N° 796 42e Année Tome CCXXX 15 Août 1931

MERCVRE

DE

FRANCE

Paraît le 1er et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



—

PRIX DU NUMÉRO

France, 5 fr. — Étranger : 1/2 tarif postal, ***5 fr. 75;*** **plein tarif *6 fr. 50***

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VIe

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE
26, RVE DE CONDÉ, PARIS-6e (R. C. SEINE 80.493)

ŒUVRES DE ÉMILE VERHAEREN

POÉSIE

Poèmes. Vol. in-16 .... 12 »
Poèmes, nouvelle série. Vol. in-16 .... 12 »
Poèmes, IIIe série. Vol. in-16 .... 12 »
Les Forces tumultueuses. Vol. in-16 .... 12 »
Les Villes tentaculaires, précédées des **Campagnes hallucinées.** Vol. in-16 .... 12 »
La Multiple Splendeur. Vol. in-16 .... 12 »
Les Visages de la Vie. Vol. in-16 .... 12 »
Les Heures du soir précédées des **Heures claires** et des **Heures d'après-midi.** Vol. in-16 .... 12 »
Les Rythmes souverains. Vol. in-16 .... 12 »
Les Blés mouvants. Vol. in-16 .... 12 »
Les Ailes rouges de la Guerre. Vol. in-16 .... 12 »
Choix de Poèmes, avec une Préface d'ALBERT HEUMANN, une Bibliographie et un Portrait. Vol. in-16 .... 12 »
Les Flammes Hautes, Vol. in-16 .... 12 »
Toute la Flandre. I. Vol. in-16 .... 12 »
Toute la Flandre. II. Vol. in-16 .... 12 »
Toute la Flandre. III. Vol. in-16 .... 12 »
A la Vie qui s'éloigne, Vol. in-16 .... 12 »
Les Débâcles. Manuscrit reproduit en fac-similé, précédé d'une Étude sur la *Création poétique chez Verhaeren*, par ANDRÉ FONTAINE. Vol. in-8 tiré à 90 ex. sur vélin de Hollande Van Gelder, 210 ex. sur vélin de Madagascar, 15 ex. H. C. .... 230 »

LITTÉRATURE

Impressions, 1re, 2e et 3e série. Vol. in-16. Chaque vol. .... 12 »

THÉATRE

Deux Drames (*Le Cloître. Philippe II*). Vol. in-16 .... 12 »
Hélène de Sparte. Les Aubes. Vol. in-16 .... 12 »

A LA MÊME LIBRAIRIE :

Georges Buisseret : *Évolution idéologique d'Émile Verhaeren.* Vol. in-16 .... 2 50
Arthur Fontaine : *Verhaeren et son œuvre.* Vol. in-16 .... 12 »
A. M. de Poncheville : *Promenades avec Verhaeren.* Vol. in-16 .... 12 »

MERCVRE DE FRANCE

TOME DEUX CENT TRENTIÈME

15 Août — 15 Septembre 1931

15 Août 1931 — 15 Septembre **Tome CCXXX**

MERCVRE

DE

FRANCE



(*Série Moderne*)

Paraît le 1er et le 15 du mois



PARIS
MERCVRE DE FRANCE
XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

MCMXXXI

LES LIVRES
CONTRAIRES AUX BONNES MŒURS

Le principe de la poursuite des ouvrages contraires aux bonnes mœurs, lorsqu'il est vraiment établi qu'ils sont contraires aux bonnes mœurs, ne soulève pas de sérieuse constestation, mais son application a posé au cours du XIX[e] siècle des problèmes très délicats. En dehors de ce que, à des époques parfois très rapprochées l'une de l'autre, les mêmes faits ont été, par suite de l'évolution des esprits, appréciés très différemment, il n'a pas toujours été aisé de concilier la défense de la moralité publique avec le respect des droits de la pensée et celui de la liberté individuelle.

Les mœurs s'entendent en général des habitudes naturelles ou acquises relatives à la pratique du bien et du mal au point de vue de la conscience et de la loi naturelle. Les questions sexuelles n'en sont qu'un chapitre particulier et on conçoit comment certaines opinions politiques et religieuses ont pu, dans le sens littéral des termes, paraître constituer parfois des outrages à la morale. Ainsi compris, l'outrage poursuivi dépasse de beaucoup la simple répression de l'obscénité que tout le monde s'accorde à vouloir punir. Si l'on veut étendre l'outrage à la morale à certaines doctrines philosophiques, sociales ou religieuses, il est bien certain que l'on porte le procès sur un terrain infiniment délicat, où l'abus est facile et où l'on contrarie constamment des libertés respectables.

C'est pourquoi, au cours de la lutte incessante qui s'est livrée pendant tout le XIX[e] siècle autour de la liberté de la presse, de légitimes protestations se sont élevées lorsque le législateur a manifesté la prétention de confondre dans une répression identique la poursuite des obscénités avec les outrages à la religion ou à la morale publique et religieuse qui sont, on le comprend sans peine, des délits d'opinion d'un caractère tout différent.

L'article 287 du Code Pénal prescrivait que toute exposition ou distribution de chansons, pamphlets, figures ou images contraires aux bonnes mœurs serait punie d'une amende de 16 francs à 500 francs, d'un emprisonnement d'un mois à un an, et de la confiscation des planches et des exemplaires imprimés ou gravés de chansons, figures ou autres objets du délit.

Sans abroger ce texte, la loi du 17 mai 1819 le compléta en son article 8 par lequel la même peine était applicable à tout outrage à la morale publique et religieuse *ou aux bonnes mœurs,* soit par des discours, des cris ou menaces proférés dans des lieux ou réunions publics, soit par *des écrits,* des imprimés, des dessins, des gravures ou emblèmes vendus ou distribués, mis en vente ou exposés dans les lieux ou réunions publics..., etc.

Lorsqu'il fallut arriver à des définitions, l'embarras fut grand. L'outrage aux bonnes mœurs semblait devoir se confondre dans l'outrage à la morale publique. Le garde des Sceaux avait essayé d'en expliquer les termes.

> La morale publique est celle que la conscience et la raison révèlent à tous les peuples comme à tous les hommes, parce que tous l'ont reçue de leur Divin Auteur en même temps que l'existence.

Cuvier, commissaire du roi, avait expliqué de son côté :

> Nous entendons que le but de la morale publique, la seule base de l'ordre social, consiste dans ce sentiment religieux qui détermine chacun à rendre au Créateur de l'univers le culte qu'il croit lui devoir, qui fait chercher à chacun dans

l'existence de la Divinité et dans une vie à venir la sanction des devoirs qu'il doit remplir dans ce monde. C'est là le sentiment que nous avons exprimé par les mots *morale publique,* le sentiment universel qui a été donné par Dieu même à l'homme en le créant, ce sentiment qu'un incrédule, au milieu de tous ses sophismes, ne peut détruire entièrement en lui-même. Voilà ce que nous entendons par la *morale publique.*

On comprend facilement le danger de pareilles considérations interprétatives d'un texte de loi. Destinées à prévenir les difficultés, elles aboutissaient en fait à les multiplier en déférant aux juridictions répressives tous les délits d'opinion, inconsidérément mélangés aux outrages aux mœurs les plus caractérisés.

La loi du 26 mai 1819 complétant celle du 17 mai de la même année prescrivait toutefois en son article 13 que la compétence des crimes et délits commis par la voie de la presse ou par tout autre moyen de publication — hors ceux de diffamation et injure — seraient déférés à la Cour d'Assises.

Cette mesure qui rendait le jury seul juge parut pourtant trop libérale au gouvernement de la Restauration qui dès le 25 mars 1822 promulgua une loi qui en son article 17 donna compétence au tribunaux correctionnels. Dès lors les abus furent nombreux. Beaucoup de poursuites de circonstance et qui eussent paru téméraires devant la Cour d'Assises furent portées devant les tribunaux correctionnels et furent suivies de condamnations abusives qui amenèrent dès 1830, à l'avènement du gouvernement de Juillet, une réaction.

La loi des 8-10 octobre 1830 rendit aux Cours d'Assises la connaissance de tous les délits commis soit par la voie de la presse, soit par tous autres moyens de publication.

Cette législation fut maintenue jusqu'au coup d'Etat du 2 décembre 1851, dont le premier soin fut d'abolir toutes les institutions libérales touchant la liberté de la presse. Le décret du 31 janvier 1851 complété par celui du 17 fé-

vrier 1852 déféra aux tribunaux de police correctionnelle la connaissance de tous les délits prévus par les lois sur la presse. C'était revenir à l'arbitraire de la Restauration. Le tribunal correctionnel avait de nouveau à connaître sans distinction le dénigrement, même purement théorique, de la morale et la publication obscène, le délit d'opinion et l'attentat d'ordre intellectuel. On sait toutes les protestations qui s'élevèrent contre cette législation de Second Empire. Les représentants de l'opposition ne cessèrent de réclamer un régime plus libéral. Dès le 10 septembre 1870, un décret du gouvernement de la Défense Nationale proclama la liberté de la presse et attribua compétence au jury pour connaître de tous les délits commis par cette voie. Des modifications successives furent ensuite apportées jusqu'à la loi du 29 décembre 1875 qui restreignit la compétence de la Cour d'Assises et déféra notamment au tribunal correctionnel les délits commis contre les bonnes mœurs.

Pourtant la multiplicité des textes amena une confusion extraordinaire. M. Lisbonne, rapporteur de la loi de 1881, constata que la législation comprenait quarante-deux lois, décrets et ordonnances renfermant trois cent vingt-cinq articles. Il devenait parfois difficile de distinguer les dispositions abrogées des articles encore en vigueur. La loi du 29 juillet 1881 abrogea l'ensemble des lois antérieures et constitua un code nouveau et à peu près complet de la presse.

L'article 28 vise l'outrage aux bonnes mœurs commis par la parole ou par l'écrit. Désormais l'outrage aux bonnes mœurs commis soit par des écrits, des imprimés vendus ou distribués, mis en vente ou exposés dans des lieux ou réunions publics, soit par des placards ou affiches exposés au regard du public, était déféré à la Cour d'Assises et puni d'un emprisonnement d'un mois à deux ans et d'une amende de 16 à 2.000 francs. Les mêmes peines étaient applicables à la mise en vente, à la distri-

bution ou à l'exposition de dessins, gravures, peintures, emblèmes ou images obscènes, mais devaient être prononcées par le tribunal correctionnel.

Rapidement on s'aperçut que cette législation était insuffisante. Beaucoup d'écrits outrageaient incontestablement les bonnes mœurs, mais se réduisaient à de courts libelles, à des brochures ou des articles qu'il était superflu et compliqué de traduire devant le jury. D'autre part, on ne voulait pas revenir aux erreurs anciennes et permettre que le tribunal correctionnel pût être chargé d'arbitrer toutes les atteintes à la morale publique, ce qui pouvait constituer une atteinte à la liberté de penser. La loi du 2 août 1882 modifiée par les lois du 16 mars 1898 et du 7 avril 1908 correctionnalisa la vente ou la mise en vente, l'offre même non publique, l'exposition, l'affichage ou la distribution sur la voie publique ou dans les lieux publics, d'écrits, *d'imprimés autres que le livre,* d'affiches, dessins, gravures, peintures, emblèmes, objets ou images obscènes ou contraires aux bonnes mœurs.

Ainsi pour le livre, qui nous intéresse particulièrement dans cette étude, le jury est seul compétent. On a créé en sa faveur un régime dont on ne s'est plus departi.

On conçoit cependant que, lorsque le jury a été appelé à se prononcer sur un livre et a prononcé une condamnation, il est inutile ensuite de le faire juger à nouveau à propos de tous les exemplaires qui pourraient être découverts postérieurement. Aussi la loi de 1882, modifiée en 1898 et en 1908, a-t-elle très sagement édicté, en son article 2, que la vente, la mise en vente ou l'annonce de livres précédemment condamnés est passible du tribunal correctionnel. Le jury s'est prononcé souverainement; lui soumettre plusieurs fois le même procès ne pourrait qu'être superflu ou conduire à des contrariétés de jugement préjudiciables au bon exercice de la justice. Ainsi le fait de vendre un livre sur lequel le jury a statué en

prononçant une condamnation est un délit qu'il appartient aux juges correctionnels de juger.

En ce qui touche le livre, la prescription en matière d'outrages aux bonnes mœurs est d'un an à partir de sa publication ou de son introduction sur le territoire français. Lorsque le livre a été condamné, son commerce illicite, devenu un délit correctionnel, suit les règles ordinaires du droit commun. La prescription du délit est de trois ans.

§

Telle est la législation actuelle touchant la répression des outrages aux bonnes mœurs commis par la voie du livre. Elle paraît relativement simple, mais en réalité son application soulève de grandes difficultés pratiques. C'est l'une de ces difficultés en particulier que nous avons voulu signaler ici.

Une première contestation s'est élevée lorsqu'il s'est agi de définir le livre. La loi n'a fourni aucune définition. Le rapporteur de la loi de 1882, M. Dubaux, s'était contenté de dire : « Le bon sens, l'usage, la pratique suffiront à diriger l'appréciation du magistrat et à déjouer toutes les ruses, sous quelque forme que cherche à se dissimuler le délit. » Il faut reconnaître que sur ce point une jurisprudence s'est établie peu à peu qui n'a pas déçu le législateur. Les tribunaux se sont montrés très prudents et très circonspects, faisant une judicieuse discrimination entre la brochure, la livraison et le livre proprement dit. Ainsi on peut dire que, sur ce point, il n'y a pas eu de sérieuse controverse. Le jury a eu à connaître de toutes les affaires qui étaient de sa compétence et s'est prononcé souverainement.

Par contre, l'embarras des tribunaux correctionnels a été très grand lorsqu'il s'est agi de la répression des livres condamnés.

Si le principe paraît simple, l'application est en réalité

quasi impossible et les Parquets à l'heure actuelle sont souvent dans l'impossibilité de sévir dans des affaires qui pourtant attirent leur attention à juste titre.

Dire qu'on poursuivra le libraire qui continue à vendre un livre dont l'immoralité a été proclamée en Cour d'Assises est bien, mais il serait mieux de mettre d'abord à la disposition des magistrats une liste des livres condamnés. Ajoutons que cette liste devrait d'ailleurs être publiée, car il est injuste, alors que les magistrats eux-mêmes sont ignorants des condamnations antérieurement prononcées, de faire grief aux justiciables de ne pas les connaître et de perquisitionner chez eux un peu au hasard pour y découvrir la mise en vente de volumes dont le juge d'instruction ne sait ensuite que penser.

Lorsqu'une Cour d'Assises de Paris ou de province a rendu un arrêt de condamnation, il n'en reste bientôt plus trace. Sans doute les registres conservés au greffe contiennent l'arrêt, mais ils ne sont pas publics et sont classés seulement par ordre de date entre les arrêts relatifs aux assassinats, aux meurtres, aux vols qualifiés, aux incendies volontaires, aux affaires de fausse monnaie, sans que rien les désigne particulièrement à l'attention et sans qu'une table permette de les retrouver. Sans doute aussi les dossiers reposent aux archives, mais ils sont noyés sous une épaisse poussière dans des liasses que personne ne dépouillera jamais. Si l'ouvrage incriminé est trouvé chez un commerçant, personne ne sait plus s'il a déjà été condamné ou non. Les recherches sont souvent impossibles. Elles le sont d'autant plus que la condamnation peut avoir été prononcée cinquante, soixante ou quatre-vingts ans plus tôt. On s'en remet alors à une vague tradition orale. On ne conteste pas, lorsqu'il s'agit de *Gamiani* ou des *Mémoires de Fanny Hill*, mais on chercherait en vain à se renseigner pour beaucoup d'autres livres qui ont subi le même sort.

Pour établir aujourd'hui une liste sérieuse des livres

condamnés, il faudrait dans tous les greffes de France dresser un relevé exact des décisions rendues pendant tout le cours des XIXe et XXe siècles. Une vie d'homme n'y suffirait pas. On comprend dès lors que la loi est généralement à peu près inapplicable.

Lorsqu'un livre contient des images ou gravures obscènes, ce qui arrive fréquemment, les parquets poursuivent ces images qui sont de la compétence des tribunaux correctionnels, mais ce n'est là qu'un expédient et un aveu déguisé d'impuissance. Le texte fût-il infâme ne fait l'objet d'aucune poursuite, parce que d'une part on hésite à le renvoyer en Cour d'Assises dans le doute où l'on est de savoir s'il n'a pas déjà été poursuivi antérieurement, et parce que d'autre part on ne peut le traduire devant le tribunal correctionnel, puisqu'on ne sait pas s'il a déjà été condamné.

Sait-on même qu'un ouvrage du même titre a été l'objet d'une poursuite suivie de condamnation? Encore faut-il établir qu'il s'agit du même texte. On a vu de nombreuses mystifications littéraires. Le fait que deux ouvrages ont le même titre ne prouve pas qu'ils sont identiques. Il est bien évident que le livre dont on peut poursuivre le texte doit contenir les phrases ou les pages condamnées. Peut-on affirmer cette identité lorsqu'il s'agit de deux éditions différentes, à moins de pouvoir confronter les textes? Or l'ouvrage condamné a été détruit après la condamnation de Cour d'assises. Comment faire la confrontation? Sans doute l'arrêt de condamnation contient des énonciations, mais il faut y recourir, ce qui est rarement possible.

Ainsi à l'heure actuelle on est obligé de s'en remettre un peu au hasard, ce qui est infiniment regrettable. C'est pour essayer de mettre un peu d'ordre dans la question que nous avons tenté de dresser une liste approximative des ouvrages condamnés.

Nous ne nous faisons guère d'illusion sur sa valeur. Elle est certainement incomplète et peut-être contient

même des inexactitudes, en dépit du soin que nous avons apporté à l'établir. Faute de pouvoir recourir aux sources, c'est-à-dire aux arrêts eux-mêmes, nous n'avons réuni que des renseignements de seconde main.

Notre principale source a été l'ouvrage de Drujon, si souvent cité, mais qui vraiment a été fait avec un manque complet de critique et qui a laissé des lacunes graves, puisqu'il a, par exemple, oublié la condamnation de Baudelaire. Drujon a relevé dans le *Moniteur* et dans la *Gazette des Tribunaux* tous les procès où il était fait mention d'une condamnation en matière d'outrage à la morale publique et religieuse ou aux bonnes mœurs. C'est un répertoire nécessairement incomplet de libelles, brochures, livres, gravures, dessins, chansons, sans aucune discrimination, selon qu'il s'agit de poursuites politiques ou religieuses ou de circonstance, ou au contraire de véritables outrages aux mœurs. Nous avons tenté d'en extraire les seuls livres dont la vente demeure interdite aujourd'hui à raison de leur caractère outrageant pour les mœurs.

Nous avons consulté aussi la bibliographie Gay, l'Enfer de la Nationale d'Apollinaire, Fleuret et Perceau, et enfin la dernière bibliographie du roman érotique récemment publié par M. Perceau et qui est l'ouvrage le plus complet et le plus minutieux qui ait jamais été fait sur la question.

Pour les périodes récentes, le service de la police judiciaire, qui s'occupe plus spécialement de ce genre de poursuites, a bien voulu mettre ses fiches à notre disposition et nous a ainsi permis de compléter les renseignements qui nous manquaient.

Nous avons rangé les ouvrages dans l'ordre alphabétique de leurs titres, sans grand souci d'indications bibliographiques, qui n'auraient plus été à la mesure d'un simple article de revue. Nous avons voulu seulement ten-

ter d'éclaircir un peu la question provisoirement et d'en montrer les difficultés, avec l'espoir qu'un autre entreprendra un catalogue plus complet et plus approfondi.

Faute d'avoir eu le loisir de vérifier les minutes des décisions, il nous est impossible de dire quels sont les passages condamnés ou même si c'est à raison du texte ou des gravures qu'une condamnation a été prononcée, ce qui change tout à fait la question. Du moins ceux qui auraient besoin d'un renseignement plus précis pourraient, à l'aide de la date de la décision par nous fournie, se reporter aux registres des greffes.

Selon l'époque, les décisions sont de la Cour d'Assises ou du tribunal correctionnel. L'historique que nous avons introduit au début de cette étude pour permettre de connaître l'évolution de la législation permettra d'apprécier le plus souvent l'esprit des poursuites et par conséquent des condamnations.

Beaucoup d'entre elles demeurent aujourd'hui un peu surprenantes. Il faut, selon nous, distinguer entre l'obscénité pure, qui est punissable dans tous les temps, et l'œuvre littéraire dont la poursuite n'a été justifiée qu'à raison de la sévérité parfois excessive des censeurs des mœurs à un certain moment. Il est bien certain qu'on sourit aujourd'hui devant la condamnation des *Bas-Fonds de la Société* d'Henry Monnier, de *La Religieuse* ou des *Bijoux indiscrets* de Diderot, des *Mémoires de Casanova* ou des *Liaisons dangereuses* ou de *Faublas*.

Par ailleurs, il apparaîtra toujours que certaines œuvres du marquis de Sade, ou l'*Anti-Justine* de Restif ou *Gamiani* sont de pures obscénités que leur âge n'a pas rendues innocentes.

Ainsi, compte tenu d'une discrimination d'ailleurs très judicieusement faite par les magistrats qui se montrent actuellement plus libéraux qu'ils ne l'ont jamais été, il faut reconnaître que beaucoup de poursuites sont justifiées. Encore faut-il qu'on soit bien d'accord sur le corps

même du délit. C'est ce que nous nous sommes efforcé de tenter dans ce premier essai de classification.

Académie des Dames
ou les entretiens galans d'Aloisia
Venise (Hollande), chez P. Arétin. Sans date. 6 vol. in-8. Autres éditions: 1680, 1730, 1776, 2 vol. petit in-12.
Cour de Paris, 16 nov. 1832.
Trib. Marennes, 20 déc. 1865.

Adventures of a gentleman (The)
Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Adventures (The) of lady Harpul
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Adventures (The) of miss Lais Lovecock
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Affranchissement des Co...
ou la religion Saint-Simonienne
Trib. correc. Seine, 13 mars 1852.

A la Campagne
ou comment employer agréablement les loisirs de la vie de château
1887, in-18. 1891, in-12.
Cour d'Ass. Seine, 21 déc. 1914.

Alcibiade (L') fanciullo a scola
Oranges 1652, réimprimé à Paris, 1862, in-12, sous le titre « Alcibiade enfant à l'école ».
Trib. correct. Seine, 8 nov. 1865.
Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.

Alcibiade enfant à l'école
Amsterdam, Bruxelles, 1866, in-8.
Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.
Cour d'Ass. Seine, 21 déc. 1914.

Aline et Valcour
par le Mis. de Sade
Cour Paris, 19 mai 1815.

A l'ombre
1887, in-18.
Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913 et 23 déc. 1914.

Alosie
ou les amours de M. T. P.
Même ouvrage que *Lupanie*.

Aloysia
ou entretiens académiques des dames
Venise, P. Aretin (Hollande). Sans date. In-12. Cologne 1688, 1693, 1700, 1730.
Voir *Académie des dames*.

Amazing chastisements of miss Bostock (The)
Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913 et 23 déc. 1914.

Amies (Les)
Sonnets en rimes féminines par le licencié Pablo de Herlagnez (Paul Verlaine). 1868, in-8.
Destruct. ordonnée par Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.

Amoureuse de jeunes garçons (L')
San Francisco, 1900.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Amours (Les) de Charlot et de Toinette
Londres, 1799. In-8.
Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.

Amours (Les) de Mars et de Vénus
Poème en 10 chants. Cocuxopolis 1796, in-64; et Paris, 1828.
Trib. correct. Seine, 24 avr. 1852.

Amours (Les) de Napoléon III
ou le lupanar élyséen dévoilé
1852. 2e édit. Londres et Genève, 1871.
Trib. correct. Lille, 2 janv. 1872.

Amours (Les) de Notre Saint-Père le Pape
In-18.
Cour de Paris, 16 nov. 1822.

Amours des Actrices (Les)

Amours (Les) des dieux payens

Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.

Lampsaque 1802-1803, 2 vol., in-12.

Cour d'Ass. Seine, 9 août 1842.

Amours (Les) d'une ingénue

Paris 1862, in-12.

Trib. correct. Seine, 12 déc. 1862.

Amours et galanteries du chevalier de Faublas

par Louvet de Coudray

Cour d'Ass. Vienne, 12 déc. 1838.

Trib. corr. Vannes, 29 avr. 1822.

Trib. corr. Seine, 16 déc. 1825, 12 mai 1865.

Acquitté Cour Paris, 18 mars 1840.

Amours (Les) folastres et récréatives du Filon et de Robinette

Bourg-en-Bresse 1629. Paris, 1862, in-12.

Trib. correct. Seine, 22 mai 1863.

Amours libertines d'un grand seigneur

Paris 1833. In-18. Contrefaçon Vital Puissant, 1868, de Milord l'Arsouille.

Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.

Amours (Les) secrètes de Mlle Julie B...

Bruxelles, 1872.

Trib. correct. Seine, 25 juin 1869.

Amours (Les) secrètes de M. Mayeux

Bruxelles 1832, Stuttgart 1860, Paris, 1850, Bruxelles 1870, Amsterdam 1889.

Cour d'Assises Seine-Inférieure, 8 sept. 1844.

Trib. correct. Seine, 12 mai 1865, 2 juin 1865.

Amours (Les) secrètes d'une comtesse de l'Empire

Voir *les Amours secrètes de Mlle Julie B.*

A Night in a moorish harem

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913 et 23 déc. 1914.

Anthologie érotique

Paris, in-8.

Trib. correct. Seine, 7 mars 1832.

Anti-Justine

ou les délices de l'amour.

par Restif de la Bretonne.

Très nombreuses éditions.

Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.

Aphrodites (Les)

ou fragments thalli-priapiques pour servir à l'histoire du plaisir

Lampsaque 1793, in-8, réimprimé en 1864.

Trib. correct. Seine, 2 juin 1865, 25 fév. 1876.

Arabian Lady's story (The)

Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Arètin (L') Français

par un membre de l'Académie des dames

Nombreuses éditions.

Cour d'Ass. Seine, 2 mars 1832, 9 fév. 1842.

Cour Paris, 19 mars 1815.

Trib .correct. Seine, 25 fév. 1825, 30 mars 1852, 12 mai 1865.

Aristhénète françois

par Nogaret.

1797.

Inséré dans le *Manuel des Boudoirs* condamné par Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.

Art (L') de jouir

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Art (L') de réussir en amour

Même ouvrage que *le Nouveau jardin d'amour.*

Art (L') de se faire aimer

Même ouvrage que *le Nouveau jardin d'amour.*

Art (L') de s'engueuler dévoilé

recueil de chansons

Même ouvrage que *le Nouveau catéchisme poissard.*

Art (L') priapique
Bruxelles 1864.
Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.

Association de Demi-Vierges
Paris-Bruxelles 1899.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

A Town-bull or the Elysian Fields
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Au Couvent. Nos petites pensionnaires
par l'Erotin.
Paris, New-York, 1908.
Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913 et 23 déc. 1914.

Autobiography of a flea (The)
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Autour du mariage de Paulette *ou un bon ménage moderniste*
Montréal 1893, 1898, 1906.
Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Autour d'un clocher
par Desprez.
1884.
Cour d'Ass. Seine, 20 déc. 1884.

Aventures amoureuses de Mlle de Sommerange *ou les aventures libertines d'une demoiselle de qualité sous la Terreur*
par P. du Bourdel.
Québec, 1910.
Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Aventures de Chérubin
Même ouvrage que *l'Enfant du bordel.*

Aventures de l'abbé de Choisy habillé en femme
Nombreuses éditions.
Trib. correct. Seine, 22 mai 1863.

Aventures de Mlle Fanny Hill
Voir *Mémoires de miss Fanny.*

Aventures divertissantes du duc de Roquelaure
Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.

Aventures (Les) galantes d'une prostituée de la haute société
par Lebrun.
Bruxelles 1862, in-18.
Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.

Aventures d'une villageoise
1846.
Même ouvrage que *Lucette.*

Bain (le) d'amour
par Le Bordelais.
Smyrne 1892.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Banquier (Le) Peixotte et la Dervieux
Bruxelles 1867, in-8.
Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.

Bas-fonds (Les) de la Société
par Henri Monnier.
Paris 1859.
Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.

Belle (La) Cauchoise *ou les aventures d'une paysanne pervertie*
par Restif de la Bretonne.
Cour d'Ass. Seine, 10 fév. 1852.
Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.
Trib. correct. Lille, 19 sept. 1868.

Belle (La) Libertine *ou les aventures galantes de Mlle A****
Bruxelles 1838.
Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.

Bibliothèque (La) d'Arétin
Trib. correct. Seine, 2 juin 1865.

Bijou (Le) de Société *ou l'amusement des Grâces*
2 vol. in-32.
Cour de Paris, 19 mai 1815.
Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.

Bijoux (Les) Indiscrets
par Diderot.
Cour d'Ass. Nord, 2 fév. 1835.
Cour Paris, 8 mai 1852.

Biographies des dames de la Cour et du faubourg Saint-Germain

Paris 1826, in-32, et 1834.
Cour de Paris, 21 nov. 1826.

Birchen bouquet (The)

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913 et 23 déc. 1914.

Bordel dans le cloître (Le)

Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.

Bordel (Le) Royal

In-8.
Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.

Bordels (Les) de Thalée

ou les forces d'Hercule

Pétersbourg (Avignon) 1793. 2 vol. in-18, et Bruxelles 1869.
Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.

Bougie (La) de Noël

comédie en 2 actes

Cythère, Paris 1793 et Bruxelles 1866.
Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.

Bouis-bouis, bastringues et caboulots de Paris

par Ego.

Paris 1860, in-18.
Trib. correct. Seine, 2 janv. 1861.

Bouquet (Le) de verges

Amsterdam 1889, Londres 1892.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Bout (Le) de l'an de la noce

par Lemercier de Neuville et J. du Boys.

1883-1885.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Bruxelles la nuit

Physiologie des établissements nocturnes de Bruxelles, par Mario Aris.
1868, in-18.
Trib. corr. Seine, 27 janv. 1869.

Cabinet d'amour et de Vénus

Même ouvrage que la Bibliothèque d'Arétin.

Cabinet (Le) de Lampsaque

Même ouvrage que *la Légende joyeuse.*

Cabinet satyrique (Le)

Paris 1618. Nombreuses éditions. Bruxelles 1864. 2 vol. in-12.
Trib. correct. Seine, 2 juin 1865.
Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.

Cacomonades (Les)

histoire politique et morale du mal de Naples

Cologne 1766, in-12, Bruxelles 1866.
Cour Paris, 16 nov. 1822.
Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.

Cadran (Le) de la Volupté

Imprimé aussi sous le titre *le Cadeau des plaisirs de la Cour ou les Aventures du petit page Chérubin.*
Paris 1792, et Bruxelles (?).
Cour d'Ass. Seine, 9 août 1842, 10 fév. 1852.

Callipyges (The)

2 vol. Il existe en outre 5 éditions françaises publiées en 1889, 90 et 92. L'édition en langue anglaise semble avoir été seule poursuivie.
Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Canonisation (La) de Jeanne d'Arc

Même ouvrage que *les Modernes Aphrodites.*

Capucin (Le) démasqué

Genève 1868, in-12.
Même ouvrage que *les Entretiens de la grille.*

Capucins (Les

ou le Secret du cabinet noir

Paris 1801, 2 vol. in-12; 1808, 1815.
Cour Paris, 21 déc. 1822.
Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.

Carbonari (Les) de l'amour

par V. d'Andorre.

Montréal 1900, 1902, 1907.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Caribarye (La) des Artisans

chansons

Paris 1650, réimprimé en 1862.
Trib. correct. Seine, 22 mai 1863.

Carnet (Le) de Marguerite

par Le Nismois.
Amsterdam 1891, 1893, 1894, in-12.
Cour d'Ass. Seine, 21 déc. 1914.

Caroline de Saint-Hilaire

ou les Putains du Palais-Royal
Paris an VIII, Paris 1815, Bruxelles 1878 (nombreuses éditions).
Cour d'Ass. Seine, 10 fév. 1852.
Trib. corr. Seine, 13 mars 1852.

Catéchisme poissard

Même ouvrage que *Nouveau catéchisme poissard.*

Cécile Coquerel, tailleuse de plumes

par Grimauden d'Echara.
1912 (?).
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Cécile ou la nouvelle Félicia

Paris 1806, 2 vol. in-12.
Cour Paris, 5 août 1828.

Celle-ci et Celle-là

ou la jeune France passionnée
par Théophile Gautier.
Paris 1853. Lucerne (Bruxelles) 1864.
Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.

Cent et une leçons de Lampsaque

Même ouvrage que *la Légende joyeuse.*

Ces dames s'amusent

par Grimaudin d'Echara.
Paris 1912.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Chair molle

par Paul Adam.
Cour d'Ass. Seine, 10 août 1885.

Chandelle (La) d'Arras

poème en XVIII chants
Souvent réimprimé.
Cour d'Ass. Seine, 17 sept. 1835.
Cour Paris, 21 déc. 1822.

Chanson (La) des gueux

par Richepin.
Paris 1876. (Edition contenant : *Idylle de pauvre, Fils de fille, Voyou, Ivres-morts, Frère il faut vivre, Sonnet bigorne, Ballade de joyeuse vie, Fleur de boisson*).
Cour Paris, 10 nov. 1876.

Chansonnier (Le) des filles d'amour

Bruxelles 1832, in-18.
Cour d'Ass. Seine, 9 août 1842.
Cour d'Assises Seine-Inférieure, 8 sept. 1844.

Chansonnier (Le) du Bordel

suivi du *Père l'Enfonceur* et de l'*Eloge du c... et du c...*
Paphos 1830, in-12.
Cour d'Ass. de la Seine, 9 août 1842 et 23 nov. 1845.

Chansonnier (Le) érotique de l'amour

Paris 1843, in-12. (Contient les érotiques de Béranger.)
Cour d'Ass. Seine, 29 avril 1845.

Chansons de Bérenger

Nombreuses condamnations politiques sans intérêt pratique actuel.
Pour outrage à la morale publique et religieuse :
Assises de la Seine, 8 déc. 1821, 24 oct. 1834, 9 août 1842.
Chansons condamnées : *La Souris, les Deux sœurs ou le cas de conscience, les Consolations,* etc.

Chansons folastres et prologues tant superlifiques que drolatiques des comédiens français

par le sieur de Bellone.
Rouen 1612. Bruxelles 1864.
Trib. correct. Seine, 2 juin 1876.

Chansons grivoises

ou Vaudevilles de Cythère
Bruxelles 1825, in-32.
Trib. correct. Seine, 6 mars 1852.

Chansons joyeuses mises au jour par un ane onyme
(Collé).
Paris, Londres, Ispahan. 1765.
Et
Chansons qui n'ont pu être imprimées et que mon censeur n'a point dû me passer.
1784.
Réimprimées par Gay, sous le titre :
Recueil complet des chansons de Collé.
Trib. corr. Vannes, 29 avril 1822.
Trib. correct. Seine, 2 juin 1865.

Chroniqueur (Le) désœuvré
ou l'Espion du boulevard du Temple
Londres (Paris), 1782, 1783.
Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.

Citrons (Les) de Gavotte
poème
Amsterdam 1756, in-12, Genève 1868.
Trib. correct. Seine, 25 juin 1869.

Clara Alcock
Cour d'Ass. Seine 11 oct. 1913 et 23 déc. 1914.

Club (Le) des flagellants
par Pan-pân.
London.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Compère (Le) Mathieu
ou les bigarrures de l'esprit humain
par l'abbé Dulaurens.
Londres 1766. 3 vol. in-8 et Paris 1851.
Cour d'Ass. Seine, 5 sept. 1851.
Cour de Paris, 8 mai 1852.
Trib. correct. Seine, 7 fév. 1862 et 12 mai 1865.

Comtesse (La) de Lesbos
ou la Nouvelle Gamiani
par E. D.
Paris, 1889.
Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Confession galante d'une femme du monde
Au Temple de volupté (Bruxelles), in-12, réimprimé en 1873.
Trib. corr. Avesnes, 9 avril 1873.
Voir *le Roman de mon alcôve.*

Confession générale du chevalier de Wilfort
Londres 1758, in-12.
Cour Paris, 5 août 1828.

Confessions (Les) de Clémentine
Paris 1817, 2 vol.. in-12.
Cour Paris, 16 nov. 1822.

Confessions of Miss Scout
Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Contes en vers érotico-philosophiques
par Beaufort-Dauberval.
Bruxelles 1818, 2 vol. in-8. Réimprimé 1868.
Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.

Contes érotiques et poésies libres
de Grécourt.
Cour Paris, 26 mars 1825.
Trib. correct. Seine, 24 avr. 1852.

Contes et Nouvelles
de La Fontaine.
(Edition Barraud, à raison des gravures.)
Cour Paris, 15 mai 1875.

Contes franks
par E. Négrin.
Paris 1861. In-16.
Trib. correct. Nice, 6 nov. 1861.

Contes nouveaux
(En vers), par Andréa de Nerciat. Liége 1777, in-8, et Bruxelles 1867, in-18.
Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.

Contes nouveaux et Nouvelles nouvelles
par H. Pajon.
Anvers 1753 et Bruxelles 1866.
Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.

Courtisane bourdeloise (La)
Même ouvrage que *la Vie et actes triomphans d'une demoi-*

selle nommée Catharine des Baz-Souhaiz.

Cousines (Les) de la colonelle

par la vicomtesse de Cœur-Brûlant.

Lisbonne 1880, 1885, 1887, 1907. Attribué à tort à Maupassant.

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913 et 23 déc. 1914.

Coutumes théâtrales ou Scènes secrètes de foyer

Héliofoutropolis 1793. Bruxelles 1837.

Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.

Convent School (The)

Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Il existe une édition française sous le titre *Amours précoces.*

Crasse-au-cul, roi d'Etronie

Tragédie en vers

Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.

Critique des jolies femmes des principaux bordels et maisons auxiliaires de Paris

Paris 1805, in-18.

Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.

Curé (Le) capitaine

ou les Folies Françaises

par Raban.

Paris 1819 et 1824. 2 vol. in-12.

Trib. correct. Seine, 19 oct. 1824.

Curiosities of flagellation

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913 et 23 déc. 1914.

Ouvrage dont la traduction française comporte de nombreuses éditions.

Dames (Les) de maison et les filles d'amour

Paris 1830, in-18.

Cour d'Ass. Seine, 9 août 1842.

Dangers de la séduction

ou les faux-pas de la beauté

1846.

Même ouvrage que *Lucette.*

Défilé de fesses nues

par E. D.

1890, in-12.

Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Degré (Le) des âges du plaisir

Attribué à Mirabeau.

Paphos 1793. Bruxelles 1863.

Trib. correct. Lille, 9 août 1867.

Délices (Les) du Cloître

ou la Rome éclairée

Paris 1779.

Œuvre comprise dans l'édition des *Lauriers ecclésiastiques* condamnée à Paris, Trib. correct., le 12 mai 1865.

Description topographique, historique, critique et nouvelle du pays et des environs de la Forêt Noire, situé dans la province de Merryland

Traduit de l'anglais.

Boutentation 1770, et Bruxelles 1866, in-8.

Cour Paris, 16 nov. 1822.

Dessert (Le) des Muses

par P. M. D. D.

Paris 1765, et Bruxelles 1863, in-12.

Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.

Deux (Les) belles de nuit

par Carlo, dit l'Hercule.

Londres et Amsterdam 1893.

La seconde édition est suivie du *Mari philosophe ou un ménage à trois.*

Cour d'Ass. Seine, 21 déc. 1914.

Deux Cours (Les) ou les nuits de Saint-Cloud

Bruxelles 1852, in-8.

Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.

Deux (Les) gougnottes

Sténographie de Joseph Prud'homme, par Henri Monnier.

Il a été tiré au moins 12 éditions de cette œuvre depuis 1864.

Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.

Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

2.000 et une nuits d'amour au Séminaire de Vénus

par Mme Vve Mathilde Boyer.
Même ouvrage avec quelques changements que *La Tourelle de Saint-Etienne.*

Diable (Le) au corps

par Andréa de Nerciat.
1803. 3 vol. in-8 et 6 vol. in-18.
Bruxelles 1864.
Cour d'Ass. Seine, 9 août 1842.
Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.

Diaboliques jouissances au pensionnat

Suivi de *la Défloraison d'Emma,* par Contrel de Changou.
1910.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Dialogues (The) of Luisa

Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Dictionnaire érotique moderne

Par un professeur de langue verte (Alfred Delvau). Freestown 1866. Londres 1870.
Trib. correct. Seine, 2 juin 1865.
Cour d'Ass. Seine, 12 oct. 1886.

Discipline (La) au Couvent

Abbaye de Thetien, 1780-1788 et 1830.
Cour d'Ass. Seine, 21 déc. 1914.

Dissertation étymologique, historique et critique sur les diverses origines du mot cocu

Blois 1835, in-16. Bruxelles 1866.
Trib. correct. Seine, 25 juin 1869.

Dissertation sur l'Alcibiade fanciullo a scola

Paris, Gay, 1861.
Trib. correct. Seine, 22 mai 1863.

Divinités (Les) génératrices

ou du Culte de Phallus
Paris, an XIV.
Trib. correct. Seine, 27 oct. 1826.

Dix ans de la vie d'un jeune homme

Jugé en même temps que le suivant.

Dix ans de la vie d'une femme

ou Mémoires de Mlle Anaïs C...
Paris 1834, 1839, 1850, 1861, in-18.
Cour d'Assises Seine-Inférieure, 8 sept. 1844.

Dom Bougre aux Etats Généraux

ou Doléances du Portier des Chartreux
Foutropolis 1789. Faussement attribué à Restif. Réimprimé à Bruxelles en 1868, in18.
Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.

Dominicain (Le)

ou les Crimes de l'intolérance et les effets du célibat religieux
par Toulotte.
Paris 1803, 4 vol. in-12.
Cour Paris, 5 avril 1828.

Drôleries (Les) des grandes filles

Même ouvrage que *la Malice des grandes filles.*

Ecole (L') des Biches

Environ 7 éditions depuis 1863.
Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.

Ecole (L') des filles

ou la Philosophie des dames, leur indiquant le secret pour se faire aimer des hommes, quand même elles ne seraient pas belles, et le plus sûr moyen d'avoir du plaisir tout le temps de leur vie
Innombrables éditions de 1655 à 1864.
Trib. correct. Seine, 2 juin 1865.

Education (L') d'une demi-vierge

par l'auteur de la Passion de Gilberte.
Paris 1883, Bruxelles 1903, etc.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Egarements (Les) de Julie

par Dorat.
Amsterdam 1756, in-8.
Cour Royale Paris, 5 août 1828.

Emma et Delphine
par Jules Sicard.
Trib. correct. Seine, 17 mai 1877.

En Famille
ou le triomphe de la chair
par Raoul d'A***
Rotterdam, 1894.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Enfant (L') à l'école
Cour d'Ass. Seine, 21 déc. 1914.

Enfant (L') du bordel
ou les Aventures de Chérubin
Londres 1800. Bruxelles 1866.
Cour d'Ass. Vienne, 12 déc. 1838.
Trib. correct. Seine, 25 fév. 1876.

Enfant (L') du crapaud
par Camille Lemonnier.
1888.
Cour d'Ass. Seine, 28 nov. 1888.

Enfant (L') du plaisir
ou les Délices de la jouissance
Paris 1796. Souvent réimprimé.
Cour de Paris, 28 juin 1825.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Enfilade de perles
par Georges de Lesbos.
Amsterdam 1894. Plusieurs fois réimprimé.
Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913 et 21 déc. 1914.

Enrôleuses (Les)
par Le Nismois.
1900.
Cour d'Ass. Seine, 21 déc. 1914.

Entretiens (Les) de la grille
ou le Moine au parloir
Cologne 1682. Genève 1868.
Trib. correct. Seine, 12 mai 1865 et 11 mai 1868.

Entretiens voluptueux de Juliette et Nathalie
Même ouvrage que *la Légende joyeuse.*

Epaves (Les
de Charles Baudelaire.
Amsterdam 1868, in-8.
Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.

Erotika Biblion
par Mirabeau.
Nombreuses éditions et Bruxelles 1868.
Cour Paris, 19 sept. 1826.
Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.

Erotical Debauch
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Escole (l') de l'interest et l'université d'Amour
Traduit de l'espagnol.
Paris 1662. Réimprimé en 1862, in-12.
Trib. correct. Seine, 22 mai 1863 et 2 juin 1865.

Espiègleries, joyeusetés, bons mots, folies de la jeunesse de Sir S. Peters Talassa Aïtlsei
Londres 1777.
Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.

Etrennes aux gens d'Eglise
Même ouvrage que *la Chandelle d'Arras.*

Eveline
Aventures et intrigues d'une jeune miss du grand monde
1892, 1907, 1911.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Examen (L') de Flora
par Louis Protat.
Pièce en vers
1846. Nombreuses éditions.
Trib. corr. Seine, 13 mars 1852.

Exercices (Les) de dévotion de M. Henri Roch avec Mme la duchesse de Condor
Paris 1780, in-12. Plusieurs réimpressions. Bruxelles 1864.
Trib. correct. Seine, 12 mai et 2 juin 1865.

Experimental lecture
By Colonel Spranker.
Londres 1836.
Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913 et 23 déc. 1914
Cet ouvrage a été traduit en français sous les titres : *Confé-*

rence expérimentale, les Exploits du colonel Vergenmain.
Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Exploits (Les) d'un jeune Don Juan

par Guillaume Apollinaire.
Cologne 1907.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Exquisite Castigation

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Family corrections

Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Fanchette, danseuse de l'Opéra

Même ouvrage que *Margot la Ravaudeuse.*

Fantastic chastisements

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Fastes, ruses et intrigues de la galanterie

ou tableaux de l'amour et du plaisir
Paris 1834 et 1836, in-18.
Cour d'Ass. Seine, 8 déc. 1835.
Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.

Faublas

Voir *Amours et galanteries du chevalier de Faublas.*

Felicia

ou Mes fredaines
par Andréa de Nerciat.
Nombreuses éditions.
Cour d'Ass. Seine, 9 août 1842.
Cour Paris, 21 déc. 1822.
Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.

Femmes (Les) de théâtre

par A. Lemonnier,
avec préface de Léonide Leblanc.
Paris 1864.
Trib. correct. Seine, 25 nov. 1864.

Fille de Joie (La)

Voir *Mémoires de Miss Fanny.*

Filles (Les) de plâtre

par Xavier de Montépin.
Paris 1855, 7 vol.
Trib. correct. Seine, 14 fév. 1856.

Fleurs de chair

par la vicomtesse de Saint-Luc.
Montréal 1894. Paris 1908 et 1919.
Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913 et 23 déc. 1914.

Fleurs du Mal (Les)

par Baudelaire.
Paris. Poulet-Malassis, 1857.
Trib. corr. Seine, 20 août 1857.
Poésies condamnées : *Les Bijoux, Le Léthé, Lesbos, Femmes damnées, Les métamorphoses du Vampire, Celle qui est trop gaie.*

Flossie

Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Flun Key ania

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913 et 23 déc. 1914.

Folies (Les) amoureuses d'une impératrice

Paris 1865, 1868, etc. Nombreuses réimpressions.
Cour d'Ass. Seine, 21 déc. 1914.

Folie (La) espagnole

par Pigault-Lebrun.
1801-1820, 4 vol. in-12.
Cour Paris, 21 août 1827.

Folies (Les) de la chair

par Fuckwell.
Cour d'Ass. Seine, 21 déc. 1914.

Forbidden fruit

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.
Cet ouvrage est peut-être le même que *le Fruit défendu*, texte français annoncé en 1910 par un catalogue clandestin.

Fouet et martinet

par Tap-Tap.
Paris (Liseux) 1904. Trois fois réimprimé.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Fouetteuse

par Trix.
Montréal 1906. Plusieurs fois réimprimé.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Foutaizes (Les) de Jéricho

Constantinople 1740, et Bruxelles 1863, in-12.
Trib. correct. Seine, 2 juin 1865.

Foutromane (Le)

ou les Amours libertins d'un grand seigneur de ce siècle
A. Seymourhouse, allée du con, près le Square des Fouteurs. 1833.
Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.

Foutromanie (La)

Poème en 6 chants
par Senac de Meilhan.
Sardanapolis 1778, Biblipatam 1830.
Cour Paris, 19 mai 1815.
Trib. correct. Seine, 2 juin 1865.

Flogging (The) Countess

°Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Fucking countess love steel tall (The)

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Gaga

par Dubut de la Forest.
Cour d'Ass. Seine, 15 mars 1886.

Galanterie (La) sous la sauvegarde des lois

par Cuisin.
Paris 1815.
Même ouvrage que *Fastes, ruses et intrigues de la galanterie.*

Gamiani

ou Deux nuits d'excès
Bruxelles 1833. 41 éditions de 1833 à 1928.
Trib. correct. Seine, 12 mai et 2 juin 1865.
Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.
Cour d'Ass. Seine, 21 déc. 1914 et 23 déc. 1914.

Il a été publié vers 1927 un ouvrage intitulé *Les mémoires de la comtesse Gamiani,* par Armand de Manès. Ce livre, également érotique, n'a aucun rapport avec *Gamiani.*

Gaudriole (La)

Recueil de chansons
Paris 1830, 1833, 1834, in-32.
Trib. corr. Seine, 27 mars 1852.

Gaudrioles (Les)

Chansons joyeuses du XIX[e] siècle.
Bruxelles 1866. 2 vol. in-12.
Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.

Gaudrioles (Les) de M. Gaillard

Almanach
Paris 1842, in-18.
Cour d'Ass. Seine, 30 mars 1843.

Gentlemen et Fillettes

ou les Délices du Sexe
Hollande vers 1890. Londres 1898. Rotterdam-Paris 1911.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Glossaire érotique de la langue française

Bruxelles 1861, in-12.
Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.

Goguettes (Les) du bon vieux temps

Paris 1845, in-32.
Trib. correct. Seine, 24 avr. 1852.

Grécourt

(Œuvres choisies)
Paris 1833.
Cour d'Ass. Nord, 2 fév. 1835.

Gynecocracy

Cour d'Ass. Seine, 21 déc. 1914.

Harlequin Prince Chemptoff

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Haverying (The) west Judia

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

How we lost our Maidenhead

Cour d'Ass. Seine, 21 déc. 1914.

Heure (L') du berger

par Claude Le Petit.
Paris 1662. Réimprimé en 1862 par Gay. In-12.
Trib. correct. Seine, 22 mai 1863, 12 mai 1865, 8 nov. 1865.

Heures (Les) de Paphos

1787, in-8. Réimprimé Bruxelles 1864.
Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.

Heures (Les) galantes modernes

Vers 1905, in-12. Plusieurs éditions contenant : *La passion de Gilberte, La Petite Bourgeoise, Le Rat, La bouillie de maïs.*
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Hic et Haec

ou l'Elève des RR. PP. Jésuites d'Avignon

Attribuée faussement à Mirabeau. 2 vol. in-4°, réimprimé sous le titre *Hic et Haec ou l'art de varier les plaisirs en amour.* Londres (Paris) 1788, 1830. Bruxelles 1863.
Cour Paris, 7 mars 1830.
Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.
Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.

Histoire de Dom Bougre, portier des Chartreux

par Gervaise de Latouche.
Rome 1745.
Cour Paris, 29 déc. 1821, 28 juin 1825.
Trib. correct. Marennes, 20 déc. 1865.
Trib. correct. Seine, 6 mai 1868.

Histoire des pucelages

par Le Nismois.
Paris-Bruxelles 1900.
Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913 et 23 déc. 1914.

Histoire merveilleuse et édifiante de Godemiché

par l'abbé D***
Rome 1771, en réalité Paris 1871.
Cour d'Ass. Seine, 21 déc. 1914.

Histoire de Marguerite, fille de Suzon

Paris 1830. Ouvrage ajouté en 1830 à l'édition de *Mémoires de Suzon, sœur de dom Bougre* et condamné avec ce livre.
Cour d'Ass. Seine, 9 août 1842.

Homosexualités (Les) d'un prince

Messes antiques, flagellations suggestives, par Aimecoups.
Paris, vers 1911.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Honeymoon (The) of Louise Cornoue

Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Horn book a girl's guide

Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Hors-d'œuvre (Les)

par Pierre Lachambaudie.
Bruxelles 1852-1860, 1868, in-8.
Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.

M. Howard

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

M. Howard Yves Jachting

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

How we lost our maidenhead

Cour d'Ass. Seine, 21 déc. 1914.

Il a son plumet!

par Claude Michu.
Paris 1868, in-12.
Trib. correct. Seine, 24 avr. 1868.

Impressions d'une fille

par Lena de Mauregard.
1900.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Incrédule (L')

ou les deux Tartufes

par Raban.
Paris 1824 et 1830, in-12.
Cour Paris, 14 mars 1824.

Infortune (L') des filles de joie

suivie de *La Maigre*, par Adrien de Montluc.
Paris 1863.
Trib. correct. Seine, 22 mai 1863.

Initiation (The) of Aurora Trill

Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Institutrice (L') sadique

« Kid-Castle », par un disciple de Sacher Masoch.
Sofia, vers 1913.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Jeux (Les) de l'inconnu

Même ouvrage que *l'Infortune des filles de joie.*

Jeux innocents

ou Souvenirs de la quinzième année

par Tomy.

Paris, aube du xxe siècle.

Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Joseph o' Spentanglement

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Joueuses (Les) d'amour

par un journaliste du siècle dernier.

Vers 1900. Réédité en 1906.

Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Jouissance!

Roman priapique, par le docteur Lagail.

Vers 1903. Plusieurs éditions 1907-1911.

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Joyeusetés galantes et autres du vidame Bonaventure de la Braguette

par Glatigny et peut-être partiellement par Baudelaire.

Luxuriopolis 1866, in-32.

Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.

Julia la gougnotte

Réalité fin de siècle

Vers 1894. Plusieurs fois réédité.

Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Julie

ou J'ai sauvé ma rose

par Mme Guyot.

Hambourg 1807. Plusieurs fois réimprimé.

Trib. correct. Seine, 12 juil. 1827.

Juliette

ou les Malheurs d'une vie coupable

1821.

Même ouvrage que *Lucette.*

Jupes troussées

par E. D., auteur de la Comtesse de Lesbos

Londres 1889. Réimprimé en 1911.

Cour d'Ass. Seine, 21 déc. 1914.

Justine

ou les Malheurs de la vertu

par le marquis de Sade.

1791. 2 vol. Nombreuses réimpressions.

Cour Paris, 19 mai 1815.

Justine

ou les Malheurs de la vertu

par Bordeaux.

Paris 1835, 2 vol. in-8.

Roman qui n'emprunte que le titre à l'œuvre du marquis de Sade.

Cour d'Ass. Seine, 15 mars 1836.

Kama (The) of vatsyayana

Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Kate Handboock

Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Lascivious (The) hypocrite

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Lauriers (Les) ecclésiastiques

*ou Campagnes de l'abbé de T****

Luxuriopolis 1748. Souvent réimprimé. In-18.

Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.

Leçons (Les) de volupté

ou la Jeunesse du chevalier de Moronville

Cythère 1776, in-8°.

Même ouvrage que la *Confession générale du chevalier de Wilfort.*

Légende (La) joyeuse

ou les cent et une leçons de Lampsaque

Londres 1749, in-12. Souvent réimprimé sous des titres divers.

Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.

Lendemain (Le) de la première nuit du mariage

ou Les folies amoureuses de deux jeunes épouses

par le marquis Biscaglia de Torrente.

Traduit de l'italien par une jolie cocotte.

Amsterdam 1893.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Lesbia maîtresse d'école

par S. P. H.
gendelettre gascon.
Paris 1890. Plusieurs fois réimprimé avec des initiales différentes d'auteur : E. D.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Lettre à un jeune homme sur ce qu'il doit savoir en devenant époux

par le Dr Salluste.
Paris 1865, couverture verte, et

Lettre à une jeune fille sur ce qu'elle doit savoir en devenant épouse

par le Dr Salluste.
Paris 1865, couverture rose.
Trib. correct. Seine, 18 août 1865.

Lettre d'un Provençal à son épouse

ou Critique des jolies femmes
Bruxelles 1867, in-8.
Même ouvrage que *Critique des jolies femmes et des principaux bordels et maisons auxiliaires de Paris.*

Lèvres de velours

suite de la *Comtesse de Lesbos,*
par E. D.
Paris 1889. Plusieurs fois réimprimé.
Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913 et 21 déc. 1914.

Liaisons (Les) dangereuses

par Choderlos de Laclos.
Trib. correct. Seine, 8 nov. 1823, 12 mai 1865.

Libertin (Le) de qualité

ou Confidences d'un prisonnier au château de Vincennes
écrites par lui-même.
Stamboul 1774. Paris 1830.
Cour d'Ass. Vienne, 12 déc. 1838.
Cour d'Ass. Seine, 9 août 1842.

Libertinage (Le) secret du cloître

ou l'Education des Nonnes
Cologne 1683, in-18, et Bruxelles 1872.
Trib. correct. Seine, 25 juin 1869.

Life (The) and adventures of Silas Schovewell

Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Life on board a yacht

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913 et 23 déc. 1914.

Livret des folastreries à Jeannot Parisien

par Ronsard.
Paris 1533 et 1862.
Trib. correct. Seine, 8 nov. 1865.

Love and debauch in Paris

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Love and Safety

Cour d'Ass. Seine, 21 déc. 1914.

Love a passion

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Lucette

ou les Progrès du libertinage
par Nougaret.
Londres 1765, in-12. Réimprimé sous des titres divers.
Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.

Lupanie

histoire amoureuse de ce temps
Faussement attribué à Corneille Blessebois.
1668. In-12.
Réimprimé tantôt sous le titre *Lupanie,* tantôt sous le titre *Alosie.*
Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.
Trib. corr. Paris, 12 déc. 1876.

Lustful Acts or nights of Love

Cour d'Ass. Seine, 21 déc. 1914.

Lustful memoirs of a young and passionated girl

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Lustful Turk (The)

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913 et 23 déc. 1914.

Luxure (La) au couvent

Paris-Bruxelles 1900.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Mademoiselle de Mustelle et ses amies

par P. de Bourdel.
1911. Plusieurs fois réimprimé dont une fois avec la fausse mention Librairie Hachette.
Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Magnetism (The) of the rod

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Maidenhead Stories

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913 et 23 déc. 1914

Maison de verre (La)

défilé de tableaux vivants, par E. D.
1894. Réimprimé en 1911 et 1919.
Cour d'Ass. Seine, 21 déc. 1914.

Maîtresse de son fils

par Rachel.
1899. 2 vol.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Mâle et femelle

par Albéric Glady.
Paris 1876, in-12.
Trib. correct. Seine, 13 mai 1876.

Malice (La) des grandes filles

Paris 1845, 1849, 1854, 1856, etc., in-18.
Trib. correct. Seine, 16 déc. 1868.

Manuel des boudoirs

ou Essais érotiques sur les demoiselles d'Athènes
par Mercier de Compiègne.
Cythère, l'an des plaisirs 1240. (Paris 1787), 4 vol. in-18.
Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.

Manuel (The) of classical erotology

Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Maquerelle (La)

ou les Femmes débauchées
Même ouvrage que *la Légende joyeuse.*

Margot la ravaudeuse et ses aventures galantes

par M. de M***
Hambourg in-12, Bruxelles 1868, in-18.
Cour Paris, 19 mars 1815 et 16 nov. 1822.
Trib. correct. Seine, 12 mai 1865 et 25 juin 1869.

Mari (Le) philosophe

ou un ménage à trois
Pièce en 2 actes
Amsterdam 1892.
Cour d'Ass. Seine, 21 déc. 1914.

Mary Kate et Suzey

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Ma tante Geneviève

ou Je l'ai échappé belle
par Dorvigny.
Paris, Barba, 1800, 1801, 1802. 4 vol. in-18.
Cour Paris, 5 août 1828.
Trib. correct. Seine, 3 avril et 8 mai 1852.

Matinées (Les) du Palais-Royal

Même ouvrage que *les Amours secrètes de Mlle Julie B.*

Matinées gaillardes, curieuses et amusantes du Palais-Royal et de ses alentours

Contient les *Amours secrètes de Mlle Julie B.* Voir ce titre.

Maud Cameron

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

May's account

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Mémoires de Jacques Casanova de Seingalt

Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.

Mémoires de Miss Fanny

Très nombreuses éditions françaises et anglaises.

Cour d'Ass. Seine, 29 déc. 1821.
Cour Paris, 16 nov. 1822.
Trib. correct. Seine, 7 mars 1823, 25 fév. 1825, 12 mai 1865.
Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.
Une édition anglaise, *Memoirs of Fanny Hill*, a été condamnée par la Cour d'Assises de la Seine les 11 oct. 1913 et 23 déc. 1914.

Mémoires de Miss Ophélia Cox

Paris 1891.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Mémoires de Saturnin

Même ouvrage que *Dom Bougre.*

Mémoires de Suzon

sœur de Dom Bougre, Portier des Chartreux
Cythère 1783 (Paris 1830).
Cour d'Ass. Seine, 12 oct. 1866.

Mémoires du baron Jacques

par Doctor A.-S. Lagail.
1904.
Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Mémoires d'une danseuse russe

par E. D.
Paris 1894, 1904. 2 vol.
Probablement même ouvrage que *Memoirs of a Russian princess*, condamné à la même date.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Mémoires d'une procureuse anglaise

Londres 1891.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Memoirs of a woman of pleasures

Même ouvrage que *Mémoires de Fanny Hill.*

Memoirs (The) of Dolly Morton

Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Memoirs (The) of a voluptuary

Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Memorandum galant

ou Confession d'une femme légère
par Camille Mireille.
1903.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Mère et sultane

par Caïn d'Abel.
1900. 2 vol.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Meretrice (La) inglese

Même ouvrage que les *Mémoires de Fanny Hill.*

Mes amours avec Victoire

par E. D.
Paris 1889, in-12.
Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913 et 23 déc. 1914.

Messaline (La) française

ou les Nuits de la duchesse de Polignac
Tribaldis 1789, et Bruxelles, in-12.
Cour d'Ass. Seine, 9 août 1842.

Messalines (Les) modernes

par Grimaudin d'Echara.
1912.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Méthode pour bien entretenir une maîtresse

Même ouvrage que *le Nouveau jardin d'amour.*

Meursius françois (Le)

ou Entretiens galans d'Aloysia
Cythère 1782. 2 vol. in-18.
Cour d'Ass. Seine, 29 déc. 1821, 9 août 1842, 10 fév. 1852.
Cour Paris, 9 août 1822.
Trib. correct. Seine, 25 fév. 1825, 10 fév. 1852.
Et voir *Académie des Dames.*

Mille (Les) et une faveurs

contes
Londres 1740. 5 vol. in-12.
Cour Paris, 25 août 1827.

Milord l'Arsouille

ou les Bamboches d'un gentilhomme
A Bordelopolis, 1789. Souvent réimprimé.
Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.

Miss Aline

Paris 1903. Plusieurs fois réimprimé.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Miss Grégor

par Tap-Tap.
Londres-Paris 1907. Plusieurs fois réimprimé.
Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913 et 23 déc. 1914.

Miss Mary

par Tap-Tap.
Plusieurs fois réimprimé. Paris 1907.
Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913 et 23 déc. 1914.

Mistress (The) and the slave

Ouvrage traduit du français sous le titre *la Maîtresse et l'esclave* en 1903, réimprimé en 1912.
Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Modernes (Les) aphrodites

ou la Canonisation de Jeanne, histoire amoureuse d'une soirée fin de siècle, par l'auteur de la *Passion de Gilberte.*
1890.
Nombreuses impressions sous des titres divers et notamment : *la Canonisation de Jeanne d'Arc.*
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Mœurs des couvents, abbayes et monastères

par Robert, licencié en droit, et Morel de Rubempré.
Paris 1843.
Trib. correct. Seine, 7 fév. 1862.

Mœurs françaises (Les)

ou l'Académie des Dames
Voir *Académie des Dames.*

Mon noviciat

ou les Joies de Lolotte
par Andréa de Nerciat.
Berlin 1792. Réimprimé.
Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.

Monrose

ou le libertin par fatalité, suite de Félicia
par Andréa de Nerciat.
Paris 1792. 4 vol. in-18. Bruxelles 1871, in-12.
Cour d'Ass. Seine, 10 fév. 1852.

Moslam erotism

(*The meditations of the Scheik Rafzoni*)
Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Muses (Les) incognues

ou la Seille aux Bourriers plaine de désirs et imaginations d'amour.
Rouen, 1604. Réimprimé 1862.
Trib. correct. Seine, 8 nov. 1865.

My life's adventures

Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.
Peut-être cet ouvrage est-il le même que *My secret life,* traduit sous le titre *Ma vie secrète.* Paris 1923.

Mystères (Les) du confessionnal

par Hippolyte Toigne.
Toulouse 1850.
Cour d'Assises Haute-Garonne, 2 mars 1850.

Mysteres of Verlena house (The)

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Nadia

amours russes, par Nemo.
1894. Plusieurs fois réimprimé, 1903, 1906, 1919.
Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913 et 23 déc. 1914.

New (The) epicurean

Traduit en français sous le titre *Gentlemen et Fillettes* 1890.
Londres 1898, 1911.
Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

New ladies Tickler (The)

The Adventures. Même ouvrage que *le Nouveau chatouilleur des dames.*
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Nonnes (Les) lubriques

Même ouvrage que *Nunnery tales.*

Nos petites pensionnaires au lycée

1910.
Cet ouvrage comporte 3 volumes, savoir : 1° *Nos petites pensionnaires au couvent*; 2° *au lycée*; 3° *en pension.*
Seul *...au lycée* semble avoir été poursuivi.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Nouveau (Le) Cabinet des Muses Gaillardes

1665, in-12. Genève 1865, in-18.
Trib. correct. Seine, 25 juin 1869.

Nouveau Catéchisme poissard

ou la Trompette du Carnaval
chansons
1843, in-18.
Trib. correct. Niort, 14 avr. 1860.
Trib. correct. Coulommiers, 2 déc. 1865.

Nouveau chatouilleur des Dames (Le)

Ouvrage anglais sous le titre *Ladies' Tickler,* 1885, 1894, 1911.
Cour d'Ass. Seine, 21 déc. 1914.

Nouveau jardin d'Amour (Le)

ou La galanterie du jour
Paris 1860. In-18.
Trib. correct. Niort, 14 av. 1860.

Nouveau (Le) Parnasse satyrique

Calais 1684, in-12. Bruxelles 1862.
Trib. correct. Seine, 22 mai 1863.

Nouveau Parnasse satyrique du XIXe siècle

Bruxelles 1866, in-12.
Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.
Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.

Nouvelle traduction du Meursius connu sous le nom d'Aloysia

ou de l'Académie des Dames
Voir *Meursius françois* et *Académie des dames.*

Nuits mystérieuses d'une fille de joie

Paris 1849, in-18.
Trib. corr. Rethel, 13 avr. 1852.

Nunnery tales

Ouvrage traduit en français en 1893 sous le titre *Les nonnes lubriques ou histoires amoureuses et lascives, racontées par les religieuses du couvent de Sainte-Claire.* Plusieurs fois réimprimé.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Occasion (L') perdue recouverte

par Corneille.
Paris 1862.
Trib. correct. Seine, 22 mai 1863.

Ode à Priape

de Piron.
1835. Souvent réimprimé.
Trib. correct. Seine, 25 juin 1869.

Odyssée (L') d'un pantalon

par E. D.
Paris 1889.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Œuvres badines

Voir *Piron.*

Orange Blossom

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Orgies (Les) de Bianca

la belle voluptueuse
par Dinnot du Kostal.
Vladivostok 1911.
Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Origine des puces et le pucelage conquis

poèmes
Paris 1743.
Cour Paris, 19 mai 1815.

Our fair flagellants

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Pacte d'amour (Le)

par Le Nismois.
1894. Réimprimé au moins 4 fois.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Panier (Le) renversé

ou Orgies voluptueuses
par Le Nismois.
London-Paris 1907.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Papesse (La) Jeanne

par Philomeste junior (Brunet).
Paris 1862, in-12.
Trib. correct. Seine, 22 mai 1863.

Parades inédites de Collé

Hambourg-Paris (Gay, Bruxelles 1864), in-12.
Trib. correct. Seine, 12 mai 1865 et 6 mai 1868.

Paradis (Les) charnels

ou le Divin bréviaire des amants
par le Dr A.-S. Legail.
1903. Nombreuses réimpressions.
Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Paradis (Le) perdu

poème de Parny.
Paris 1805.
Trib. correct. Coutances, 30 août 1826.

Parapilla

ou le Bordel ou le v... déifié
poème
In-8.
Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.

Parchemins (Les) et la livrée

par l'auteur de *Mon parrain Nicolas.*
Paris 1825. 2 vol. in-12.
Trib. correct. Seine, 30 juin 1825.

Parnasse des Muses de 1628

Bruxelles 1864-1867. 4 vol.
Le Trib. correct. de Lille a ordonné la destruction partielle des chapitres : *a) Le sous-entretien des bonnes compagnies; b) Le nouveau entretien des bonnes compagnies,* le 6 mai 1868.

Parnasse (Le) des poètes satyriques

Paris 1622, in-8. Bruxelles 1864. 2 vol. in-12.
Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.
Trib. corr. Seine, 27 janv. 1869

Parnasse (Le) libertin

Amsterdam 1769, in-12. Nombreuses réimpressions.
Trib. correct. Seine, 3 avril 1852
12 mai 1865.

Parny

(Œuvres complètes)
4 et 5 vol.
Cour d'Assises Nord, 2 fév. 1835.
Cour d'Ass. Seine, 24 août 1840
Voir aussi *Le Paradis Perdu*

Pauline the prima donna

Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914

Pearl (The)

Peut-être le même ouvrage en langue anglaise que *la Perle.*
Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913 et 23 déc. 1914.

Pensionnat (Le) Boissard

par J. Le Nimois.
1900. Plusieurs éditions.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Perle (La)

ou quelques années d'une femme célèbre
Cythère (vers 1830).
Cour d'Ass. Seine, 29 avril 1845.

Petticoat (The) Dominant or Woman's Revenge

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Petit (Le) Polisson

ou Veni mecum, chansons, par M. G***
Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.

Petite bibliothèque joyeuse

Catalogue
Trib. corr. Seine, 27 mars 1852.

Petites (Les) effrontées

par l'Erotin.
Paris 1907. Plusieurs éditions.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Philosophie (La) dans le boudoir

Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Pièces désopilantes recueillies pour l'esbattement de quelques Pantagruelistes

Bruxelles 1866.
Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.

Piron

(Œuvres badines)
Cour d'Ass. Seine, 24 nov. 1834.
Cour d'Ass. Nord, 2 fév. 1835.
Cour d'Ass. Vienne, 12 déc. 1838.
Cour Lyon, 23 mars 1817.
Cour Paris, 5 janv. 1828.
Trib. corr. Seine, 27 mars 1852.
Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.

Plain tales of the birch

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Plaisirs (Les) de l'ancien régime et de tous les âges

Londres 1795 (?), in-18.
Cour d'Ass. Seine, 9 août 1842.
Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.

Plaisirs (Les) du cloître

comédie
1773 in-8. Plusieurs éditions.
Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.

Pleasure bound

Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Pleasure bound a float

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Pleasure bound ashore

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Plain tales of the Birch

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Portefeuille d'un dragon

ou Recueil à l'usage des filles de la rue Saint-Honoré
Londres 1781, in-18.
Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.

Portier (Le) des Chartreux

ou Mémoires de Saturnin
2 vol. 1788.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.
Même ouvrage que *Histoire de Dom Bougre.*

Précocité

Histoire d'une fillette vicieuse et d'un vertueux ecclésiastique
par le vidame de Soussay.
Paris 1901. Plusieurs éditions.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Premier (Le) acte du Synode nocturne des Tribades, Lémanes, Unelmanes, Propétides, à la ruine des biens, vie et honneur de Calianthe

par Guillaume Reboul.
1608 et Londres 1852. Paris 1862, in-12.
Trib. correct. Seine, 22 mai 1863.

Priapées

de Maynard.
Bruxelles 1864, in-12.
Trib. correct. Seine, 2 juin 1865.

Princesse (La) s'amuse

par Fuckwell.
1900. Plusieurs éditions.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Progrès (Les) du libertinage

Londres 1788. Réimprimé vers 1830 avec date 1788.
Cour d'Ass. Seine, 9 août 1842, 29 avril 1845, 10 fév. 1852.

Pucelle (La)

de Voltaire.
Cour d'Ass. Seine, 9 août 1842, 28 nov. 1845.
Cour Paris, 21 déc. 1822.

Putain (La) errante

(Traduction d'Arétin)
Trib. correct. Seine, 25 fév. 1876.

Putains (Les) cloîtrées

Vaudeville en 2 actes
Paris 1793.
Cour Paris, 16 nov. 1822.

Rachel rod kiss

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Randiana

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Realistic plasures

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913 et 23 déc. 1914.

Récréation (La)
et passe-temps des tristes, traictant de choses plaisantes et récréatives, touchant l'amour et les dames pour réjouir toutes personnes mélancoliques
Paris 1573, in-16. Paris 1862.
Trib. correct. Seine, 22 mai 1863.

Recueil nouveau des chansons du capitaine Savoyard
Paris 1862.
Trib. correct. Seine, 22 mai 1863.

Religieuse (La)
de Diderot
Trib. correct. Seine, 20 août 1824, 24 nov. 1826, 12 mai 1865.

Rideau levé (Le)
ou l'Education de Laure
Cythère (Alençon) 1786. Plusieurs éditions. Bruxelles, 2 vol. in-16, 1864.
Cour d'Ass. Vienne, 12 déc. 1838.
Cour Paris, 19 mai 1815.
Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Robbé de Beauveset
(Œuvres badines)
Londres et Paris 1801.
Cour Paris, 8 mai 1852.

Roi (Le) Guiot
par Vesque de Putlingen.
1791, in-12.
Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.

Roman de mon alcôve
Paris 1879. Bruxelles 1881. Paris 1890, etc. Innombrables éditions.
Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913 et 23 déc. 1914.
Cet ouvrage est le même que la *Confession galante d'une femme du monde.*

Roman (Le) d'une nuit
par Catulle Mendès.
1861.
Trib. correct. Seine, 26 juil. 1861.

Rosa's maidenhead
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Sainte Nitouche
ou Histoire galante de la Tourière des Carmélites servant de pendant au Portier des Chartreux
Londres 1784, in-18.
Cour d'Ass. Seine, 9 août 1842 23 déc. 1914.
Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.

Satan et Eve
ou l'Origine de la fouterie et du cocuage
Damnopolis 1844.
Cour d'Ass. Seine, 29 avril 1845.

Satyre (Le)
Mémoires d'un exhibitionniste
par l'Erotin.
1907.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Scenes in the life of Diana duchess of dorlove
Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913 et 23 déc. 1914.

Scènes lubriques
par Grimaudin d'Echara.
1911.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

School life in Paris
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Secret (Le) de Miss Sticker
par Tap-Tap.
London-Paris 1907.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Séduction
Jeunes amours, au château, à la pension
par Pierrot.
1908. Plusieurs fois réimprimé.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Select luxure
ou Variations sur toute la lyre, par l'auteur de la *Passion de Gilberte.*
1911. Plusieurs éditions.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Sept entretiens satyriques d'Aloysia

Cologne (Hollande), Le Bas 1681, in-12.
Voir *Académie des Dames.*

Sept (Les) petites nouvelles

de Pierre Arétin concernant le jeu et les joueurs
Paris 1861, in-12.
Trib. correct. Seine, 22 mai 1863, 2 juin 1865.

Simple tale of Susan Aked (The)

Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Sins of the cities of the plain (The)

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913 et 23 déc. 1914.

Slavery in west India (The)

Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Sœur Paloma la gougnotte

1895.
Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913 et 21 déc. 1914.

Sophy's first place

Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Sous la cravache féminine

1911. 2 vol.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Souteneurs (Les) et les Amants de cœur

par A. Coubaud.
Paris 1860.
Trib. correct. Seine, 2 janv. 1861.

Souvenirs d'une princesse russe

par Katombah-Pasha.
Bruxelles 1893. Plusieurs éditions.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Spirit of flagellation (The)

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Spirit of pedagogy

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Strange and voluptuous confessions (The)

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Sub umbra

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Suzette et Perrin

ou les Dangers de la séduction
Même ouvrage que *Lucette.*

Tableau de l'amour conjugal

par Nicolas Venette.
Paris 1840. 4 vol. in-18.
Cet ouvrage a été réédité un nombre considérable de fois et traduit en plusieurs langues. Fréquemment poursuivi, a toujours fait l'objet d'acquittements, sauf devant la Cour d'Assises de la Haute-Garonne qui a condamné le 8 juin 1843 à raison de figures obscènes.

Tableaux des mœurs du temps dans les différents âges de la vie

Amsterdam vers 1760. In-4°.
Réimprimé 1863 et 1867.
Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.

Tale of a country girl

Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Tale of villa Brigitte

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913 et 23 déc. 1914.

Tartufe (Le) libertin

ou le triomphe du vice
Paris 1845. Faussement attribué au marquis de Sade. In-18.
Cour d'Ass. Seine, 29 avril 1845.

Théâtre (Le) érotique de la rue de la Santé

suivi de la Grande symphonie des punaises
Bruxelles 1864. 2 vol.
Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.
Trib. correct. Seine, 25 fév. 1876.

Théâtre Gaillard

Glascow 1776. 2 vol. in-18.
Nombreuses éditions dont Bruxelles 1865. 2 vol. in-12.
Cour d'Ass. Seine, 24 nov. 1834.
Cour d'Ass. Vienne, 12 déc. 1838.
Cour Paris, 16 nov. 1822.
Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.

Thelène

ou l'Amour et la Guerre
par V. Ducange.
Paris 1823. 4 vol. in-12.
Trib. cor. Seine, 29 janv. 1824.

Thérèse philosophe

ou Mémoires pour servir à l'histoire de D. Dirrag et de Mlle Eradice, avec l'histoire de Mme Boislaurier
La Haye 1748. Nombreuses éditions dont Bruxelles 1868.
Trib. correct. Seine, 6 juin 1822, 25 fév. 1925, 12 mai 1865.

Three chapters in the life of Mr. Howard

Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Tourelle (La) de Saint-Etienne

ou le Séminaire de Vénus
par un clerc tonsuré.
1831. Réimprimé sous des titres divers.
Cour d'Ass. Seine, 21 août 1831.
Trib. correct. Seine, 10 fév. 1852.

Traité du fouet

ou De l'utilité de la flagellation dans les plaisirs du mariage
Paris 1792, 1795, 1800, in-18.
Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.

Travaux d'Hercule (Les)

ou le Rocambole de la Fouterie
Paris 1790.
Réimprimé en même temps que les *Exercices de dévotion de M. Henri Roch* et condamné à la destruction en même temps.

Triomphe de la fouterie

comédie
Bruxelles 1866.
Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.

Trois (Les) cents leçons des hommes et des femmes impudiques

Même ouvrage que la *Légende joyeuse.*

Trois (Les) moines

par Mme Guénard, comtesse de Méré.
Paris an XI. 3 vol. in-18.
Cour Paris, 21 déc. 1822.
Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.

Tunique (La) de Nessus

par un journaliste du siècle dernier.
San Francisco 1900.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Un été à la campagne

correspondance de deux jeunes Parisiennes, recueillie par un auteur à la mode
Bruxelles 1868, in-18. Faussement attribué à Droz. Très nombreuses éditions.
Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.

Une nuit embrouillée

Vaudeville par Le Nismois.
1892. Plusieurs éditions.
Cour d'Ass. Seine, 21 déc. 1914.

Une séance au club des flagellants

Probablement *Le Club des Flagellants*, par Pan Pan, 1907, 1911.
Cour d'Ass. Seine, 21 déc. 1914.

Un point curieux des mœurs privées de la Grèce

Voir *Dissertation sur l'Alcibiade fanciullo a scola.*

Vacances (Les) au château

Rotterdam 1907.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Vacances (Les) de M. L. P.

Bruxelles 1867.
Trib. correct. Lille, 6 mai 1868.

Valentine

ou le pasteur d'Uzès
par V. Ducange.
Paris 1820. 3 vol. in-12, et 1849.
Cour d'Ass. Seine, 26 juin 1821 et 18 mai 1852.
Trib. correct. Seine, 12 mai 1865.

Veillées (Les) des maisons de prostitution et des prostituées

Vers 1837. In-18. Plusieurs éditions.
Cour d'Ass. Seine, 30 août 1837.

Vénus en rut

Même ouvrage que *la Belle libertine.*

Venus school mistress

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Vestales (Les) de l'Eglise

par Marc de Montefaud.
Paris et Bruxelles 1877, in-12.
Trib. correct. Seine, 27 juin 1877.

Vices (Les) de Suzette

roman érotique d'une jeune fille de bonne famille
par M. le comte de Rais.
1911.
Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913 et 23 déc. 1914.

Vie (La) et actes triomphans d'une demoiselle nommée Catharine des Baz-Souhaits

1546 et Paris 1862, in-12.
Trib. correct. Seine, 22 mai 1863.

Vieux (Les) polissons

par A. Sirven.
Paris 1865.
Trib. correct. Seine, 6 et 31 mai 1865.

Village (Le) des voluptés

par Le Nismois.
London, Paris, 1907.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Vingt ans de la vie d'un jeune homme

1842. Nombreuses éditions.
Cour d'Ass. Seine, 9 août 1842.
Trib. corr. Seine, 13 mars 1852.

Vingt ans de la vie d'une jolie femme

*ou Mémoires de Julie R****
1842. Nombreuses éditions.
Cour d'Ass. Seine, 9 août 1842, 23 déc. 1914.
Trib. corr. Seine, 13 mars 1852.

Voyageuses en voluptés

par un journaliste du siècle dernier.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Way of a man with a maid (The)

2 vol.
Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

When a child loves and when she hates

Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Whipping is a fine art

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

With rod and Bum

Cour d'Ass. Seine, 21 déc. 1914.

Yellow Room (The)

Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Yvette

ou l'Institutrice pervertie
par Marie La Goule.
1908.
Cour d'Ass. Seine, 11 oct. 1913.

Yvonne

Cour d'Ass. Seine, 23 déc. 1914.

Cette liste est, je ne saurais trop le répéter, certainement incomplète. Du moins peut-on espérer que, telle qu'elle est, elle rendra des services. Les dernières condamnations prononcées à ma connaissance remontent à 1913 et 1914. Je n'en ai pas rencontré de postérieures. Elles ont porté sur un nombre considérables d'ouvrages, et on peut dire que pratiquement presque tous ceux qui

se rencontrent le plus fréquemment dans le commerce actuels des livres clandestins ont été condamnés par les décisions des 11 octobre 1913 et 21 et 23 décembre 1914.

MAURICE GARÇON.

LE RABBIN ET LA SIRÈNE [1]

—

A Jean Cassou.

Par la prière qui opère l'union, l'homme attire la Volonté suprême ici-bas... Dieu exauce les vœux d'un tel homme;... il ordonne et le Saint, béni soit-il, exécute... C'est d'un tel homme que l'Ecriture dit : « Tu formes des desseins et ils te réussissent. »

ZOHAR.

C'était entre la prière de l'après-midi et la prière du soir.

Sous les plis verticaux de la voile d'avant, Mardochée parlait à son Dieu :

« J'ai obéi à tous tes commandements, à tous les ordres de ceux qui, en ton nom, commandent.

« Aux heures qu'ils ont fixées, je chantais des psaumes; ma voix montait dans les déchirantes mélopées des lamentations. J'étais heureux à pleurer devant le Mur, à me balancer dans l'ombre bleue, sous les ogives des synagogues, de Jérusalem.

« On m'a dit : « Nous prions, nous jeûnons pour le « salut des communautés d'Israël. Mais les communautés « d'Israël oublient notre Montagne Sainte. »

« Jeûner pour toi, Seigneur, n'est rien, et tu connais nos visages exsangues, nos corps osseux dans nos robes trop larges; nos yeux toujours levés vers ton ciel, vers toi. Mais il faut de l'huile pour tes lampes, du vélin pour tes Sepher-Torah, des pierres, de la chaux pour tes synagogues qui s'écroulent. Et, malgré les tempêtes, les paquets d'eau sur les barques sans pont, l'ignoble mal de mer au milieu des moqueries et des querelles de ces

marins tantôt pêcheurs, tantôt marchands, mais plus souvent corsaires ou pirates, je vais de port en port, de village en village, mendiant pour Jérusalem, partout où des Juifs sont réunis.

« Seigneur, j'ai souffert pour toi. J'ai eu chaud, j'ai eu soif, j'ai eu faim bien des jours où tu ordonnais la réjouissance des repas en commun, l'allégresse des abondantes nourritures. Je n'ai plus que ce bonnet de renard dont les coutures s'éliment et les poils roux se feutrent, ce caftan qui fut jadis de velours pourpre, et dont les dalles des quais, le sable des pistes, mes talons, mes poignets ont effrangé les bords.

« Je ne possède rien. Mais grâce à mon quadrant, mes cercles, mon astrolabe, les vertus des simples et des substances minérales, et des signes, Seigneur, que tu veux bien, de temps en temps, manifester à travers moi, j'ai pu, jusqu'à présent, envoyer à mes Maîtres tout le fruit de mes quêtes, sans rien garder pour moi, pas même le prix de mes passages ou le salaire des chameliers.

« Et le plus fidèle, le plus humble de tes fils, tu laisses tarir ses sources, tu l'empêches d'obéir à ce commandement que tu donnas à l'homme, à peine l'avais-tu tiré du limon de la terre.

« Qui donc, dans ces timides communautés africaines, voudrait donner sa fille au mendiant pour Jérusalem? Quel père aime assez ton Nom pour offrir son enfant aux aventures, aux risques de celui qui ne vit que pour Toi? Y en a-t-il une seule, parmi ces adolescentes aux cils arqués dont j'ai frôlé la main, dont j'ai senti le corps contre mon corps, le soir, sur les terrasses, qui ait le courage de fuir avec celui qu'elle aime, comme, selon ton désir, fit Rachel, emportant avec elle les Téraphim de son père!

« J'ai vingt-deux ans. Et je suis pur, Seigneur! Pur en ma chair! Je n'ai corrompu aucune jeune fille, aucune épouse en Israël. Je ne me suis pas approché des

femmes impures des idolâtres. Mais non pur en mon cœur. Et le jour quand je ne te parle pas, la nuit quand le sommeil commence à m'engourdir, des pensées troubles, de troublantes visions m'assaillent, et mes rêves sont souillés de décevantes, d'épuisantes délices. »

Mardochée priait ainsi, la nuque cambrée, les yeux vers le ciel, les lèvres murmurantes, et les mains et les bras ébauchant des gestes d'imploration. Et personne n'était là pour s'étonner de ses étranges attitudes. Sauf l'homme de barre somnolant à l'arrière, la felouque était vide. Dans deux canots, tout l'équipage tirait, vers le bateau immobile, les cordes d'une longue senne, et lentement rétrécissait le cercle où, au milieu d'un clapotis carmin, turquoise, émeraude, s'affolaient, éclairs d'argent, les sardines prisonnières.

Sur la coupole rouge cerise du ciel, des nuages corail pâle, ombelles étalées, longues tiges évanescentes, se faisaient et se défaisaient. Canots, pêcheurs, tout, les flottes de liège elles-mêmes du filet, et les dauphins dont les troupes espiègles aiment le voisinage des navires, se mouvaient dans une transparence rose comme la chair sous les ongles d'une jeune main. Au loin, le Sahel s'étageait, voilé d'une gaze couleur de prunelle, derrière laquelle les premières lumières allumées sur les pentes d'Alger scintillaient.

Mardochée murmurait :

« Bénissez l'Eternel, source de bénédictions. Sois loué, Eternel, notre Dieu, Roi de l'Univers, qui par ta parole fais approcher le soir; toi qui sépares la lumière des ténèbres; qui fais disparaître le jour et amènes la nuit; béni sois-tu, ô Maître des merveilles! »

Mais ces merveilles : les choses ignorantes d'elles-mêmes et des nuances changeantes dont les parait le soir, reflet et grâce du Dieu partout présent, les marins ignorants d'eux-mêmes, de la beauté de leurs attitudes et

de leurs gestes dans la lumière oblique, avaient d'autres soucis que de les voir et de s'en exalter.

Dans la senne emmêlée, de terribles secousses. Quel dauphin étourdi était venu donner, une fois de plus, dans leur filet, leur échappant toujours à la dernière minute par une déchirure?

Aujourd'hui, cependant, le filet était neuf, et résistait.

Mais quand ils l'eurent jeté au fond de la felouque, au lieu du museau blafard, du corps gras et gris d'un dauphin, ce fut une longue forme blanche, tremblante, épuisée et froissée qu'ils découvrirent au milieu des mailles.

— Une femme! s'écria le capitaine, l'imaginant déjà une belle esclave dont il pourrait tirer plaisir, ou profit. Et il en écarta ses hommes.

— Une femme, non, une sirène, dit Mardochée, montrant, à l'extrêmité des belles jambes ductiles, de légères, flexibles et transparentes nageoires, attachées comme les talonnières aux pieds ailés de Mercure.

— Une sirène, serpent femelle! Et le capitaine levait déjà sa hache.

Mardochée lui saisit le poignet.

— A quoi bon? C'est en vain que l'on frappe les génies de la mer. De leurs débris, ils renaissent aussitôt et se vengent. Si tu veux, cette nuit, rentrer au port, demain naviguer sans dommages, faire belles pêches, belles prises, il est prudent de t'assurer leur amitié. Je connais les paroles qui les rendent favorables.

Et il écartait les plis du filet, enlevant du corps de la sirène des morceaux d'algues, des bras de poulpes, des méduses écrasées, les écumes et les baves de la mer. Puis, d'un morceau de toile, il la voila, et se mit en prières.

Aussitôt une forte brise s'éleva. Et la felouque, sous la lune qui faisait ruisseler son sillage, gouverna vers Alger.

★

Emmène-la, lui avait dit le capitaine. Elle est à toi. Et, puisqu'elle porte chance, si jamais il te faut retourner vers Bougie, Bône ou Tunis, je vous prends avec moi, et sans frais de passage.

Et quand le soleil se leva au-dessus du cap Matifou, — non loin duquel, peu d'années auparavant, Charles-Quint avait dû rembarquer en hâte ses troupes décimées par les flèches des Turcs et des Maures de Barberousse — Mardochée avait tant interrogé les légions des étoiles et des esprits célestes, combiné tant de lettres et de chiffres, répété tant de fois le Nom de l'Eternel-Un, qu'il sentit la Gloire de Dieu l'envelopper enfin, et lui accorder la grâce qu'il demandait avec tant d'humilité et de flamme. Ce n'était plus une divinité de la mer qui chantait près de lui ces mêmes chants qu'il avait entendus autour des îles où il faisait escale lorsque son père l'avait, enfant, emmené de Salonique à Jérusalem. Ce n'était plus une redoutable ennemie qu'il tenait amoureusement contre sa poitrine, et dont il baisait et rebaisait les lèvres encore un peu salées. C'était une svelte jeune fille avec des muscles pleins, élancés et flexibles, de tête un peu petite et mutine, mais avec des yeux bleu-pâle comme l'eau de Méditerranée brassée entre les roches d'une calanque.

Elle était bien à lui, puisque, par la Force du Nom, il l'avait conquise sur la mer païenne. Elle était toute pareille en sa forme, en sa chair, à celles dont tant d'hommes de sa race avaient fait leurs compagnes. Elle était à côté de lui, tout près de lui, immobile, rêveuse, sur cette plage, sans mouvement de fuite, et, contre ses baisers, sans geste de défense. Mais elle n'était pas encore une juive. Et l'aimer, l'épouser, les fiançailles même, lui étaient interdits tant qu'elle ne pourrait lui dire, comme

Ruth à Noémi : « Ton peuple sera mon peuple, et ton Dieu sera mon Dieu. »



Mais la religion d'Israël n'est pas simple. Et allez donc, tout tremblant de désir, l'enseigner à un être qui, jusqu'ici, n'a connu le monde que par l'intermédiaire des fracas, des souffles, des murmures de l'air, n'a communiqué avec les autres êtres que par ces harmonies qui flottent au-dessus des surfaces liquides, et dont les chants, les gestes, toutes les attitudes sont incompréhensibles aux êtres nés sur la croûte râpeuse et immobile de la terre.

Fallait-il donc l'abandonner? la laisser retomber dans ce monde de divinités animales et cruelles auquel il l'avait arrachée? Ah! jeunesse importune! Sang trop bouillant qui le détournait d'une tâche si douce à accomplir!

Et comme chacun de nous, dans le besoin ou dans la peine, il évoqua, les uns après les autres, les visages, les noms de ses amis.

Les uns étaient en Terre Sainte. Les autres épars dans toutes les escales d'Egypte, de Libye, des Etats Barbaresques. Mais il y en avait un, tout proche d'ici, en Alger même, l'austère Ben Eliaquim, rabbin et artisan, qui, en dehors des heures de méditation et de prière, tissait avec l'aide de Séphorah, sa femme, et de leurs deux filles, ces délicates passementeries d'or, d'argent ou de soie dont raffolaient les dames turques, arabes et juives.

Mardochée lui demanda aide et conseil, présenta la jeune fille comme une étrangère d'un pays inconnu qu'il avait sauvée d'un péril en mer, omettant, toutefois, de raconter les circonstances du sauvetage.



Peut-être Ben Eliaquim se fût-il peu soucié d'arracher

un homme à l'idolâtrie, mais une jeune fille, et belle, n'est jamais tout à fait une étrangère, même pour un rabbin ennemi du prosélytisme, et dont la chair est matée par les jeûnes ou assoupie dans le train-train de la vie conjugale. Quant à Séphorah, ravie d'une éducation à faire, maintenant que celle de ses filles était achevée, et peut-être, mon Dieu! d'avoir dans son atelier une ouvrière de plus, et docile, et peu exigeante, puisque étrangère, elle offrit de prendre la jeune fille dans sa maison. Sans aucun doute, Dieu aidant, elle lui apprendrait en quelques mois ce qu'une femme juive doit connaître de traditions, de cérémonies du culte familial, et de pratiques.

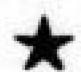
Et bientôt, en effet, comme ses hôtes, la jeune fille touchait, du bout de ses doigts fuselés, la mezouzah clouée au montant de chaque porte, puis les baisait. Et les vendredis soir, lorsque sur la table revêtue d'une nappe blanche Séphorah, posant deux chandeliers de bronze, récitait :

« Béni sois-tu, Seigneur notre Dieu, Roi de l'Univers, qui as ordonné d'allumer les lumières du Sabbat », elle voyait les lèvres de la jeune fille imiter le va-et-vient de ses lèvres.

Elle affirma bientôt que cette bouche mélodieuse, se déprenant d'elle-même, perdait les sons roulés, les murmures, les douces articulations antérieures qui lui faisaient esquisser des mouvements de baiser. Sa voix s'apprivoisait, maintenant familière aux chuintements, explosions, halètements, hoquets de la mélopée hébraïque. Et bientôt, Mardochée lui-même croyant entendre sortir de la bouche qu'il aimait ces mêmes mots qu'il ne se lassait pas de lui dire, Ben Eliaquim jugea que le temps était proche de conduire les jeunes gens sous le dais nuptial.

Mais auparavant, il fallait que Séphorah, chaperon,

marraine et témoin rituel, accompagnât la fiancée à ce bain qui doit précéder tout mariage juif.



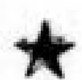
— Vous pouvez être tranquilles, elle est juive, bien juive, s'écria Séphorah, revenant de la blanche maison carrée coiffée d'une coupole, où, dans une piscine de faïence mauresque, gomme-gutte et bleue, se baignaient les femmes juives, les jours ordonnés par la Loi.

« Nos bains à nous, ce n'est pas drôle! Les femmes arabes vont d'abord aux étuves. Nous, une salle froide, une source jaillissante et glacée! Quelle corvée! surtout pour les débutantes qui ne se mettent à l'eau qu'après toutes sortes de manières. Les vieilles, comme moi, sont obligées souvent de les arroser, de leur donner des crocs-en-jambe.

« Mais elle, quelle ardeur, quelle piété, quelle ferveur! A peine entrée, la voilà dans l'eau, et qui chante, et qui nage, et qui plonge. Et pour la faire sortir, quelle histoire! J'ai dû la rhabiller de force. Elle est pure, mes amis! Il n'y a pas un point de son corps qui n'ait été touché par l'eau courante. Elle est pure, comme jamais femme ne fut pure en Israël! »

Et Ben Eliaquim, imposant les mains sur cette tête dont les joues plus roses, les lèvres plus rouges, avaient pris un éclat qu'il ne leur avait pas encore vu :

« Tu seras appelée Ghela, car ta joie est dans le balancement des eaux. »



Cette joie, Mardochée aurait bien voulu permettre à sa jeune femme de la prendre dans ces vastes eaux libres, qui, pour se balancer, n'ont pas besoin du mouvement des corps humains, mais seulement de l'attrait des astres et des souffles de l'air.

Il n'osait.

Qu'avait-il fait à Dieu? Quelles paroles, quelles lettres sacrées, quels souhaits avait-il oublié de prononcer, lorsqu'il lui avait, d'une sirène, demandé de faire une femme? Une femme! Mais qu'il ne soit pas obligé, comme ces musulmans infidèles, de garder, nostalgique, tous les jours plus pâle et plus distante, dans l'ombre du harem!

— « Ah! Seigneur! Toi qui as créé la femme, qui as créé l'amour, pourquoi as-tu permis que je fusse présent sur la felouque lorsque ce corps désirable y fut jeté; pourquoi n'as-tu pas arrêté ma main qui retenait la hache, alors que mon désir n'était pas encore un amour?

« Et pourqoi, l'autre jour, sur la plage, quand toutes ses lignes, ses traits se sont tout à coup inclinés en avant, et moi-même, comme soudé à elle, entraîné avec elle comme le fer humé par la pierre d'aimant, pourquoi as-tu fait passer dans mon esprit l'éclair des mots qui clouèrent son élan, et me gardèrent cette vie, impossible sans elle, et, avec elle, insupportable?

« Insupportable, ici du moins, Seigneur! Mais ailleurs, loin de ce rivage qui l'attire, peut-être oublierait-elle? »

Et il se souvint d'un village au milieu des palmiers, où jadis, il avait reçu bon accueil, et dont les orangers, les grenadiers, les lauriers-roses étaient arrosés par les eaux claires qu'un oued peu profond divisait entre les mille rigoles habilement aménagées par les jardiniers arabes.

Et, à pied, à côté de l'âne qui portait Ghela tenant dans son giron l'enfant qu'elle lui avait donné, il marcha vers le Sud.



Ici, loin de la côte, il la sentait plus calme et comme détendue. Elle semblait s'accoutumer à l'air sec, souvent

brûlant et chargé de sable, aux journées enfermées dans la fraîcheur obscure des maisons de pisé, à la vie nocturne sur les terrasses. Son teint nacré prenait, comme celui de certaines juives africaines, cette couleur tabac clair que la moindre émotion couvre d'un rose transparent et fugace. Ses pieds ne trébuchaient plus sur cette terre inégale où le corps a du poids, où les mouvements ne sont pas une ondulation, mais un effort.

Elle élevait leurs fils Jaïr, enfant grave, les yeux toujours levés au ciel, petit lévite en gandourah brune, et matin et soir, priant comme son père, le visage tourné vers Jérusalem.

Elle s'occupait, tissant des écharpes de gaze gris perle comme les vapeurs qui flottent à l'aube au-dessus de l'horizon du désert. Dans l'oued, à la mode arabe, elle aimait à laver le linge, le serrant, le pressant de ses pieds nus. Et, aux heures assignées par le règlement d'arrosage, elle se plaisait à relever les vannes qui apportaient la fraîcheur et la flûte des eaux courantes entre les haies de bambous de leur jardin.

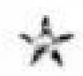
Mardochée, plus tranquille, avait repris ses quêtes dans les villages de l'oasis et dans les oasis du voisinage. Mais il revenait toujours à la maison le vendredi soir.

La table du Sabbat était prête, couverte de lumières et de fleurs. Ghela, parée de ses vêtements de fête, servait, et sa marche ressemblait à une danse. Elle souriait, et le sourire qu'elle avait sur les lèvres pareilles à de petites ailes toujours prêtes à prendre vol, était le même que celui qui avait enivré Mardochée, le soir où il l'avait soustraite aux yeux ignobles de l'équipage. Qu'il l'aimait, lui, l'homme d'une seule femme, ignorant de la volupté et se donnant sans lassitude avec toute la fougue, la puissance de la jeunesse; Juif pour qui les frontières du sacré et du profane sont indécises, et qui, dans l'union de l'homme et de la femme, éprouve non seulement les délices du don absolu de soi, la vertigi-

neuse descente dans les abîmes d'un autre être, mais encore la présence de la Gloire divine, de la Schékinah. Elle, dont le corps servait d'autel à l'action sainte, l'acceptait, du moins, comme ces captives dont le sang ne peut s'empêcher de bouillonner et brûle au milieu des caresses de ceux qui, de force ou de ruse, les ont arrachées à leurs parents, à leur foyer, à leur cité.

Mais un jour de la saison des pluies, qu'elle lavait dans l'oued, elle vit soudain une de ses compagnes coller l'oreille à terre, et toutes, poussant des cris, s'enfuir. Ghela demeura seule, heureuse au milieu des eaux grossissantes, qui bientôt dépassèrent ses chevilles, puis ses genoux. Quand elle en eut plus haut que la ceinture, elle se laissa emporter par le flot.

Mardochée la retrouva déchirée, et comme prise au piège, au milieu de roches et de racines aériennes, au fond d'une affreuse gorge, où l'eau chargée de limon rouge tourbillonnait en mugissant, tandis que, sautillant de branche en branche, de petits singes la bombardaient de morceaux de bois mort, de dattes et de grenades.



Il fallut donc partir encore.

La communauté juive qui les accueillit se composait de maçons, de selliers, de tanneurs, d'orfèvres et de quelques marchands fixés depuis des siècles sur le versant de montagnes tournées vers le midi.

Autour du village, des prairies couvertes au printemps de narcisses et de violettes, de colchiques en automne. Sur les coteaux, des vergers, des vignes dont les fruits énormes ressemblaient aux raisins que coupèrent les envoyés de Moïse dans la vallée de la Grappe. Non loin, une digue, barrant les eaux, avait formé un petit lac qui, entouré de roseaux, de bambous et de saules, servait de bain aux femmes.

Près de ces eaux d'azur, auxquelles il ne manquait qu'un peu de sel pour lui donner le plaisir des eaux natales, Ghela vivait heureuse. Deux filles jumelles lui étaient nées, blondes, le teint de perle, vives et sinueuses, et comme leur mère, ayant une fossette aux talons. Dans ce pays plein de ruisseaux et de cascades, leur vie n'était que jeux, promenades, rires.

Mardochée, dans ses courses, emmenait Jaïr dont la Bar-mitzwak était proche. De son esprit, peu à peu, les terreurs de naguère s'effaçaient. Cependant, quelquefois, avant de s'endormir, les lèvres, le visage vidés de sang, la poitrine écrasée, il avait la brusque vision de la fuite de Ghela, de la boue et du sang sur son corps. Quel mal il avait eu pour la guérir, pour lui ôter le dégoût, la haine de leur vie!

Mais cela, c'était du passé, aboli, désormais impossible. Elle vivait maintenant. Elle jouait, elle riait, épouse fidèle, exacte ménagère. Elle avait oublié son ancienne nature sur ces pentes dont toutes les eaux allaient se perdre dans les sables, au flanc de ces montagnes, barrière infranchissable aux influences de la mer.



Cette vie paisible dura jusqu'à l'hiver encore. Alors la main de Dieu s'appesantit sur le pays.

Quels péchés avait donc commis cette humble population juive si docile aux ordres de la Loi, aux exigences de la Tradition? Et si c'était les péchés des Arabes au milieu desquels la Dispersion les obligeait à vivre, que frappait le Dieu-Un, pourquoi eux, les Juifs innocents, en même temps que les coupables? Lorsqu'à la terre d'Egypte, à cause de l'outrecuidance du Pharaon, il infligea les Plaies, du temps de Moïse, ne distingua-t-il pas ce qui était d'Egypte, et ce qui était d'Israël, et rien de ce qui était d'Israël ne fut frappé ou ne périt. Et du

temps d'Abraham, n'avait-il pas promis que s'il y avait dix justes dans Sodome, Sodome ne serait pas détruite? Et s'il n'y a pas dix justes en ce pays, s'il n'y en a qu'un, Seigneur, ne l'épargneras-tu pas à cause des mérites d'un seul juste, toi qui as dit :

« Le juste est le fondement du monde? »

Mais qui est juste, qui est injuste à tes yeux? T'ai-je toujours obéi? Ai-je pensé à toi sans cesse? T'ai-je béni à l'occasion de tous les actes de ma vie? Et dans les embrassements de ma femme, les caresses, les sourires et les jeux de mes enfants, est-ce toi ou moi-même que je cherchais? Au milieu de ces populations hostiles, t'ai-je assez ouvertement servi, proclamé? N'ai-je pas accepté parfois un mets impur? N'ai-je pas, quelquefois, laissé passer l'heure de ta prière? Ai-je toujours, et partout, porté sur mes vêtements, sur mes mains, sur mon front, ces signes, ces symboles qui doivent distinguer le Juif de l'Infidèle?

Que ta Loi est pesante, Seigneur, pour ceux à qui tu as fini par accorder la trêve d'un peu de bonheur, de paix! Et qu'il est difficile, quand on aime, de distinguer ce qui est permis, défendu! Que de robes, de fichus, de châles, de colliers, de jouets, de friandises, je n'ai pu résister de rapporter à la maison au lieu d'en envoyer le prix à Jérusalem!

Ainsi se torturait Mardochée dans la disgrâce d'une année pleine de désastres.

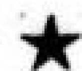
Un printemps pluvieux avait fait pulluler toutes les bêtes rampantes, les larves, les insectes, les moisissures qui piquent, dévorent, pourrissent les fleurs, les légumes et les fruits, les promesses et les récoltes de la terre. Puis les jaunes nuages de grêle étaient venus, hachant les arbres, les arbustes des jardins et des vergers. Maintenant c'était le vent du désert, avec ses trombes de poussière qui aveuglait les hommes et brûlait

ce que la pluie et la grêle avaient épargné. Les prairies, d'un blond sale, n'étaient plus qu'un matelas d'herbes calcinées mêlées de sable qui, sans nourrir les animaux, les altérait. Seule, une petite citerne, creusée dans la roche d'une grotte d'où suintaient encore les quelques gouttes sauvées par les racines des platanes et des noyers, donnait aux habitants juste ce qu'il fallait d'eau pour la boisson et la cuisson des aliments.

Dans la maison bourdonnante de mouches, où passaient des souris et des lézards jaunes et noirs, visqueux comme nos salamandres, Ghela et ses filles, incapables de tout effort, allongées à terre sur des nattes, les yeux morts et la bouche haletante, semblaient de longs sloughis après la chasse d'une trop rapide gazelle. Mardochée et Jaïr priaient d'une voix éteinte, ou, de leurs mains maladroites, s'essayaient à quelques besognes ménagères.

Mais, une de ces nuits à peine plus fraîches que les jours, où ils étaient allés chercher les dattes sèches et les grains de mil à quoi se réduisait leur nourriture, lorsqu'ils rentrèrent entre les murs brûlants de la maison, ils ne trouvèrent ni Ghela, ni ses filles. Aucun de leurs voisins, même ceux dont les maisons creusées dans le flanc de la montagne avaient gardé quelque fraîcheur, ne les avait vues. Dans les ruisseaux, dans les cascades, dans le lac, pas une goutte d'eau, pas même un peu de vase humide. Mais sur le sol des ruelles et des rampes où le sable, que le vent apportait par rafales, s'était accumulé, ils retrouvèrent la trace de leurs pas. Elle les conduisit à la citerne d'où montaient des bruits d'eau giclée et des éclats de voix joyeuses.

Et les Juifs ne furent pas les derniers à s'indigner contre ces étrangères qui prenaient des bains, et dans la dernière réserve d'eau potable, quand tout le reste du pays crevait de soif.



Ils furent sauvés des brutalités arabes et juives par un chef de village, qui aimait Mardochée pour sa piété et sa connaissance des astres et des plantes.

Il les cacha dans sa maison, et, quand ils furent guéris de leurs blessures, il les aida à rejoindre une caravane qui portait les blés et les orges de l'Atlas vers le Sahara.

A Ouargla, confluent de pistes, ils trouvèrent une caravane moghrébine qui transportait en Egypte l'ivoire et la poudre d'or que les nègres du Soudan échangeaient, poids pour poids, mesure pour mesure, contre du sel.

Maintenant, c'était vers l'Est que Mardochée fuyait, emmenant sa femme et ses filles. Partout ailleurs qu'en Palestine la vie lui serait impossible, puisqu'il n'oserait plus sortir de sa maison, qu'il ne s'endormait plus que d'un sommeil moite, rompu de cauchemars.

Du palanquin fermé où, ballottées, muettes, respirant à peine, de la tente rayée où, avec son fils, il les veillait à tour de rôle, il était bien sûr qu'elles ne pourraient s'échapper. Là-bas, après ces mois d'épreuves, elles se réveilleraient siennes, et Ghela, naissant à une vie nouvelle, serait enfin sa femme, la chair de sa chair, à jamais.

Car, sur les flancs de la Montagne Sainte, vers laquelle volent de tous les coins du monde les sanglots, les désirs de tous les dispersés d'Israël, sur laquelle s'assemblent, souffrent et adorent ceux qui ont tout quitté pour s'approcher de la résidence du Seigneur, Dieu, enveloppé d'un océan de prières, ne peut jouer au plus fin avec tout un peuple, comme il s'amuse à le faire avec l'homme qui le prie tout seul. Il lui accorderait ce que, dans l'affolement de sa chair, il avait oublié de lui demander quand il l'avait prié de changer en femme une sirène : une femme vraiment femme, non seulement par les lignes,

les couleurs, l'enveloppe de son corps, mais par l'âme, dont l'esprit perméable au sien, pense au même champ, à la même vigne, à la même terre que lui-même, se réjouisse du même ciel, de la même lumière : une femme qui, avec lui, d'un seul cœur, d'une seule voix, chante les mêmes hymnes au même Dieu que lui.

Dans cet espoir, il supportait tout, le soleil, le sable, l'interminable marche à travers les pays de la soif, et plus d'une fois ne buvant que la boue noirâtre qu'on retire de la panse des chameaux sacrifiés. Espoir mêlé de crainte, car la santé des femmes s'altérait jour après jour.

Cependant, quand après la traversée des montagnes libyques, la caravane pénétra dans le Fayoum, leurs traits se ranimèrent, leurs faces reprirent un peu de couleur et de vie. Mais, même lorsque la caravane approcha du Nil, puis après maints détours au milieu du lacis des canaux s'arrêta, elles restèrent dans le palanquin, silencieuses, étendues.

A l'aube, sur de grands radeaux, bêtes, bagages, serviteurs, esclaves s'entassèrent. Les voyageurs suivaient traversant sur des barques. Mardochée fit arrimer le palanquin au pied du mât, et installa son fils à l'arrière, tout près des femmes enfermées. Lui, à l'avant, assis, avait en face cette terre de Ghessen où, trois mille ans plus tôt, avaient souffert, d'où étaient partis vers la Terre Promise, ses ancêtres, comme lui malheureux, comme lui fugitifs. Mais eux, quarante années les séparaient de la fin du voyage. Lui, encore quelques journées de fatigue, et il était au but.

Devant lui, les barques se découpaient, silhouettes noires sur un horizon d'abord blafard, puis d'un orange clair montant se fondre en vert pâle avec le bleu sombre du zénith, encore pris dans les dernières minutes de la nuit. Lentement, d'une zone qui semblait aspirer toute la lumière du ciel, le soleil sortit, ovale, faisant naître

des ombres jaunes sur les frissons jaunes et noirs du fleuve, et entourant d'une auréole les vergues, les voiles, les choses et les êtres.

Mardochée se leva :

« Que l'âme de tout vivant loue ton nom, Eternel, notre Dieu, et que le souffle de toute chair célèbre et exalte ton souvenir à jamais.

« Si notre bouche était pleine de chants comme la mer, notre langue d'hymnes comme les vagues, nos lèvres de louanges comme le soleil et la lune, nos pieds rapides comme les biches, et nos mains étendues comme les ailes des aigles sur le ciel, nous serions incapables de te remercier et de louer ton nom, ô Seigneur, notre Dieu et Dieu de nos pères, pour la millième, la dix millième partie des bontés que tu as répandues sur nos pères et sur nous... »

Mais un cri de Jaïr l'arrêta.

Et Mardochée vit, au milieu des toiles déchirées du palanquin, son fils qui lui montrait les eaux du fleuve où Ghela et ses filles, nues, chantantes, nageaient dans la direction de la mer.

ANDRÉ SPIRE.

POÈMES

—

SERENADE

Sous leurs bonnets argentés
d'ardoise vieille,
les maisons s'endorment,
dans la rue du port.
Seule, veille
à la chandelle
la fille du douanier,
en sa mansarde haut-perchée.
Seule, veille
l'amoureuse fille du douanier.

L'archet du vent joue,
sur les cordes de la nuit,
une mélodie soupirante.

Qui attend-elle ?
On ne le sait.
Peut-être personne ?
Peut-être un fantôme ?
Car les pêcheurs sont loin et la mer est folle
et l'horloge, qui sonne à l'église,
a la voix fêlée et tinte comme l'heure des morts.

L'archet du vente joue le « de profundis ».

Non, la fille du douanier
n'attend pas un fils de la mer.
Elle aime un gars, fils de la glèbe,
qui mène la charrue
dans la terre épaisse,
qui monte la croupe en mappemonde
d'une jument gris-pommelée.

L'archet du vent joue,
sur les cordes de la nuit,
une mélodie soupirante.

La fille du douanier
n'attend pas un fils de la mer.
Elle n'aime ni les vagues, ni les voiles,
ni les traîtres filets dont les mailles
laissent parfois s'évader le trésor des poissons.
Elle n'aime ni le langage, ni le roulis,
mais le sol qui rassure
ses pantoufles à pompons bleus.

L'archet du vent joue,
sur les cordes de la nuit,
une mélodie soupirante.

La fille du douanier
bâille et s'assoupit
près de la chandelle qui fume.
L'amoureux viendra-t-il
ou ne viendra-t-il pas ?
Qu'importe! puisque Dimanche, on s'embrassera,
en dansant, au café du port,
une valse venue d'Amérique.

L'archet du vent joue,
sur les cordes de la nuit,
une mélodie langoureuse.

Qu'importe! puisque le bas de laine du promis
est caché au ventre de l'armoire.
La vie sera quiète, la vie sera tiède
comme un lit de plumes,
comme une miche sortie du four.
La vie sera sucrée comme une bolée de cidre.
Et l'amoureuse fille du douanier
ronflera jusqu'au jour.

L'archet du vent joue,
sur les cordes de la nuit,
une mélodie satirique.

—

PAR LA LUCARNE

Trois fleurs ont poussé
au rebord de la lucarne :
deux géraniums roses,
un lobélia couleur de lapis-lazuli.
Trois fleurs sont brodées en relief
sur la trame du ciel.

Une araignée a tissé son filet
à la poutre de la mansarde.
Une araignée a jeté son piège
sur deux mouches frissonnantes.
Des oiseaux heurtent le toit de la maison.
Une chèvre chevrote sa plainte dans l'enclos.

Un enfant pleure dans son berceau,
une voix lente annonce : « Le vieux pêcheur est mort ».
Le vent apporte un bruit de cloches,
sonnez le glas, sonnez le glas!
La mer monte, la mer approche,
sonnez le glas!
L'enfant rit dans son berceau.
Une hirondelle joue dans la lumière.
Les moissonneurs rentrent en chantant.
Une voix annonce : «Ce soir ,on dansera! ».
L'horloge tinte : temps d'aimer ?
temps de mourir ?
La faucille de la lune coupe le ciel.
Une étoile, comme un point, l'interroge.

Trois fleurs se sont fanées
au rebord de la lucarne.

—

L'AUBERGE

Maison basse tapie devant un clos
dont les pommiers se découpent
en ombres vertes sur la mer.
Le seuil n'est qu'hortensias bleus et roses,
lilas de Perse, églantines d'or
qu'on nomme rancœurs pour leur parfum qui persiste
quand on en a froissé la feuille.
Le jardin frissonne de fleurs et de brise,
le verger est sucré de fruits.
Sur la route passe un cavalier.
Il chevauche une jument sans selle.
Il descend et titube, car il a bu.
L'hôtesse lui reverse du cidre.
Le cheval piaffe,
un chien aboie.
Le soleil couchant rougeoie.
C'est l'heure où l'on cherche la quiétude,
où l'on a peur un peu du crépuscule,
de la route incertaine,
du passant qui rôde;
c'est l'heure où l'on se réfugie
dans la petite salle qui sent le pain frais,
où l'on s'accoude sur la table cirée
en attendant la soupe.
Et, derrière le rideau de mousseline empesée,
on regarde le ciel et l'eau,
rapetissés à la mesure humaine.

—

MAREE BASSE

Marée basse :
triomphe de la terre sur le flot qui recule,
orgueil des rochers sculptés de goëmons,
verdeur glorieuse des prés mouillés d'embruns,
splendeur du ciel bigarré de nuages

et strié par le vol des oiseaux migrateurs.
Crépuscule, silence.
Une barque noire s'éloigne
sur le miroir plombé d'une lagune.
Un immense vaisseau fume à l'horizon,
fuyant vers l'Amérique.
Sur le rivage, les maisons de chaume
ont l'air de se blottir contre la terre.

O mon cœur, que choisis-tu, ce soir,
entre le voyageur des mers et l'homme de la glèbe,
entre l'aventure et la sécurité ?
Dis, que préfères-tu, le mirage des îles parfumées d'aromates,
ou la possession de ce jardin ouaté de roses ?

—

BLANCHEURS

Des chevaux blancs, des chèvres blanches,
des génisses tachetées de blanc,
dans les prés si clairs
qu'on les dirait poudrés d'argent.
Des fleurs blanches aussi parmi les herbes.
Sur la route blanche, au chant des cloches de l'Assomption,
passent des jeunes filles, dont les voiles blancs
se gonflent sous la brise.
Le ventre blanc des mouettes
caresse la mousse blanche des vagues.
Là-bas, des voiliers
ont l'air de lambeaux blancs
détachés d'un nuage neigeux qui surplombe la mer.
La bulle pâle de la lune s'effiloche au ciel moutonné.
Et, sur toute cette blancheur de la nature.
le souffle pur du large.

LILY JEAN-JAVAL.

LA FRANC-MAÇONNERIE ANGLO-SAXONNE

—

La Franc-Maçonnerie, comme chacun sait, est une association secrète répandue dans le monde entier. Malgré son universalité théorique, l'Ordre est actuellement divisé en deux grandes branches ayant des tendances et une activité différentes : Franc-Maçonnerie anglo-saxonne d'un côté, Franc-Maçonnerie latine ou continentale de l'autre.

§

LA FRANC-MAÇONNERIE LATINE

La Maçonnerie latine, avec des tendances et une activité partout analogues, couvre les pays suivants : France, Belgique, Espagne, Italie, Suisse, Autriche, Tchécoslovaquie, Hongrie, Roumanie, Yougoslavie, Grèce et Turquie. La Maçonnerie allemande se divise en deux branches, dont l'une suit les directives du Grand Orient de Paris, tandis que l'autre s'apparente à la M∴ anglo-saxonne. A ce puissant groupe européen, il faut ajouter la Maçonnerie de l'Amérique latine : Argentine, Uruguay, Brésil, Mexique, etc.

Rappelons brièvement que la Franc-Maçonnerie est une société secrète qui se réclame d'un but philanthropique, philosophique, humanitaire et progressiste. Elle veut ennoblir et perfectionner la société en la dirigeant vers un idéal de lumière, de progrès et de vérité. Elle se tient en dehors et au-dessus des idées de parti, de classe, de nationalité et de religion.

En fait, la Maçonnerie latine se caractérise par deux

tendances très nettes. Elle est violemment anti-catholique et elle exerce une forte influence politique en faveur ds partis de gauche. Théoriquement, la F∴ M∴ ne s'occupe pas des opinions politiques ou religieuses de ses adhérents, mais, en réalité, aucun candidat catholique ou conservateur ne serait admis dans l'Ordre.

Au point de vue doctrine maçonnique, le Grand Orient de France, véritable meneur du groupe latin, a supprimé de ses rituels la formule du Grand Architecte de l'Univers. Presque tous les membres de la Maçonnerie latine sont rationalistes ou occultistes.

Les membres des loges bleues ou basses loges sont, dans l'ensemble, des rationalistes athées, ne reconnaissant pour guide que la raison et l'expérience. Les maçons spiritualistes, plus nombreux parmi les membres des hauts grades, sont occultistes et se disent en possession d'une science secrète dérivée des anciens mystères d'Egypte, de Grèce et des Indes, dont la tradition leur aurait été transmise par l'intermédiaire de la Kabale juive.

D'après cette conception, toutes les religions du monde possèdent une certaine part de vérité, mais voilée et déformée dans chacune d'elles. Les vrais mystères et la vérité absolue ne sont pas à la portée des profanes, mais sont réservés à un groupe restreint d'initiés.

Toutes les religions antiques avaient une double doctrine, exotérique et ésotérique, c'est-à-dire une pour la foule et une autre pour les initiés. Sous l'influence désagrégeante du temps et d'un clergé corrompu, la science ésotérique des anciens mystères était en passe de disparaître. Le but de la Maçonnerie est la recherche de la parole perdue, c'est-à-dire de cette science secrète, pour aboutir à la divinisation de l'homme en dégageant le divin qui sommeille en nous.

Rationalistes et occultistes se rejoignent sur le même terrain : culte de la raison et d'un humanitarisme éga-

litaire, et haine du christianisme, ou plus spécialement du catholicisme. Tous les deux coopèrent à la même œuvre : la refonte de l'humanité délivrée des tyrannies spirituelles et temporelles, les prêtres et les despotes, le catholicisme et la monarchie; le rationalisme détruit l'ancien monde, cependant que l'occultisme érige la religion de l'avenir.

Tous les deux sont anti-catholiques et anti-monarchistes pour des raisons évidentes. Par une conséquence plus lointaine, ils sont également les soutiens du socialisme révolutionnaire sous ses différentes formes, cédant probablement en cela à l'influence des juifs, qui sont nombreux et puissants dans la maçonnerie continentale.

Quoique la méthode d'action de la Franc-Maçonnerie consiste avant tout à répandre des idées, laissant aux différents partis révolutionnaires le soin de les mettre en pratique, la Maçonnerie latine n'hésite pas à agir directement toutes les fois qu'elle le juge nécessaire. Elle exerce une profonde influence sur le gouvernement français, dont les actes sont souvent déterminés par les loges.

La Maçonnerie a eu un rôle actif dans les différents soulèvements révolutionnaires de 1919 en Europe centrale et a été, par la suite, interdite en Hongrie et en Italie. En Allemagne, plusieurs journaux, protestants aussi bien que catholiques, se consacrent exclusivement à la lutte anti-maçonnique.

§

LA FRANC-MAÇONNERIE ANGLO-SAXONNE

La Franc-Maçonnerie anglo-saxonne couvre l'Angleterre et ses Dominions, les Etats-Unis et les Pays scandinaves. Ses différentes sections professent des principes analogues et sont en liaison intime. Les membres en sont beaucoup plus nombreux que ceux de la Maçonnerie latine, mais les adeptes de cette dernière sont plus

remuants, de sorte qu'à tout prendre ils exercent une influence aussi considérable que celle de leurs frères anglo-saxons.

La Maçonnerie s'est organisée en Angleterre, et les F∴ anglais prétendent qu'elle y a conservé sa pureté originelle. C'est une société secrète, philosophique, humanitaire et philanthropique destinée à l'amélioration matérielle et spirituelle de l'humanité. Les principes généraux de l'Ordre sont identiques à ceux de la Maçonnerie latine, mais il y a néanmoins les importantes différences que voici :

1° La Franc-Maçonnerie anglo-saxonne honore le Grand Architecte de l'Univers, et la Bible repose sur l'autel du Vénérable à toute réunion maçonnique;

2° La Franc-Maçonnerie anglo-saxonne reste strictement fidèle à la règle originelle et évite toute discussion politique ou religieuse;

3° La plupart des maçons anglais sont des gens connus et respectables. Un certain nombre d'évêques protestants font partie de l'Ordre, qui compte également parmi ses hauts dignitaires plusieurs membres de la famille royale;

4° La F∴ M∴ anglo-saxonne a interrompu toutes relations avec le Grand-Orient lorsque, en 1877, ce dernier a supprimé la formule du Grand Architecte de l'Univers;

5° La F∴ M∴ anglo-saxonne est hautement philanthropique et consacre chaque année de grosses sommes à des œuvres de charité.

Ces différents arguments en faveur de la Maçonnerie anglo-saxonne sont assez clairs pour se passer de commentaires. Ils sont d'ailleurs exacts, mais ils ont une importance plus apparente que réelle, ainsi que nous allons le voir.

La Franc-Maçonnerie anglo-saxonne prétend être chrétienne et conservatrice, même monarchique.

Or, elle n'est pas chrétienne et, intentionnellement ou

non, elle propage des principes politiques et sociaux dangereux pour tout régime conservateur qui ne repose pas uniquement sur la volonté populaire du nombre.

§

LE CÔTÉ DANGEREUX DE LA FRANC-MAÇONNERIE ANGLO-SAXONNE. — LES SOURCES

Pour éviter de citer des auteurs maçonniques qui exposent leur opinion personnelle et non le point de vue maçonnique orthodoxe, nous baserons notre documentation sur l'ouvrage classique du célèbre Albert Pike, *Morals and Dogmas* (1). En effet, quoique Américain, Albert Pike est universellement reconnu comme une des plus hautes, sinon la plus haute autorité maçonnique. D'ailleurs, pour montrer que les affirmations énoncées dans cet ouvrage ne sont pas particulières à Albert Pike ni à l'Amérique, nous citerons aussi quelques passages de deux livres maçonniques connus : *Symbolic Teachings or Masonry and its message,* par Thomas Milton Stewart (2), et *The Masonic initiation,* par W. L. Wilmshurst (3).

Comme l'on pourrait peut-être m'objecter que la Maçonnerie américaine n'est pas la Maçonnerie anglaise, citons ce qu'écrit à ce sujet sir Alfred Robbins, une des

(1) Albert Pike 33° : *Morals and Dogmas of the ancient and accepted Scottish Rite.* Préparé pour le suprême conseil du 33° degré de la juridiction sud des Etats-Unis et publié sous son autorité. Charleston 5632. L. H. Jenkins, éditeur. Richmond Va. U. S. A. Réimprimé octobre 1927.

(2) Thomas Milton Stewart : *Symbolic Teachings or Masonry and its message.* Stewart and Kidd, éditeur, Cincinnati. Réimpression de 1917. — Le livre est un résumé largement répandu de l'ouvrage d'Albert Pike. L'auteur est past master de la loge Avon N° 542 et membre correspondant de la loge des auteurs N° 3456 à Londres.

(3) W. L. Wilmshurst : *The Masonic Initiation.* Rider, éditeur, Londres. L'auteur est un haut dignitaire de la F.·. M.·. anglaise, conférencier et écrivain connu.

Pour éviter d'inutiles répétitions, lorsque nous citerons l'un de ces trois auteurs, nous le mentionnerons seulement par ses initiales : Albert Pike = A. P. — Thomas Milton Stewart = T. St. — W. L. Wilmshurst = W. W.

plus hautes autorités maçonniques britanniques, dans son livre *La Franc-Maçonnerie de langue anglaise* :

La Maçonnerie américaine est depuis toujours en plein accord avec la Maçonnerie anglaise sur les principes fondamentaux (4).

D'ailleurs, un coup d'œil sur le calendrier maçonnique anglais suffit à dissiper les derniers doutes qu'on pourrait avoir sur les relations maçonniques anglo-américaines.

Ceci posé, une des difficultés qu'on rencontre dans l'étude de la Maçonnerie est que sa littérature est pleine de contradictions, d'obscurité, de formules vagues et ambiguës. Albert Pike ne fait pas exception à cette règle et affirme souvent dans le courant d'une page ce qu'il contredit à la suivante.

Une autre difficulté est qu'en Maçonnerie la vérité est cachée sous le voile des allégories et des symboles. Une équerre et un compas ne sont pas une équerre ou un compas au sens littéral du mot, ils ont un sens spirituel symbolique que l'on ne découvre que graduellement aux initiés.

En maçonnerie spéculative, le sens littéral des mots cache toujours une signification symbolique (W. W., p. 117).

Tout ceci ne facilite pas les choses et fait parfois de la Maçonnerie une énigme en apparence impénétrable. Il y a cependant une ligne générale que nous allons essayer de dégager en examinant à tour de rôle les différents arguments émis en faveur de la Maçonnerie anglo-saxonne.

(4) Sir Alfred Robbins : *English speaking Freemasonry*, page 233. Benn, éditeur, 1930. — L'auteur, haut dignitaire de la Maçonnerie anglaise, a voyagé un peu partout comme représentant du grand maître le Duc de Connaught. Le *Times* m'a fait l'honneur de me recommander spécialement cet ouvrage pour me montrer combien j'avais tort de m'attaquer à l'innocente Franc-Maçonnerie anglo-saxonne. Toutefois, ce livre concernant l'histoire de la Franc-Maçonnerie anglaise et non sa doctrine, n'a pu être utilisé ici que très accessoirement.

§

LA FRANC-MAÇONNERIE ANGLO-SAXONNE ET LE GRAND ARCHITECTE DE L'UNIVERS

Ainsi que nous l'avons vu, la Maçonnerie assume la tâche de diriger l'évolution matérielle et morale de l'humanité. La F∴ M∴ joue ainsi un rôle spirituel qui amène naturellement cette question : La Maçonnerie est-elle une religion?

Dès l'abord, nous nous heurtons aux réponses contradictoires des francs-maçons.

> La maçonnerie n'est pas une religion, dit Albert Pike; celui qui en fait une religion la falsifie et la dénature (A. P., p. 161).

Mais ce même écrivain dit ailleurs :

> En maçonnerie, nous trouvons les emblèmes et les noms de la divinité, car le principal but de la maçonnerie a toujours été d'en perpétuer la vraie connaissance avec son caractère et ses attributs. (A. P., p. 137).

Peut-être est-ce là de la philosophie et non de la religion, mais A. Pike contredit au bas de la page 161 ce qu'il affirmait si nettement en haut de cette même page:

> La maçonnerie enseigne et a conservé dans toute sa pureté les principes fondamentaux de l'antique foi primitive, base et fondement de toute religion. Toutes celles qui ont jamais existé avaient une base de vérité, mais toutes l'ont recouverte d'erreurs. (A. P., p. 161).

En fait, la Maçonnerie prétend être non seulement une religion, mais la super-religion du monde :

> La maçonnerie bien comprise est à la fois l'interprétation du grand livre de la nature, la science des phénomènes physiques et astronomiques, la philosophie la plus pure et le

dépôt où, comme en une cassette, sont conservées en sûreté toutes les grandes vérités de la révélation primitive, base de toutes les religions. (A. P., p. 625).

Ainsi qu'on peut le voir par cet exposé, la Franc-Maçonnerie n'est rien moins que la vérité unique, la science universelle et le seul espoir d'un monde défaillant. La Franc-Maçonnerie professe donc une doctrine religieuse qu'on peut résumer ainsi :

Dieu s'est révélé au monde entier longtemps avant l'ère chrétienne. Il n'y a aucune différence essentielle entre les différents dieux des divers pays; les mythes et légendes de chaque race, y compris le christianisme, sont des variations locales de la même révélation.

Toutes les religions dogmatiques possèdent une parcelle de vérité, mais déformée et dégradée par le temps, par un clergé corrompu et par la nécessité de la rendre intelligible à la foule; le vulgaire est, en effet, incapable de saisir la vérité pure et l'enveloppe d'un vêtement de croyances et de superstitions populaires. Les vrais mystères sont l'apanage d'un groupe restreint d'initiés qui ne peuvent eux-mêmes atteindre le suprême sommet que par une initiation graduelle. Cette recherche de la lumière leur permet finalement de prendre pleine conscience de l'élément divin qui est en nous et de déifier l'homme. La véritable initiation remonte à la plus lointaine antiquité; tous les vieux cultes, Baal, Vishnou, Isis, Zoroastre, etc., avaient une double doctrine, exotérique et ésotérique; tous les fondateurs de religions, Bouddha, Krishna, Moïse, Jésus, etc, furent de grands initiés. Cette tradition, qui nous fut transmise d'Egypte et de Grèce par l'intermédiaire de la Kabale juive, revit aujourd'hui dans la Franc-Maçonnerie, dont le but est de revenir à la pure tradition et à la pleine compréhension de ces anciens mystères qu'avait supplantés le christianisme.

La franc-maçonnerie s'est posée à ses débuts en défenseur

de la religion naturelle : croyance à l'au-delà, à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme basée sur les seules données de la Raison; mais peu à peu cette religion naturelle s'est transformée en simple morale sociale basée sur l'éternité de la matière et, après avoir passé par le panthéisme, elle a abouti à la négation de la Divinité. (G. Bord, *La F∴ M∴ en France*, p. XXI) (5).

La Maçonnerie anglaise en est restée au début de cette évolution dont les possibilités restent latentes. Elle continue, il est vrai, à honorer le Grand Architecte de l'Univers, renié par le Grand Orient, mais le Grand Architecte que les Maçons anglais supposent en général être le Dieu des chrétiens n'a rien de commun avec lui. C'est uniquement un symbole; le Maçon chrétien peut ainsi symboliser son Dieu, la Maçonnerie n'y voit pas d'inconvénient, mais ce symbole peut aussi bien représenter toute autre divinité, ou la Raison, ou n'importe quelle idée conforme à la croyance ou à la philosophie de chacun.

A l'appui de ces assertions, voici quelques citations :

La maçonnerie ne propage aucune croyance, sauf celle si simple et si sublime de la religion universelle qu'enseignent la Nature et la Raison. Les loges ne sont pas des temples juifs, mahométans ou chrétiens. Elle réitère ces préceptes de moralité de toutes les religions. Elle vénère le caractère et estime les enseignements de ceux qui furent grands et bons dans tous les âges et dans tous les pays. Elle extrait le bon et non le mauvais, la vérité et non l'erreur, de toutes ces croyances et elle reconnaît qu'il y a beaucoup de bon dans chacune d'elles. (A. Pike, p. 718).

Un petit groupe d'Hébreux intellectuels et éclairés... possédaient une connaissance de la vraie nature et des attributs de Dieu comme la possédaient parmi les autres nations la même catégorie d'hommes, tels que Zoroastre, Manou, Con-

(5) Gustave Bord : *La Franc-Maçonnerie en France*. Nouvelle Librairie Nationale, Paris, 1908. Le tome I seul a paru. Sa valeur historique est reconnue aussi bien par les Francs-Maçons que par leurs adversaires.

fucius, Socrate et Platon. Mais leurs doctrines étaient ésotériques; ils ne les communiquaient pas à la foule, mais seulement à quelques favorisés. Elle furent ainsi transmises en grand mystère aux initiés en Egypte, aux Indes, en Perse, en Phénicie, en Grèce et en Samothrace.

La communication de cette science, et d'autres secrets dont quelques-uns sont perdus, constituait sous d'autres noms ce que nous appelons aujourd'hui Maçonnerie ou Franc-Maçonnerie. (A. P., p. 207).

L'on ignore où les mystères prirent leur source. L'on suppose qu'ils vinrent des Indes en Egypte par la Chaldée et que de là ils pénétrèrent en Grèce. (A. P., p. 353).

Car,

ces idées furent maintenues vivaces par les néoplatonistes jusqu'à l'époque d'Hypathia, et à sa mort (6) elles cédèrent graduellement la place aux ténèbres de l'ignorance et de l'erreur. (T. St., p. 8-9).

En résumé :

A la base de toutes les religions, il y a un enseignement secret basé sur la vraie connaissance de la nature de l'homme. Par son symbole, cet enseignement remonte à la nuit des temps. Les premiers instructeurs religieux de l'humanité n'inventèrent pas des signes arbitraires, ils suivirent la nature toutes les fois où ce fut possible.

Le thème que j'ai essayé de développer d'après le Rituel même peut se résumer ainsi : Le vrai maçon des temps anciens ou de l'époque moderne est celui qui cherche constamment à arriver à des conclusions indépendantes par l'usage de la raison en se servant de toute vérité et en s'efforçant de vivre selon la règle que lui dicte sa propre morale et sa propre conscience.

Ceci est l'enseignement de toutes les religions et de toutes les philosophies d'autrefois qui faisaient dégager à l'homme le Divin qui est en lui avec l'aide de la science en lieu d'igno-

(6) D'après les Francs-Maçons, Hypathia était une jeune fille philosophe haute initiée qui fut assassinée pour cette raison par Saint Cyrille.

rance, de la confiance en soi en lieu de la peur et de la responsabilité individuelle en lieu de superstition.

Et ceci est la Franc-Maçonnerie. (T. St., p. 80) .

Nous avons là en résumé la philosophie de la Maçonnerie : culte de la raison et divinisation de l'homme qui a trouvé son expression politique dans les principes de 1789.

Arrivons maintenant à l'importante question du Grand Architecte de l'Univers. Voici ce qu'écrit Oswald Wirth, Maçon français connu :

La Franc-Maçonnerie se garde bien de définir le Grand Architecte et laisse à chacun de ses adeptes pleine latitude pour s'en faire une idée conforme à sa foi ou à sa philosophie. *L'Idéal Initiatique*, p. 2), (7).

Gardons-nous donc de céder à cette paresse d'esprit qui confond le Grand Architecte des Initiés avec le Dieu des croyants. *Le Livre du Maître*, p. 122) (8).

Cette citation est assez claire pour se passer de commentaires. Toutefois, certains pourront formuler l'objection suivante : si le Grand Architecte est un terme vague et ambigu, l'on ne peut en dire autant de la Bible.

La présence de la Bible dans les loges anglo-saxonnes semble en effet donner toute satisfaction au Franc-Maçon chrétien de bonne foi; mais il n'y a pas plus de difficulté à répondre à cette objection qu'il n'y en avait dans le cas du Grand Architecte. Comme tout le reste, la Bible est un symbole et d'ailleurs on ne la lit pas en loge; elle repose sur l'autel du Vénérable, recouverte de l'équerre et du compas, ce qui lui donne un sens maçonnique :

La *Sainte Bible*, l'*Equerre* et le *Compas* ne sont pas seule-

(7) Oswald Wirth : *L'Idéal initiatique*. Collection du Symbolisme, Paris, 1927.

(8) Oswald Wirth : *Le livre de l'apprenti, le livre du compagnon, le livre du maître*. Trois volumes réunis en un. Paris, Dorbon.

ment intitulés les grandes lumières en Maçonnerie, on les appelle aussi techniquement l'ameublement de la loge, et, ainsi que vous l'avez vu, il est admis qu'il n'y a pas de loge régulière sans eux. Ceci a quelquefois servi de prétexte pour exclure les Juifs de nos loges, parce que ces derniers ne peuvent regarder le Nouveau Testament comme un livre saint. La Bible est une partie indispensable de l'ameublement d'une loge *chrétienne* uniquement parce qu'elle est le livre sacré de la religion chrétienne. Le Pentateuque hébreu dans une loge hébraïque et le Koran dans une loge mahométane la remplacent sur l'autel du Vénérable. L'un d'eux avec l'Equerre et le Compas *bien compris* sont les grandes lumières d'après lesquelles un maçon doit travailler. (A. P., p. 11), (9).

Remarquez l'expression : « Bien compris », car :

La Bible, avec toutes les allégories qu'elle contient, n'exprime que d'une manière incomplète et voilée la science religieuse des Hébreux. La doctrine de Moïse et des Prophètes, identique au fond à celle des anciens Egyptiens, avait également sa signification et ses voiles. Les livres Hébreux n'étaient écrits que pour rappeler à la mémoire des traditions et ils étaient écrits en symboles inintelligibles au profane. Le Pentateuque et les poèmes prophétiques étaient seulement des livres élémentaires de doctrine morale ou de liturgie; la vraie philosophie secrète et traditionnelle ne fut écrite que plus tard sous des voiles encore moins transparents. Ainsi naquit une seconde Bible inconnue des chrétiens, ou plutôt incomprise par eux; une collection, disent-ils, d'absurdités monstrueuses; un monument, dit l'adepte, qui contient tout ce que le génie de la philosophie et celui de la religion ont jamais conçu ou imaginé de sublime, un trésor entouré d'épines, un diamant caché dans une gangue noire et grossière. (A. P., p. 743).

Donc, même si elle n'était pas uniquement un symbole, la Bible ne pourrait être honorée pour elle-même, puisqu'elle n'est qu'un faux livre saint et que la Maçon-

(9) Les parties en italique sont soulignées dans le texte original.

nerie vénère une Bible plus profonde, le véritable livre sacré du monde, c'est-à-dire la Kabale.

Toutes les vraies religions dogmatiques, dit A. Pike, sont issues de la Kabale et y retournent; tout ce qu'il y a de scientifique et de grand dans les rêves religieux de tous les illuminés, Jacob Boehme, Swedenborg, saint Martin et autres, vient de la Kabale; toutes les associations maçonniques lui doivent leurs secrets et leurs symboles.

Seule la Kabale consacre l'alliance de la Raison universelle et de la parole divine; elle établit, par l'équilibre de deux forces opposées en apparence, l'éternelle balance de l'existence; seule elle réconcilie la Raison avec la Foi, le Pouvoir avec la Liberté, la Science avec le Mystère, elle a la clé du présent, du passé et du futur...

L'on est rempli d'admiration, en pénétrant dans le sanctuaire de la Kabale, à voir une doctrine si logique, si simple et en même temps si absolue. L'union nécessaire des idées et des signes, la consécration des réalités les plus fondamentales par les caractères primitifs; la trinité des mots, des lettres et des nombres, une philosophie simple comme l'alphabet, profonde comme le Mot, des théorèmes plus complets et plus lumineux que ceux de Pythagore; une théologie qui tient dans le creux de la main d'un enfant; dix chiffres et vingt-deux lettres, un triangle, une équerre et un cercle, voilà tous les éléments de la Kabale. Voilà tous les éléments du Mot écrit, réflection du Mot parlé qui créa le monde (10). (A. P., p. 745).

De tout ce qui précède, nous pouvons conclure à une absolue incompatibilité entre la Franc-Maçonnerie et le christianisme.

(10) Nous ne discutons pas ici les mérites de la Kabale, nous contentant d'exposer le point de vue maçonnique. Faisons simplement remarquer que trois pages plus haut Albert Pike écrivait : « La maçonnerie est une recherche de la Lumière. Cette recherche nous ramène directement à la Kabale. Dans ce fouillis ancien et peu compris d'absurdité et de philosophie, l'initié trouvera la source de bien des doctrines et avec le temps arrivera à comprendre les philosophes hermétiques, les alchimistes, tous les penseurs anti-papistes du moyen âge et Emmanuel Swedenborg. » (P. 741.)

Comment la Kabale peut-elle être en même temps un fouillis d'absurdité et de philosophie et une doctrine si logique, si simple et si absolue qu'elle nous remplit d'admiration?

Examinons de plus près ce point capital.

L'attitude de la Franc-Maçonnerie varie selon qu'il s'agit du protestantisme ou du catholicisme : dédaigneusement condescendante à l'égard du protestantisme, elle est agressivement anti-catholique. La Maçonnerie est une secte religieuse très différente du christianisme, et non seulement différente, mais antagoniste. La Maçonnerie se réclame d'une connaissance de la vérité plus haute et plus ancienne que le christianisme. L'homme, dit-elle, n'est peut-être pas à même d'atteindre la vérité absolue, mais il y a des degrés dans l'échelle de l'erreur, et la Maçonnerie est plus près de la vérité que toute autre religion, y compris le christianisme. Qui plus est, la petite parcelle de vraie connaissance que détient le christianisme a été tellement déformée et dégradée que, seule aujourd'hui, la Maçonnerie connaît la pure doctrine chrétienne originelle et la véritable personnalité de Jésus-Christ.

Citons à nouveau quelques passages significatifs :

Le catholicisme fut une vérité essentielle dans ses premiers âges, mais il passa et le protestantisme s'éleva, et se désagrégea. Les doctrines de Zoroastre étaient les meilleures que les anciens Persans pouvaient recevoir; celles de Confucius convenaient aux Chinois; celles de Mahomet aux Arabes idolâtres de son époque. Chacune fut la vérité du moment. Chacune fut un évangile prêché par un réformateur et si certains sont assez peu fortunés pour s'en contenter, alors que d'autres ont atteint une vérité plus haute, c'est de leur part une infortune et non une faute. Il faut les prendre en pitié et ne pas les persécuter pour cela. (A. P., p. 38).

A mesure que le monde progresse, il voit plus loin que ses anciennes idées de Dieu qui étaient seulement temporaires et provisoires. (A. P., p. 643).

Quels que soient les attributs plus élevés que, selon nous, le fondateur du christianisme ait eus ou n'ait pas eus, nul ne peut nier qu'il enseigna et pratiqua une moralité pure et

élevée, même au péril et finalement au coût de sa vie. Il scella de sa mort son évangile d'amour. La cruauté des prêtres juifs, l'ignorante férocité de la foule et l'indifférence romaine à l'égard du sang barbare le clouèrent sur la croix où il expira en bénissant l'humanité.

En mourant ainsi, il transmit ses enseignements à l'homme comme un héritage inestimable. Pervertis et corrompus, ils ont servi de base à bien des croyances et ont même servi de prétexte à l'intolérance et à la persécution. Nous les enseignons ici dans toute leur pureté. Ils sont notre maçonnerie, car tous les hommes de bien de toutes les croyances y souscrivent, et tout vrai chevalier Rose ✠ révérera la mémoire de celui qui les enseigna et regardera avec indulgence même ceux qui Lui attribuent un caractère bien au-dessus de sa propre conception ou croyance, jusqu'à en faire une divinité. (A. P., p. 310).

Passant sous une domination exclusivement sacerdotale et traditionnelle, et perdant ainsi l'intuition des choses spirituelles, l'Eglise devint facilement la proie de ce péché dominant de tous les clergés : l'idolâtrie; et à la place de l'évangile simple et raisonnable (spécialement illustré par l'histoire de Jésus qui avait été faite pour cela) fabriqua la superstition irrationnelle et stupéfiante qui a usurpé son nom. Transformé par l'exaltation de la lettre, au lieu de l'esprit, et du symbole, au lieu de la signification véritable, en une idolâtrie en tous points aussi grossière que n'importe laquelle de celles qui l'ont précédé, le christianisme a failli à sa mission qui était de racheter le monde. Il a failli, non parce qu'il était faux, mais parce qu'il a été falsifié; et la falsification, en général, a consisté à modifier le caractère décrit sous le nom de Jésus et qui était le portrait de ce que tout homme a en lui de potentiel pour en faire un être imaginaire sans relation possible avec l'homme, même en admettant que l'existence d'un tel être fût possible. (T. St., p. 187).

Il nous faut donc revenir à la vérité primitive. Ainsi la Maçonnerie

posera les fondations d'une civilisation plus haute qui assu-

rera l'ordre social, parce qu'elle sera une organisation d'individus animés du désir d'agir selon la justice, à la lumière de la raison et de la conscience. Ainsi la justice sera universelle, le besoin et la misère inconnus. (T. St., p. 12).

Toutefois, dans cette marche à la lumière, la Maçonnerie se heurte à un ennemi puissant : l'Eglise catholique.

La Maçonnerie est une institution mondiale, elle enseigne la réflexion indépendante et est la seule institution universelle qui s'oppose aux visées politico-ecclésiastiques de la hiérarchie romaine, laquelle contrôle l'Eglise catholique et domine les braves gens de cette Eglise, qui soutiennent et en toute bonne foi suivent leurs chefs dépravés. (T. St., p. 58).

A travers les âges, deux forces ont toujours été engagées en un mortel conflit, un conflit qui embrasse tout le passé, qui assombrit le présent de noirs pressentiments et qui ne présage rien de bon pour l'avenir.

L'une de ces forces trouve aujourd'hui son noyau universel exclu de tout dogmatisme dans notre grande institution maçonnique mondiale. L'autre force a son champ d'opérations dans un corps organisé qui cherche à se maintenir sans égard pour la liberté et l'émancipation individuelle.

D'un côté se tient une institution qui a « depuis des temps immémoriaux et à travers une succession d'âges » donné la lumière à ses adeptes. De l'autre se retranche une organisation qui se pose en champion de l'ignorance, de la superstition et de la crainte, et qui domine et contrôle la raison et la conscience de ses fidèles. (T. St., p. 31).

Le but final religieux de la Maçonnerie est donc un retour aux doctrines occultes des vieilles religions païennes préservées dans la Kabale.

La tradition primitive d'une révélation unique a été préservée sous le nom de Kabale par la prêtrise d'Israël. La doctrine kabaliste, qui fut aussi le dogme des Mages et celui

d'Hermès, est contenue dans le Sepher Yetsoirah, le Zohar et le Talmud. Selon cette doctrine, l'absolu est l'être dans lequel le Mot est; le Mot, c'est-à-dire l'expression de l'être et de la vie.

La magie est ce qui est; elle est par elle-même comme les mathématiques, car elle est la science exacte et absolue de la Nature et de ses lois...

La magie unit dans une seule et même science tout ce que la philosophie possède de plus certain et la religion d'infaillible et d'éternel. Elle réconcilie parfaitement et incontestablement ces deux termes qui, au premier abord, semblent si opposés : la Foi et la Raison, la Science et la Croyance, l'Autorité et la Liberté. Elle fournit à l'esprit humain un instrument de certitude philosophique et religieux exact comme les mathématiques et qui explique l'infaillibilité des mathématiques elles-mêmes.

Il y a donc un absolu dans les choses de l'Intelligence et de la Foi. La Raison suprême n'a pas laissé les lueurs de la raison humaine vaciller au hasard. Il y a une vérité incontestable, il y a une méthode infaillible de connaître cette vérité et, par cette connaissance, ceux qui l'acceptent comme règle peuvent donner à leur volonté un pouvoir souverain qui en fera les maîtres de toutes les choses inférieures et de tous les esprits errants; c'est-à-dire qui en fera les arbitres et les rois du monde. (A. P., p. 841-842).

Parvenus à ce stade de notre étude, nous sommes bien loin de l'innocente société philanthropique que la Maçonnerie prétend être en Angleterre.

§

LE CULTE PHALLIQUE

Il y a un des aspects accessoires de la Franc-Maçonnerie que nous n'avons pas traité, mais qu'on ne peut passer entièrement sous silence : le culte phallique. A plusieurs reprises, Albert Pike y fait allusion et en vante la

haute portée morale. Toutefois, il ne dit pas clairement qu'il fasse partie essentielle de la Maçonnerie anglo-saxonne. Je me contente donc de mentionner le fait. Certains Maçons français, eux, sont très affirmatifs à cet égard. Voici ce que dit Oswald Wirth :

Nos deux colonnes se rapportent d'ailleurs à l'antique *culte de la génération,* qui fut la manifestation religieuse la plus universelle de l'humanité primitive, car le mystère de la vie et de sa transmission intrigua les hommes dès qu'ils furent capables de réfléchir. Le pouvoir procréateur leur apparut alors comme divin et leurs premières adorations s'adressèrent à des pierres de forme phallique dressées sur les hauteurs. Les menhirs eurent un sens analogue, de même que les obélisques qui suggérèrent les colonnes fondues par Hiram, dont la forme, reconstituée d'après les indications de la Bible, est caractéristique.

Tout ce qui se rapporte à la génération resta sacré tant que prévalurent les *religions de vie,* dont l'idéal est terrestre, mais que supplantèrent les *religions de la mort,* prometteuses de félicités d'outre-tombe. Or, la franc-maçonnerie procède des cultes de la Vie, dont elle a conservé les symboles (11).

Après tout, la question est plus ou moins indifférente à ceux qui ne sont pas Maçons, mais il n'en est plus de même lorsque T. M. Stewart écrit :

Toutes les religions eurent leurs origines dans le mystère de la reproduction, la création d'un nouvel être par la conjonction des sexes. De sorte que la croix est le symbole des organes mâles et femelles. Ceci est du culte phallique. Il se peut que l'affirmation souvent énoncée à mots couverts par les prêtres catholiques, « les chrétiens ne connaissent même pas la vraie signification de la croix », se réfère à cet aspect de l'origine de la religion. Les vêtements ecclésiastiques sont, beaucoup d'entre eux, purement phalliques de dessin, selon Furlong, Inman, Jennings et autres. (T. St., p. 88).

(11) Oswald Wirth : *La Franc-Maçonnerie, le Livre du compagnon* (p. 53).

Telle est l'interprétation maçonnique du signe chrétien de la rédemption.

§

LA PHILANTHROPIE MAÇONNIQUE

Un mot encore concernant la philanthropie maçonnique si vantée. C'est seulement une philanthropie entre Maçons qui, comme telle, n'a d'intérêt que pour les Maçons. Elle n'a rien à voir avec l'essence de la Franc-Maçonnerie et, qui plus est, tous les maçons ésotériques s'en moquent ou la méprisent.

L'ordre a été jusqu'à présent si largement composé d'hommes incapables d'en comprendre et d'en assimiler les buts profonds que ses énergies ont été détournées de leur vraie activité vers les buts accessoires des réunions de société et des œuvres de charité. (W. W., p. 203).

Nous conclurons cette étude du côté philosophique de la Franc-Maçonnerie — dont nous allons maintenant examiner le côté politique — par la complète incompatibilité entre la Franc-Maçonnerie et le Christianisme. La question a été résolue depuis longtemps pour les catholiques. Dès 1738, le pape Clément XIII a condamné la Franc-Maçonnerie, condamnation que tous les papes ont renouvelée depuis. Toutefois, les Anglais, qui sont en majorité protestants, ne semblent pas se rendre compte de l'antinomie qui sépare les deux religions : chrétienne et maçonnique.

§

ARGUMENTS EN FAVEUR DE LA FRANC-MAÇONNERIE ANGLO-SAXONNE

Les Anglais ne semblent pas se rendre compte du danger inhérent à la Franc-Maçonnerie et font généralement deux objections :

1° Tous les Francs-Maçons que nous connaissons sont des personnages fort respectables. Il serait absurde de les accuser de tendances révolutionnaires ou anti-chrétiennes. Des évêques protestants font partie de l'Ordre qui compte parmi ses adeptes plusieurs princes de la famille royale.

2° Différant en cela de la Franc-Maçonnerie continentale, les discussions politiques et religieuses sont strictement interdites dans les loges anglo-saxonnes.

Examinons l'un après l'autre ces deux arguments. Nous admettons sans difficulté que l'immense majorité des Maçons anglais est de bonne foi, mais cela ne change rien à la chose. Le fait de ne pas se rendre compte des tendances anti-chrétiennes de la Maçonnerie ne supprime pas ces tendances, même si elles sont momentanément latentes. C'est ainsi que Wilmshurst écrit :

Pour ceux qui désirent seulement une organisation sociale et sociable agrémentée d'un peu de cérémonial pittoresque et fournissant une occasion de distraction ou de distinction personnelle, la Maçonnerie ne sera jamais plus que la formalité qu'elle a longtemps été et qu'elle est toujours pour beaucoup, et eux-mêmes resteront toujours dans l'ignorance de sa signification, de son but et de ses grandes possibilités. (W. W., p. 42).

Comment est-ce possible?

C'est possible parce qu'ici intervient un facteur important : le secret maçonnique imposé par serment. La Franc-Maçonnerie n'est pas une société secrète en ce sens que son existence est bien connue, ainsi que les noms de beaucoup de ses adeptes et leurs lieux de réunion, mais elle a des secrets. Les buts et la politique de la Maçonnerie restent dans l'ombre. Le secret est maintenu non seulement à l'égard des ennemis, mais aussi des amis et même à l'égard des membres des bas grades. Le candidat ne reçoit aucun éclaircissement concernant

le but final auquel il est appelé à coopérer; il lui faut auparavant se lier par un terrible serment de ne révéler aucun des secrets de l'Ordre, et ce serment est renouvelé à chaque degré de la hiérarchie. Donc, la façon même dont la Maçonnerie recrute ses adeptes est immorale : elle exige d'abord une promesse de ne rien révéler, puis alors seulement elle confère l'initiation. Si par la suite le candidat s'aperçoit qu'on le mène dans une voie inattendue, il est trop tard : lié par son serment, il est pris au piège. Il est vrai qu'à son entrée dans l'Ordre, l'apprenti est assuré qu'on ne lui réclamera rien de contraire à sa conscience; mais que vaut cette affirmation, donnée par des représentants d'une organisation qui avoue froidement qu'elle trompe intentionnellement l'initié des bas grades?

Les degrés bleus, écrit Albert Pike, ne sont que le parvis ou l'antichambre du Temple. Une partie des symboles y est divulguée à l'initié, mais ce dernier est intentionnellement induit en erreur. On ne veut pas qu'il les comprenne. Leur vraie explication est réservée aux adeptes, aux princes de la Maçonnerie. Tout le corps de doctrine de l'art royal et sacerdotal fut caché si soigneusement, il y a de cela des siècles, dans les hauts grades, que, même aujourd'hui, il est encore impossible de résoudre bien des énigmes qu'il contient. Il est assez bon pour la masse de ceux qui s'intitulent maçons de s'imaginer que tout est contenu dans les grades bleus; celui qui essaiera de les détromper perdra son temps, et, sans aucun résultat, il violera ses obligations d'adepte. La Maçonnerie est le véritable sphinx enfoui jusqu'au cou dans les sables accumulés par les âges. (A. P., p. 819).

Et le Maçon anglais Wilmshurst écrit dans le même sens :

Nous prétendons conférer l'initiation, mais peu de maçons savent ce que la vraie initiation entraîne; bien peu, il est à craindre, auraient le désir, le courage ou la volonté de faire

les sacrifices nécessaires pour y atteindre, s'ils le comprenaient. (W. W., p. 17).

Pour parler clairement, voici ce que cela veut dire :

Laissons le Maçon des bas grades croire qu'il détient le secret de l'Ordre, pauvre dupe! Nous autres, Maçons avancés et haut initiés, savons à quoi nous en tenir et nous ne divulguerons graduellement la vraie signification de la Maçonnerie qu'à ceux que nous en jugerons dignes. Ne laissant ses adeptes progresser que lentement, la Maçonnerie prend grand soin de ne pas faire d'erreurs dans le choix de ses initiés et, si elle en fait, le serment de secret, empêchera toute divulgation désagréable. De la sorte, les fuites possibles sont trop isolées pour être dangereuses.

Le fait du secret devrait être à lui seul suffisant pour rendre le candidat méfiant; les Maçons sont-ils donc tellement modestes qu'il leur faille cacher leur philanthropie sous un voile impénétrable?

Que faut-il penser du fameux secret que la Maçonnerie prétend détenir?

Possède-t-elle vraiment une science ésotérique suprême provenant de la plus haute antiquité?

Nous ne le croyons pas.

Cette assertion grandiloquente repose uniquement sur les affirmations intéressées de quelques Maçons et occultistes qui ont tout intérêt à faire croire qu'ils sont en possession d'un pouvoir antique et mystérieux auquel les initiés des basses loges espèrent un jour participer.

Il est loin d'être prouvé que les anciens détenaient une science ésotérique secrète et, d'autre part, la Franc-Maçonnerie, contrairement aux affirmations tendancieuses de beaucoup de ses membres, ne remonte pas historiquement, sous la forme spéculative moderne au delà de 1717. Tous les auteurs maçonniques sérieux le recon-

naissent, y compris sir A. Robbins. A cela, Albert Pike réplique :

La Maçonnerie bleue elle-même ne peut faire remonter son histoire *authentique* avec ses *Degrés actuels* plus loin que l'année 1700, *si même elle y remonte*. Mais sous quelque nom qu'elle fût connue dans tel ou tel pays, la Maçonnerie existait, comme elle existe aujourd'hui, la même de cœur et d'esprit non seulement quand Salomon bâtit le Temple, mais des siècles auparavant... au berceau de la race humaine. A. P., p. 208), (12).

Vue ainsi, la Maçonnerie est en effet fort antique, car, ainsi que le dit l'éminent historien qu'est Bord, de tout temps,

Des hommes luttèrent désespérément à la recherche de la vérité intangible, s'exaspérèrent, basphémèrent et se révoltèrent contre le grand Inconnu, contre *Celui qui est*. Dans tous les temps, il y eut des sectes secrètes qui prétendirent comprendre les lois qui régissent l'Univers; les uns croyaient véritablement posséder le secret ineffable; les autres, les habiles, faisaient de leurs mystères un appât pour la foule, prétendant ainsi la dominer et la conduire : tout au moins avaient-ils trouvé le moyen de l'utiliser à leur profit. Cette lutte est, comme nous l'avons dit, vieille comme le monde... On peut donc dire que la secte des francs-maçons incarne depuis le XVIIIe siècle les sectes recherchant le secret éternel de l'humanité, de ces gens qui, ne pouvant comprendre et définir Dieu, las de le chercher en vain, trouvèrent plus commode de magnifier la matière et de déifier l'homme.

Envisagée sous ce point de vue, la Franc-Maçonnerie est une secte fort ancienne, la plus ancienne même qui fût sur la terre; sectaires en lutte acharnée avec l'homme résigné qui se contente du travail, de l'amour, de la foi et de la prière, les francs-maçons représentent, au point de vue chrétien, l'orgueil de l'homme, l'esprit du mal, la révolte contre Dieu. (G. Bord, *La F.˙. M.˙. en France*, p. 5).

(12) Les passages en italique sont soulignés dans le texte original.

Née de l'esprit qui anima les Déistes en Angleterre et les Encyclopédistes en France, la Franc-Maçonnerie est avant tout l'incarnation d'une mentalité :

Le dogme maçonnique, dit M. Bord, est une chose grave, une pensée dangereuse, qui conduit les sociétés aux pires cataclysmes. Ne cherchez pas dans le maçon tantôt un ennemi de caste ou de nationalité, tantôt un ennemi politique ou religieux, car il renferme en même temps tous ces dangers. La Franc-Maçonnerie n'est pas représentée par un homme, ni par une classe d'hommes, mais par une idée néfaste, la plus terrible qu'on puisse imaginer : l'idée de l'égalité. (G. Bord, op. cit. p. 3).

Que la Franc-Maçonnerie soit surtout dangereuse par les principes qu'elle répand, nul ne le conteste. Mais ces idées ont-elles pris naissance spontanément ou ont-elles été délibérément lancées par des gens qui savaient ce qu'ils faisaient?

La Franc-Maçonnerie est-elle encore aujourd'hui menée uniquement par une idée plus forte que les hommes et qui entraîne ses adeptes plus loin qu'ils ne l'avaient prévu?

Est-elle au contraire dirigée par des influences secrètes, probablement juives, qui l'auraient progressivement pénétrée et qui utiliseraient l'Ordre pour les buts révolutionnaires chers à leur race?

Il est bien difficile de répondre avec certitude, car, selon toute évidence, il y a un mélange de tout cela. Il y a donc une possibilité de secret, mais ce secret serait fort différent de celui que la Maçonnerie fait miroiter aux yeux de ses adeptes, et comme, au cours de cet article, nous n'avançons que des faits positifs appuyés sur des textes indiscutables, nous mentionnons cette hypothèse sans plus.

§

LA FRANC-MAÇONNERIE ANGLO-SAXONNE ET LA POLITIQUE

Nous allons terminer en examinant le rôle politique de la Franc-Maçonnerie anglo-saxonne et répondre ainsi aux derniers arguments émis en sa faveur.

D'après les constitutions maçonniques originales, les discussions politiques sont interdites en loge. Cette règle, entièrement négligée dans la Maçonnerie latine, où les discussions politiques sont la principale occupation de l'Ordre, est, nous dit-on, strictement appliquée dans la Franc-Maçonnerie anglo-saxonne.

Nous appuyant sur un certain nombre de témoignages sérieux, nous admettons que la grande majorité des Maçons anglais ne s'occupent pas de politique, mais si nous ouvrons à nouveau le traité classique d'Albert Pike, nous y trouvons plusieurs passages qui sont loin d'être rassurants :

> Si la maçonnerie avait besoin d'une justification pour imposer à ses initiés des devoirs politiques autant que des devoirs moraux, il suffirait d'indiquer les siècles de calamité qu'a traversés la gaie nation française, la longue oppression des âges féodaux, les égoïstes Bourbons... Alors vraiment la souffrance et le travail étaient les deux formes de l'humanité et les hommes n'étaient que des bêtes de somme.
> (A. P., p. 27).

Et T. M. Stewart écrit de son côté :

> Si nous jetons un coup d'œil d'ensemble sur le monde actuel, nous voyons que partout où l'ignorance, la superstition et la peur *dominent* les masses, la Franc-Maçonnerie n'est pas active.
>
> Partout où l'instruction, la confiance en soi et le courage *animent* les masses, la liberté, l'émancipation et le bonheur sont les grandes lumières qui mènent à la pensée indépendante et à l'action juste.

Partout où l'éducation générale est sous la restreinte de caste ou de croyance, la liberté permanente ne peut survivre... Il faut que les maçons comprennent plus largement qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent l'histoire de la Maçonnerie, afin que ses adeptes discernent clairement qu'ils ont des devoirs et des obligations comme membres de la société et citoyens de quelque pays qu'ils soient; et ces obligations font partie aussi intégrale de leur vie que les nécessités pressantes de la vie commerciale ou industrielle. (T. St., p. 55).

A moins que je ne me trompe beaucoup, cela signifie que la Maçonnerie impose des devoirs politiques qui consistent à combattre les tyrannies, c'est-à-dire les monarchies. La Maçonnerie a découvert en effet que :

L'homme se devait à lui-même d'être libre. Il devait à son pays de chercher à lui donner la liberté ou à lui en garantir la possession. Cette notion fit de la tyrannie et de l'usurpation les ennemis de la race humaine, elle créa une mise hors la loi générale des despotes et des despotismes temporels aussi bien que spirituels. La sphère du devoir en fut immensément élargie. (A. P., p. 24).

En fait, la Maçonnerie a un culte tellement ardent de la liberté et de la tolérance qu'il lui faut combattre par tous les moyens possibles l'intolérance sous sa double forme de la monarchie et du catholicisme. Dans ce but, tout est légal, car une loi

n'est effectivement une loi que si elle émane de la seule source de pouvoir : le peuple. Il est légal de se soulever et de chercher à abroger des édits qui émanent seulement de la volonté arbitraire d'un pouvoir despotique en contradiction avec la loi de Dieu ou la grande loi de la Nature, en violation de la liberté de pensée, de parole et de conscience. (T. St., p. 109).

Tout ceci rend un son familier. Adroitement enveloppés dans un réseau de phrases sonores et captieuses, ce sont les mêmes arguments dont use et abuse la Maçon-

nerie latine. C'est la doctrine de l'égalité démocratique qui donne le pouvoir au nombre et qui mène les masses à l'assaut des hiérarchies et de toute supériorité divine ou humaine.

Nous sommes tout disposé à admettre que, en pratique, la Maçonnerie anglaise n'intervient pas habituellement en politique; mais il ne s'ensuit pas que l'action politique soit absolument contraire aux principes de l'Ordre. Il est d'ailleurs fortement probable que des Maçons haut placés emploient l'association à des buts politiques. J'ai au moins une preuve indiscutable d'ingérence maçonnique américaine dans la politique européenne.

Le journal *Latomia*, de Leipzig, publiait en mars 1922 l'article suivant concernant la Franc-Maçonnerie hongroise :

Sur le triste sort des francs-maçons de Hongrie, nous pouvons, d'après les informations d'un de nos frères hongrois résidant à Nüremberg, communiquer ce qui suit :

Les francs-maçons, après avoir envoyé pendant la guerre une adresse de bienvenue à l'empereur François-Joseph, se jetèrent après la catastrophe dans les bras de l'idée républicaine socialiste avec la noble persuasion que maintenant le temps de l'accomplissement de l'idéal maçonnique était arrivé. Dans leurs écrits ils lui ont fait une propagande active et la plupart des dirigeants ont été des francs-maçons.

Lorsque ensuite la Hongrie fut submergée par la vague bolcheviste, les hommes au pouvoir ne tardèrent pas à l'opprimer comme étant une institution bourgeoise.

La réaction qui, peu après, et grâce au secours de l'étranger, revint au pouvoir, inspirée par une directive cléricale, interdit également les loges, occupa les locaux, s'empara de l'argent des cotisations et de tout ce qui s'y trouvait...

Dans leur détresse, les frères hongrois se tournèrent vers les grandes Loges nord-américaines. Le résultat fut que comme la Hongrie négociait alors un emprunt en Amérique, la réponse vint de là-bas, qu'on ne pouvait songer à cet emprunt tant que

les institutions du droit ne seraient pas rétablies en Hongrie, allusion très nette à l'interdiction de la Franc-Maçonnerie hongroise.

Là-dessus le gouvernement hongrois se vit forcé d'entrer en relation avec l'ex-Grand Maître. On lui proposa la libre reprise des travaux maçonniques, à condition que les profanes y aient droit d'accès. Ceci fut naturellement repoussé par le Grand-Maître, et l'emprunt échoua. (*Latomia* de Leipzig, n° 2/3 mars 1922, p. 31).

Je dois ajouter que je n'ai pas la possibilité de consulter habituellement les revues maçonniques qu'on se procure plus difficilement que les livres dont il a été fait usage dans cet article. Le fait d'avoir trouvé un document de cette importance pour avoir seulement consulté quelques numéros dépareillés semble indiquer que le cas n'est pas exceptionnel.

Dans un livre volumineux qui vient de paraître (13), Maria Rygier ⁂ cite trois cas d'interférence maçonnique américaine en Italie. Lorsque, peu après la guerre, d'Annunzio occupa Fiume, la Grande Loge d'Italie

adressa au F∴ George Fleming Moore, Souverain Grand Commandeur du Suprême Conseil de Washington, une dépêche, destinée à dissiper les préventions et à calmer les alarmes qu'avant suscitées aux Etats-Unis l'initiative de d'Annunzio...

Cette dépêche fut communiquée au président de la République et à d'autres personnalités officielles américaines, et reçut la réponse suivante : « Assurez les Italiens qu'ils n'ont rien à craindre des Etats-Unis au sujet de Fiume. » (p. 52).

Plus tard, il y eut

l'énergique intervention du président des Etats-Unis, le F∴ Harding (p. 32). En apprenant les premières dévastations commises dans les loges et les incursions des « chemises noires » aux domiciles des Francs-Maçons, le F∴ Harding, à qui pré-

(13) Maria Rygier : *La Franc-Maçonnerie italienne devant la guerre et devant le fascisme.* Librairie Maç. ∴ Gloston, 1930.

cisément le nouvel ambassadeur d'Italie, le prince Caetani, devait présenter ses lettres de créance, refusa de recevoir le diplomate fasciste tant que le gouvernement italien n'aurait pas donné des garanties formelles que les violences contre les personnes et les biens des Enfants de la Veuve seraient immédiatement enrayées.

La dictature s'empressa de s'incliner devant une volonté si nettement signifiée. Et, jusqu'à la mort prématurée du F∴ Harding, décédé en août 1923, elle n'osa enfreindre ses engagements. (Maria Rygier, p. 165).

Ce même écrivain dit ailleurs que le comte Volpi, qui négocia en Amérique les différents emprunts italiens, ne put réussir dans cette tâche que parce qu'il était franc-maçon (Maria Rygier, p. 223).

En fait, la Maçonnerie, dans son ensemble, a joué et continue à jouer un rôle politique important, quoique occulte. Des francs-maçons anglais eux-mêmes l'admettent. Ainsi Wilmshurst écrit :

Nul ne peut lire l'histoire anglaise ou européenne à dater du mémorandum [d'Henri VI] sans se rendre compte que cette histoire a un côté souterrain inconnu des historiens académiques ou négligé par eux; l'on sent derrière la marche des événements extérieurs — liés à eux ou les dirigeant — la présence cachée d'esprits supérieurement doués, Initiés possédant et maniant les véritables puissances qu'atteste le mémorandum d'Henri VI. La vie et les productions littéraires d'hommes tels que Paracelse, Albot Tritheim, Basil Valentine, Jacob Boehme, George Johann Gichtel, Thomas Vaughan et Elias Ashmole, pour n'en pas citer d'autres, fournissent des indications en surface d'un fort courant souterrain dont il n'existe aucune histoire et dont il n'en existera probablement jamais. Ce courant a sa source dans la perpétuation de la science maçonnique secrète et dans son apparition publique sous la forme hautement diluée et élémentaire de la Maçonnerie spéculative moderne (W. W., p. 190).

Mais alors comment expliquer la présence dans la Ma-

çonnerie de princes du sang (anglais, suédois, danois), attendu que, si la Maçonnerie exerce une action politique, cette action est certainement anti-monarchique?

A quoi on pourrait répliquer : comment est-il possible d'expliquer la présence d'évêques protestants dans une organisation qui de toute évidence est anti-chrétienne?

La réponse est la même dans les deux cas. Fort probablement, aucun d'eux ne s'est donné la peine d'approfondir la vraie portée de la Maçonnerie. Nul d'entre eux ne pourrait lire Thomas Milton Stewart, par exemple, et rester ensuite dans la Maçonnerie. Les princes sont peut-être plus excusables; ils ne sont pas des spécialistes des travaux intellectuels ou sociaux et, occupés comme ils le sont, ils n'ont guère le loisir de chercher la vraie portée d'une société, en apparence innocente, surtout étant donné qu'il faut des mois d'études pour s'en faire une idée.

C'est ainsi que Wilmshurst peut écrire :

> Les rangs élevés de la maçonnerie ont été remplis non d'adeptes et d'experts en science spirituelle capables de propager la sagesse et l'instruction aux grades inférieurs (comme l'implique le symbolisme de notre grand système hiérarchique), mais de « grands Rois, Ducs et Lords » et autres dignitaires sociaux qui ne montrent aucune apparence de posséder une science des arcanes. Ils sont placés dans leurs positions honorifiques et administratives (qu'ils remplissent néanmoins efficacement et admirablement) simplement pour donner à l'ordre une sanction sociale et pour mettre nos mystères en bonne grâce. (W. W., p. 203).

Des princes ont été membres de la Maçonnerie un peu partout en Europe continentale, et cela n'a pas empêché leurs trônes d'être abattus par cette même Maçonnerie.

Mais, en Angleterre, c'est différent, me dit un défenseur de la Maçonnerie : les Maçons anglais ne prennent pas la chose au sérieux; pour eux, c'est un jeu. Si c'est

un jeu pour beaucoup d'entre eux, certains tout au moins ne le considèrent certes pas sous cet angle. Les aristocrates français du XVIII[e] siècle jouèrent eux aussi avec la Maçonnerie, et le jeu se termina pour eux sur l'échafaud, par ordre de leurs frères Mirabeau, Danton, Robespierre, etc., que la Maçonnerie honore aujourd'hui comme les grands ancêtres. En Hongrie, il eut son point culminant dans la révolution sanglante de Bela-Kun, avec le résultat que toutes les loges furent fermées par ordre du gouvernement blanc qui lui succéda. En Allemagne, il amena les soulèvements spartakistes, et aujourd'hui, des journaux entiers, protestants aussi bien que catholiques, se consacrent exclusivement à la lutte anti-maçonnique et anti-juive (*Weltkampf, Hammer, Wochenschau, Gelbe Hefte*, etc.). En Italie, il allait amener la ruine du pays, si un homme de génie n'avait pas endigué la marée rouge et interdit la Franc-Maçonnerie. Si c'est un jeu, c'est un jeu qui est parfois sanglant.

§

LES RELATIONS ENTRE LA FRANC-MAÇONNERIE ANGLO-SAXONNE ET LA FRANC-MAÇONNERIE LATINE

Y a-t-il, d'autre part, des relations effectives entre la Franc-Maçonnerie anglo-saxonne et la Franc-Maçonnerie latine?

Les différentes branches maçonniques, comme nous le savons, ont toutes une origine commune, les constitutions d'Anderson de 1723, et encore aujourd'hui la Grande Loge Anglaise est considérée généralement comme la grande loge-mère de la Maçonnerie universelle; au surplus, les livres et revues maçonniques parlent toujours de la Franc-Maonnerie comme d'une institution universelle ayant des ramifications dans tous les pays.

En pratique, il n'en va pas tout à fait de même, et à plusieurs reprises des schismes ont semé le dissentiment

et la désunion dans l'institution. L'extraordinaire extension de l'Ordre s'est aussi opposée jusqu'à présent à des relations suivies entre ses différentes branches. En outre, malgré les beaux principes de tolérance et de fraternité universelle, des considérations nationales et égoïstes se sont parfois heurtées aux principes avec des conséquences malheureuses pour les relations maçonniques internationales. La dernière guerre en est un exemple récent.

Toutefois, ces inévitables dissentiments ne ternissent pas le caractère universel de l'Ordre. Les principes ne sont pas poussés partout jusqu'à leurs plus extrêmes conséquences, mais ils sont partout identiques.

Examinons donc l'actuel dissentiment qui sépare la Grande Loge Anglaise du Grand Orient de France, c'est-à-dire la Maçonnerie anglo-saxonne et la Maçonnerie latine.

En 1877, le Grand Orient supprima la formule du Grand Architecte de l'Univers, en suite de quoi la Grande Loge Anglaise interrompit toutes relations avec le Grand Orient et les branches maçonniques qui en dépendent.

Toutefois, cette rupture retentissante n'est rien autre qu'une querelle de famille. Si le Grand Orient acceptait de réintroduire dans ses rituels la formule du Grand Architecte, ainsi que le préconise chez nous Albert Lantoine (14), rien ne s'opposerait à la reprise des relations, et l'activité de la Maçonnerie latine n'en serait nullement modifiée. Le Grand Architecte est un symbole et le Maçon

(14) Nous sommes personnellement, dit Albert Lantoine, aussi athée qu'on puisse l'être. L'idée de Dieu est de celles que nous refusons même de discuter, tant elle nous semble indigne de considération. Eh bien! nous ne sommes pas moins, malgré cela, partisan du maintien du grand Architecte de l'Univers. Il était inscrit en tête des premières constitutions... laissons-le.

...Prêtait-on un pouvoir magique à ce grand Architecte ainsi que dans les Religions révélées? Non. Il paraît symboliser notre propre divinité, la voix même de notre conscience, notre conception innée du Bien et du Mal. Que les Anglo-Saxons en soient restés à l'acceptation chrétienne du mot, qu'est-ce que cela nous fait? — A. Lantoine : *Hiram couronné d'épines*, page 515. Paris, E. Nourry, 1926.

athée du Grand Orient serait parfaitement libre d'y voir la raison ou le principe générateur ou n'importe quoi, sans s'opposer pour cela aux principes maçonniques.

En outre, il ne s'ensuit pas qu'il n'y ait aucune relation entre la Franc-Maçonnerie anglo-saxonne et la Franc-Maçonnerie latine. L'Amérique n'a pas rompu entièrement avec le Grand Orient, et la Maçonnerie anglaise est en relations étroites avec la branche américaine. L'Angleterre est aussi en relations avec plusieurs branches maçonniques d'Europe centrale, qui sont elles-mêmes en liaison avec le Grand Orient. Qui plus est, l'Angleterre entretient des rapports directs avec des branches latines de la Maçonnerie apparentées au Grand Orient et qui n'en diffèrent aucunement.

Si nous ouvrons, en effet, le calendrier maçonnique anglais de 1930, nous y voyons que la Grande Loge est en relations officielles avec le Portugal, l'Espagne, ce qui reste de la Maçonnerie italienne et avec l'Amérique latine.

Ceci détruit d'un seul coup toutes les prétentions de la Maçonnerie anglaise, car aucun maçon haut placé ne peut ignorer que les Maçonneries espagnole, portugaise et brésilienne, pour ne citer que celles-ci, sont activement politiques et anti-religieuses à la suite du Grand Orient de Paris. Pour ne rappeler que quelques-uns des cas les plus connus, la Franc-Maçonnerie souleva une agitation internationale en faveur du maçon anarchiste Ferrer, cela en Espagne; elle joua un rôle actif dans la révolution portugaise qui débuta par l'assassinat du roi Carlos et de son fils; à une époque plus reculée, la loge Lautaro d'Argentine exerça une influence décisive en Amérique du Sud en amenant la révolte contre l'Espagne et l'instauration de la république.

La couverture d'un livre anglais récemment paru, *La Franc-Maçonnerie de longue anglaise,* annonce que l'auteur, Sir Alfred Robbins (qui semble être un agent très

actif du rapprochement maçonnique international) « en tant que représentant directement accrédité du grand maître S. A. R. le duc de Connaught, a visité au cours des six dernières années beaucoup de grandes loges des Etats-Unis, les G∴ O∴ du Brésil, d'Argentine et d'Uruguay, ainsi que de certaines parties de l'Europe. »

Interviewé à son arrivée en gare de Waterloo, Sir Alfred Robbins dit : « Au cours d'une tournée de près de 15.000 milles, j'ai visité les principaux centres des trois républiques dans chacune desquelles il y a plusieurs loges maçonniques composées surtout d'Anglais qui adoptent les coutumes et les méthodes de notre propre Grande Loge. J'assistai à un grand nombre de leurs réunions et fus chaleureusement accueilli partout par eux. Je fus aussi amicalement reçu par les grands maîtres des Grands Orients du pays, avec lesquels j'eus d'intéressantes conférences et qui me traitèrent chaleureusement comme représentant du grand maître de la Grande Loge mère du monde. Je suis revenu très satisfait du résultat de cette mission qui, il y a tout lieu de le croire, a fait beaucoup pour stimuler la maçonnerie de langue anglaise dans les trois républiques d'Amérique du Sud et pour encourager un plus grand sentiment de compréhension et d'amitié avec les francs-maçons, tant espagnols que portugais, qui ont leurs organisations indépendantes (*Le Scotsman,* 6 juin 1927).

Lors du premier anniversaire de la loge Helvetica (n° 4894), composée de Suisses résidant à Londres, Sir Alfred Robbins dit que :

Il revenait d'Amérique du Sud avec une admiration pour la maçonnerie latine qu'il n'aurait jamais pu avoir s'il s'en était tenu à des relations de correspondance ou de lecture. (*Masonic News,* 21 janv. 1928).

Il ajouta alors qu'il avait été en Italie pour négocier la reprise de certaines relations maçonniques avec le résultat suivant :

Je suis maintenant autorisé à dire que le prince Colonna,

comme délégué officiel des organisations fascistes pour les Iles Britanniques, a reçu une lettre de l'ambassadeur italien à Londres, signor Bordonaro, dont le passage essentiel est le suivant : « Son Excellence le chef du gouvernement (Mussolini) ayant reçu votre rapport sur la situation des fascistes en Grande-Bretagne par rapport à la maçonnerie anglaise, m'a chargé de vous communiquer qu'il approuve vos considérations et que par conséquent la règle imposée aux fascistes concernant la Maçonnerie ne s'applique pas à ceux qui sont membres des loges anglaises. (*Masonic News,* 21 janv. 1928).

Ceci est un bon exemple de l'habileté avec laquelle des relations maçonniques indirectes sont établies quand des rapports directs sont impossibles. (Remarquons en passant l'importance des personnalités mises en mouvement pour cela : le prince Colonna, l'ambassadeur d'Italie, Mussolini).

Le passage suivant d'Albert Lantoine∴ dans *Hiram couronné d'épines* montre que des francs-maçons anglais visitent des loges françaises :

En 1910 la loge la Vraie Lumière de l'Orient de Cannes fut autorisée à mettre la Bible sur l'autel par courtoisie pour les frères visiteurs anglais (p. 518).

Il s'agit là, je l'admets, d'un fait de peu d'importance, mais il valait cependant la peine d'être signalé. Un cas similaire est mentionné dans les souvenirs de Sir Basil Thompson, ex-chef de Scotland Yard. Etant à Paris, lors de la Conférence de la Paix, il envoya un inspecteur à la gare Saint-Lazare recevoir un envoi important. Comme c'était un dimanche, le chef de gare refusa la livraison comme contraire aux règlements. « Mais l'inspecteur était un homme de ressources. Il était franc-maçon, et, ainsi qu'il appert, le chef de gare l'était également. Si puissant fut cet appel que le wagon fut ouvert et les règlements mis de coté.» Je donne généreusement ce tuyau aux frères

anglais. S'ils se trouvent en difficulté à la gare Saint-Lazare, ils sauront ce qu'ils ont à faire .

Arrivons maintenant à des faits plus importants.

En 1921 fut créée à Bâle l'association maçonnique internationale, ou A. M. I., dont le but est de renforcer les liens de solidarité maçonnique internationale. Ses revues donnent des nouvelles de la Maçonnerie universelle et ses principaux livres sont imprimés en trois langues, français, allemand et anglais. Le Grand Orient de Paris y joue un rôle dirigeant et la Franc-Maçonnerie américaine en est un membre actif. Elle édite une revue publique, *La Paix,* et une autre secrète, *Les Annales maçonniques universelles,* publiées toutes deux 20, rue Laugier, à Paris, sous la direction de E. Plantagenet, auteur maçonnique connu, qui est, paraît-il, juif. *La Paix* compte parmi ses collaborateurs : Ramsay Mac Donald, Ed. Benes, Hermann Kayserling, A. de Monzie, G. Stresemann aujourd'hui décédé, Henri Barbusse et des écrivains connus, tels que André Lebey, du G.·. O.·., A. Lantoine, de la Grande Loge, et E. Plantagenet.

L'A. M. I. organise des conférences internationales, une des premières ayant été faite par le Dr Charles Ellwood de l'Université de Columbia, qui fut invité d'Amérique spécialement pour cela.

Les trois membres honoraires pour 1927 étaient :

Charles Bernardin, du G.·. O.·. de Paris;

Dr de Magalhaes Lima, le révolutionnaire portugais notoire;

Charles Lindbergh.

Les relations de fait entre la Franc-Maçonnerie anglo-saxonne et latine sont donc indiscutables.

§

CONCLUSION

Beaucoup de francs-maçons, surtout en Angleterre,



n'ont pas la moindre idée de la véritable portée de l'Ordre et ne cherchent guère à l'approfondir; mais ils n'en sont pas moins inconsciemment sous son influence.

Certains des chefs, par contre, savent parfaitement bien ce qu'ils font; mais habituellement les vrais chefs ne sont pas les chefs apparents.

La Franc-Maçonnerie est un Ordre, l'on peut même dire une secte religieuse universelle dont les principes essentiels sont partout les mêmes.

Au point de vue religieux, c'est la révolte contre les cultes traditionnels au nom d'un idéal égalitaire et terrestre et la lutte contre le christianisme en faveur d'idées occultistes et païennes dérivées de la Kabale juive. Au point de vue social, c'est la propagation des doctrines démocratiques, à commencer par celle de l'égalité.

Au point de vue politique, c'est la lutte ouverte contre la monarchie en faveur des partis de gauche et du socialisme universel.

Il n'y a pas de différence fondamentale entre la Franc-Maçonnerie anglo-saxonne et la Franc-Maçonnerie latine. Entre les deux, il y a une différence de degré et d'activité, non d'essence. La Maçonnerie latine tire les ultimes conséquences des principes maçonniques, alors qu'elles restent plus ou moins latentes dans la Maçonnerie anglo-saxonne et spécialement dans la branche anglaise. Nous sommes en désaccord absolu avec ceux qui considèrent la Maçonnerie anglaise comme une digue contre la subversion. C'est le genre de raisonnement qui veut nous représenter le socialisme comme une digue contre le bolchevisme. Au mieux, la Maçonnerie ne peut être qu'une institution neutre dont le virus reste en germe. Par conséquent les inconvénients et les dangers de cette institution sont évidents, alors que ses avantages sont bien hypothétiques.

Heureusement pour l'Angleterre, la plupart des maçons se font affilier dans un but social ou commercial et ne

sont pas les fanatiques que nous voyons trop souvent sur le continent.

La Franc-Maçonnerie s'échelonne aujourd'hui selon trois stades principaux. La F∴ M∴ latine, qui est la plus active et la plus avancée, quoique numériquement inférieure. Elle se considère comme étant la seule Maçonnerie qui travaille vraiment. La Maçonnerie américaine vient ensuite et elle semble s'orienter vers la conception latine, quoiqu'en étant encore assez loin. Ainsi que le disait le représentant américain Towshend Scudder dans une réunion de la Grande Loge de France : « Vous avez des idées plus avancées que nous dans la Maçonnerie. Mais n'allez pas si loin que nous ne puissions vous suivre. Mettez-vous là tout près; alors nous vous donnerons la main et vous nous conduirez. » (Grande Loge de France, 1923).

La Maçonnerie anglaise, pour le moment du moins, reste en arrière. Cependant, il y a des signes évidents d'un travail souterrain et d'une orientation nouvelle, que Wilmshurst annonce ainsi :

Avant que le véritable esprit et le contenu intérieur de la Franc-Maçonnerie puissent être appréciés sur une échelle assez vaste pour faire de l'ordre une vraie force spirituelle dans le monde social (telle qu'on l'espère et comme elle est en passe de le devenir), il a été tout d'abord nécessaire d'élaborer une organisation matérielle ample, vigoureuse, soigneusement conçue, véhicule dans lequel cet esprit pourra éventuellement se manifester efficacement. En vue de l'importance de l'objectif final, il n'importe aucunement que 2 ou 3 siècles aient été nécessaires pour développer cette organisation, créer l'armature nécessaire, même si les matériaux dont on s'est servi n'ont pas été jusqu'ici de qualité idéale. Avec cet objectif supérieur en vue, nous pouvons nous permettre de jeter un regard charitable et philosophique sur ces contingences momentanées qu'on peut regarder comme regrettables et fort au-dessous du niveau des principes maçonniques; nous pouvons nous con-

tenter de ce que l'ordre ait été composé en majeure partie d'hommes peu capables d'en comprendre et d'en assimiler le but profond; de ce que ses énergies aient été détournées de leur vrai cours, vers celui, accessoire, des aménités sociales et des œuvres de charité; de ce que ses hauts rangs aient été remplis, non d'adeptes et d'experts en science spirituelle capables de dispenser la sagesse et l'instruction aux rangs inférieurs (comme l'implique le symbolisme de notre grand système hiérarchique), mais de « grands rois, ducs et lords » et autres dignitaires sociaux qui ne montrent aucune apparence de posséder une science des arcanes et qui sont placés dans leur position honorifique ou administrative (qu'ils remplissent néanmoins admirablement et efficacement), simplement pour donner à l'ordre une sanction sociale et pour mettre nos mystères en bonne grâce.

La croissance d'une grande institution — une nation, une Eglise, un système de mystères — est une croissance lente procédant de matériaux en apparence peu prometteurs et nécessitant une sélection, un rejet et une épuration perpétuels avant que quelque chose en soit finalement extrait et forgé en un instrument efficace. Pour prendre l'analogie la plus appropriée, l'érection du temple de Salomon fut l'œuvre d'années, de matériaux divers engageant de nombreux intérêts, mais ce n'est que lorsqu'il fut terminé, dédié et consacré comme un tabernacle digne de la She-Kina que cette présence descendit sur lui, illuminant tout l'édifice et permettant à ce réceptacle terrestre de remplir un but spirituel.

Il en est de même aujourd'hui avec l'ordre maçonnique. Comme véhicule physique, comme organisation matérielle, elle est aussi complète, aussi soigneusement élaborée et aussi efficacement contrôlée qu'elle peut jamais espérer l'être. Elle attend maintenant l'illumination. Cette illumination doit venir du dedans même, comme la présence divine manifestée à l'intérieur du temple symbolique. L'ordre attend la libération et l'épanouissement de sa conscience intérieure jusqu'alors latente et réprimée par les éléments de surface qui s'avèrent aujourd'hui de valeur illusoire ou nulle. A peine la nature profonde et véritable du dessein maçonnique est-elle révélée

aux frères, que de tous côtés ceux-ci saisissent la balle au bond et veulent la réaliser; et pour ceux-là il ne peut y avoir de retour en arrière aux vieilles méthodes et aux vieilles conceptions. Les peuples qui étaient dans l'obscurité ont aperçu la lueur d'une grande Lumière; ils attiseront dorénavant cette lumière eux-mêmes et grâce à eux d'autres la contempleront aussi. De la sorte, l'ordre se régénérera graduellement à travers le monde et remplira ainsi la destinée conçue par ceux qui ont inspiré sa fondation il y a trois siècles, pour atteindre par la suite à des réalisations spirituelles encore plus hautes et plus importantes.

La gestation silencieuse d'un nouveau drame historique est donc annoncée ouvertement, mais personne ne semble y prêter attention et nul ne s'en soucie. Des prêtres chrétiens sont membres d'un ordre dont le but fondamental est la destruction du christianisme, et des princes du sang couvrent de leur manteau royal une activité antimonarchique.

Pour combien de temps encore?

LÉON DE PONCINS.

QUI ÉTAIT LE MASQUE DE FER

—

Le livre de M. Funck-Brentano, *Légendes et Archives de la Bastille,* (1[re] édition, 1898), a obtenu un grand succès. Aussi, presque tous les historiens qui ont parlé ensuite du problème du Masque de Fer ont-ils adopté la solution qu'il défendait; seuls les spécialistes de la question (commandant Le Pippre, Mgr Barnes, M. Matte) ont protesté contre cette réédition d'une vieille erreur. Il n'est donc pas sans intérêt de reprendre l'étude de la question.

Commençons par rappeler la partie de la vie du Masque, sur laquelle tout le monde est d'accord.

En 1698, M. de Saint-Mars, gouverneur des îles Sainte-Marguerite (en face de Cannes), fut nommé gouverneur de la Bastille. Le 19 juillet, Barbezieux lui écrivit :

Le Roi trouve bon que vous partiez des îles Sainte-Marguerite pour venir à la Bastille avec votre *ancien prisonnier,* prenant vos précautions pour empêcher qu'il ne soit vu, ni connu de personne. Vous pourrez écrire par avance au lieutenant de Sa Majesté au château de la Bastille de tenir une chambre prête pour pouvoir y mettre ce prisonnier à votre arrivée.

Le 24 juillet, Saint-Mars demanda un ordre du Roi « pour avoir des logements sur sa route jusqu'à Paris ». Le 4 août, Barbezieux lui répondit par un refus, ajoutant : « Il suffira que vous vous logiez, en payant, le plus commodément et le plus sûrement qu'il sera possible, dans les lieux où vous jugerez à propos de rester. »

Pour transférer des prisonniers sans qu'ils pussent être reconnus, on les avait parfois masqués. C'est ainsi que la *Gazette d'Amsterdam* du 14 mars 1695 avait annoncé qu'un lieutenant de galère, accompagné de vingt cavaliers, avait conduit à la Bastille un prisonnier masqué [le banquier d'Amsterdam Gédéon Phibert] qu'il avait emmené de Provence en litière. Saint-Mars employa cette précaution pour amener à Paris *son ancien prisonnier.* Du Junca, le lieutenant de Roi à la Bastille, nota en ces termes leur arrivée sur son livre d'écrou :

Du jeudy 18 sept. à 3 heures après-midi, M. de Saint-Mars, gouverneur du château de la Bastille, est arrivé pour sa première entrée... ayant mené avec lui dans sa litière un *ancien prisonnier* qu'il avait à Pignerol, lequel il fait tenir toujours masqué, dont le nom ne se dit pas, et l'ayant fait mettre en descendant de la litière dans la première chambre de la tour de la Basinière en attendant la nuit, pour le mettre et mener moi-même à 9 h. du soir dans la 3e chambre, seul, de la tour de la Bertaudière, que j'avais fait meubler de toutes choses quelques jours avant son arrivée, en ayant reçu l'ordre de M. de Saint-Mars; lequel prisonnier sera servi et soigné par M. de Rosarges, que M. le gouverneur nourrira.

Le lundi 19 novembre 1703, Du Junca notait :

Le prisonnier inconnu, *toujours masqué d'un masque de velours noir,* que M. de Saint-Mars, gouverneur, a mené avec lui en venant des îles Sainte-Marguerite, qu'il gardait depuis longtemps, lequel s'étant trouvé hier un peu mal en sortant de la messe, il est mort ce jourd'hui sur les 10 h. du soir, sans avoir eu une grande maladie, il ne se peut pas moins; M. Giraut, notre aumônier, le confessa hier; surpris de sa mort, il n'a point reçu les sacrements, et notre aumônier l'a exhorté un moment avant de mourir; et ce prisonnier inconnu, gardé depuis si longtemps, a été enterré le mardi à 4 heures de l'après-midi, 20 nov., dans le cimetière Saint-Paul, notre paroisse; sur le registre mortuaire, on a donné

un nom aussi inconnu, que M. de Rosarges, major, et Reilhe, chirurgien, qui ont signé sur le registre. — J'ai appris depuis qu'on l'avait nommé sur le registre M. de Marchiel, qu'on a payé 40 livres d'enterrement.

Dans l'acte de décès dressé à la paroisse Saint-Paul, le nom du défunt était écrit Marchioly, ce qui est une bien légère déformation de Marthioly, orthographe employée par Saint-Mars pour le nom d'un de ses prisonniers, Matthioly. M. Funck-Brentano a donc raison sur ce point : le prisonnier a été enterré sous le nom de Matthioly. Mais était-ce réellement lui? Son histoire prouve que non.

Matthioly naquit à Bologne, le 1er décembre 1640. Après avoir été successivement lecteur en droit à l'Université de sa ville natale, secrétaire du duc Charles II de Mantoue et informateur de la cour de Savoie, il se trouvait sans situation quand le gazetier Giuliani, agent de l'abbé d'Estrades, notre ambassadeur à Venise, lui conseilla de persuader au duc Ferdinand-Charles III de Mantoue d'accepter dans Casal une garnison française. Matthioly tenta l'aventure et n'eut aucune peine à réussir, car c'était depuis avril l'intention du duc. Entravée par l'évacuation de Messine, la négociation reprit après la paix de Nimègue. Matthioly vint alors à Paris et, le 8 décembre, signa au nom du duc le traité par lequel celui-ci s'engageait à recevoir une garnison française dans Casal, mais à son retour en Italie, il ébruita la négociation, ce qui la fit pour l'instant considérer comme manquée, le plan étant d'occuper Casal à l'insu des Espagnols. Mais l'abbé d'Estrades (qui était devenu ambassadeur à Turin) obtint de Louis XIV la permission de punir Matthioly : le 2 mai 1679, il le conduisit dans son carrosse jusqu'à un endroit où Catinat l'attendait avec quelques hommes; arrêté par eux, Matthioly fut aussitôt emmené secrètement à Pignerol et confié à Saint-Mars. Ayant fait disparaître ainsi Matthioly, d'Estrades

chercha à se procurer ses papiers pour empêcher qu'on en divulgue le contenu : « Par ses soins et par son adresse, écrivit Catinat, il a trouvé moyen d'envoyer à Pignerol le *valet* du sieur de Lestang avec ses hardes et *tous ses papiers* ». Lestang était le nom donné à Matthioly lors de son entrée en prison, pour éviter qu'il fût connu que c'était de lui que l'on parlait dans la correspondance officielle. Matthioly et son valet furent gardés à Pignerol, les documents l'attestent, jusqu'en 1694. La place étant alors menacée d'un siège, ordre fut donné de transporter à Sainte-Marguerite les trois prisonniers d'Etat qui s'y trouvaient; l'officier qui prévint de leur départ le 7 avril en annonça quatre, évidemment parce qu'il comptait comme quatrième le valet de Matthioly; ce valet avait encore été nommé dans la correspondance le 27 décembre 1693. A ce moment, plusieurs des prisonniers étaient malades des fièvres. L'un d'eux mourut vers le 28 avril suivant. Le 10 mai, le ministre Barbezieux écrivit à Saint-Mars : « Vous pouvez, suivant que vous le proposez, faire mettre dans la prison voûtée *le valet du prisonnier qui est mort,* observant de le faire garder aussi bien que les autres, sans communication de vive voix, ni par écrit, avec qui que ce soit. » Comme Matthioly était le seul prisonnier qui eût un valet (et on a vu pourquoi!), il est donc certain qu'il est mort en avril 1694; il ne peut donc avoir été le Masque de Fer qui est mort le 19 novembre 1703.

Cette constatation ruinant l'hypothèse Matthioly, M. Funck-Brentano s'est vu dans la nécessité d'essayer d'en ébranler la certitude; les arguments qu'il a donnés dans la *Revue historique* de 1894 (le chapitre des *Légendes de la Bastille* n'en est qu'un *abrégé*) ne résistent pas à l'examen :

Tout d'abord, il n'est pas certain que Mattioli ait eu un valet aux îles Sainte-Marguerite, comme il en avait eu un à Pignerol. Nous savons qu'en déc. 1693, peu avant le trans-

fert, ils avaient l'un et l'autre donné lieu à des plaintes, et il n'est pas invraisemblable qu'à partir de ce moment, conformément à l'usage des prisons d'Etat, ils aient été séparés. Mais, si l'on y tient, admettons que Mattioli ait eu un valet dans sa chambre aux îles Sainte-Marguerite. Contrairement à ce que pense M. Iung, il n'y fut assurément pas seul dans ce cas, comme suffit à le prouver la phrase suivante d'une lettre adressée par Saint-Mars au ministre, en date du 6 janvier 1696. Saint-Mars parle des précautions en usage pour la visite du linge, quand il revient de la blanchisseuse, avant qu'il soit « remis aux valets de MM. les prisonniers ». [*Il s'agit évidemment là d'une réminiscence de Saint-Mars; il avait gardé autrefois Foucquet et Lauzun (qui avaient chacun deux valets). Les pauvres diables gardés par Saint-Mars, tous les détails connus le prouvent, n'en avaient certainement pas. Matthioly lui-même fut longtemps enfermé avec un autre prisonnier que son valet parce qu'on ne voulait pas les mettre ensemble et qu'en 1679 il n'y avait que 3 chambres (outre celles de Foucquet et de Lauzun) et 6 prisonniers à garder.*]

Il y a mieux, nous avons le nom du « prisonnier au valet » qui mourut à cette date : c'est un nommé Melzac ou Malzac. Le 31 oct. 1692, Barbezieux écrivait à Saint-Mars : « Le roi veut bien faire la dépense nécessaire pour traiter de la vérole le nommé Malzac, qui est prisonnier par ordre de S. M., à quelque somme qu'elle puisse monter. » (Iung, *La Vérité*, p. 91.) *Il n'est pas douteux* qu'à partir de ce moment Malzac ait eu un domestique pour le soigner, et le malheureux mourut au commencement de 1694. (*Op. cit.*, p. 271). — [*Il est évident que « traiter de la vérole » n'entraîne pas de donner « un domestique ». D'ailleurs si Iung a en effet écrit à la p. 91 que Malzac est mort en 1694, p. 269 il a rectifié : « Il est donc probable que Malzac, dont on ne retrouve plus le nom, mourut à la fin de 1692 ou dans les premiers jours de 1693.*]

Enfin à l'époque même où M. Iung met la mort de Mattioli se place celle du pasteur protestant Paul Cardel, dit Dunoyer. Nous avons sur ce point des... dates irrécusables dans les « Mémoires hist. sur la Bastille » de J.-L. Carra. [*D'après*

Carra, Cardel est mort le 23 mai 1694; or, Saint-Mars avait annoncé le 29 avril la mort du prisonnier « qui avait un valet ».]

Comme le fait observer M. Lair, nous avons la correspondance *complète* échangée entre Saint-Mars et les ministres depuis 1665 jusqu'en 1698... Nous n'y trouvons pas trace de la mort de Matthioli... — [*On vient de voir le contraire. Il n'y a d'ailleurs rien de plus faux que de dire que nous avons la correspondance « complète » : nous n'en avons que des fragments* (Iung, *La Vérité*, p. 394 et 452).]

Ces fragments permettent cependant de savoir qui était le Masque de Fer. La première pièce le concernant est du 19 juillet 1669; ce jour-là, Louvois écrivit à Saint-Mars, alors commandant du donjon de Pignerol :

Le roi m'ayant commandé de faire conduire à Pignerol le nommé Eustache d'Auger, il est de la dernière importance à son service qu'il soit gardé avec une grande sûreté et qu'il ne puisse donner de ses nouvelles en nulle manière, ni par lettres à qui que ce soit. Je vous en donne avis par avance afin que vous puissiez faire accommoder *un cachot* où vous le mettrez sûrement, observant de faire en sorte que les jours qu'aura le lieu où il sera ne donnent point sur des lieux qui puissent être abordés de personne et qu'il y ait assez de portes fermées les unes sur les autres pour que vos sentinelles ne puissent rien entendre. Il faudra que vous portiez *vous-même* à ce misérable, une fois le jour, de quoi vivre toute la journée, et que vous n'écoutiez jamais, sous quelque prétexte que ce puisse être, ce qu'il voudra vous dire, *le menaçant toujours de le faire mourir s'il vous ouvre jamais la bouche* pour vous parler d'autre chose que de ses nécessités.

Je mande au sieur Poupart de faire incessamment travailler à ce que vous désirerez, et vous ferez préparer les meubles qui sont nécessaires pour la vie de celui que l'on vous amènera, observant que comme *ce n'est qu'un valet,* il ne lui en faut pas de bien considérables, et je vous ferai rembourser, tant de la dépense des meubles que de ce que vous désirerez pour sa nourriture.

C'est l'original même de cet ordre que nous possédons. Il fut placé par Saint-Mars dans le dossier de sa correspondance avec le ministre. A sa mort, ce dossier passa à ses héritiers. Lors de la Révolution, il fut confisqué et incorporé aux « Cartons des Rois ». Il est malheureusement fort incomplet. En tout cas, cet ordre porte le véritable nom du personnage et le mécanisme de son arrestation en est la preuve. Quand l'ordre ci-dessus fut écrit, Dauger était évidemment en liberté; pour le faire arrêter aussi *clandestinement* que possible, on attendit qu'il aille (évidemment par ordre du roi) dans un endroit où ce serait facile. Le 28 juillet, les conditions requises étant réunies, Louis XIV envoya au « sergent-major de sa ville et citadelle de Dunkerque » l'ordre suivant :

Capitaine de Vauroy, *étant mal satisfait de la conduite du nommé...* et voulant m'assurer de sa personne, je vous écris cette lettre pour vous dire qu'aussitôt que vous l'aurez vue, vous ayez à le saisir et arrêter, et à le conduire vous-même en toute sûreté dans la citadelle de Pignerol, pour y être gardé par les soins du capitaine de Saint-Mars, auquel ainsi qu'au gouverneur de la dite place [marquis de Piennes] j'écris les lettres *ci-jointes* afin que le dit prisonnier y soit reçu et gardé sans difficulté. Après quoi vous reviendrez par deça rendre compte de ce que vous aurez fait en exécution de la présente.

De ces trois ordres, nous n'avons que les minutes ; le nom du personnage à arrêter y est laissé en blanc; il devait être écrit sur les originaux par le ministre lui-même; c'est sa conformité avec celui porté par l'ordre du 19 juillet qui devait guider Saint-Mars sur ce qu'il avait à faire.

Le 21 août, Saint-Mars écrivit à Louvois :

M. de Vauroy a remis entre mes mains *le nommé Eustache d'Auger*. Aussitôt que je l'eus remis dans un lieu fort sûr, en

attendant que le cachot que je lui fais préparer soit parachevé... je lui dis en présence de M. de Vauroy que s'il me parlait à moi ou à quelque autre d'autre chose que de ses nécessités, *je lui mettrais mon épée dans le ventre...*

Deux tours servaient de prison dans le donjon de Pignerol : celle *d'en haut,* où était gardé Foucquet, et celle *d'en bas,* plus obscure, où fut enfermé le prisonnier (il en acquit le surnom de « la Tour »). Quoique dès le 10 septembre 1669 Louvois eût permis à Saint-Mars de lui « donner un livre de prières et même quelque autre », de lui faire entendre les dimanches et fêtes la messe « qui se disait pour M. Foucquet » et de le faire confesser trois ou quatre fois l'année, il devait s'ennuyer terriblement *seul* dans son *cachot.* Saint-Mars, qui cherchait un second valet pour Lauzun, incarcéré depuis novembre 1671, proposa d'y faire servir Dauger. « Il serait, écrivit-il à Louvois le 26 février 1672, ce me semble, un bon valet. Je ne pense pas qu'il dît à M. de Lauzun *d'où il sort* après que je le lui aurai défendu. » Louvois refusa, et en décembre 1673 Saint-Mars lui écrivit : « Pour le prisonnier *de la tour* que M. de Vauroy m'a amené, il ne dit rien, il vit content, *comme un homme tout à fait résigné à la volonté de Dieu et du Roi.* » En 1675, Champagne, l'un des deux valets de Foucquet, mourut. Saint-Mars proposa de lui donner Dauger comme remplaçant. Louvois répondit le 30 que le Roi « l'approuvait... mais, ajouta-t-il, quelque chose qui puisse arriver, vous devez vous abstenir de le mettre avec M. de Lauzun, ni avec qui que ce soit autre que M. Foucquet ». Cette réserve fut réitérée le 11 mars suivant, évidemment parce que le Roi envisageait de relâcher Lauzun, mais avait alors l'intention de garder Foucquet en prison jusqu'à sa mort. La haine du Roi pour l'ex-surintendant s'affaiblissant, en décembre 1678 Louvois lui écrivit :

S. M. est en disposition de donner dans peu de temps des

adoucissements considérables à votre prison; mais comme Elle désire auparavant être informée si le nommé Eustache (que l'on vous a donné pour vous servir) n'a point parlé devant l'autre valet [La Rivière] qui vous sert de *ce à quoi il a été employé auparavant que d'être à Pignerol,* S. M. m'a commandé de vous le demander et de vous dire qu'Elle s'attend que sans aucune considération, vous me manderez la vérité de ce que dessus, afin qu'Elle puisse prendre les mesures qu'Elle trouvera plus à propos sur ce qu'Elle apprendra par vous que ledit Eustache aura pu *dire de sa vie passée* à son camarade.

La réponse de Foucquet n'existe plus; l'ayant reçue, Louvois, le 20 janvier suivant, envoya à Saint-Mars l'autorisation de laisser Foucquet se promener dans la citadelle, mais ajouta que Dauger ne pourrait l'accompagner que lorsqu'il irait se promener avec La Rivière, mais sans Lauzun, « sur le rempart qui était vis-à-vis de leur appartement », et où il allait depuis novembre 1677. Le 15 février, nouvelle recommandation à Foucquet : « faire en sorte que Dauger *ne parle à personne en particulier* ».

Foucquet mourut subitement le 23 mars 1680. Saint-Mars découvrit alors que Lauzun lui avait rendu souvent visite, hissé à travers la cheminée par les valets du premier; il en avertit aussitôt Louvois. Celui-ci lui répondit le 8 avril :

Le Roi a appris... le jugement que vous faites que M. de Lauzun sait la plupart des choses importantes dont M. Foucquet avait connaissance et que le nommé La Rivière ne les ignore pas, sur quoi S. M. m'a commandé... que vous persuadiez à M. de Lauzun que les nommés Eustache d'Augers et ledit La Rivière ont été mis en liberté et que vous parliez de même à tous ceux qui pourraient vous en demander des nouvelles, que cependant vous les renfermiez tous deux dans une chambre où vous puissiez répondre à S. M. qu'ils n'auront aucune communication avec qui que ce soit, de vive

voix, ni par écrit, et que M. de Lauzun ne pourra point s'apercevoir qu'ils y sont renfermés...

Le 10 juillet, Dauger est mentionné pour la dernière fois par son prénom dans la correspondance : il avait fabriqué quelque chose d'interdit (de l'encre et une plume, probablement). Désormais, il sera compris avec La Rivière dans l'appellation : « les deux de la Tour d'en bas ». Ils n'y étaient d'ailleurs pas seuls. Saint-Mars disposait de cinq chambres servant de prison; Lauzun en occupait une dans la Tour d'en haut, mais Saint-Mars semble avoir laissé vacante l'autre de cette tour, logeant le reste de ses prisonniers deux par deux dans la Tour d'en bas. Matthioly fut d'abord mis avec un espion nommé Dubreuil; vers le 1[er] septembre 1680, avec la « permission » de Louvois, Matthioly fut transféré dans la chambre d'un moine jacobin qui était devenu fou; pour une raison que l'on ignore, en juillet 1680, un remaniement dans la distribution des prisonniers parut désirable; le commencement de la correspondance sur ce point est perdu; le 16 août, Louvois mit fin à la consultation en écrivant à Saint-Mars :

J'ai vu la proposition que vous faites de mettre le sieur de Lestang avec le Jacobin pour éviter *l'entretien de deux aumôniers,* le Roi approuve ce que vous projetez sur cela.

Mgr Barnes a très ingénieusement interprété cette lettre par l'hypothèse que la solution de mettre Dauger avec le Jacobin avait été envisagée d'abord et rejetée pour éviter *la conversation de deux prêtres ensemble;* ce serait la preuve que Dauger était prêtre avant d'avoir été enfermé. On ne voit pas, en effet, d'autre explication à cette phrase, car elle ne saurait être interprétée que l'on éviterait ainsi « de payer deux aumôniers », puisque Louvois avait écrit, le 10 juillet, qu'il suffisait de « confesser une fois l'an les habitants de la Tour d'en bas ».

Le 12 mai 1681, Saint-Mars fut nommé gouverneur

d'Exiles. En le lui annonçant, Louvois ajouta : « Sa Majesté y fera transporter ceux de vos prisonniers qui sont à votre garde *qu'Elle croira assez de conséquence pour ne pas les mettre en d'autres mains que les vôtres... Les deux prisonniers de la Tour d'en bas sont, je crois, les seuls que Sa Majesté fera transporter à Exiles.* »

Le 25 juin suivant, écrivant à l'abbé d'Estrades, Saint-Mars précisa ce point :

J'aurai en garde [à Exiles] deux merles que j'ai ici, lesquels n'ont pas d'autres noms que Messieurs de la Tour d'en bas; Matthioly restera ici avec deux autres prisonniers.

On voit par ces textes que, pour Louis XIV, les messieurs de la Tour d'en bas étaient *de plus de conséquence* que Matthioly, évidemment parce que l'un d'eux était Dauger et que l'autre connaissait les secrets du premier; ce premier et le Jacobin sont les seuls prisonniers que l'on ne nomme plus par leur nom dans la correspondance après 1680; mais le Jacobin était fou, et les nombreuses lettres sur les deux messieurs de la Tour d'en bas pendant leur captivité à Exiles prouvent qu'aucun d'eux ne l'était; on sait d'autre part que Dubreuil et le valet de Matthioly sont restés à Pignerol (le valet n'étant pas compté par le ministre comme un prisonnier, mais inclus implicitement comme une dépendance de son ancien maître). Il est donc bien certain que les messieurs de la Tour d'en bas étaient Dauger et La Rivière.

En octobre 1681, Saint-Mars, sa compagnie et ses deux merles emménagèrent à Exiles. Louvois lui recommanda sans cesse de garder ces derniers de façon « qu'ils ne parlent à qui que ce soit, non seulement du dehors, mais même de la garnison ». De ce que Saint-Mars écrivait au ministre à leur sujet, sa lettre du 23 décembre peut servir de spécimen : « Mes prisonniers sont toujours malades et dans les remèdes; du reste, ils sont dans une

grande quiétude. » En 1686, La Rivière devint hydropique; il mourut vers le 4 janvier 1687. Son histoire est typique des procédés de Louis XIV. Celui-ci, le 24 décembre 1664, avait décidé que Saint-Mars donnerait à Foucquet « un valet pour le servir, qui serait pareillement privé de toute communication et n'aurait non plus de liberté de sortir que ledit Foucquet, en considération de quoi il ferait payer audit valet, outre sa nourriture, 600 livres de gages ». Le 15 octobre 1665, le valet de Foucquet étant tombé malade, le Roi approuva Saint-Mars d'en avoir choisi un autre et « trouva bon que, quand le malade serait guéri, on lui laisse la liberté d'aller partout où il désirerait ». Mais Saint-Mars se plaignant que les valets conjuraient avec Foucquet, Louvois écrivit au premier, le 14 février 1667 :

Le Roi estime que l'on ne peut mieux faire que ce que vous proposez, d'enfermer avec M. Foucquet deux valets qui ne sortiront que par la mort.

Le 21 avril suivant, les deux victimes furent choisies : ce furent les deux valets qui avaient « conspiré » : Champagne et La Rivière. En décembre 1669, nouvelle aggravation de leur sort : d'anciens serviteurs de Foucquet ayant essayé de communiquer avec lui, Louvois prévint Saint-Mars que, « puisque les valets de M. Foucquet étaient infidèles au Roi, Sa Majesté trouvait bon qu'ils fussent dorénavant privés de leurs gages ». Malgré cette décision, La Rivière, en septembre 1679, demanda à toucher les siens, puis fut, évidemment, celui des deux prisonniers qui, en mai 1685, désira faire son testament. Louvois demanda dans quelle intention? La réponse est perdue.

Le 5 janvier 1687 (c'est-à-dire avant d'apprendre la mort de La Rivière), Louvois avait informé Saint-Mars qu'il était nommé gouverneur des îles Sainte-Marguerite, où il emmènerait « les prisonniers qui étaient à sa

charge ». L'unique prisonnier restant fut transporté d'Exiles aux îles, dans « une chaise couverte de toile cirée ». Le 3 mai, Saint-Mars rendit compte du voyage à Louvois :

Je suis arrivé aux îles le 30 avril. Je n'ai resté que 12 jours en chemin, à cause que mon prisonnier était malade, à ce qu'il disait n'avoir pas autant d'air qu'il l'aurait souhaité. Je puis vous assurer que personne au monde ne l'a vu et que la manière dont je l'ai gardé et conduit pendant toute ma route fait que *chacun cherche à deviner qui peut être mon prisonnier.*

A cette date, Saint-Mars n'avait que ce prisonnier. A partir de mai 1689, d'autres lui furent envoyés. Il fallut employer des qualificatifs pour distinguer d'eux le prisonnier amené d'Exiles. Louvois étant mort le 16 juillet 1691, Saint-Mars écrivit à son fils et successeur Barbezieux pour lui rendre compte de son service. Barbezieux lui répondit : « Votre lettre du 26 du mois passé m'a été rendue. Lorsque vous aurez quelque chose à me mander du prisonnier qui est sous votre garde *depuis vingt ans*, je vous prie d'user des mêmes précautions que vous faisiez quand vous les donniez à M. de Louvois. » Quand Barbezieux écrivit *depuis vingt ans*, il avait très probablement sous les yeux la lettre de Saint-Mars du 26 juin où ce détail était donné. Il convient mieux à Dauger, prisonnier depuis vingt-deux ans, qu'à La Rivière (qui, en 1691, aurait eu vingt-cinq ans de prison), qu'au Jacobin (qui en aurait eu dix-sept), et surtout qu'à Matthioly (qui n'en aurait eu que treize). Le 6 janvier 1696, pour désigner le prisonnier amené d'Exiles, on voit Saint-Mars employer une formule moins longue : *mon ancien prisonnier*, et Barbezieux faire ensuite de même :

Veillez, écrivit-il à Saint-Mars le 17 nov. 1697, à la sûreté de tous ceux qui sont confiés à votre garde, sans vous ex-

pliquer à qui que ce soit [de] ce qu'a fait *votre ancien prisonnier.*

On a vu plus haut que c'est ainsi que fut désigné le prisonnier que Saint-Mars eut ordre d'emmener à la Bastille. C'est donc bien Dauger qui fut le Masque de Fer.

Les documents permettent de comprendre pourquoi, en déclarant son décès, on l'annonça comme celui de Matthioly. Saint-Mars avait reçu Dauger le 21 août 1669 et le 31 suivant il pouvait déjà écrire à Louvois : « Bien du monde croit que c'est un maréchal de France, et d'autres disent un président. » Le 12 avril 1670, Saint-Mars écrivit de nouveau sur ce sujet :

Il y a des personnes qui sont quelquefois si curieuses de me demander des nouvelles de mon prisonnier... que je suis obligé de leur dire des contes jaunes pour me moquer d'eux.

On a vu que, le 3 mai 1687, Saint-Mars, arrivé à Sainte-Marguerite, a écrit : « Chacun cherche à deviner qui peut être mon prisonnier. » Le 8 janvier suivant, il en avertit de nouveau Louvois :

Dans toute cette province, l'on a dit que mon prisonnier est M. de Beaufort et d'autres disent que c'est le fils de feu Cromwell.

(La première de ces hypothèses fut reprise en 1759, par La Grange-Chancel.) Quand le prisonnier, amené masqué, alla, masqué, de son cachot à la chapelle dans la Bastille, les questions durent redoubler, et bien des gens durent dire à Saint-Mars : c'est Matthioly. Tandis que la séquestration de Dauger paraît s'être effectuée à l'insu de presque tout son entourage, celle de Matthioly était de notoriété publique; vers 1685, un pamphlet italien, *La Prudenza triomfante di Casale,* avait cherché à émouvoir l'opinion en sa faveur; les faits y étaient même représentés assez exactement. Ce pamphlet fut utilisé

par un réfugié protestant, Jacques Bernard, qui, à l'article *Mantoue* d'une *Histoire abrégée de l'Europe*, publiée par la *Gazette de Leyde* d'août 1687, écrivit :

Matthioly ne resta pas longtemps dans Pignerol qui était trop près de l'Italie, et quoiqu'il fut gardé très soigneusement, on craignait que les murailles ne parlassent. On le transféra donc aux îles Sainte-Marguerite où il est à présent sous la garde de M. de Saint-Mars.

Quand Rosarges (ou Reilhe) demanda à Saint-Mars sous quel nom déclarer le prisonnier que l'on allait enterrer, le vieux geôlier dut chercher un instant, puis, se rappelant ce qu'on lui avait dit souvent : « Nous savons bien qui c'est, c'est Matthioly », il répondit Matthioly. Sa réponse était une mystification qui ne manquait pas d'humour.

Après la mort du Masque, on continua à en parler dans Paris, des lettres de Madame, mère du Régent, l'attestent; le 10 octobre 1711, elle écrivit à l'électrice Sophie de Hanovre :

Un homme est resté masqué de longues années à la Bastille et y est mort. Il avait à ses côtés deux mousquetaires pour le tuer s'il ôtait son masque. Il fallait sans doute que ce fût ainsi, car on l'a d'ailleurs très bien traité, bien logé, et on lui a donné tout ce qu'il désirait. Il a communié masqué; il était très dévot et lisait continuellement.

En 1715, le protestant Constantin de Renneville, qui avait été enfermé à la Bastille de 1702 à 1713, imprima dans son *Inquisition française* :

J'ai vu un prisonnier en 1705 (*sic*) dont je n'ai jamais pu savoir le nom, mais Ru, le porte-clefs, en me reconduisant en ma chambre, me dit qu'il y avait 31 ans qu'il était prisonnier [*rectius 34 ans en 1703*], que M. de Saint-Mars l'avait amené avec lui des îles Sainte-Marguerite... Il gagna le P. Riquelet [Jésuite, confesseur de la Bastille] par une pluie d'or; il sortit deux ou trois mois après que je l'eus vu dans

la salle où par méprise je fus introduit avec lui. Les officiers m'ayant vu entrer, ils lui firent promptement tourner le dos devers moi, ce qui m'empêcha de le voir au visage. C'était un homme de taille moyenne, mais bien traversée, portant ses cheveux d'un crêpé noir et fort épais, dont pas un n'était encore mêlé.

Je ne puis m'empêcher de croire que Renneville a pris le masque noir pour des cheveux!

Une autre preuve de la curiosité qu'excitait le mystère du Masque est fournie par ce que raconte Voltaire : Chamillard (qui succéda à Barbezieux en 1701 et mourut en 1721) fut pressé de questions par ses gendres La Feuillade et Caumartin au sujet de l'homme masqué; après s'y être refusé parce que c'était un secret d'Etat, il finit par leur avouer : « C'était un homme qui avait tous les secrets de M. Foucquet. » C'était la raison donnée dans la lettre du 8 avril 1680 pour garder La Rivière prisonnier; on peut en conclure que, par une supercherie administrative, elle fut ensuite donnée pour expliquer la captivité de Dauger. Voltaire ni, semble-t-il, La Feuillade, ne crurent à la révélation de Chamillard. Voltaire en 1751, dans son *Siècle de Louis XIV,* créa une grande partie de la légende, restée jusqu'alors imprécise ; il assura que le prisonnier n'avait jamais été connu que sous le nom de *l'homme au masque de fer* et, en effet, « portait un masque dont la mentonnière avait des ressorts d'acier ». En 1771, il alla plus loin et suggéra que le Masque de Fer était un frère aîné de Louis XIV; ce n'est qu'en 1793 que Soulavie imagina d'en faire un frère jumeau.

Qu'avait fait Dauger pour provoquer son malheur? Rien de *condamnable,* les renseignements fournis par les documents le prouvent : « étant *mal satisfait de la conduite* du nommé... », écrivit Louis XIV à Vauroy en lui ordonnant d'arrêter Dauger. Le 20 février 1672, Saint-Mars sembla croire que la raison du secret de l'incarcé-

ration, c'est que l'on ne sache pas « *d'où il sort* ». En décembre 1678, Louvois écrivit à Foucquet : « Sa Majesté désire être informée si le nommé Eustache... *n'a point parlé* devant l'autre valet *de ce à quoi il a été employé* auparavant que d'être à Pignerol..., afin qu'Elle puisse prendre des mesures sur ce qu'Elle apprendra par vous que ledit Eustache *aura pu dire de sa vie passée* à son camarade. » Ce que l'on craint, c'est que Dauger fasse connaître ce qu'il est ou ce qu'il faisait; aussi, le 15 février 1679 est-il recommandé « *qu'il ne parle à personne en particulier* ». Même recommandation le 2 mars 1682. Le 17 novembre 1697, autre recommandation à Saint-Mars dans le même but : « Ne vous expliquez à qui que ce soit *de ce qu'a fait* votre ancien prisonnier. »

C'était Louis XIV qui était « mal satisfait de la conduite » de Dauger; sans cesse, la correspondance représente les mesures prises comme voulues par lui; nulle part il n'est fait allusion à des sentiments analogues chez un autre personnage. Pour se convaincre que ces expressions n'étaient pas de style, mais dévoilaient la réalité, il suffit de les comparer à celles employées dans une affaire du même genre et à peu près de même date : le Roi n'y est que par formule de style. L'ordre d'incarcération du 10 mars 1674 disait : « Le Roi ayant jugé à propos, pour le bien de son service, d'envoyer à Pignerol un prisonnier lequel, quoique obscur, ne laisse pas d'être homme de conséquence, Sa Majesté l'a fait partir d'ici sous la conduite du sieur Legrain... » Celui-ci mena le prisonnier à Lyon, où Saint-Mars envoya son lieutenant et dix hommes pour le recevoir; l'instruction de Louvois à Saint-Mars, qui accompagnait l'ordre ci-dessus, disait : « M. Legrain partant... pour mener le prisonnier dont je vous ai parlé par mes précédentes, je vous fais ce mot pour vous dire que l'intention du Roi est qu'il soit gardé avec les mêmes précautions que celui

qui vous a été amené par le sieur de Vauroy, et comme c'est un *fripon insigne* qui en matière fort grave a *abusé de gens considérables,* il faut qu'il soit traité par vous durement et que vous ne lui donniez que les choses absolument nécessaires à la vie, sans aucun autre soulagement quel qu'il puisse être. » L'officier de Saint-Mars qui reçut le prisonnier à Lyon eut l'ordre « de le faire fortement attacher pendant la nuit... ne souffrant point qu'il parlât de quoi que ce fût de ses affaires, ni à lui ni à aucun de ceux qui le garderaient ». Le 18 avril, ayant appris l'arrivée du prisonnier à Pignerol, Louvois réitère ses instructions trahissant *sa colère* contre celui-ci: « L'intention du Roi étant qu'il soit traité *fort durement,* il ne faut point lui donner de feu dans sa chambre, à moins que le grand froid ou qu'une maladie actuelle ne vous y oblige, et vous ne lui donnerez d'autre nourriture que du pain, du vin et de l'eau, étant un *fripon achevé* qui ne saurait être assez maltraité ni souffrir la peine qu'il a méritée. Cependant, vous pourrez lui faire entendre la messe... Sa Majesté trouve bon aussi que vous lui donniez *un bréviaire* et quelques livres de prières. » Le prisonnier, pour obtenir un adoucissement à son sort, demanda à écrire à Louvois; il en reçut l'autorisation « pour une fois seulement », le 25 juillet; en novembre, il fit de nouvelles propositions auxquelles Louvois fit la réponse que « le Roi ne désirait pas se servir de ces expédients »; puis, comme le régime auquel il était soumis mettait sa vie en danger, Saint-Mars fut autorisé à « le mieux nourrir ».

Qui était ce prisonnier? Evidemment un ecclésiastique; l'autorisation de lui donner un bréviaire le prouve. Or, en 1676, l'espion Dubreuil ayant été mis « avec le dernier prisonnier qui eût été envoyé », une lettre du 23 décembre montre que ce « dernier prisonnier » était devenu un peu fou (1), et les documents subséquents l'appel-

(1) Pour « corriger » ce prisonnier, Saint-Mars lui donna « une mor-

lent le Jacobin. L'identité du prisonnier envoyé le 10 mars 1674 avec le Jacobin est donc certaine. Mais qui était ce Jacobin? M. Iung inclinait à croire que c'était le Jacobin envoyé par le comte d'Armagnac à l'archevêque de Lyon à la fin de 1672 et pour lequel celui-ci avait « eu [du Roi] la permission de le mettre dans le château [royal] de Pierre-Cise ». Le 11 janvier 1673, le Roi, comme ce religieux « prétendait avoir des secrets considérables », ordonna « de le remettre entre les mains du sieur Legrain » pour le conduire à Paris. Cette hypothèse est donc plausible.

Il y a donc deux résultats d'acquis : Dauger était un ecclésiastique et a été emprisonné parce qu'il avait mécontenté Louis XIV *personnellement*; mais comment était-ce arrivé? Une explication en fut probablement donnée par Dauger lui-même à ses geôliers et par ceux-ci à Renneville qui, dans un livre déjà cité, la rapporte en ces termes :

« Pour avoir fait, étant écolier, deux vers contre les Jésuites (quand ils rebaptisèrent leur collège Louis le Grand), il fut, si c'est celui-là que j'ai vu, condamné par grâce à une prison perpétuelle. » Ce renseignement n'est pas à dédaigner, nous le verrons à la fin de ce travail, mais quand Dauger attribuait son arrestation aux Jésuites, il est probable qu'il voulait cacher le vrai motif de celle-ci, comme de son côté Louis XIV lui-même *semble avoir dissimulé à Chamillard la nature de son grief contre Dauger*. C'est cependant ce point-là qu'on désirerait surtout éclaircir, mais on ne peut hasarder à son sujet que des conjectures.

A cette époque-là, la grande affaire du Roi était le secret de ses amours avec Mme de Montespan. Celles-ci avaient commencé pendant le voyage de la Reine en

tification » et en avertit Louvois, qui lui répondit, le 9 février 1677 : « Je vous prie de me mander si elle l'aura mis à la raison. Cet homme-là est *un des plus grands fripons* qu'il y ait au monde, et toutes les apparences sont qu'il fait le fol. » Saint-Mars répondit que sa « menace » avait déjà « rendu sage » le prisonnier.

Flandre. Depuis plus d'un an, on notait que le Roi faisait la cour à Mme de Montespan, mais c'est l'intimité de ce voyage qui lui permit de triompher d'elle; grâce à Mademoiselle, on sait le lieu et presque le jour : ce fut à Avesnes, entre le 10 et le 14 juillet. On conçoit que M. de Montespan, qui avait eu raison de croire à la vertu de sa femme auparavant, soit d'abord resté incrédule aux avertissements anonymes qu'il a pu recevoir. Il commandait alors une compagnie de chevau-légers en Roussillon et, *mari infidèle,* y faisait parler de lui par ses aventures avec les filles du pays. A la cour, seuls quelques intimes savaient à quoi s'en tenir. Le 29 septembre 1667, un observateur malveillant et clairvoyant, Saint-Maurice, restait sceptique et écrivait : « Le roi... fait l'amour : l'on en parle si diversement que l'on a peine à croire ce que chacun en dit. » Ce qu'il écrivit le 3 février 1668 est encore plus significatif : « Le Roi aime la Montespan, elle ne le hait pas, mais elle tient ferme. » Les cadeaux sont ce qui souligne les amours d'un roi; il n'en faisait pas encore à Mme de Montespan et, son mari étant revenu vers cette époque, lui et sa femme durent le 1er mars emprunter 7.500 lb et consolider d'anciennes dettes. En même temps, Montespan donna à sa femme une procuration « pour régir et gouverner tous leurs biens, emprunter deniers et faire toutes autres affaires ». Il partit peu après pour faire son service en Roussillon; en juin, il demanda à revenir et y fut autorisé, mais il ne se pressa pas d'en profiter, car il administrait encore sa compagnie le 12 juillet. A son retour, il dut trouver dans sa situation conjugale un changement que la naissance en mars 1669, *huit* mois après, par conséquent! du premier enfant adultérin du Roi et de Mlle de Montespan aide à comprendre. « Il se déchaîna fort », dit Mme de Montpensier, « sur le bruit de l'amitié du Roi pour sa femme et alla en parlant à tout le monde. Quand il allait à Saint-Germain et qu'il faisait de ses

prônes, Mme de Montespan était au désespoir. Il venait fort souvent chez moi; il est mon parent et je le grondais. Il y était venu un soir et m'avait fait une harangue qu'il avait faite au Roi, où il lui citait mille passages de la Sainte-Ecriture, lui citait David, enfin lui disait force choses pour l'obliger à lui rendre sa femme. » Le lendemain, il alla chez Mme de Montausier, qui passait pour avoir favorisé les amours du Roi avec Mme de Montespan, « y entra comme une furie et lui dit rage de Mme sa femme et à elle toutes les insolences imaginables ». Le Roi le fit enfermer au Fort-l'Evêque. Le 30 septembre, M. de Montespan y révoqua la procuration donnée à sa femme le 1er mars, puis le 4 octobre fut mis en liberté, mais sous condition de partir avant le 7 pour les terres de son père en Guyenne. Il y emmena le fils âgé de 2 ans qu'il avait eu de Mme de Montespan; elle se trouva ainsi privée de ses deux enfants, car sa fille aînée était élevée en Languedoc par la mère de son mari. Le scandale avait été tel que le duc de Vivonne, frère de Mme de Montespan, avait cru devoir marquer d'une façon éclatante sa désapprobation : le 1er septembre 1668, il renonça à la survivance de la charge de premier gentilhomme de la Chambre; le 4 mars suivant, le duc de Mortemart, son père, qui en était titulaire, fit de même.

Séparée de sa famille et de son mari, Mme de Montespan dut se créer un domicile personnel : grâce à la garantie de l'intendant des menus plaisirs, elle loua, le 14 janvier 1669, rue de l'Echelle, une maison pour 1.500 livres par an. Son accouchement en mars suivant fut absolument clandestin, et c'est dans le plus grand secret que la veuve Scarron éleva l'enfant qui en naquit. A l'ouverture de la campagne de 1669, Montespan retourna en Roussillon, mais en décembre suivant Louvois profita de désordres commis par sa compagnie pour la casser : Montespan prit peur *et se sauva en Espagne.*

Mais, même après les scandaleuses scènes d'août et de septembre 1668, Louis XIV continuait de cacher autant que possible sa liaison avec Mme de Montespan : officiellement, il n'avait de maîtresse que Mme de La Vallière. On ne sait quand celle-ci s'aperçut que le Roi lui avait donné une rivale. La Montespan et elle restèrent en apparence d'inséparables amies. Mais dès 1668 on imprima que La Vallière se serait plainte au Roi, qui lui aurait répondu « que, si elle voulait qu'il continue à l'aimer, elle ne devait exiger de lui que ce qu'il lui donnerait de son propre mouvement, et qu'il souhaitait au reste qu'elle vécût avec Mme de Montespan comme elle avait fait jusqu'alors; il finit par la menacer de prendre d'autres mesures en cas qu'elle fît à cette dame quelque chose de désobligeant ». Il est probable que ce récit n'était qu'une conjecture d'un observateur, mais il est bien d'accord avec ce qui a dû se passer.

Pour éviter un scandale public, a écrit M. Lair, La Vallière resta publiquement la maîtresse du Roi, et quand ce dernier allait chez Mme de Montespan, il passait par la chambre de Mme de La Vallière. Bientôt la cour eut un mot pour peindre cette situation; on disait que le Roi allait *chez les Dames.*

Ses sentiments chrétiens soutenaient La Vallière.

Dieu, dit-elle plus tard à la Palatine, avait touché mon cœur et lui avait donné à connaître son péché; j'ai pensé qu'il fallait faire pénitence et souffrir ainsi ce qui était le plus douloureux pour moi : partager le cœur du Roi et me voir méprisée par lui. Dans les *trois* années après l'amour du Roi, j'ai souffert comme une damnée...

Le 16 février 1671, résolue à se convertir, elle s'enfuit au couvent de Sainte-Marie de Chaillot. Le Roi envoya le soir même Colbert la chercher; elle se résigna à obéir.

C'est pour son propre intérêt et par pure politique que le

Roi a fait revenir Mme de La Vallière, écrivit Bussy : il a besoin d'un prétexte pour Mme de Montespan.

Lors du voyage à Dunkerque, en mai, La Vallière déclina l'invitation d'en faire partie : elle en reçut « l'ordre », et Louvois écrivit à l'intendant de Dunkerque : « Mme de La Vallière logera dans la chambre marquée Y, à laquelle il faut faire une porte dans l'endroit marqué 3, pour qu'*elle* puisse aller à couvert dans la chambre de Mme de Montespan. » Ce n'est qu'en 1674 que La Vallière obtint la permission de devenir Carmélite.

La vengeance de Louis XIV s'étant exercée à cette époque sur Dauger, il était bien probable que c'est au rôle qu'il joua dans ces incidents qu'il dut son malheur. L'exactitude de cette conjecture trouve un appui sérieux dans le fait qu'en 1670 l'aumônier de l'archevêque de Sens, Mgr de Gondrin, oncle de M. de Montespan, était « le sieur Daugé, chanoine de Courpalay [arrondissement de Coulommiers] ». Le 16 mai 1670, Marie-Chrétienne de Zamet, marquise d'Antin, mère de M. de Montespan, le nomma son second exécuteur testamentaire (1) (le premier était l'archevêque de Sens). D'autre part, un sieur Daugers avait été en 1652 maître d'hôtel du Roi. (Arch. Nat., O[1] 2, fol. 185 v°.) On conçoit qu'Eustache Dauger, s'il était le fils de ce maître d'hôtel, ait, même s'il était prêtre, été en situation d'obtenir plus aisément que d'autres de l'emploi dans la maison du Roi. Qu'il ait été employé en quelque sorte sous les yeux de celui-ci semble prouvé parce qu'on peut inférer de l'analyse des textes. Mais d'autre part, sa parenté vraisemblable avec le chanoine Daugé laisse supposer qu'il partageait les passions théologiques de celui-ci et, par conséquent, du patron de celui-ci; or, l'archevêque Gondrin était un des plus acharnés Jansénistes et, de plus, un ennemi fou-

(2) Jean Lemoine. *De La Vallière à Montespan*, p. 384.

gueux des Jésuites; en 1650, il leur avait interdit d'exercer leur ministère dans son diocèse, et en 1653, au cours d'une cérémonie à allures théâtrales, les avait excommuniés pour le cas où ils contreviendraient à cette interdiction. Une guerre acharnée entre lui et les Jésuites ne cessa plus dès lors. On conçoit qu'Eustache, s'il était un protégé de Gondrin, ait été aussi un ennemi des Jésuites et ait pu songer à leur attribuer une part dans ses malheurs (comme on l'a dit à Renneville). Mais la captivité d'Eustache fut sans doute, en réalité, la conséquence de l'affaire Montespan comme la disgrâce de Gondrin lui-même. Celui-ci passait pour l'inspirateur de la conduite de M. de Montespan quand, en août 1668, il réclama sa femme au Roi. On raconta même qu'au sortir de la chapelle du Roi, Gondrin « aurait adressé à Mme de Montespan de violents reproches et se serait emporté jusqu'à lui donner un soufflet ». Il fut exilé de la cour après le 16 septembre 1668 et il conserva une telle attitude de défi que l'abbé Boileau, doyen du chapitre de Sens, raconta à Brossette que Louis XIV, qui s'était établi à Fontainebleau avec Mme de Montespan, avait dû en partir en toute hâte, Gondrin ayant fait publier dans cette ville ses ordonnances contre les concubinaires publics. On conçoit que si Eustache, « domestique » du Roi, a été soupçonné de fournir des renseignements à Gondrin ou d'être son agent, Louis XIV ait voulu l'en punir. Son arrestation en août explique peut-être la fuite de M. de Montespan en Espagne en décembre suivant. Gondrin lui-même craignit d'être arrêté et se fit dresser un lit dans la cathédrale, derrière l'autel de saint Savinien.

On objectera à cette conclusion que je ne suis arrivé qu'à des conjectures. C'est vrai, mais ce sont des conjectures vraisemblables, découlant en quelque sorte des textes. L'exégèse de ceux-ci a situé exactement le problème « d'où sortait » Eustache et a fait voir quelle

est sa solution vraisemblable. Je revendique pour cette étude le mérite d'avoir indiqué aux érudits où il faut chercher les documents permettant de préciser les faits. Il y aura moins de chances désormais que les chercheurs ne comprennent pas l'intérêt qu'il y aurait à les signaler.

EMILE LALOY.

ALIAGA [1]

—

XV

« *Je me nourrirais d'un cornet de frites et je m'habillerais d'un bouquet de violettes.* »

« Madeleine, Madeleine! Moi seul fautif, par mon caractère, du passé... Axel... Bonjour, madame Trieur. Faut-il laver les seaux?

Mais est-ce le matin, est-ce le soir? Et comme ces couvertures sont lourdes! Mais oui, c'est le matin : il fait grand jour. Tiens, l'infirmière qui me regarde en souriant. Elle se lève. Je suis sûre qu'elle sourit. Pourquoi? Si je faisais semblant de me rendormir? Va-t-on m'interroger encore? Je ne dirai rien, rien. D'ailleurs, est-ce que je sais? Dormons. Faisons semblant de dormir. Et rêvons, doucement. C'est si bon de ne pas bouger dans ce lit tout blanc, dans cette salle toute blanche!... *Je ne te plaque pas... Je n'ai jamais plaqué personne... Je te quitte. Ce n'est pas la même chose...*

Dort-elle ou feint-elle de dormir? En tous cas, elle ne bouge plus et, soit qu'elle se souvienne ou qu'elle rêve, elle est toute langueur et toute douceur, elle est encore toute inconscience et elle mêle à des ébauches de pensées des bribes de lecture, aux gens qu'elle connaît des personnages de Courteline. Puis, peu à peu, ceux-là se précisent, prennent figure, la figure d'Axel, la figure de Mme Trieur, crémière. Et les autres reculent, saluent, disparaissent en saluant encore, comme

(1) Voyez *Mercure de France*, nos 794 et 795.

font les acteurs tandis que le rideau baisse. Cette fois, la voilà éveillée et elle rit silencieusement, la tête à demi cachée sous le drap. Mon Dieu, comme c'est bon de rire, de se détendre dans un lit et, aussi, de rappeler un à un ses souvenirs, de se reprendre, de se retrouver soi-même, telle qu'on s'est toujours connue et qu'on a failli se perdre, mais apaisée, réconciliée avec la vie, et rieuse! Elle se donne la grande joie des convalescents au réveil : elle éprouve sa mémoire, son raisonnement, interdite, émerveillée de leur résurrection. De ce chaos obsédant d'images fuyantes, de souvenirs qui s'effacent, de redites tronquées, d'où l'esprit émerge au réveil, elle fait des phrases qui s'enchaînent, logiques, correctes, où elle reconnaît au passage le son de sa voix.

« Mais oui, je me rappelle, c'est dans Courteline, dans les *Ronds de Cuir* que l'interne m'a prêtés hier. C'est Totoche qui a des remords d'avoir trompé son ami : *Je ne te plaque pas... Je te quitte... Mes intérêts... Je me nourrirais d'un cornet de frites et je m'habillerais d'un bouquet de violettes...* Brave Totoche! »

Et elle se met à songer à l'amour qui, heureux ou malheureux, est toujours si facile dans les romans et les pièces et qui lui est apparu, quand elle y est tombée, comme un dédale si compliqué! Que sait-elle de celui qu'elle a aimé? Rien qu'un petit nom : Axel. Qu'a-t-elle eu de lui? Des compliments ou brutaux ou goguenards, deux après-midi de promenade paisibles et enjoués, en camarades, en copains, dans les bois de Saint-Cloud et au Bois, puis, après la soirée de garde, à Saint-Louis, cet aveu de désir qui avait le ton du sarcasme, ces caresses qui avaient l'audace des défis, cet assaut forcené d'où elle est sortie intacte, mais meurtrie et humiliée, si humiliée (de toutes les façons qu'une femme peut l'être) que, durant quatre jours consécutifs, elle a espéré, attendu le viol, comme la seule réparation propre à relever sa dignité.

Tels sont les premiers souvenirs d'amour d'une vierge qui a vingt-deux ans en 1930. Comme elle a, aussi, quelque peu de lettres, elle ne croit pas que la terre ait commencé à tourner en 1908. Elle sait qu'en d'autres temps, les jeunes filles de France passent pour avoir été « réservées » et recherchées. Elle se demande si c'est leur réserve qui leur valait la recherche. L'idée effleure même son esprit que l'excès de la recherche les incitait à la réserve. Mais alors, sa bouche se détend en un large rire silencieux: « Non, tu te rends compte, se dit-elle, montmartroise. Pas moins, réplique-t-elle, statisticienne, il y avait quinze cent mille hommes de plus, avant la guerre. » Et, philosophe : « Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'Axel n'était pas fondé à croire pucelle une poule qu'il venait de voir danser à poils devant une dizaine de carabins, et qu'une heure plus tard je me suis comportée, moi, si « affranchie », comme une mijaurée. Il est vrai que sa logique vaut la mienne; car après m'avoir témoigné un goût assez vif pour m'écorcher les cuisses à coups de genoux, il m'a plantée là, le *Relicario* au bec et (c'est le cas de le dire) le derrière dans l'eau... »

Bruit de porte qui s'ouvre, pas dans le corridor. Voilà Dominique rendue au monde extérieur. Elle l'explore du regard. Ici, la table de nuit avec le verre, le broc à citronnade, la potion au benzoate de soude. Là, une chaise, évidemment pour les visiteurs éventuels. Et, sur le lit, au pied du lit, des journaux, les *Ronds de Cuir,* un roman-cinéma, don de l'infirmière. Lira-t-elle? Non, elle n'a déjà que trop lu.

Elle est faible, bien faible, elle ramène son drap sur ses épaules, elle ferme les yeux, cherchant le sommeil, heureuse de se sentir si faible et que sa faiblesse la défende contre la tristesse.

Elle perdit d'abord conscience des bruits extérieurs, et les bruits intérieurs, battements de son cœur, choc du sang à ses tempes, s'amplifièrent d'autant, comme le tic-

tac d'une montre dans une pièce où, soudain, une horloge s'arrête. Elle s'énerva, pensa qu'elle avait la fièvre... que la fièvre l'empêcherait de dormir... et s'endormit.

— Comment? Marcelle? C'est Marcelle?

Elle est entrée sur la pointe des pieds. Elle a disposé sur le lit des fleurs et des fruits confits. Elle attendait son réveil.

— Ah! Marcelle! Comme je suis heureuse! Et ces fleurs, ces fruits... Vous savez que je ne voulais voir personne.

— Oui, l'infirmière me l'a dit. Mais une femme de lettres! La Directrice littéraire du *Flambeau!*

— C'est toi?

— C'est moi.

Mais une inquiétude passe dans le sourire :

— Qui as-tu demandé?

— Voyons : Mlle Laure Bertrand.

— Merci. Tu comprends, c'est pour ma mère et mes sœurs.

— Bien sûr. Elles ne savent rien?

— Sans doute. Elles m'auraient écrit. Heureusement, il n'y a que le *Jour* qui ait publié ma photo.

— Si tu veux écrire à ta mère sans qu'elle sache où tu es, tu n'auras qu'à me donner ta lettre, je la mettrai à la poste.

— Volontiers, merci; j'avais préparé un petit mot, mais j'hésitais à le confier à l'infirmière.

— Donne-le-moi. Et que dit le médecin?

— Je n'ai pas coupé à la bronchite, mais elle est bénigne, et, sauf complications, je quitterai l'hôpital dans une semaine...

— Peut-être plus tôt?

— Peut-être.

— Parfait. Je verrai d'ailleurs ton toubib. Dès que tu pourras mettre un pied devant l'autre, demain si possible, je t'enlève en taxi et je t'installe chez moi. Dès que tu

pourras prendre le train, nous filons toutes les deux pour la Côte d'Azur, où, précisément, je voulais aller me reposer un peu.

— Tu plaisantes, Marcelle.

— En aucune façon. Figure-toi que je nage dans l'opulence la plus honnête, comme la plus cossue. Je t'ai dit que je suis directrice littéraire du *Flambeau :* quatre mille balles qui tombent tous les mois. Et puis, j'ai publié un roman qui se vend comme du pain.

— Quel en est le titre?

— Je te l'apporterai. Tu verras. Bref, je ne tolère aucune discussion sur mon hospitalité. En te quittant, le médecin-chef. Et maintenant, parlons de toi. Tu es complètement libre?

— Comme le poisson dans l'eau.

— Parfait. Ça va bien, puisqu'on rigole. D'ailleurs il n'y a rien de tel que la liberté : elle permet de choisir. Voici ce que je t'offre : une petite place à mille francs par mois, dans mon service, au *Flambeau.*

— Moi, journaliste? Je n'ai jamais écrit une ligne.

— Raison de plus. Rappelle-toi toujours que l'ennemie du journaliste, c'est la littérature. Tu liras pour moi quelques centaines de romans en te demandant uniquement si tu y crois. Un roman auquel on croit n'est jamais tout à fait raté. Un roman auquel on ne croit pas n'existe pas.

— Ma chère Marcelle!

— Entre nous, pas de remerciement, jamais. D'abord, je cherchais depuis un mois un collaborateur que je ne trouvais pas. C'est toi qui me tires d'affaire.

— Mon amie, je te comprends seulement aujourd'hui et je te demande pardon.

— Frappe, mais écoute. Je n'ai jamais eu qu'un ami et je l'ai perdu : il va se marier. Alors, tu comprends, il m'en faut un autre, et j'en retrouve précisément un qui,

par chance, est une femme. Tu penses si je vais le laisser s'envoler.

— Tu l'aimais, cet ami?

— Pas comme tu l'entends : en camarade seulement. Mais il n'y a plus de camarade pour un homme qui se marie.

— Tu connais sa fiancée?

— Je crois bien : c'est toi.

— Marcelle, que veux-tu dire?

— D'abord, qu'il m'a chargée officiellement de te demander ta main. Ensuite, qu'il y a des mois qu'il te recherchait dans tout Paris pour te la demander lui-même. Enfin, qu'il t'aime depuis votre première rencontre, à en devenir complètement marteau, ce qui serait dommage, car c'est l'une des plus belles intelligences que je connaisse. Si maintenant tu veux que je te dise aussi son nom...

— Non. Ne me dis plus rien. Je ne sens plus ma tête. Je crois qu'elle va éclater.

— Parfait! C'est la réaction après la douche. Avale cette tranche d'orange.

— Non. Laisse-moi.

— Avale, te dis-je. Là. Encore une. Et une troisième. Bon. Ça va mieux?

— Oui. Merci.

— Bon. Alors, regarde-moi sans rire, dans les yeux. Oui. Comme cela. Et dis-moi : « Marcelle, je n'aime pas Axel Dagan. »

— Marcelle, je le hais.

— C'est entendu. Mais ajoute : « Marcelle, je ne l'aime pas. »

— Ah! tiens, tu es méchante. Laisse-moi pleurer.

— Tu vois bien. Pardonne-moi, ma chérie; je te connais, et je me connais aussi, hélas! Tu es toute en nuances, en hésitations, en scrupules. Moi, je suis bru-

tale. Je n'ai jamais pu ruser avec personne, pas même avec moi. Je t'embrasse et je pars.

— Tu reviendras bientôt, au moins?

— Demain, à dix heures. Il faut maintenant que tu t'habitues peu à peu à cette idée qu'il t'aime et que tu l'aimes. Le reste, crois-moi, ça n'a aucune importance. A demain. Je vais combiner ton départ avec le docteur.

— A demain, Marcelle, et tu sais : merci.

— Alors, sans rancune?

— Tu penses!

— Amies pour la vie?

— Pour la vie. Tiens, embrasse-moi encore.

— Avec joie, mon petit. Et dis-moi, à lui, qu'est-ce qu'il faut que je lui dise?

— Ecoute. Sur tout ce que tu as de plus sacré, jure-moi de ne pas lui dire ce que tu m'as dit...

— C'est juré. A demain dix heures. Ah, attends, une question : est-ce que tu connais une certaine Mme de Valliers?

— Je n'en ai jamais entendu parler. Pourquoi?

— Pour rien. Parce que c'est une personne utile à connaître.

— Tu me présenteras?

— Entendu. A demain.

— A demain.

XVI

C'était à Auteuil, dans l'atelier de peintre où Marcelle avait fait, à la fois, son cabinet de travail et sa chambre et dont les baies ouvraient sur le boulevard Suchet.

Debout au milieu de la pièce, elle disposait deux tasses à thé et une assiette de petits fours sur un guéridon. Assise sur un divan, un bloc-note sur ses genoux, Mona écrivait.

— Voilà, dit-elle, il faudrait recopier toute la biblio-

graphie indiquée par M. Carcopino; mais vous allez tous les jours au *Flambeau* et vous devez terminer bien vite votre second roman que j'aime déjà mieux que le premier. Alors, vous lisez seulement cinq ouvrages et vous êtes bien assez savante pythogoricienne.

Marcelle vint s'asseoir à côté d'elle, prit le papier qu'elle lui tendait et lut à voix haute :

Chaignet : Pythagore et la philosophie Pythagoricienne ; Boulanger : l'Orphisme ; Bréhier : Histoire de la philosophie, tome I ; Delatte : études sur la littérature Pythagoricienne ; Méautis : Recherches sur le Pythagorisme.

Marcelle promit de lire tous ces livres, comme elle avait lu les *Vers d'Or, la Basilique de la Porte Majeure, Virgile et le Mystère de la IVe Eglogue*. Mais, séduite et déconcertée, à la fois, par la révélation, elle voulait que Mona lui confessât comment elle l'avait reçue et accueillie.

— Avez-vous cru tout de suite à la réincarnation?

— Déjà avant, je croyais, sans savoir. Tante Dorthe, qui était théosophe, m'avait appris une réincarnation grossière et touchante. Je vais vous expliquer. Mais d'abord, avez-vous revu la pauvre jeune fille de l'hôpital?

Marcelle répondit qu'elle l'avait revue et que tout était prêt pour le départ du lendemain.

— Lui avez-vous donné le livre de M. Mario Meunier?

— Elle l'a déjà commencé. Et savez-vous ce qu'elle a écrit sur un bout de papier, pour vous? Tenez, voyez : « Un ami est un autre nous-même. »

— Oh, que je suis heureuse! Nous sommes donc déjà quatre pour fonder notre Eglise. Et vous savez, Marcelle, que le Quaternaire contient tous les nombres?

— Oui, Mona. Le Maître l'a dit.

— Et Axel, ne sait-il rien encore?

— Non. Dominique ne veut le voir qu'à Aliaga.

Mona battit des mains.

— Elle le verra donc chez nous. A la fin de la semaine, mes recherches terminées à la Nationale, je vais vous rejoindre et nous passons ensemble quinze jours de vacances. Puis, je retourne à Helsinki.

— Si tôt que cela? murmura Marcelle.

— Il faut, car il y a déjà six mois que j'ai quitté Tante Dorthe.

— Vous l'aimez beaucoup?

— Si je l'aime! Je vous ai dit déjà. Elle a été tout pour moi. Mon père et ma mère ne m'ont pas manqué, parce que Tante Dorthe a suffi à tout. C'est peut-être que je ne sais pas ce que sont un père et une mère. Mais que peuvent-ils être de plus, vraiment, que Tante Dorthe? Elle m'a nourrie, élevée. Elle a ri, dansé, sauté, avec moi. Elle m'a aimée depuis le premier jour, non pas pour elle, pour moi seulement. Elle a aimé, elle aime en moi ce qui lui est le plus étranger, elle l'a cultivé avec un respect, une tendresse qui m'auraient rendue orgueilleuse. Mais elle disait : « Ce n'est pas la personne qui est sacrée, c'est l'autonomie de la personne. » Et quand j'étais toute petite, déjà elle me lisait Ibsen. Elle disait encore : « Il faut toujours faire plus de clarté en soi et autour de soi. »

— Et vous vous sentiez parfaitement heureuse?

— Jamais il ne faut se demander si on se sent heureuse. Il faut dire : Je suis heureuse. Vous savez qu'on peut combiner de plus de deux cent mille façons les dés du domino. Et il y en a seulement vingt-huit. Alors, comment ne ferait-on pas des milliards de bonheurs avec les petits événements de tous les jours?

Une porte s'ouvrit avec fracas. Axel parut, jovial, triomphant :

— Je sais tout, cria-t-il, en s'avançant, les mains tendues, vers les deux jeunes filles.

— Quoi, tout? demanda Marcelle, songeant à Dominique.

— Je sais qui est Madeleine.

— Allons donc!

— Vous allez voir. Mais avez-vous mis Mona au courant?

— Toujours Marcelle me met au courant.

— Bon. Vous savez donc que j'ai écrit un article sur Igor?

— A-t-il passé? demanda Marcelle.

— Pas encore. Il passera demain.

— Et, avant qu'il ait passé, il vous a valu de percer le mystère?

— Parfaitement. Connaissez-vous Jacques de Rochetail, le directeur du *Corsaire?*

— De réputation seulement. Et elle est plutôt mauvaise.

— Je disais donc...

Mais Axel s'arrêta. Mona s'était levée et embrassait Marcelle.

— Vous ne voulez pas entendre le récit d'Axel? lui demanda celle-ci.

— Vous me le rapporterez demain, reprit-elle.

A ce dernier mot, Marcelle fut sur le point de trahir le secret de son départ. Mais elle se ravisa, à un signe d'intelligence que lui fit Mona.

— A demain, lui dit-elle, en souriant.

Et revenant s'asseoir en face du jeune homme :

— Vous disiez donc...

— Je disais qu'ayant écrit mon article, je me demandais où le porter, quand je rencontrai Félineau qui, vous le savez, passe sa vie à tirer les vers du nez à tous les confrères pour les servir à divers canards, sous forme d'échos à vingt sous la ligne.

— Je sais, il m'en a soutiré quelques-uns.

— Donc, je parle de mon papier à Félineau qui, na-

turellement, le donne comme sien à Rochetail. Mais, pressé de questions par celui-ci sur l'identité d'Igor, il juge expédient d'avouer qu'il n'est que mon truchement et Rochetail lui intime la consigne de m'amener, mort ou vif, au *Corsaire* aujourd'hui à cinq heures. Il est six heures et demie. J'en sors. Me voilà. Ma chère, j'ai commis une imprudence dont les conséquences m'effraient et qu'il est trop tard pour regretter.

— Pourquoi trop tard? Votre papier n'est pas passé?

— Non. Mais Rochetail l'a envoyé à l'imprimerie.

— Redemandez-le.

— Inutile. Rochetail n'aurait même pas besoin de le faire passer pour porter au *Flambeau* et à la Comtesse le coup qu'il médite.

— Au *Flambeau* et à la Comtesse? Je ne comprends pas.

— C'est pourtant limpide. Ou Rochetail veut faire sombrer Aliaga ou il veut faire chanter le *Flambeau* et la Comtesse.

— Mais enfin, qu'est-ce que c'est donc que votre Rochetail?

— L'un de nos premiers journalistes : cela, vous le savez. Mais quel homme! Quelle canaille! La plus séduisante que j'aie jamais approchée d'un peu près. Vous ne l'avez pas même vu?

— Non, jamais.

— Figurez-vous le type du grand seigneur, de nom, d'éducation, de goûts et de dégoûts. Mais jacobin de tempérament et démocrate de profession. Passionné de l'action, pour l'action, et rebelle à toute autre discipline que celle qu'il impose pour ses fins personnelles, il dénonce quotidiennement l'empirisme politique comme la cause essentielle de la décadence nationale. Athée avec délices, il revendique comme l'honneur de la Démocratie un impératif catégorique, au demeurant altruiste à la Robespierre et gaillard à la Brantôme. D'une véna-

lité de satrape, il a le désintéressement du cœur qui lui permet de perdre avec les femmes les rançons qu'il tire des financiers, et même celui de la conscience, grâce auquel jamais aucun traitant ne put se flatter d'asservir sa plume par la gratitude. Voyez-vous un peu l'individu?

— Je vois que vous l'admirez.

— Mon Dieu, oui, intellectuellement. Ajoutez à toutes ces contradictions la droiture du regard et la netteté de l'accent, le mouvement d'un corps ramassé et souple qui n'est que volonté, des façons accomplies bandées par une gaîté animale, un esprit et un estomac se défiant, se relayant, s'entraînant l'un l'autre : la poularde et le Corton fusant en rapprochements imprévus, rencontres baroques, déductions d'une logique impeccable et d'une ironie cocasse et féroce.

Il me donna l'une de ces poignées de main qu'il réserve, pour le moins, aux ministres et aux distributeurs de publicité financière. Il m'offrit un fauteuil et me montra mon papier sur son bureau. Ce qui paraissait l'intéresser le plus, c'est que j'avais, comme vous le savez et grâce à vous, publié deux ou trois articles dans le *Flambeau*, son ennemi. Il me questionna discrètement sur Munsch et sur Mme de Valliers, et comme je jugeai simplement décent de n'en point dire de mal, il me demanda pourquoi je ne leur avais pas porté mon papier. « Parce que, lui répondis-je, j'ai cessé, pour des raisons personnelles, toute collaboration à leur journal. » « Vous avez bien fait, répondit-il. D'ailleurs, soyez assuré que votre papier n'y aurait pas passé. C'est la raison pour laquelle je vous le prends. A chaque fois que le *Flambeau* se tait, moi, je parle, quand ce ne serait que pour souligner son ratage. Cela me permet d'insinuer que son silence est acheté. Ce qui ne saurait toujours être vrai. Mais ce qui ne peut manquer de l'être quelquefois. » Là-

dessus, prenant, en effet, mon papier, il y écrivit en tête, sous le « chapeau » :

Encore une information troublante qu'on ne lira pas dans le *Flambeau.*
Et pour cause.

Il riait et se frottait les mains. Il exultait véritablement. J'ai dû, malgré moi, paraître étonné de mon succès, car il se leva et, me secouant familièrement par les épaules, il me dit : « Mon petit, ne croyez pas que vous ayez fait une découverte. Votre papier, j'aurais pu l'écrire moi-même il y a belle lurette, exactement le lendemain du jour où la soi-disant Laure Bertrand s'est foutue à l'eau.»

— Non! s'exclama Marcelle.

— Ce furent ses propres paroles, reprit Axel. Et comme avec l'anxiété que vous devinez, je balbutiais, faisant l'idiot : « une soi-disant Laure Bertrand? », il reprit : « Décidément, vous ne lisez donc pas le *Corsaire*! Apprenez que vos annonces, on les a retrouvées, soigneusement datées et classées dans le réticule d'une jeune fille qui s'est flanquée dans la Seine, précisément le jour où Igor a dû piquer une tête dans la Néva. Celui de nos reporters qui fait la Préfecture de Police l'a conté en toutes lettres dans le *Corsaire,* sous la photo de la rescapée.

« A ce moment-là, le *Flambeau* n'a pas pipé, pensant probablement que ce fait divers serait vite oublié. Mais je revenais de Russie, de Tchernigoff, où, entre autres choses, j'ai recueilli un petit dossier sur Mme de Valliers. J'attendais, pour le publier, de savoir si oui ou non, le fameux Igor s'était bien noyé. »

« Et, demandai-je, vous le savez? » « Parfaitement, me répondit-il. Les journaux russes ont annoncé sa mort. Vous voyez que je suis mieux documenté que vous. Ce qui ne m'empêchera pas de publier votre papier, puisque le moment est venu de lancer la bombe. Je le donne

donc pour le numéro de demain, à la *une* et en « cheval ». Quant à moi, je vais faire un filet, sous l'éditorial et en dix. »

Incontinent, il se rassit et, sans une rature, ponctuant chaque phrase d'un gloussement de satisfaction, il écrivit :

LES MYSTERES D'ALIAGA

Nous professons ici que nos adversaires ont droit à la justice. C'est pourquoi nous avons traité M. Rouvain de pitre et M. Munsch de pirate. Il se pourrait que nous eussions fait tort, à la fois, à l'un et à l'autre, la canaillerie de celui-ci n'étant pas moins drôle que la drôlerie de celui-là est canaille.

Après s'être produits sur de nombreuses scènes, dont aucune, il faut le reconnaître, n'était à leur taille, ils joueront désormais chez eux, à Aliaga. Nous applaudirons, comme il convient, leur numéro.

Mais auparavant, nous conterons l'histoire de leur théâtre. Les lecteurs du *Corsaire* se convaincront que la meilleure comédie se donne parfois dans la salle.

— Ce n'est pas mal envoyé.

— Vous devinez si ma surprise croissait, tandis que Rochetail me relisait son filet. Et comme à la fin je demeurais stupide, il reprit : « Hein, ça vous la coupe? C'est que, mon ami, votre Igor, moi je l'ai identifié : c'est l'ex-époux de la Comtesse, ce dont je me fous d'ailleurs royalement. Ce qu'il y a d'intéressant à savoir, c'est qu'au moment où il a disposé de ses immeubles en faveur de Mme de Valliers, par donation entre vifs, il avait une fille. Cette donation, parfaitement licite sous le régime de l'ancien code civil russe, est sujette à réduction selon le code civil français. Et c'est celui-ci qui s'applique, puisqu'il s'agit d'immeubles situés en France. » Je brûlais de le questionner encore, mais il ne riait plus. Il était redevenu tout ce qu'il y a de plus direc-

teur et il me reconduisit fort poliment en me disant : « Mon cher, tâchez de retrouver la fille d'Igor et épousez-la, quand ce ne serait que pour sa dot : c'est elle l'héritière d'Aliaga. »

— Eh bien! mon pauvre Axel, s'écria Marcelle, vous en faites de belles. Mme de Valliers qui avait le béguin pour vous!

— Vous ne *la* croiriez pas si je vous disais que je ne m'en suis pas aperçu!

— Oui. Elle est de celles qui désarment toute fatuité. Mais, mon ami, c'est à moi que vous venez confier les intentions de Rochetail? Je ne suis pas amoureuse, moi, ni de Dominique, ni de personne. Et j'appartiens au *Flambeau*. J'y gagne quatre mille francs par mois que je ne tiens pas à perdre et, personnellement, je n'ai que des obligations à la comtesse. C'est elle qui a lancé mon roman, vous vous rappelez avec quel fracas de publicité. C'est elle qui m'a attachée au *Flambeau*, comme directrice littéraire. C'est à elle, enfin, que je dois tout. Vous demandez-vous seulement ce que je ferais encore, où je serais encore, à cette heure, si je ne l'avais pas rencontrée?

— Permettez-moi de vous rappeler...

— Quoi? Que vous m'avez offert la moitié et même la totalité des six cents francs que vous gagniez à vos débuts à l'*Epoque*? Vous savez bien que je ne pouvais rien accepter de vous.

— En effet : vous préfériez accepter cinquante francs d'un passant qui vous dégoûtait.

— Parfaitement. Vous avez eu de moi tout ce que vous avez voulu et vous ne pouvez pas dire que vous l'ayez acheté. Qu'est-ce que vous voulez? Chacun son point d'honneur. Et le mien vaut bien celui de la plupart des femmes. Mais laissons cela, voulez-vous? Je dis des stupidités. Seulement, mon cher Axel, si je ne récrimine pas, si je ne me plains pas, ce qui d'ailleurs se-

rait idiot, car, n'est-ce pas, j'ai été payée pour connaître le cœur des hommes, il y a un sentiment qui s'est, peu à peu, éveillé en moi. Un sentiment que je m'étais bien juré de ne jamais connaître : la gratitude. Et la seule personne qui me l'ait inspiré jusqu'ici, c'est précisément Mme de Valliers.

— Vous ne pouvez pas ne pas l'avoir jugée comme moi.

— Jugée! Jugée! Bien sûr, et après? Elle a rôti des balais? Elle en rôtit encore? C'est son affaire et celle des balais. Ce n'est pas la mienne. Elle touche des pots-de-vin de Munsch et les partage avec Rouvain? Bon. Connaissez-vous dix parlementaires qui n'en touchent pas? Et Rochetail? Avec quoi paie-t-il l'imprimeur de son canard, ses autos et ses maîtresses? Est-ce que le médecin blanchit les véroles gratis? Est-ce que l'avocat n'encaisse pas d'honoraires des marlous? Est-ce que le boucher donne ses biftecks aux filles publiques? Jugée! Jugée! Qui a le droit de juger? Croyez-moi, si la moitié de l'humanité ne gagnait pas son pain avec son cul, l'humanité tout entière n'aurait plus qu'à se serrer le ventre.

— Vous avez raison, Marcelle. Remarquez que je ne vous demande nullement de prendre parti entre la comtesse et Rochetail.

— Parbleu! il n'y a pas que la Comtesse et Rochetail : il y a vous.

— Moi?

— Eh oui! vous, Axel Dagan, face de noix. Il y a vous, blair de taupe, qui par amour pour Dominique avez été vous fourrer entre le *Flambeau* et le *Corsaire,* entre l'Arabe et le Corse. Bien sûr qu'il y a vous. Et croyez-vous que vous puissiez être d'un côté et moi de l'autre?

— Marcelle! Ma petite Marcelle! Ça, c'est chic. Vous avez beau dire, allez, dans l'humanité il y a de chics types, mais le type le plus chic que j'aie jamais rencon-

tré, c'est bien vous. Tenez, il faut que je vous embrasse.

— Non. Bas les pattes. Vous me foutriez la migraine. Et puis il y a Dominique. Il faut la prévenir puisque je ne sais pourquoi, ni vous d'ailleurs, elle se trouve lancée dans la bagarre.

— C'est bien ce que j'ai pensé.

— Alors?

— Alors, en quittant Rochetail, j'ai pris un taxi, et avant de venir ici, je suis repassé à Beaujon.

— Eh bien?

— Elle a encore refusé de me recevoir.

— Ecoutez, Axel, laissez Dominique tranquille. Ça vaudra mieux pour elle, et pour vous. Je me charge de la voir et je vous jure que je la verrai.

— Mon amie, vous feriez cela?

— Mais certainement, et tout de suite. A une condition toutefois.

— Accordé d'avance.

— Jurez-moi que, d'ici à demain, vous ne ferez rien pour l'approcher.

— C'est juré.

— Bon, maintenant, en ce qui concerne la Comtesse et Igor, que comptez-vous faire?

— Plus que jamais tout ce que je pourrai pour découvrir leur identité et pénétrer leur secret. Pour commencer, allez voir Mme de Valliers.

— Et pourquoi donc, mon Dieu?

— Pour lui apprendre que l'article qui aura paru dans le *Corsaire* est de moi. Pour lui donner ma parole que je ne l'aurais pas écrit, si j'avais pu soupçonner que je la mettais en cause, pour, loyalement, lui demander une explication loyale.

— Mais enfin, tout cela ne vous regarde pas!

— Vous me l'avez déjà dit, et alors vous aviez raison. Seulement, croyez-vous que je puisse maintenant m'en désintéresser?

— Certainement.

— Non.

— Vous êtes décidé?

— Je le suis. En vous quittant, je téléphone à la Comtesse pour lui demander un rendez-vous, ce soir même si c'est possible.

— Advienne que pourra! Liberté! Liberté pour tous! Maintenant, laissez-moi et je vous préviens que je ne pourrai pas vous voir demain matin.

— Pourquoi?

— Avez-vous déjà oublié que je dois voir Dominique?

— Merci, Marcelle. Mais vous devinez qu'elle sera mon impatience. Ne pourrais-je passer ici vers midi?

— Non. Ah! Attendez. Au fait, si. Passez toujours. Si je ne dois pas rentrer, je vous laisserai un mot chez ma concierge.

— Et vous me direz le résultat de votre visite?

— Je vous fixerai un rendez-vous avec Dominique.

— Vrai?

— Une fois dans votre vie ayez confiance en moi! Laissez-moi faire.

— Marcelle! Ma chère Marcelle!

— Vous vous rappelez votre promesse? Rien pour approcher Dominique?

— Vous avez ma parole.

— Bon. Alors, foutez le camp.

— A demain, Marcelle.

— A demain, paladin.

XVII

Elle se leva, lui tendit les deux mains. Elle l'attendait. Elle était rentrée pour le recevoir.

Elle parlait doucement et gaiement avec une facilité

enjouée et des gestes courts qui prolongeaient le mouvement de la pensée.

— J'ai été étonnée et bien contente de votre appel au téléphone et je me suis tout de suite arrangée pour me rendre libre. Malheureusement, je n'ai pas pu disposer d'une seconde hier soir.

Axel faisait effort pour trouver ces mots :

— Figurez-vous que j'ai hésité à venir vous voir.

— Et pourquoi cela? En voilà une idée! Vous vous rappelez notre dîner du *Flambeau?* Avez-vous assez estomaqué Rouvain? Et Munsch! Et Lorra! Mais comme vous êtes rare! On ne vous voit jamais. Voyons, dites-moi à quel livre vous travaillez : un essai? un roman? Il faudra nous le donner... Si, si, je le veux.

— Ecoutez, Madame, s'écria-t-il, presque brutalement, car il s'efforçait d'échapper à son trouble, me permettez-vous de vous poser une question?

— Mais, cher Monsieur, toutes les questions qu'il vous plaira.

— Merci, Madame. Avez-vous lu le *Corsaire*, ce matin?

— Je lis en déjeunant une dizaine de journaux.

— Avez-vous lu, à la une, l'article de Rochetail?

— Oui. Il m'a amusée.

— Et... l'article sur les annonces d'Igor?

— Ce pauvre homme m'a attendrie.

— Et... vous ne craignez rien?

— Si. Les souris et les araignées.

— Pardonnez-moi, Madame, lui dit-il, si mes paroles vous semblent incohérentes. Je dois vous faire un aveu qui me coûte : c'est moi l'auteur de cet article.

— Vous m'étonnez : je n'y ai pas reconnu votre style.

A n'en point douter, elle se moquait de lui et cette constatation, si occupé qu'il fût de la pensée de Dominique, ne laissa pas de l'irriter. Ce fut d'un ton plus guindé qu'il reprit :

— Ma présence ici et mes premiers mots doivent vous

faire comprendre que je considérais comme un devoir de m'excuser d'une maladresse involontaire. Quand j'ai porté mon papier à Rochetail, j'ignorais qui était Igor. Je ne soupçonnais pas que la personne qu'il appelait Madeleine pût être vous.

— C'est donc Rochetail qui vous a révélé son identité et la mienne?

— Je vous en donne ma parole et dès que j'ai su qui vous étiez, j'ai sollicité ce rendez-vous.

— Pour me l'apprendre à moi-même?

— Pour ne pas me laisser accuser, étant donné nos relations antérieures, d'une sorte de trahison. Pour vous mettre en garde avant même que mon article ne fût paru, contre tout parti que Rochetail essaierait d'en tirer.

— Monsieur Dagan, lui dit la Comtesse en lui tendant la main, je vous remercie. Je vous l'ai dit, je regrette de n'avoir pu, étant absente, vous recevoir hier soir. Mais croyez que je n'aurais rien tenté pour arrêter la campagne annoncée par Rochetail. Croyez aussi qu'il l'arrêtera de lui-même si, comme je veux le croire, il est honnête homme. On ne s'attaque pas à Aliaga, non seulement parce qu'Aliaga est la grande œuvre de la République, une œuvre d'intérêt national et international, mais encore parce qu'Aliaga est une affaire inattaquable. Quant à moi, je me refuse à croire que vous ne me connaissiez que d'aujourd'hui. N'ai-je pas eu la coquetterie de me montrer à vous, dès notre première rencontre, telle que j'étais? Est-ce que je ne vis pas au grand jour? Est-ce que je n'ai pas toujours défié la calomnie et l'envie?

La voix de la Comtesse s'était voilée de mélancolie.

— Monsieur Dagan, reprit-elle, je me féliciterai de l'incident qui vous a paru pénible, s'il me permet de dissiper quelques préventions que j'ai cru discerner en vous. Mais après l'accueil que je vous ai réservé, avouez qu'il ne

dépendait vraiment que de vous de vous épargner votre méprise.

— Je l'avoue, Madame, et je vous demande pardon d'avoir paru manquer de confiance en vous.

— Merci, mon ami, reprit la Comtesse. Et s'asseyant au bord du divan pour se rapprocher du jeune homme, qu'elle considéra gravement :

— Evidemment, Rochetail vous a fait grand mystère de mon mariage, de ma fortune, voire de mon identité. Le malheureux! Ce serait à croire qu'il n'a jamais eu affaire à la police. Je veux vous mettre en mesure de le renseigner. Venez. Je ne vous épargnerai aucun détail d'état-civil.

Elle s'était levée. Il la suivit. Ils traversèrent un petit salon Directoire, puis un grand salon de musique, entrèrent dans un boudoir qui, par une porte alors ouverte, communiquait avec une chambre à coucher. Par cette porte, Axel aperçut un lit, large et bas, recouvert de dentelles.

— Asseyez-vous, reprit la Comtesse, et prenez une cigarette.

— Assise elle-même devant un secrétaire japonais, elle fit jouer un ressort, abaissa une tablette, ouvrit un tiroir d'où elle tira pêle-mêle des papiers.

— Voici d'abord, dit-elle en riant de toutes ses dents, mon permis de conduire avec mon portrait qui, entre parenthèses, n'est pas embelli. Vous y verrez même mon âge. Lisez.

Et il lut :

Comtesse de Valliers, Gisèle, Simone, Jacqueline, demeurant 49 bis, avenue Bugeaud, Paris XVIe. Née à Paris le 28 mai 1894.

— Maintenant, voici mon contrat de mariage, ou plutôt sa traduction en français, visée au Consulat général de France à Pétersbourg. Lisez.

Et il lut :

Par devant nous, notaire soussigné,

Ont comparu

Son Excellence M. le Comte Igor Georgewitch Tsankoroff, gouverneur civil du Gouvernement de Tchernigoff, veuf de Tamara Zimine, majeur,

stipulant pour lui et en son nom personnel,

d'une part,

Mademoiselle Gisèle, Simone, Jacqueline Bréant, sans profession, majeure,

stipulant pour elle et en son nom personnel,

d'autre part,

lesquels, dans la vue du mariage projeté entre eux et qui aura lieu demain

en ont arrêté les clauses et conditions civiles de la manière suivante.

La Comtesse qui lisait par-dessus son épaule souligna du doigt un sous-titre : *Régime matrimonial :*

— Lisez, répéta-t-elle.

Et il lut :

Les futurs époux déclarent adopter pour loi de leur union le régime de la séparation de biens.

— Vous le voyez, dit la Comtesse, si Rochetail a cru que je tenais Aliaga de mon mariage, il s'est trompé. Mais voilà qui va vous éclairer, vous. Et, ouvrant un autre parchemin, à la première page, elle le tendit à Axel. Lisez, répéta-t-elle.

Et il lut :

Par devant nous, notaire soussigné,

A comparu

Son Excellence Monsieur le Comte Igor Georgewitch Tsankoroff, gouverneur civil du Gouvernement de Tchernigoff, demeurant en l'hôtel dudit Gouvernement lequel, par ces présentes, fait donation entre vifs, avec garantie de tous troubles et évictions, à Mademoiselle Gisèle, Simone, Jacqueline Bréant, sans profession, demeurant à Saint-Pétersbourg, ici présente, et qui accepte, de la totalité de ceux de ses biens immobiliers,

sans aucune exception ni réserve, qui sont situés en France sur le territoire de la commune de Port-Vendres, canton d'Argelès-sur-Mer, arrondissement de Céret, département des Pyrénées-Orientales...

La Comtesse arrêta là leur lecture.

— Commencez-vous à comprendre, demanda-t-elle, comment je suis devenue propriétaire d'Aliaga?

— Cette donation est antérieure à votre mariage?

— De près d'un an. Voyez, elle est du 4 décembre 1911 et mon contrat du 22 novembre 1912.

— Mon ami, reprit-elle après une pause et plus bas, vous savez maintenant que je peux mépriser toutes les insinuations malveillantes sur l'origine de ma fortune. Je ne veux pourtant pas me faire, à vos yeux, meilleure que je ne suis. J'ai commis des fautes... J'ai été la maîtresse du comte Tsankoroff. J'ai vécu avec lui près d'un an avant notre mariage. Mais, la preuve que je ne me suis pas montrée vénale, c'est qu'en possession de ces domaines qu'il m'avait donnés, j'ai consenti à l'épouser, à vivre avec lui, durant cinq années encore, en Russie, dans la solitude de Tchernigoff où, seule, je sais ce que j'ai enduré... Tant qu'il avait pu craindre de me perdre, il s'était ingénié à me cacher ses vices. Dès que nous fûmes mariés, il prétendit m'en rendre l'esclave. Je l'aimais, j'étais sa femme : je crus pouvoir le défendre contre lui-même. Mais rien n'y fit, je dus me résoudre à la séparation. Après un dernier scandale, qu'il ne fut même pas en mon pouvoir d'étouffer, je demandai et obtins le divorce. Tenez, ami, voici le jugement. Vous connaissez maintenant Igor et l'histoire de mon mariage russe.

Elle se tut et considéra Axel, la main posée sur sa main.

— Mon ami, reprit-elle avec une douceur maternelle, vous êtes encore troublé... Je vois que vous conservez un doute... Je vous en prie, si offensant, si cruel qu'il puisse

être pour moi, confessez-le... Je veux mettre ma vie tout entière et mon cœur à nu devant vous.

— Pardonnez-moi, lui dit-il, mais le comte Tsankoroff n'avait-il pas une fille?

— Si. Alexandra.

— Avait-il d'autres héritiers?

— Non, aucun.

— Je vous demande encore pardon de mon insistance.

— Parlez, c'est moi qui l'exige.

— Eh bien, Rochetail prétend que cette enfant unique du comte Tsankoroff serait la légitime propriétaire d'Aliaga.

— S'il le prétend de bonne foi, c'est qu'il est mal informé. Mon ami, dans toute la Russie, sous l'ancien régime, chacun pouvait disposer librement, par donation, des biens, meubles ou immeubles qu'il avait acquis. Seuls, les biens patrimoniaux ne pouvaient faire l'objet d'une donation qui préjudiciât aux droits des héritiers. Encore, cette exception ne s'appliquait-elle ni dans le Gouvernement de Tchernigoff, ni dans celui de Poltava, où toute donation, même du patrimoine, était parfaitement licite, quelque préjudice qu'elle causât aux enfants. Or, je vous l'ai dit, le comte Igor Tsankoroff, né dans le Gouvernement de Tchernigoff, à Sosnitsa, en était le gouverneur.

— Soit. La donation qu'il vous a faite était donc légale en Russie. Mais ceux de ses immeubles qui étaient situés en France ne pouvaient être aliénés au mépris du droit successoral français.

— Evidemment.

— Donc, si la donation ne peut être annulée, elle devrait être réduite à la demande d'un hériter du Comte à la portion dont celui-ci pouvait seulement disposer, d'après le code civil français.

— Cela va de soi. Et vous savez que cette portion, dans le cas d'un seul héritier, ne peut excéder la moitié, ou

même le quart, si l'on admet que la donation a été faite en vue du mariage.

— En conséquence, le comte Igor ayant une fille, celle-ci pourrait prétendre à la moitié ou aux trois quarts d'Aliaga.

— C'est indiscutable.

— Mais alors, s'écria Axel, Rochetail a raison. Vous ne pouviez pas apporter ces domaines à une société.

— Non, répondit doucement la comtesse, Rochetail a tort. Il est parti en campagne avec une idée préconçue, il n'a vu que les textes et les codes. Malheureusement, il y a les faits, sur lesquels ni lui ni moi ne pouvons rien. Et les codes n'ont jamais empêché personne de mourir...

— La fille d'Igor est morte?

— Oui. En bas âge, à sept ans. Tenez. Voici son acte de décès. Lisez encore cette pièce.

— Et il lut :

Le 29 août 1912,
à quatre heures du matin est décédée au domicile de son père en l'hôtel du Gouvernement de Tchernigoff, Alexandra, née à Kalouga le 10 février 1905, fille de son Excellence M. le Comte Igor Georgewitch Tsankoroff, gouverneur civil dudit Gouvernement, et de Tamara Zimine, sa première épouse décédée.

Dressé le 29 août 1912,
à onze heures sur la déclaration du père, son Excellence le Comte Igor Tsankoroff sus-nommé, âgé de 44 ans, de Vladimir Kalinine, âgé de 42 ans et de Antone Krivocheine, âgé de 36 ans, lesquels témoins, lecture faite, ont signé avec nous.

Fédor Kolossof...

Axel rendit le parchemin à la Comtesse.

— Madame, lui dit-il, je vous demande humblement pardon de nouveau d'avoir pu paraître douter de vous. Je vous dois une réparation. Voulez-vous me confier ce dernier document pour me permettre d'éclairer Rochetail, alors qu'il en est temps encore?

— Merci, ami, répondit Mme de Valliers, en lui serrant les deux mains avec ferveur. Croyez que je n'ai jamais douté de votre loyauté. Mais Rochetail supposerait que c'est moi qui vous envoie à lui. Pensez-vous qu'il convienne à ma dignité d'autoriser une telle supposition? Non. Ne dites rien à Rochetail. C'est moi qui vous en prie.

— Vous avez encore raison, répondit Axel. Vous serez obéie. Et sachez que tout mon dévouement vous est acquis.

— Je le sais, ami. Puis-je, à mon tour, vous demander comment vous avez été amené à parler de moi avec Rochetail?

— Mais je vous l'ai dit, parce que j'avais lu les annonces adressées par le comte Igor à une certaine Madeleine.

— C'est à moi qu'elles étaient adressées.

— A vous? Et vous les avez lues?

— De la première à la dernière.

— Vous ne vous appelez pas Madeleine.

— Non. Mais c'est le nom sous lequel j'avais correspondu avec lui dans les premiers temps de notre divorce. Je l'avais quitté, excédée de ses offenses, de ses sévices, mais il se disait désespéré, malade; déjà il me menaçait de son suicide... J'ai consenti à lui écrire en lui donnant comme mon adresse celle d'une poste privée, rue Saint-Augustin, qui me réexpédiait ma correspondance. Un galant homme, le comte de Valliers, attaché à l'ambassade de France à Berlin, me fit la cour, me demanda ma main, je l'épousai. Quelques années passèrent. Vous connaissez Munsch. Grâce à lui que j'avais rencontré en Allemagne et qui n'a jamais été pour moi qu'un ami, mais le plus obligeant et le plus dévoué, je songeais à tirer parti de ces domaines d'Aliaga qui n'étaient alors que broussailles, mais dont Munsch pressentait l'avenir. M. de Valliers mourut et je rentrai à Paris. Je devins une femme con-

nue, presque célèbre. Les journaux publièrent mon portrait. Alors Igor m'écrivit de nouveau. J'avais ouvert cette dernière lettre par mégarde, je la lui retournai avec ce seul mot en travers : « Jamais ». Et mes domestiques eurent l'ordre de refuser désormais tout pli qui viendrait de Russie. C'est alors qu'il imagina le chantage à l'annonce. Je n'avais rien à me reprocher, rien à craindre : je n'ai pas bronché et il s'est lassé.

Mme de Valliers reprit la main d'Axel.

— Ami, peut-être me jugez-vous bien sévère pour un homme qui, après tout, a cru m'aimer. Mais si vous l'aviez connu! Sans doute il m'a laissé quelques milliers d'hectares de lentisques et d'arbousiers, dont j'ai fait Aliaga. Ne lui avais-je pas donné ma jeunesse, ma beauté, mon dévouement? N'ai-je pas subi ses caresses de brute, ivre de luxure et de *vodka?* N'ai-je pas dû fuir, écœurée, épouvantée, ces orgies où il se ruait sur des filles, nues et suppliantes, le knout à la main!

Mme de Valliers se leva, projetée hors de sa bergère. Et ses yeux brouillés et ses lèvres entr'ouvertes sur les dents trahissaient l'émoi et la volupté de l'âme guerrière.

Mais, déjà elle s'était rassise en face de lui sur un divan. La tête inclinée de profil, elle caressait avec des gestes lents les cheveux dorés d'une poupée d'étoffe. Ses belles mains ne portaient aucun bijou. Son corps était moulé dans un *tweed* qui découvrait à peine la naissance du mollet. Ses petits pieds étaient croisés sur le tapis, chaussés de daim uni et clair. Tout, dans ce costume et cette attitude, exprimait seulement la distinction, la discrétion.

Aucune métamorphose n'eût pu être plus soudaine ou plus totale. Et elle ne trahissait nulle disparate. Les contrastes s'abolissaient dans une harmonie émanée de l'être intérieur et qui imposait, jusqu'aux objets d'alen-

tour, jusqu'à l'atmosphère où évoluait Mme de Valliers, le prestige d'une miraculeuse unité.

— Madame, dit-il, je n'ai jamais tant regretté d'avoir manqué de confiance à votre égard.

— En effet, répondit la Comtesse. J'ai senti parfois que vous vous défiiez de moi. Mais pourquoi donc, mon Dieu? Peut-être parce que je me livre trop vite quand je me crois en sympathie? Ou parce que je pousse jusqu'à la passion du défi et de la mystification ma haine de la médiocrité et de l'hypocrisie? Ce sont des sentiments que vous admirez chez les hommes, mais qui vous déconcertent dans une femme. Et pourtant vous êtes un intellectuel, un maître de l'ironie, et vous vous flattez d'une indépendance d'esprit adéquate à votre culture! Jugez si j'ai dû faire scandale parmi les moutons et les brebis de Panurge! Ce que vous avez dû en entendre sur moi, mes amants et mes mœurs! Mais vous êtes revenu me voir! C'est donc que votre sympathie n'était pas moins robuste que la mienne.

— Soyez-en persuadée, s'écria Axel en lui tendant une seconde fois les deux mains.

— Merci, ami. Nous voilà alliés contre la muflerie et la sottise universelles. Et je bénirai Rochetail de nous avoir fourni l'occasion de cette alliance, à une condition qui ne dépend que de vous...

— Alors elle est accordée d'avance...

— La condition, mon ami, c'est que notre alliance sera aussi une collaboration. Dès maintenant, vous me donnez le droit de m'intéresser à vous, à votre carrière, à votre avenir. Le *Flambeau* vous est ouvert depuis que je vous connais, mais sachez que Lorra nous quitte pour se présenter à la députation dans son département. Je veux que vous le remplaciez à la rédaction en chef.

— Laissez-moi vous remercier et réfléchir.

— Non. Ni remerciement, ni réflexion. Ce n'est pas

pour tout de suite, d'ailleurs, mais il faut que je sache que je peux compter sur vous. Le puis-je?

— Vous le pouvez.

— C'est donc moi qui vous remercie. Et maintenant c'est moi aussi qui vais réfléchir. Je vais songer à tout ce que je pourrai faire pour vous. Si la Chambre vous tente, vous me le direz : je vous trouverai une circonscription, vous verrez.

— Madame...

— Plus un mot. Je ne veux plus rien entendre. Je ne veux plus vous voir, jusqu'à demain. Tout ce que je permets, c'est qu'on me baise la main : la voici.

Elle s'était levée, la main tendue. Tandis qu'Axel y posait ses lèvres, elle considérait sa chevelure épaisse et soyeuse, sa nuque, ses épaules. Elle fut surprise par la brièveté du baiser, détourna la tête, comme prise en faute, et, toute droite, silencieuse, elle suivit le jeune homme du regard, tandis qu'il s'éloignait. La porte refermée sur lui, elle se rassit vivement, les coudes aux genoux. Mais elle se releva, traversa le boudoir d'un bond, décrocha le téléphone et demanda Elysées 03-21.

C'est le Ministère de l'Intérieur.

XVIII

Nue, dans un déshabillé de satin rouge bordé de fourrure blanche, Mme de Valliers s'étirait et bâillait à petits coups, telle une jeune panthère qu'un repas de fortune, au terme d'une longue chasse, a laissée sur sa faim.

Durant des semaines, la politique ni les affaires n'avaient pu la distraire de sa haine amoureuse : elle s'y était abîmée, elle s'y était complu. Elle y goûtait ce morne assouvissement qui fait douter d'avoir aimé, quand la visite d'Axel et l'entrefilet de Rochetail, dans le *Corsaire*, la rejetèrent en pleine bataille.

Mme de Valliers chancela d'abord sous l'attaque. Cet

entrefilet atroce, sur les « mystères d'Aliaga », qu'on se passait de main en main, dans les rédactions, au Sénat, à la Chambre, tirait, pour elle seule, sa véritable signification de son rapprochement avec l'écho romancé où étaient citées les annonces d'Igor et dont Axel s'était chevaleresquement avoué l'auteur. Evidemment, Rochetail savait tout, et la Comtesse connut le désespoir. Mais, à la réflexion, elle s'étonna que cet entrefilet et cet écho eussent paru le même jour, dans le même numéro, et sans que rien indiquât qu'ils faisaient allusion aux mêmes personnages et aux mêmes faits. Or, elle savait précisément par Axel que Rochetail avait, de sa main, écrit le premier et visé le second. Pourquoi n'avait-il pas réservé la révélation de ce qu'était le mystérieux Igor des Petites Annonces pour la campagne annoncée dans son propre entrefilet? « Tout semble s'être passé au *Corsaire,* se dit-elle, comme si Rochetail avait voulu me convaincre, du premier coup, de la précision, de la sûreté de ses informations relatives à Igor, en se réservant, toutefois, la possibilité de ne pas le mêler à sa campagne contre Aliaga. »

Mais, alors, pensa-t-elle tout aussitôt, qu'ai-je à craindre d'une campagne contre Aliaga où il ne serait pas question d'Igor? Dès son premier assaut, Rochetail songerait-il à traiter?

L'espoir refluant à son cœur ranimait toutes les énergies de sa nature. Elle téléphona à « l'Intérieur », et Maurice Rouvain, montrant dès le seuil du salon la mine qu'il jugeait la plus propre à la rassurer, elle l'agonit d'injures bilingues où il crut reconnaître, d'abord, les appellations de la tendresse : *Podlietz! Estiercol!* Cependant, la Comtesse lui lançant à la face le *Corsaire* roulé en boule, il concevait une vague méprise et répétait, conciliant :

— Je ne vous comprends pas, mon amie. Je vous assure que je ne vous comprends pas!

— Tu vas me comprendre, *burro!*

Et enroulée à lui de tout son corps furieux, elle roula elle-même sur un divan.

Maintenant, ils se considéraient en silence, elle, indulgente et narquoise, lui, fat et pourtant maussade. Elle se leva, fit bouffer ses cheveux devant une glace, alluma une cigarette, revint s'asseoir au bord du divan, face au fauteuil où l'Excellence, l'œil lourd, luttait contre le sommeil. Elle éclata de rire :

— Quelle drôle d'idée vous avez de faire l'amour tout habillé!

— Comme c'est malin, grogna-t-il en tirant sur son gilet, je ne vous attendais pas, moi.

— Ah! moi non plus, s'écria-t-elle.

— Comment, vous ne m'avez pas téléphoné?

— Mon cher, répondit-elle, royale, c'est le ministre que j'ai convoqué.

— Pour un stupide article de journal!

Mais non, elle ne voulait pas admettre que cet article fût stupide :

— D'abord, Rochetail a beaucoup de talent. Et puis, s'il est notoirement vénal, ne l'achète pas qui veut. Il faut y mettre le prix et la manière.

— Laissez-moi rire, dit Rouvain, qui avait le mépris de toutes les supériorités. Je sais ce que Lardanval m'a raconté, quand il m'a passé les fonds secrets de l'Intérieur.

— Soit. Mais vous avez renversé Lardanval. Et Lardanval remonte sur l'eau. C'est un fait. Nous lui avons porté un coup dur en lui enlevant la *Flamme*. Elle a été heureuse de recueillir Rochetail. Munsch avait cru en finir avec Lormois : il a mis deux millions dans le *Jour*.

— Un homme qui sort de prison, dit Rouvain en haussant les épaules.

— Précisément. Tout le monde se dit que pour que

celui-là y soit allé, il faut qu'il sache bougrement de choses.

— Nous ne pouvons pas l'empêcher de les savoir.

— Mais comprenez donc, reprit la comtesse impatientée, que le danger pour nous tous vient d'Aliaga. La *Banque de Londres,* les *Entreprises Européennes* et le reste, c'étaient des affaires, comme toutes les affaires et où, seul, Munsch était en nom. Et celui-là, ajouta-t-elle en écrasant sa cigarette dans un cendrier, il est assez fort, assez crâne pour se défendre tout seul. Aliaga, ce n'est pas seulement son affaire, mais aussi la mienne et la vôtre.

— Permettez, risqua-t-il.

— Quoi, lança-t-elle. N'avez-vous pas autorisé les jeux?

— Et avec joie, reprit-il subitement calmé.

— Je n'en doute pas.

Et, détachant chaque mot :

— C'est donc notre affaire. Et en attaquant Aliaga, c'est moi, c'est vous, qu'on attaque.

— Certes, mon amie. Mais en quoi Aliaga vous causerait-elle de l'inquiétude aujourd'hui? Vous étiez propriétaire de 10.000 hectares de terrain...

— Huit mille.

— Soit. Huit mille. Vous les avez apportés à une Société, fondée par Munsch, et qui vous a donné, en échange, des actions d'apport et des parts de fondateur. Il n'y a rien de plus régulier.

— Evidemment. D'autant plus que les actions d'apport sont toujours attachées à la souche...

— Bien entendu, conformément à la loi de 1867.

— Et que les parts de fondateur, je ne les ai remises qu'à des amis sûrs et dévoués.

— Cela va de soi. Me reprochera-t-on, de nouveau, de vous avoir accordé l'autorisation des jeux? Treillard est monté à la tribune, je lui ai répondu. Je n'ai pas eu

de peine à lui répondre et à le confondre. J'ai parlé à la Chambre, j'en ai appelé au Pays. Je leur ai montré quel devoir s'imposait au gouvernement de favoriser, oui, je ne crains pas de le dire, de favoriser une grande œuvre d'intérêt national et de concorde internationale, de faire naître à la vie, sur le rivage méditerranéen, une ville nouvelle, ville de luxe et d'art, mais aussi et surtout ville dont les institutions d'assistance sociale et de fraternité humaine feront demain la gloire de la France et l'admiration du monde...

— Vous avez été superbe, mon ami.

— Non. Je n'ai été qu'un moment de la conscience de ceux qui souffrent et qui espèrent. Dira-t-on que le jeu est impur?

— Ça, on s'en balance!

— Non, je ne m'en balance... je ne m'en émeus pas. Je répondrai qu'il est sanctifié par les détresses qu'il soulage et les désespoirs qu'il console. Je répondrai...

— *Cogno,* marmonna la comtesse.

— Vous dites?

— Je dis : bravo.

— Merci. Je répondrai que la Démocratie...

Mme de Valliers coupa le flot :

— Savez-vous que Rochetail revient de Moscou?

— Le Quai d'Orsay m'a communiqué, pour attributions, un court rapport à ce sujet.

— Et il dit...

— Il paraîtrait que Rochetail aurait enquêté dans les milieux politiques, sur les chances de l'opposition trotzkiste.

— Vous voyez que j'avais raison!

— Je vous avoue que je ne saisis pas le rapport...

— Mais voyons, reprit-elle en s'efforçant à maîtriser une fureur renaissante, voyons, Maurice, je suis Russe, ou plutôt je l'ai été par mon mariage...

— Ma chère amie, vous avez toujours observé une telle discrétion sur ce sujet, du moins avec moi...

— Est-ce un reproche?

— Non, ce n'est qu'une constatation.

— Et, dit la comtesse pour rompre les chiens, c'est tout ce que votre ambassade a été fichue de vous apprendre?

— Mon Dieu, oui. Notre agent note, toutefois, que Rochetail aurait été reçu par Staline et qu'après deux semaines passées à Moscou, il aurait voyagé dans la Russie centrale et séjourné, croit-on, à Tchernigoff.

— *Pochol k tchortou!* clama Mme de Valliers, dressée entre le divan et le fauteuil.

— Mon amie, mon amie, répétait le Président, qui s'arc-boutait des talons au tapis pour reculer son siège.

Mais, déjà, elle avait traversé la pièce. Dans un angle obscur, une baigneuse de marbre blanc tordait ses cheveux sur une console d'onyx : elle l'envoya d'un revers de main dans la glace qui reflétait sa radieuse candeur. Revenue devant Rouvain, et les yeux plongés dans ses yeux, elle laissa tomber un seul mot : *Jopa.* Puis, elle reprit sa course, à longues et souples foulées dont chacune découvrait, par l'entre-bâillement de la robe dénouée, une cuisse tendue. Et elle ne proférait plus aucun son, car déjà, elle élaborait tout un plan de défense. Rouvain ne soupçonnait rien de ce mystérieux travail, étant de ces orateurs nés en qui la parole précède toujours la pensée.

Mme de Valliers se rassit, enfin, au pied du divan, et Maurice Rouvain, stupide, attacha longuement son regard à ces formes pleines et jeunes qui s'enfonçaient doucement dans la soie des coussins. Il était ému. Il était attendri. Il éprouvait une humble ferveur pour tout l'inconnu qui habitait ce corps charmant.

Le buste ployé en avant, les coudes aux genoux, la

comtesse prit ses deux mains, les retint, paume contre paume, entre les siennes :

— Parlons de vous, lui dit-elle. Et elle le confessa.

Non, il n'était pas inquiet. Le Parlement, à chaque scrutin décisif, n'avait-il pas consolidé la position du Cabinet? Le Pays, au renouvellement des Conseils Généraux, n'avait-il pas ratifié sa politique? Aliaga, enfin, cette Aliaga qu'il chérissait plus que le Pouvoir, ne dépassait-elle pas, déjà, toutes leurs espérances? N'était-elle pas la ville fabuleuse vers laquelle déferlait, des cinq parties du monde, un intarissable flot humain? Trois milliards ne venaient-ils pas d'être votés d'enthousiasme, au Palais-Bourbon comme au Luxembourg, pour faire de l'antique rade de *Portus Veneris* la rivale de celle de Rio?

Il se leva. Le démon oratoire le possédait. Mais Mme de Valliers le força à se rasseoir et, s'asseyant elle-même sur le tapis, entre ses jambes :

— Maurice, tu es grand. L'histoire t'appellera le Constructeur. Je le jure devant Dieu, ta statue s'élèvera face à la mer, au sommet du cap de Creus, à la place de l'Aphrodision.

— Non, c'est trop. Ce serait trop beau...

— Je l'ai juré, Maurice.

— Mon amie... Mon aimée...

Mme de Valliers lâcha ses mains. Elle lui prit la tête, l'approcha lentement de la sienne, la recula. Elle appelait de ses lèvres offertes le baiser qu'elle repoussait de ses bras tendus et, attisant du regard la flamme qui flambait dans les yeux de son amant :

— Sais-tu ce qu'il faut faire, sans plus attendre, tout de suite?

— M'embrasser.

— Non.

— Alors, quoi?

— Ecoute. Tu m'as bien dit que le 14 juin, à Toulon,

le Président de la République a passé la revue de la flotte?

— Oui, mais quel rapport?

— Tu vas voir. Les Puissances avaient bien envoyé des escadres pour le saluer?

— Oui, du moins quatorze d'entre elles.

— Ça sera suffisant.

— Explique-toi, je t'en prie.

— Voilà. Le Président va aller inaugurer Aliaga.

— Aliaga?

— Oui. C'est à Aliaga, la rivale de Rio, que les quatorze escadres reviendront le saluer. Tu l'as dit, dans ton discours à la Chambre : « Aliaga, c'est la grande, c'est la sublime porte ouverte par la France du vingtième siècle sur son empire d'Afrique. »

— C'est exact.

— Tu vois bien. C'est devant tous les Ministres, les Sénateurs, les Députés, les grands corps de l'Etat, devant le Président de la République Espagnole, Victor-Emmanuel, le Bey de Tunis, le Sultan du Maroc, devant tous les ambassadeurs et les quatorze amiraux étrangers que tu inaugures Aliaga.

— Crois-tu?

— Laisse donc. Il y a mieux. Tu connais les terrains que je me suis réservés, en face du casino?

— Je pense bien.

— Je les donne. Je les donne à la France.

— Gisèle!

— Et sais-tu pour quoi faire?

— Dis-le.

— Pour que Doumer y pose la première pierre du Palais des Nations.

— Ça, c'est une idée : le Temple de la Paix!

— Tu l'as dit : « Le Temple de la Paix. » Entre nous, hein, Aliaga, l'Angleterre la boudait un peu, à cause de Gibraltar, et l'Allemagne à cause des colonies qu'on

lui a raflées. Le Temple de la Paix change tout ça : du coup, tu as Georges V et Hindenburg!

— En es-tu sûre?

— Ou, du moins, Mac Donald et Curtius. Et, le Temple de la Paix, tu sais bien, Maurice, à qui la France le donne?...

— A la Société des Nations.

— Pardi! Ah! je savais bien que tu avais ton plan. Mais tu me faisais marcher, vilain. Et je marchais, je marchais... Dis-le, que tu voulais me faire la surprise...

— Euh, euh...

— Ça ne fait rien, mon chéri, j'ai beau n'être qu'une femme, je te comprends, je comprends ton génie, et si mon admiration est peu de chose pour toi, il y a mon amour, mon grand amour...

Elle se redressa, mais pour s'agenouiller et, lentement, dévotieusement, elle lui baisa les mains.

— Gisèle, Gisèle! murmura-t-il, et il ne dégagea ses doigts que pour leur permettre de manifester quelques-unes des émotions diverses qui l'agitaient.

— Mme de Valliers ferma poliment les yeux, mais elle suivait une idée, qui n'était pas celle de Rouvain. Elle l'exprima avec les pauses, les demi-pauses et les soupirs qu'en comportait l'accompagnement :

— Demain matin, tu en parles, à midi, au Conseil de Cabinet.

— Mon amour...

— Après-demain matin, au Conseil des Ministres.

— Ma chérie...

— Dans l'après-midi, le Président convoque Lardanval.

— Lardanval? s'exclama Rouvain, lâchant tout ce qu'il tenait.

— Mais bien sûr, répondit la Comtesse.

Et croisant son peignoir sur sa gorge :

— Voyons, mon ami, c'est le plus important. Le Pré-

sident convoque Lardanval. Il lui annonce le don par la France du Temple de la Paix à la Société des Nations, la pose de la première pierre en présence des souverains, ministres, ambassadeurs étrangers, enfin tout ton plan, tout ce que tu as décidé. Il lui communique, en raison de sa double qualité d'ancien président du Conseil et d'ancien ministre des Affaires étrangères, les invitations adressées aux Puissances et à la Société des Nations.

— Mais, ma chérie, c'est extrêmement grave, politiquement...

— C'est ce qu'il faut. Il termine... tu me suis bien?...

— Mais oui, mais oui, seulement...

— Il termine — avec le sourire — en disant qu'en raison du succès diplomatique qu'il attend de l'adhésion des Chancelleries à la proposition de la France, il ne fera jamais appel, en aucune circonstance, au chef de l'opposition qui l'aurait fait échouer. Tu comprends?

— Je comprends que c'est désigner Lardanval pour ma succession.

— Naturellement. Qu'est-ce que cela peut te faire?

— Permettez, permettez...

— Tu sais bien qu'il faudra tomber un jour ou l'autre, n'est-ce pas?

— Evidemment.

— Alors? Lui ou un autre? Toute la question est de savoir si tu aimes mieux tomber avant ou après d'en avoir fini avec Aliaga.

— La question ne se pose pas.

— C'est bien ce que je te dis. Donc, il faut gagner Lardanval, puisque c'est lui qui tient les fils de Rochetail, de Lormois, de l'équipe du *Corsaire*. Et, au point où en sont les choses, je ne vois que le Président qui puisse intervenir, sans que ta dignité en soit atteinte. Crois-tu que tu retrouverais une pareille occasion?

— Je ne dis pas. Toutefois...

— Toutefois quoi? Tu as été six fois Président du Conseil, n'est-ce pas?

— Non. Sept.

— Raison de plus. Tu veux bien le redevenir une huitième, je pense?

— Sans doute.

— Alors, mon petit, c'est que tu auras cessé de l'être.

— Apparemment. Seulement, j'aimerais mieux le rester.

— Le rester! Le rester! Tout le monde aimerait mieux le rester. Tu sais bien que ce n'est pas la règle du jeu. La règle du jeu, c'est, quand on le peut, d'avoir barre sur son successeur.

— Je ne dis pas, je ne dis pas...

— Surtout quand tout n'est pas absolument liquidé... Rappelle-toi ton interpellation sur l'emprunt bolivien : Lardanval l'a comprise, lui, alors, la règle du jeu. N'aie pas peur, il la comprendra encore cette fois et Rochetail, au besoin, la lui fera comprendre.

— N'empêche.

— Allons, c'est juré? Dis à ta chérie que c'est juré!

— Et tu es sûre que Rochetail...

— Voyons! C'est juré? Demain au Conseil de Cabinet. Après-demain au Conseil des Ministres?

— Et dans l'après-midi, le Président convoque Lardanval?

— Voilà.

Mme de Valliers, toujours accroupie, se souleva, prit à deux mains la tête de l'homme d'Etat, scella leur accord du sceau écarlate de ses lèvres. Il but dans ce baiser l'oubli, l'espoir, le désir. Il n'y mit fin que pour reprendre sa respiration et, quelque respect humain lui revenant avec le souffle, il balbutia :

— Tout de même, c'est énorme, c'est énorme...

Mme de Valliers dressa l'oreille, considéra de côté sa large face, s'assura qu'il ne se défendait plus et, ayant

baissé les yeux, elle éclata du rire de ses trente-deux dents :

— *Madre mia!* Et ça? Est-ce que ce n'est pas le plus énorme?

CHARLES BRIAND.

(*A suivre.*)

REVUE DE LA QUINZAINE

LITTÉRATURE

Alcionée, tragédie de Pierre du Ryer (1637). Edition critique par Henry Carrington Lancaster, The John Hopkins Press, Baltimore et Les Presses Universitaires de France, Paris. — H. Ashton : *Molière*, Georges Routledge and Sons, Londres et E. P. Dutton, New-York. — Antoine Albalat : *L'Art poétique de Boileau*, Edgar Malfère. — Guy de La Batut : *L'Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre par Bossuet*, Edgar Malfère. — Cécile Gazier : *Les belles Amies de Port-Royal*. Ouvrage orné de huit gravures, Perrin. — *Mémoires de Fléchier sur les Grands Jours d'Auvergne en 1665*. Préface et notes de Fernand Dauphin, Henri Jonquières. — Saint-Amant: *Œuvres poétiques*, texte choisi et établi par Léon Vérane. Avec une introduction, des notes et une bibliographie, Garnier frères.

Si la critique était organisée en France comme elle devrait l'être, c'est-à-dire si elle appartenait à des hommes vraiment cultivés et compétents, elle aurait depuis longtemps rendu l'hommage qu'ils méritent aux professeurs étrangers qui propagent et exaltent notre littérature dans les divers pays où ils exercent leur ministère. Ainsi M. Henry Carrington Lancaster et M. H. Ashton jouiraient-ils d'un grand crédit parmi nous, d'un crédit supérieur à celui que nous accordâmes à Sir Edmund Gosse; car Sir Edmund Gosse, en Angleterre, se contentait de signaler, en les commentant, les ouvrages français qui lui paraissaient les plus caractéristiques, tandis que MM. Henry Carrington Lancaster et H. Ashton, détenant en Amérique, l'un à Baltimore, l'autre à Vancouver, des chaires de langue et de littérature françaises, forment, en historiens et érudits de haute qualité, des groupes de jeunes savants voués à l'éude de notre fonds intellectuel et dont les thèses peuvent, sans crainte, subir la comparaison avec celles de nos propres docteurs.

L'un et l'autre ne se bornent pas à prodiguer à leurs « séminaires » d'étudiants les directions et les largesses de leur grande science, celle-ci acquise en France, dans nos bibliothèques et nos archives; ils font œuvre personnelle, œuvre, peut-on dire étonnante, quand on connaît les conditions dans les-

quelles ils se trouvent pour documenter leurs travaux. M. Henry Carrington Lancaster, plus spécialement attiré par notre théâtre du XVIIe siècle, a multiplié, au cours des vingt dernières années, les publications particulières ou les publications d'ensemble les plus remarquables, consacrant tout d'abord un ouvrage à notre tragi-comédie, analysant les œuvres dramatiques de Pierre du Ryer et de La Calprenède, lançant de parfaites réimpressions critiques de Mairet et de Du Ryer, éditant le fameux *Mémoire* de Mahelot et enfin élaborant cette admirable *Histoire de la Littérature dramatique française au* XVIIe *siècle,* récemment signalée dans le *Mercure,* et dont nous souhaiterions fort qu'une traduction nous fût donnée.

De son côté, M. H. Ashton a capté l'attention du public lettré de France par sa remarquable thèse sur *Mme de La Fayette* et son édition critique de *La Princesse de Clèves.*

Dans les ouvrages de l'un comme de l'autre professeur, nulle superfluité, une connaissance exacte, et du sujet, et surtout de l'époque, une impartialité, une justesse et une modération louables dans les jugements, enfin une richesse surprenante d'informations. Bien souvent, nous sommes obligé de le dire, nos compatriotes, trop enclins à se contenter de peu, trouveraient, en matière d'histoire, des modèles de conscience dans ces volumes.

M. Lancaster et M. Ashton, poursuivent sans lassitude leur tâche d'initiateurs, de prorogateurs, d'exégètes, de biographes, d'analystes. Le premier s'efforce de réhabiliter des auteurs dramatiques trop méprisés chez nous au profit des grands classiques. Ainsi, souhaitant rendre quelque prestige à Pierre du Ryer, se propose-t-il de réimprimer les spécimens les plus intéressants de son théâtre aujourd'hui rarissime, inconnu et méconnu. Il commence son œuvre de réparation en nous offrant une édition critique de la tragédie **Alcionée.** Cette édition, établie avec le plus grand soin, accompagnée de notes, des variantes présentées par les réimpressions de 1640 in-12, 1655, 1705 et 1737, nous fournit de plus, dans son Introduction, des éléments de biographie et des précisions sur les sources d'inspiration de Du Ryer. L'œuvre, tirée en partie du *Roland furieux* de l'Arioste, vaut à la fois par ses qualités lit-

téraires et par ses tendances psychologiques. Elle est régulière, assujettie aux disciplines du théâtre classique. Elle met en scène, avant *Cinna*, — et c'est là un de ses mérites particulier — des problèmes d'ordre politique.

Du Ryer eût dû, de son vivant et après sa mort, bénéficier d'une plus grande renommée. Le sort ne lui fut pas favorable. Il était un homme de lettres véritable, qui cherchait à vivre de sa plume, et qui, par suite, restait impécunieux. Il dut, pour assurer sa subsistance, malgré son élection à l'Académie et un brevet d'historiographe de France, se livrer à la besogne rémunératrice des traductions.

Il n'était pas, comme **Molière,** doué de l'esprit d'entreprise. Il ne disposait point aussi, ajoutons-le, pour gagner la grande réputation, du souffle génial qui animait le poète comique. A ce dernier, M. H. Ashton vient de consacrer, à l'usage des étudiants de langue anglaise, une étude que l'on peut considérer, malgré sa brièveté (263 p. in-18), comme excellente dans toutes ses parties. Sachant que l'on comprendrait mal l'œuvre de son héros sans connaître étroitement sa vie, M. H. Ashton a donné à celle-ci un grand développement dans son travail. Certes, il n'a pas eu la prétention d'élucider les mystères qui planent encore sur cette existence, mais ayant condensé des lectures dont la bibliographie, placée à la fin du volume, précise l'importance, il a dressé, en définitive, un Molière très voisin de la réalité, dégagé de la légende, éloigné des terrains où le portèrent les polémiqueurs de droite et de gauche.

Un chapitre de l'ouvrage montre l'influence du poète sur le théâtre de son temps; un autre, fort curieux, et qui témoigne de la connaissance des mœurs de l'époque que possède M. Ashton, explique par quoi l'œuvre de l'écrivain reflète les images de la vie; un troisième enfin, qui semble assez nouveau, étudie l'action de la comédie moliéresque sur la littérature anglaise, assez encline à cette époque, si nous en croyons les bibliographes britanniques, à imiter et à traduire les écrits d'outre-Manche.

Ainsi, comme nous le disions précédemment, des travaux de premier ordre concernant nos lettres anciennes sont construits, avec une sorte de zèle et avec de sûres méthodes d'éru-

dition, de l'autre côté de Atlantique. Nous en pourrions citer maintes preuves. Contentons-nous aujourd'hui de louer deux auteurs auxquels notre estime est acquise depuis longtemps et revenons aux productions de notre propre pays sur ce XVIIe siècle que nous négligeons, hélas! beaucoup, quoique le connaissant bien imparfaitement.

Dans la vivante collection : *Les Grands Evénements littéraires,* souvent signalée dans nos chroniques, M. Antoine Albalat vient de mesurer le retentissement que put avoir, à l'époque où il parut, **l'Art poétique de Boileau** et M. Guy de La Batut de juger celui qu'obtint, vers le même temps, **l'Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre** prononcée par Bossuet, ou plutôt ces deux critiques se sont ingéniés à retracer la biobibliographie des deux ouvrages après les avoir replacés dans leur milieu et à leur époque.

L'*Art poétique* est l'une des rares œuvres de Boileau qui n'ait point été dérobée, avant sa publication, à son auteur et qui n'ait point reçu les honneurs d'une impression hollandaise subreptice. D'ordinaire, le satirique, fort vaniteux, s'en allait, de ruelle en ruelle, lire ses productions tandis qu'elles étaient encore à l'état de manuscrits. Il en donnait des copies à des amis sûrs, lesquels les faisaient imprudemment circuler. Des écouteurs de bonne mémoire retinrent ainsi le texte de ses *Satires;* d'adroits aigrefins, agents des officines de La Haye ou d'Amsterdam, s'emparèrent des copies. De telle sorte que Boileau bénéficia assez rarement du fruit de son travail.

Mais l'*Art poétique* n'eut point, comme nous le disons plus haut, la fâcheuse infortune de passer la frontière avant son impression officielle. Il parut dans l'édition des *Œuvres diverses du sieur D***,* chez Denys Thierry, en 1674, sous le format in-4°, salué par les acclamations admiratives de Mme de Sévigné qui l'avait entendu chez Gourville. Il ne fut publié à part qu'en 1770, sous l'apparence d'un in-8° sorti des presses de la veuve André Faure, à Grenoble.

M. Antoine Albalat ne donne point ces détails et bien d'autres qui auraient pu figurer dans son petit livre, mais il fait, avec beaucoup de conscience et de talent, l'étude des animosités que valut à son héros un poème rempli de maximes excellentes, malheureusement un peu trop empruntées à Horace.

Après sa publication, en effet, l'*Art poétique,* où le satirique avait prodigué son abondant venin, provoqua une sérieuse guerre de plume, jadis contée, en trois grands volumes, par le R. P. P. V. Delaporte. De cette guerre, M. Antoine Albalat nous fournit un tableau assez nourri de faits. Peut-être accorde-t-il trop d'amitié au satirique. Boileau ne fut pas toujours doué d'une admirable conscience et d'un jugement très sûr. Il a avoué, dans un commentaire des *Satires,* avoir parfois goguenardé des poètes qu'il n'avait pas lus; ses ressentiments l'ont entraîné à vilipender des auteurs qui méritaient plus de considération.

On découvre volontiers en lui un adroit opportuniste plutôt qu'un censeur rigide dominé par un sentiment de l'esthétique et du goût. Dans un autre ordre d'idées, Bossuet fut aussi singulièrement opportuniste; l'on peut surtout le constater à propos de cette *Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre* dont M. Guy de La Batut nous entretient avec intelligence, clarté et érudition. L'aimable historien défend son héros d'avoir altéré la vérité historique dans un but de bienséance d'abord et aussi dans le but personnel de n'entraver point sa carrière déjà brillante. Pourtant, nul mieux que Bossuet ne pouvait connaître la frivolité, les inconséquences continues, la coquetterie effrénée, les désordres, les dissipations, les cabales de la princesse qu'il était chargé d'exalter, devant belle compagnie, dans la basilique de Saint-Denis. Il s'est habilement borné à donner à son auditoire, en périodes d'une éloquence heureuse, une leçon de morale sur le thème de la mort, glissant avec discrétion sur les aventures romanesques et les folies de la défunte.

L'*Oraison funèbre* n'offre guère les éléments d'une biobibliographie. Elle ne semble pas avoir fait, de son temps, un bruit plus retentissant que d'autres oraisons funèbres prononcées, à la même occasion, par d'autres prédicateurs, dans d'autres paroisses. M. Guy de La Batut montre que le sujet de cette *Oraison* n'offre pas une originalité réelle. Il prouve, par contre, que Bossuet l'élaborant ne put, pour des raisons de chronologie, s'inspirer, comme on l'en a accusé, des *Pensées* de Pascal.

M. Guy de La Batut a écrit un petit livre agréable, bien

ordonné, mais où, faute de matière concernant l'*Oraison funèbre* proprement dite, il a été contraint de nous tracer un curieux portrait d'Henriette d'Angleterre et le récit circonstancié de sa mort. Ne nous en plaignons pas.

Au moins, M. Guy de La Batut connaît-il à fond son sujet, déjà traité sous une forme différente, dans un précédent ouvrage : *La Cour de Monsieur, frère de Louis XIV*. On eût souhaité que Mlle Cécile Gazier eût sur le sien des lumières aussi éclatantes. Mlle Cécile Gazier écrit inlassablement sur Port-Royal et le jansénisme sans se donner la peine de faire la moindre recherche personnelle et sans tenir compte des travaux récents qui l'intéressent au premier chef.

Nous avons lu, sur son dernier ouvrage : **Les belles Amies de Port-Royal,** des articles pleins d'éloges écrits par des critiques ignorant tout de la matière. Nous voudrions bien ne pas être injuste envers Mlle Cécile Gazier et il nous serait agréable de faire chorus avec ses élogistes. Nous voudrions bien aussi ne pas inspirer la pensée que nous obéissons à un ressentiment en ne l'applaudissant pas. Il faut cependant dire les choses telles qu'elles sont.

Nous avons traité, dans la *Revue de Paris,* en 25 pages, sous le titre : *Les Pénitents mondains de Port-Royal,* le sujet auquel elle donne un développement de 250 p. in-8° et nous croyons l'avoir traité complètement. Nous avons, en effet, apporté, dans cette étude, des documents d'archives inédits qui montraient sous leur vrai jour les relations de Port-Royal avec ses « belles amies », et que ces relations, de la part des religieuses, n'étaient point désintéressées.

Bien entendu, Mlle Cécile Gazier a ignoré cette étude, pourtant d'importance pour elle. Les belles amies de Port-Royal qu'elle met en scène furent : la princesse de Gonzague, reine de Pologne, Mme de Sablé, Mme d'Aumont, Mme de Longueville, Mme de La Fayette, Mme de Sévigné, Mlle de Joncoux. Sauf Mme de La Fayette et Mme de Sévigné qui, à notre avis, ne furent nullement des jansénistes de pensée et de cœur, nous mettions en scène, de notre côté, les autres et quelques personnages au surplus, féminins ou masculins, ayant fait de

Port-Royal de Paris leur séjour habituel. Il reste donc des lacunes dans le travail de Mlle Cécile Gazier.

Nous n'hésitons pas à dire que ce travail est sorti purement et simplement (aucune bibliographie n'y est indiquée) de la correspondance des mères Angélique et Agnès Arnauld, de la correspondance de Mme de Sévigné et de quelques sources analogues, fort réduites. Un seul document inédit y est indiqué : deux lettres de l'abbé de Rancé « totalement ignorées... et que j'ai eu la bonne fortune de retrouver naguère », écrit Mlle Cécile Gazier (p. 135). Mlle Cécile Gazier, qui ne lit rien de la production contemporaine, joue de malheur. Nous avons, en effet, commenté ces deux lettres dans notre ouvrage : *Le Cœur et l'esprit de Mme de Lafayette,* et nous en avons publié des passages.

Bien que dominé par une volonté constante d'apologie qui contrecarre des faits précis, l'ouvrage de Mlle Cécile Gazier, que nous considérons comme un strict ouvrage de vulgarisation, reste d'une lecture agréable, mais nous ne saurions le recommander à qui souhaite, en matière historique, s'approcher de la vérité.

La place nous manque pour signaler dignement deux publications de textes, l'une et l'autre excellentes, récemment parues. L'une, les **Mémoires de Fléchier sur les Grands Jours d'Auvergne** est due à M. Fernand Dauphin; l'autre, les **Œuvres poétiques** (choisies) **de Saint-Amant,** à M. Léon Vérane. Depuis longtemps on ne trouvait plus, dans le commerce, ces textes épuisés. Leurs éditeurs les ont complétés de notices, de bibliographies et de notes. M. Léon Vérane a écrit sur Saint-Amant des lignes peut-être excessives. Le « bon Gros » ne fut pas exclusivement un ivrogne. N'exagérons rien. Dans ses notes, généralement sûres, M. Léon Vérane commet cependant quelques erreurs. Mme de La Suze ne s'est pas livrée, comme il l'assure, au genre un peu libre des « jouissances » en poésie. Elle fut strictement la « Muse de l'élégie ». D'autre part, Gaultier-Garguille n'épousa nullement la fille de Tabarin. Ces erreurs et quelques autres n'enlèvent aucunement au travail de M. Léon Vérane son intérêt littéraire.

ÉMILE MAGNE.

LES POÈMES

Joseph-Emile Poirier : *Notre Secret*, « Revue des Poètes ». — Albert Desbranches : *Cloches et Grelots*, J. Peyronnet. — Madeleine Desroseaux : *Les Heures Bretonnes*, « Revue des Poètes ». — Pierre Belleau : *Lumière de Loire*, Imp. Cloix, Nevers. — René Lacôte : *Les Volets entr'ouverts*, chez l'auteur, Cercoux (Ch.-Inférieure). — Raoul Lefèvre : *Les Cendres de l'Eté*, « Revue des Poètes ». — Henri Leconte : *Les Fleurs de Lune*, M. Ferroud. — Raoul Lecomte : *Mobilités*, Jouve. — Jean de Laplane : *Les Vestales Blanches*, « la Jeune Académie ».

M. Joseph-Emile Poirier a fait la guerre, il en est revenu; il ne peut songer sans horreur aux spectacles d'épouvante, de détresse, d'anéantissement au milieu desquels il a vécu quatre ans, aux morts sanglantes de tant d'être sains, jeunes et beaux, à ce massacre, à ce carnage, et en dernier lieu, aux résultats médiocres ou nuls qu'ont amené tant d'ardents sacrifices, sans que l'amertume et le fiel ne lui gonfle le cœur, sans que sa pensée ne déborde de mépris et d'ironie, d'indignation concentrée, de honte et de remords envers ceux qui ont disparu, d'angoisse et de dégoût envers les lâches, les résignés! les profiteurs, et, hélas! envers ceux qui, ayant souffert pendant les dures années de servage et de don de soi-même, ont fini par consentir et se sont rangés, apprivoisés, au parti des plus puissants et des plus riches. Il lui a paru que révéler ce qu'il appelle **Notre Secret** dans la langue de la poésie lyrique l'amplifiait de plus d'ardeur et d'une sorte de caractère sacré. Il a banni, d'ailleurs, de ses vers, toute apparence de vaine déclamation, tout ostentation oratoire, toute rhétorique de tribune ramassant au hasard les griefs de la multitude pour s'en faire un instrument qui enlève et assure, s'il crie assez fort, l'adhésion irréfléchie des foules.

Néanmoins, et nonobstant la conscience certaine de son art, M. Poirier ne s'élève guère dans une véhémence suffisante; il ne nous apprend rien; son « secret » ne s'émeut d'aucune trouvaille inattendue dans l'expression, d'aucun élan nouveau dans le sentiment. Il n'ose pas, dirait-on, et, la plupart du temps, on conserve l'impression que tout autre à sa place en pourrait dire autant, et de la même façon,

Tu cueillais des rameaux dans un secret jardin,
Jeunesse de ma vie,

A ton rêve livrée, à ton propre dessein
Noblement asservie...

Que reprocher à de tels vers? Rien. Mais que louer en eux? Rien non plus. Cela est terne. Il convient d'autant mieux d'en faire la remarque que c'est excès de réserve plutôt qu'incapacité; et peut-être faute de décision et de vouloir qui empêche M. Poirier d'accéder à des cimes plus altières. Voici, en effet, le début du poème intitulé *Funérailles* :

Altesses qui passiez! Pourpre cardinalice
Et vous-même, soleil de ce funèbre jour
Qui sur Paris glissiez, fantomal, comme pour
Mêler à notre deuil un céleste artifice,
Qu'étiez-vous donc devant l'unanime douleur?

M. Poirier, en les relisant, comprendra-t-il pour quelle raison de ces cinq vers j'approuve et je loue les deux premiers, qui sont pleins et euphoniques, et pourquoi *fantomal,* médiocre, rompt, au lieu de renforcer, son image, en quoi le *céleste artifice* est plat, et le dernier vers, tout banal, détestable? Néanmoins, il y a les deux premiers vers, leur mouvement soudain et sûr, et surtout le premier, qui sonne si bellement. Parfois l'auteur en rencontre de tels. Est-ce par pur hasard? Qu'il médite, alors, sur les circonstances de ce hasard, et s'efforce de le faire renaître. Ailleurs (*la Mort des Cygnes* par exemple), son imagination est lyrique, mais l'exécution, la mise en œuvre, le chant sont moins qu'imparfaits. *Indignatio facit versus,* voilà un adage dont il convient de se méfier fort. Il faudrait du moins qu'on dît chez qui, car il y faudrait du contrôle et de la critique : *facit versus,* parfois, je veux bien, mais *non facit poetam.*

De M. Albert Desbranches les poèmes assez divers qui forment le recueil **Cloches et Grelots** s'efforcent à faire sonner les heures, les lieux et les saisons. L'auteur ne semble pas posséder des ressources bien étendues, mais enfin, avec application, avec plus de conscience que d'élan, il parvient, selon ses vœux, à aligner de bons vers de description de paysages, d'évocation de sentiments humains, avec le plus grand respect des règles parnassiennes. Son livre constitue un travail louable.

Que fait un Breton, sinon chanter la terre natale, les ajoncs, la lande, le bois de chênes et la mer? Que fait un Celte, que s'enorgueillir de son ascendance? Que fait une dame désoccupée, qui ne se soucie de guipure ou de broderie, sinon, doucement le plus doctement et sagement qu'elle peut, écrire des vers, afin, sans doute, de les lire à la veillée? C'est ainsi, je suppose, que Mme Madeleine Desroseaux s'est adonnée à célébrer **Les Heures Bretonnes,** et l'indulgente approbation de Charles Le Goffic lui a souri. Ils sont d'ailleurs fort bien, tous ces poèmes de description, de légende, ces vieilles chansons rénovées ou imaginées subitement, et Mme Desroseaux écrit le vers français avec convenance et avec goût. Poésie de province, d'expression locale figurée en français, c'est à coup sûr agréable et charmant, et prend place dans la plus douce atmosphère du folklore.

M. Pierre Belleau, nouveau « peintre de la nature » ne dédaigne point sous sa **Lumière de Loire** les *bergeries;* il évoque des paysages et des tableautins champêtres volontiers; il se livre à d'assez charmantes petites *inventions.* La moindre n'est pas de composer volontiers ses sonnets et maint poème plus long en vers de quinze syllabes, dont il emplit et soutient fort bien le rythme malaisé. Peut-être va-t-il un peu loin en rendant hommage de la *création* de ce mètre à M. Joseph Bosc; maint poète symboliste, Moréas même et Henri Régnier, et Stuart Merrill en avaient auparavant usé avec assez de fréquence; M. J. Bosc, comme M. Belleau, s'en est servi d'une façon plus continue, et sous leurs doigts des pièces entières en ont été formées. C'est un mérite suffisant, il n'est pas nécessaire d'usurper celui de ses prédécesseurs. Au reste, on court toujours grand risque à se prétendre l'inventeur, le créateur d'un mètre peu usité. N'existe-t-il pas des poètes actuels qui se croient aussi les initiateurs de vers de treize et quatorze syllabes, par exemple, alors que Théodore de Banville s'y est essayé, que Moréas encore, et Verlaine, que j'allais oublier, d'autres, en grand nombre, des générations post-parnassiennes, y ont aussi pleinement réussi? On rétorque : personne avant moi ne l'a fait avec autant de constance. Voire. Mais est-ce là une gloire, et ne convient-il pas au bon poète de

varier, et de savoir manier les mètres les plus divers, selon les circonstances?

L'essentiel est que M. Belleau manie fort bien le poème qu'il compose en vers de quinze, et non moins bien lorsqu'il se réduit à douze syllabes. Ses descriptions du pays et du fleuve royal sont pleines de justesse, de précision, d'élégance.

Plaquette d'un jeune : dix-sept ans, déclarait-il dans sa préface; **les Volets Entr'ouverts,** M. René Lacôte y fait montre d'un sincère amour de la poésie, d'une étude déjà heureuse des procédés les mieux adaptés par le son et par la couleur, et d'une discrète et raffinée sensibilité d'âme. On peut augurer bien de ce débutant, et s'attendre avec lui à d'intéressantes réalisations.

Des évocations encore de la province natale, M. Raoul Lefèvre se souvient de son coin de Berry, le décrit sous **les Cendres de l'Eté,** en ravive les fables et les danses populaires. Et tout cela est fort bien, séduisant pour qui aime le Berry, s'en souvient, ou aspire à y aller. Correct et indifférent pour les autres.

Dans **Les Fleurs de Lune,** « miroir aux illusions », l'auteur, M. Henri Leconte est attentif à n'écrire que des vers précis et chargés de sens, mieux souvent que d'harmonie, selon des données volontaires et souvent un peu précieuses. Il a lu Baudelaire, et côtoie assez volontiers le démoniaque. Tourmenté d'un désir ou de regrets de sensibilité au demeurant assez froide, Eros, le Démon, Vénus passent dans ses poèmes, reflétés au pâle miroir de la lune. Œuvre moins sentie que voulue, à s'allonger au delà d'un poème, l'artifice en lasse et l'on s'étonne, car la langue est souvent curieuse, l'accent prenant et le verbe assez sonore. Mais c'est que le livre révèle un travail moins d'inspiration que d'amplification.

« Visions précisées en vers et en prose », le recueil de M. Raoul Lecomte abonde en épigraphes et, aussi, singulièrement, en poèmes extraits des précédents volumes de l'auteur. Il y a souvent dans **Mobilités** du charme, tantôt un peu inconsistant, tantôt avoisinant le prosaïsme et, la plupart du temps, se souvenant de Verlaine, du Verlaine des *Fêtes Galantes*. Agréables morceaux à lire et surtout à entendre, ils doivent plaire dans les salons où des actrices les ont dits.

Le souci avoué ou secret, inconscient peut-être, de poser les vers qu'on écrit dans la voix de quelque diseur détermine les meilleurs de ceux qui tentent dans cette direction un effort, à un déploiement de verbalisme sur un sujet en quelque sorte imposé. Ils se rapprochent ainsi d'un Richepin, si l'on veut, ou d'un Rollinat, et les effets, qui se succèdent en cascade bien ordonnée, demeurant tout superficiels; ils sont le signe, et non l'équivalent d'une émotion, d'une pensée. M. Jean de Laplane, néanmoins, dans **les Vestales Blanches** ne manque point d'une certaine virtuosité nerveuse, d'une sorte d'éloquence dramatique qui entraîne, je suis sûr, l'auditeur, si elle ne pénètre autant au cœur ou au cerveau, de l'homme qui lit. Autre métier, autre poursuite, autre art, n'est-il estimable déjà, si on y aspire d'y atteindre? Et M. Jean de Laplane a, de cette manière, beaucoup de talent.

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

Emile Henriot : *Les occasions perdues*, Librairie Plon. — Pierre Bost : *Le scandale*, Librairie Gallimard. — Jacques-Emile Blanche : *Aymeris*, Librairie Plon. — Marcel Berger : *Sybil aux serpents*, E. Flammarion. — Pierre Varillon : *Jérémie*, Emile-Paul. — Louis et René Gerriet : *Le puits de la Core*, Denoël et Steele.

En même temps que paraissaient les belles *Evocations* de M. Henri Massis qui ressuscitent les maîtres et quelques-uns des représentants de la génération qui eut de vingt-cinq à trente-cinq ans au moment de la déclaration de la guerre, M. Emile Henriot publiait un roman **Les Occasions perdues** où s'attestent l'intelligence et la richesse de sentiments de cette même génération. Avec *Aricie Brun* qui faisait l'histoire d'une famille bourgeoise, voilà, sans doute, l'œuvre la plus importante de cet érudit et de ce dilettante de si pure filiation française. En dépit des amusantes mais vraiment trop faciles railleries de M. Paul Morand sur les ridicules de la fin du siècle dernier, une jeunesse s'y épanouit qui fut généreuse et que la cruelle expérience de 1914-18 a singulièrement assagie — à preuve le jugement qu'elle sait porter sur elle-même avec impartialité. Claude Chenneval, le personnage principal du roman de M. Emile Henriot et qui est, je crois, M. Emile Henriot lui-même, pour l'essentiel, ne nous est pas

présenté comme un être d'exception. Il n'a rien d'un héros. Son goût le porte aux plaisirs (raffinés, certes) et l'idée qu'il se fait de la gloire ressemble à celle qu'il se fait de l'amour... Il est optimiste et enthousiaste avec distinction. Romanesque, c'est-à-dire juvénilement convaincu que l'action est la sœur du rêve, et le rêve l'intuition de la réalité, il s'étonne que tout lui manque ou que chacune des occasions qui s'offrent à lui d'être heureux lui échappe, en définitive... Mais comme il est sympathique — comme il m'est sympathique, du moins! Et pourquoi? Parce qu'il y a du désintéressement jusque dans son égoïsme et parce qu'il demande à la vie cela seulement qu'elle peut ménager à l'homme de plus noble, de plus spirituellement exaltant, et si vous voulez, de moins matériel. Il a, avec le souci de la nuance, celui de se cultiver; de la modération, de la douceur, de la pitié... Notez que presque toutes, sinon toutes ses aventures sont sentimentales, et qu'après avoir désiré une jolie fille insignifiante, il chérit une certaine Jeanne Heylesse qui fait ses études de médecine et qui, pauvre et humblement charmante, est la plus chaste et la plus tendre des créatures; il « cristallise » un moment pour une dame qui a un salon, puis se prend de passion, enfin, pour une divorcée... Il est aussi peu semblable à son père — lequel est bonhomme, mais terre à terre et jouisseur avec une pointe de je m'en-fichisme — que différent des jeunes gens positifs d'aujourd'hui. Ceux-ci, dans leur cynisme, ou leur négation, ne croient qu'à eux, ne prennent de leçon que d'eux, et ne connaissent d'autre solidarité que celle de la combine : passe-moi la casse, je te passerai le séné... Les mieux doués d'entre eux (pour ne pas sortir du milieu littéraire qui nous occupe ici) se comparent à des condottieri et se vantent de mettre leur plume, comme ceux-ci mettaient leur épée, au service du plus offrant... Or, Chenneval a le respect des maîtres, le culte de l'amitié, la vénération des chefs-d'œuvre... Je le définirais volontiers ainsi : l'honnête homme du XVIIe siècle, uni à l'homme sensible du XVIIIe, et doublé de l'égotiste du XIXe... Mélange hasardeux ou combinaison précaire. Mais si Claude Chenneval apparaît marqué du signe de la faiblesse, s'il se révèle indécis entre le désir de gloire et le besoin d'aimer et d'être aimé, son sort semble enviable quand on le compare

à celui des hommes qui ont aujourd'hui son âge. « Il faut sentir le plus possible, en s'analysant le plus possible » déclarait son maître Maurice Barrès qui joue un peu dans *Les Occasions perdues* le rôle de Taine dans *Les déracinés.* Il a suivi l'aristocratique conseil de l'auteur de *L'Homme* libre, et quoique le destin l'ait trahi, quoiqu'il ait fait pratiquement faillite, il s'est enrichi le cœur et l'âme, selon le vœu d'Elémir Bourges, un des guides — lui aussi — des jeunes consciences d'avant guerre et qui me disait un jour : « il importe moins d'écrire des livres que de se perfectionner; d'être un auteur que d'être un homme ». Mais quelle tristesse se dégage, malgré tout, de l'exemple de Chenneval! Tel est, à mon avis, le plus grand mérite de M. Henriot : il a su rendre Chenneval représentatif d'un idéal que sa fragilité même condamnait à cause de la rigueur des temps. Il a évoqué autour de lui des figures, reconstitué un milieu ou une société qui lui donnent toute sa signification. J'ai cité Barrès, tout à l'heure. A côté de cet écrivain que M. Henriot appelle Charras, voilà Bargemont qui est probablement Bouteiller; Jussienne, qui est, peut-être, Jules Lemaître; et la comtesse de Noailles, et le cher abbé Mugnier... Mais je n'aurais pas tout dit des *Occasions perdues* si j'oubliais d'en signaler les subtiles analyses morales et si je n'en louais la fluidité du style. M. Henriot a écrit là un livre sincère qui est un document très véridique, et qui a les plus grandes chances de durer.

Il y a, au début du roman de M. Pierre Bost : **Le Scandale,** ce je ne sais quoi de tendu et de lâche, d'abstrait et de protoplasmique ou de larvaire qui caractérise la psychologgie d'un assez grand nombre de jeunes romanciers contemporains et dont on ne laisse pas d'être excédé. On serait même tenté, pour cette raison, de ne pas dépasser la soixantième page de ce volume, qui en compte plus de quatre cents; mais on aurait tort de ne pas aller outre. Après avoir joué à l'ingénuité monstrueuse, en effet, s'être donné l'air de dire très simplement des choses énormes, M. Pierre Bost évoque, avec beaucoup de réalisme et d'esprit, le monde des journaux. Il s'efforce, aussi, de montrer que la vie — et la vie actuelle, en particulier — est une farce ignoble, un « scandale », où l'homme honnête, et modéré dans ses désirs, n'a point sa

place. Aussi y a-t-il plus que de l'amertume, un pessimisme désespéré dans sa peinture de notre société dominée par l'affairisme et la canaille. Aucune intrigue, à proprement parler, dans le récit de M. Pierre Bost, qui nous présente deux amis courant leur chance, à travers des fortunes diverses, et que je serais incapable de raconter par le menu. Le roman de M. Emile Henriot était une manière d'*Education sentimentale* : celui de M. Pierre Bost ne se compose que d'une suite d'événements variés, souvent expressifs et toujours intéressants jusque dans leur incohérence. Il vise par là même, je pense, à donner la sensation du désordre où nous nous agitons, de notre activité fiévreuse et dont l'objet semble nous fuir ou l'effort être perdu... Ses héros — Pierre et Simon, Simon, surtout — nous sont proposés comme des exemples du désarroi de la présente jeunesse, et de l'attitude que les conditions qui lui sont faites la contraignent d'adopter. Il lui faut *gagner* sa vie. *Gagner!* Vous comprenez quelle idée de jeu, et de jeu cruel, s'attache à ce mot... Mais Pierre fait figure de sot, et Simon, en dépit des remords qu'il éprouve ou de la gêne que sa délicatesse foncière lui inspire, parfois, est presque aussi veule qu'un personnage de Dostoïevsky. Au vrai, il y a bien quelque puérilité dans tout cela — et déclamatoire. Exemple : « Tout est pourri, tout va l'être. Le monde s'asphyxie, il est violet, il vomit déjà », etc...). J'aimerais mieux que des jeunes gens qui veulent être riches, à tout prix, et s'abandonnent pour cela à la corruption générale, en déclarant « n'avoir plus droit qu'à un courage de prisonniers », des êtres assez virils pour s'insurger, ou assez fiers pour se tenir à l'écart, comme certains de leurs aînés... On n'a plus le droit de protester contre le mal dès le moment que l'on s'y livre, même avec répugnance. Et tant pis pour ceux qui sont trop avides de jouir pour ne pas pouvoir faire autrement. Mais un cri d'alarme est, ici, poussé; et M. Pierre Bost a du feu, de la vigueur — et je parierais que, contrairement à ses personnages, il réagira. A travers certaines manies qui sont celles de sa génération — laquelle a, déjà, une cadette que je lui préfère — son talent d'observateur satirique se manifeste avec éclat, et n'importe qui n'aurait pu s'atteler à une fresque aussi grouillante que

celle qu'il a brossée. A ce propos, je le félicite d'avoir trouvé un éditeur pour publier un volume du poids de celui qu'il nous a donné. Voilà qui devrait le réconcilier avec son époque... Il n'y a pas si longtemps qu'il était impossible à un écrivain de prétendre à l'impression d'un ouvrage (à moins d'en faire les frais) qui eût plus de deux cent et quelques pages... C'est bien peu pour un roman, et, pour qu'il pût paraître, j'ai dû réduire de moitié, non sans dommage, celui que j'ai écrit naguère. Mais c'est un fait : on recommence à publier des romans qui — à l'exemple de ceux des Anglais que l'on traduit de tous côtés — ont les proportions que le genre exige. Tout au plus nous donnait-on des nouvelles, hier encore. Il serait à souhaiter que le nombre des ouvrages romanesques diminuât et que leur densité s'accrût.

M. Jacques-Emile Blanche publie une édition définitive d'**Aymeris** qui parut en 1922. Cette œuvre est à rapprocher des *Illusions perdues* de M. Emile Henriot, car elle nous reporte à la même époque que ce roman, mais en l'étendant davantage au passé : Georges Aymeris (qui ressemble autant à M. Jacques-Emile Blanche que Claude Chenneval à M. Emile Henriot) étant né tout de suite après la guerre de 1870, en effet. Il est l'aîné de quinze ans, environ, de Claude Chenneval, et les inquiétudes et les aspirations qu'il révèle sont à peu près celles de celui-ci. Révolté, cependant, contre les traditions, il est moins prêt que le héros de M. Henriot à consentir au sacrifice qu'exigera de lui la France, et il est, aussi, plus violemment passionné. Il appartient, en somme, à la génération symboliste, contre laquelle une réaction, de caractère classique, devait se produire environ en 1900. Si le roman de M. Henriot se rapproche de *L'Education* de Flaubert, celui de M. Blanche s'apparente à *Volupté* de Sainte-Beuve — au moins dans la partie qui contient le journal d'Aymeris — et à *La Recherche du Temps perdu*, de Proust. C'est une œuvre un peu touffue, et négligemment composée, mais très intelligente et très littéraire, de caractère « esthète », même, par certains côtés.

Une confrontation de la pensée occidentale et de la pensée orientale, tel est le sujet du nouveau roman de M. Marcel Berger : **Sybil aux serpents.** M. Berger est un des rares roman-

ciers présents qui ne soient pas prisonniers d'une manière, et qui se renouvellent à chacun de leurs livres. Cela rend indulgent pour certaines de ses initiatives — que je qualifierai de démocratiques — comme, par exemple, d'adresser des lettres aux libraires pour leur expliquer ses intentions... Sa tentative, au reste, était digne de son esprit curieux et hardi, et ce n'est pas sa faute s'il m'a déçu. Le sujet le dépassait, sans doute, comme il a dépassé tous ceux qui, même sous forme didactique, ont entrepris de le traiter. L'anecdote sentimentale qui sert de support au récit de M. Berger est bien fragile, en tout cas, et que faut-il conclure d'elle, sinon que la sagesse orientale répudie l'amour comme coupable de retarder l'évolution spirituelle de l'être?... Mais M. Berger qui a dépouillé son style, a écrit un roman attachant où on ne laisse pas de cueillir, de ci, de là, des idées profondes.

C'est un émouvant roman moral et même d'inspiration religieuse, que le **Jérémie** de M. Pierre Varillon. On y voit un homme de qualité — pharmacien, pourtant, comme M. Homais — s'éprendre, sur le tard, d'une jeune femme, et devenir criminel pour la sauver de la ruine. Gabrielle qui aime son mari, et adore ses enfants, n'avait rien fait pour encourager Jérémie dans sa passion. Mais Jérémie a vécu solitaire, et son imagination bat follement la campagne. Jérémie, qui n'a pas su donner un but à sa vie, est victime du milieu médiocre où le sort l'a placé. Sa force, longtemps réprimée, n'attendait pour éclater qu'une occasion, et celle-ci, c'est Gabrielle qui la lui fournit à cause de son charme en contraste avec les sots et les égoïstes qui l'entourent... M. Varillon a fait de cette femme un portrait charmant dans son réalisme, ou pour mieux dire, dans sa vérité, et son Jérémie a de la grandeur. Il se révèle, en outre, très bon observateur des mœurs dans le tableau qu'il fait de la vie politique en province. Que de grotesques modèle la dite vie! C'est au point qu'on se demande si M. Varillon n'est pas un peu caricaturiste... Mais il écrit dans une langue d'une netteté classique et dont la sobriété n'est point sécheresse.

Un bon roman de mœurs campagnardes, un peu gros, quoique juste de couleur, mais affreusement gâté, à mon sens, par un naïf souci de naturalisme, voilà ce que nous donnent

MM. Louis et René Gerriet dans **Le Puits de la Core.** Toriot a précipité un jour, par jalousie, son rival amoureux dans le puits de la Core. Quand on repêche, plus tard, le cadavre, il a épousé Othilie, c'est-à-dire la jeune fille pour laquelle il s'est rendu criminel, et il pourrait être heureux — les gendarmes ayant conclu à un accident —. Mais il se débauche, et Othilie souffre d'autant plus de son inconduite que, s'étant convaincue qu'il est un assassin, elle retrouve ses mauvais instincts dans l'enfant qu'elle a de lui. Elle enverra, pour finir, l'innocent rejoindre dans le puits, la victime de son père... Oui, tout cela est assez arbitraire. Mais ce qui ne l'est pas moins, sinon davantage, c'est la façon de « parler paysan » de MM. Louis et René Gerriet. Rien de plus faux, il est vrai, ou de plus artificiel, qu'un tel jargon. Que ceux qui le pratiquent y prennent plaisir, cela n'est pas une raison suffisante à l'irritation ou, ce qui est pis, à l'ennui qu'ils causent au lecteur.

JOHN CHARPENTIER.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Arthur Haas : *Quanta et chimie* (traduction Jeanne Perrenot et F. Esclangon), Gauthier-Villars. — Mémento.

Le physicien Arthur Haas professe à l'Université de Vienne. En 1910, âgé de vingt-six ans, il eut l'idée — trois ans avant le Danois Niels Bohr — d'appliquer à l'atome la théorie des quanta, ce qui le conduisit à donner une interprétation électronique des constantes de la spectroscopie. On sait que cette théorie, développée ensuite par Bohr, régna sur la physique pendant près de quinze ans. La plupart des livres de Haas : *Introduction à la physique théorique*, *La théorie atomique*, *La nouvelle physique* ont eu un retentissement mondial, y compris les deux petits ouvrages qui ont été récemment traduits en français : *La mécanique ondulatoire et les nouvelles théories quantiques*, qui fit récemment l'objet d'un compte rendu détaillé (1), et **Quanta et chimie,** traduction de trois conférences faites au prin-

(1) *Mercure de France*, 15 avril 1931, p. 432-434. — Nous venons de publier dans la « page scientifique » des *Nouvelles Littéraires* (25 juillet 1931), des larges extraits de ces deux exposés.

temps 1929 à la Société de Chimie-physique de Vienne et parues en allemand sous le titre « Quantenchemie ».

Le but le plus élevé de l'explication de la nature, écrit l'auteur au début de sa première conférence, a toujours été de ramener les relations physiques à des relations de mathématiques pures. Déjà, dans l'Antiquité, cette tendance s'est manifestée dans la réponse donnée par l'école pythagoricienne à la question essentielle posée par l'ancienne philosophie naturelle, de l'existence d'une substance primordiale, constituant essentiel de toutes choses. Quelques penseurs grecs avaient placé cette substance primordiale dans les matières empiriques connues, comme l'eau, l'air ou le feu, d'autres l'avaient supposée dans des notions abstraites et métaphysiques, comme l'infini ou l'immuable. Les Pythagoriciens avaient pris comme élément premier le nombre, choix naïf qui laissait pressentir le développement que notre époque devait réserver à la théorie des éléments. On peut considérer dans son ensemble l'histoire de la physique théorique comme le développement des idées de la physique pythagoricienne, mais l'extension grandiose de la théorie atomique entre 1920 et 1928 apparait comme le couronnement de cette évolution : le système chimique des éléments s'explique par des relations arithmétiques relativement simples.

Deux faits essentiels dominent cette *arithmétisation* de la chimie, qui suivit de près l'arithmétisation de la spectroscopie, proposée par E. Schrœdinger à la suite des conceptions de Louis de Broglie.

1° Les divers atomes (on en connait une centaine) sont constitués par un *noyau*, autour duquel se trouvent des *électrons planétaires*. Eh bien! chacun de ces électrons planétaires est complètement défini par *quatre nombres*, appelés « nombres quantiques » :

a) Le nombre quantique *principal* détermine l'énergie de l'électron.

b) Le nombre quantique *secondaire* caractérise son impulsion rotatoire totale.

c) Le nombre quantique *magnétique* tient compte de l'existence d'un champ magnétique extérieur (qui est toujours présent, avec une intensité plus ou moins grande).

d) Le nombre quantique, appelé « spin » (d'un mot anglais qui signifie : pivotement), a été introduit en 1925 par

les Hollandais Uhlenbeck et Goudsmit : ce nombre, qui ne peut prendre que les deux valeurs

$$+ 0,5 \qquad \text{et} \qquad - 0,5$$

se trouve interprété par un magnétisme propre à l'électron.

Toute la classification périodique, proposée vers 1870, par le Russe Mendéleïeff et l'Allemand Lothar Meyer, se retrouve, avec des précisions insoupçonnées, grâce au principe de Pauli (1924) : « il ne peut y avoir, dans un même atome et au même instant, deux électrons qui soient définis par quatre nombres quantiques identiques ».

2° Quant aux atomes eux-mêmes, ils se trouvent caractérisés par trois nombres entiers :

a) *Le nombre atomique*, c'est-à-dire le nombre d'électrons planétaires présents dans l'atome;

b) *La masse atomique*, qui précise le nombre de protons que l'atome contient;

c) Enfin le nombre des « électrons solitaires »; cette notion, proposée en Allemagne par F. London (1927), permet de comprendre — tout au moins dans les cas les plus simples, en quoi consiste la *valence chimique*, conformément aux faits expérimentaux bien connus : il s'agit de l'appariement de deux électrons solitaires, primitivement liés à deux atomes différents et qui étaient caractérisés par l'identité de leurs trois premiers nombres quantiques (le quatrième seul étant différent).

Telle est l'idée directrice de la chimie théorique actuelle. Arthur Haas s'occupe également de la structure des molécules et des noyaux atomiques; il montre les résultats encourageants qui permettent de calculer à l'avance l'affinité chimique (à partir des données spectroscopiques). L'auteur s'était étendu, dans son précédent ouvrage traduit en français, sur la découverte (1927) du *second hydrogène*, qui, pendant près d'un siècle et demi, était resté inaperçu des chimistes, pour cette seule et unique raison que ceux-ci n'auraient jamais eu l'idée de le chercher...

Comme l'exprime nettement Paul Langevin, « la mécanique ondulatoire est vraiment une mécanique plus complète, plus rigoureuse que l'ancienne; elle est, à celle-ci, ce que

l'optique ondulatoire — l'optique de Fresnel — est à l'optique géométrique »; les deux mécaniques coïncident pour les ingénieurs-constructeurs, qui manipulent des masses de matériaux, où le rôle du quantum d'action est complètement négligeable. Mais la mécanique ondulatoire régit les phénomènes de l'univers atomique et, par suite, les relations individuelles entre atomes différents : d'ores et déjà, la vieille « chimie géométrique » risque d'être supplantée par une « chimie ondulatoire ». Il n'y a guère que trente ans, on pouvait .être un physicien distingué en possédant les éléments du calcul infinitésimal ou un brillant chimiste avec les rudiments d'arithmétique, qu'on apprend à l'école primaire... Le chimiste de demain devra faire table rase de son expérience quotidienne des objets usuels, car elle risquera de le fourvoyer, quand il s'avisera de transplanter, dans l'objet de ses recherches, le faisceau des évidences empiriques.

Il semble de mieux en mieux établi que la « Nature » s'entête à nous présenter la réalité *par le mauvais bout,* l'échappatoire de Bergson se trouve définitivement ruinée par nos certitudes les plus stables : ruinée par la théorie de la connaissance, ruinée par sa stérilité dans le domaine de la psychologie, puisqu'en plus de quarante ans, *elle n'a rien donné,* alors que des méthodes strictement scientifiques, nous tirons une riche moisson de résultats fondamentaux. Il est plaisant de voir, à propos de Bergson (3), John Charpentier parler « des cadres étroits du déterminisme scientifique »; non, on n'a pas « feint » de prendre Bergson pour un artiste : c'est un poète — vraisemblablement insincère —, et sa métaphysique s'apparente à la poésie, par l'irréalité de ses fictions. L' « expérience interne » — jadis dénommée *introspection,* puis baptisée du terme impropre d' « intuition » — nous trompe à tout coup : les « données immédiates » qu'elle nous suggère doivent être remises en question, à la lumière de l'expérimentation scientifique, qui juge en dernier ressort toutes les branches de la pensée.

Mémento. — Il faut croire que la candeur du public est inépui-

(3) *Mercure de France,* 15 juillet 1931, pp. 370 et 371.

sable, puisque nous assistons à la parution du *dix-neuvième* volume, signé H. de Graffigny, « ingénieur civil », sur l'électricité. Cet ingénieur est un concurrent de l'abbé Moreux, qui s'est, lui aussi, spécialisé dans un passe-temps lucratif : *expliquer tout sans comprendre rien.* Dans la récente brochure, qui porte deux titres, *Pour bien comprendre l'électricité* (sur la couverture) et *Pour bien comprendre l'électricité industrielle* (à l'intérieur), les 173 pages se déroulent régulièrement à raison de trois sottises par page. Devant cette profusion, un choix s'impose : il paraît (pp. 7 et 8) que les deux sortes d'électricité ont été « ruinées » (*sic*) par Hertz, qui leur substitua des ondulations « longitudinales » (*re-sic*) ; la galène (p. 16) est désignée par deux périphrases charmantes (« le cristal minéralogique ou galène de plomb ») ; les aurores boréales (pp. 20 et 24, *bis repetita...*) sont attribuées à des « charges » (ou à des « effluves »), qui « fusent depuis l'équateur jusqu'aux pôles ». Confusion entre travail et puissance (p. 51), entre wattmètre et compteur (p. 55), entre champs électrique et magnétique (pp. 68, 69 et 81), entre des ohms et des volts (p. 58), entre barrette et burette (p. 155), entre tungstène et tantale p. 151), entre résistance et puissance (p. 143), entre les tôles d'un transformateur et ses enroulements (p. 128), entre l'allumage par magnéto et l'allumage par bobine (p. 92)... Figures dénuées de signification (p. 104 et p. 60, où l'auteur croit que c'est *en large* que s'inscrit le graphique d'un appareil enregistreur !) ; affirmations erronées sur le sens du courant produit par une vulgaire bobine de Ruhmkorff (p. 88, le courant serait continu en choisissant « un fil de très haute résistance »)... A d'autres moments, « le courant se trouve transformé en charges » (p. 28) ; le courant ne dégage de chaleur qu'à condition de « présenter une certaine intensité minimum » (p. 35) ; dans des conducteurs *en série* (p. 37), le courant « se partage » (!) et, qui plus est, « également entre eux » (!) ; on constate une prétention du même genre en ce qui concerne les lignes de force magnétiques (p. 101) ; les corps qui transmettent le mieux la chaleur sont aussi ceux qui « conservent » le mieux l'électricité (p. 50) ; deux sinusoïdes sont « parallèles » (p. 117) quand elles se coupent... L'auteur s'imagine qu'il faut diminuer de *dix pour cent* la lecture d'un ampèremètre thermique pour connaître l'intensité efficace d'un courant alternatif (p. 109) ; il n'a aucune idée de l'équivalent électrochimique (p. 167) ; il ignore le labourage électrique (p. 164) et les convertisseurs à vapeur de mercure (p. 133). Aujourd'hui, tous les records sont battus, même celui de P. Maurer, dont nous malmenions jadis (4) le *Comment utiliser l'électricité*

(4) *Mercure de France*, 15 mai 1929, p. 182-184.

à la maison; jamais nous n'avions observé une telle inconscience dans l'incompréhension.

Grâce aux dieux, [son] malheur passe [son] espérance.

Souhaitons bonne chance à son vingtième ouvrage, qui est « en préparation », n'en doutons pas...

MARCEL BOLL.

PHILOSOPHIE

LOGIQUE. — Jacques Picard : *Essai sur les conditions positives de l'invention dans les sciences*. Alcan, 1928. — Louis Le Leu : *La Logique*. Editions Vallot, 1930. — André Lalande : *Les théories de l'induction et de l'expérimentation*. Boivin, 1929.

J. Picard, dans un ouvrage antérieur, a traité de la *Logique de l'invention dans les sciences*. Ici ce sont surtout les conditions indépendantes de la méthode, qui se trouvent envisagées : conditions internes ou sociales, facteurs psychologiques de cette énigme, le génie; rôle du hasard, qui se réduit à une occasion. L'histoire naturelle des découvertes et leur théorie comparative sont esquissées avec abondance et facilité, en des pages d'une lecture aisée. La conclusion donne des règles relatives à la technique de l'invention, en vue, par exemple, de la redécouverte, ou effort pour refaire par soi-même la trouvaille opérée naguère par autrui.

L'opuscule de L. **Le Leu** n'est pas dû à un spécialiste de la logique. Avec un caractère très sommaire, il présente une certaine ampleur d'intention, qui lui fait traiter de la sagesse autant que de la science, et déclarer : « les hommes ignorent tout, s'ignorent eux-mêmes et en meurent » (32). La velléité d'indiquer la possibilité d'une logique comparée plaide en sa faveur; et il est assez nouveau, dans un livre aussi menu, de mentionner le Nyâya. Encore ne faudrait-il pas énoncer ce jugement qui nous reste incompréhensible : « Nyâya, qui correspond à ce qu'on appelle en yoga *rajas*, c'est-à-dire énergie » (45). Il faudrait surtout ne pas ignorer l'immense logique du Bouddhisme, en fonction de laquelle s'est précisé ce fameux système.

Sachons gré à la Bibliothèque de la Revue des Cours et Conférences d'avoir publié le cours professé par M. Lalande en 1921-1922. Nous ne connaissons aucun exposé de la logique

inductive aussi lucide, aussi compréhensif. L'ordre historique, loin de nuire à l'intelligence de l'effort dogmatique vers la vérité, la facilite. Tout étudiant doit posséder ce livre, — a fortiori tout professeur de philosophie.

Le plan est neuf; il comporte trois parties, par lesquelles sont discernés les aspects de l'induction trop longtemps confondus. 1° la *technique* inductive : une histoire des idées scientifiques en marque les progrès. 2° le problème logique du *principe* de l'induction : les démarches inductives étant bien définies, peut-on trouver une ou plusieurs règles logiques telles qu'en les appliquant, on transforme la vérification des hypothèses en un raisonnement rigoureux? 3° le problème philosophique du *fondement* de l'induction : d'où vient l'assentiment réel, catégorique et ferme que nous donnons aux vérités expérimentales?

Dans le traitement des deux derniers problèmes la réflexion personnelle de M. Lalande joue le principal rôle. En ce qui concerne le premier, son rôle consiste surtout à fouiller le sens des doctrines et à marquer leur filiation, de l'antiquité à Bacon et de Newton à Mach. Les *Regulae philosophandi* prennent enfin place dans un enseignement classique. La section relative à Huygens, Bonnot, Lesage, Herschel, Whewell, enrichit aussi le bagage logique sur lequel peuvent méditer nos étudiants.

Enfin l'auteur a rendu hommage aux accroissements très notables que prit récemment, chez nous, la théorie de l'induction grâce à un travail de Dorolle, à une thèse vraiment profonde du regretté J. Nicod, mort si prématurément, enfin à l'*Essai sur la connaissance approchée*, de M. Bachelard, sans oublier la place qui revient à M. L. Brunschvicg pour son ouvrage *L'Expérience humaine et la causalité physique*. Le cours de M. Lalande doit servir lui-même à maintenir en France le goût des recherches logiques. A cet égard, il demeurera un modèle et un instrument de travail.

P. MASSON-OURSEL.

SCIENCES MÉDICALES

M. Piéry et J. Roshem : *Histoire de la Tuberculose*, G. Doin, éditeur. — Emile Fleurot : *Introduction à l'étude du rythme en médecine*, Liger-Belair, éd., Dijon. — Professeur Léon Dieulafé et docteur Raymond Dieulafé : *La colonne vertébrale*, J.-B. Baillière, éd. — Docteur Salvador Sarfati : *Essai médico-psychologique sur le Marquis de Sade*, Imprimerie Bosc et Riou, éd., Lyon. — Docteur Jean Bastard : *Un malade de talent, Henri Heine*, Bosc et Riou, éd., Lyon. — Docteur Cabanès : *Grands Névropathes*, tome II, Albin Michel, éditeur. — M. Nathan : *Les Malades dits imaginaires*, Gaston Doin, éd.

L'Histoire de la Tuberculose, de M. Piéry, le Maître phtisiologue de l'Ecole lyonnaise, et de J. Roshem, est un grand livre qui doit marquer dans le palmarès des plus illustres monographies. Ce travail représente plus de vingt ans d'efforts. La difficulté en était extrême. Il semble que l'histoire de la tuberculose ne commence, en réalité, qu'au XIXe siècle avec Laennec, et qu'en dehors de quelques précurseurs comme Deleboë et Morton au XVIIe siècle et Desault au XVIIIe siècle, sa conception soit purement moderne. Mais si l'œuvre du XIXe siècle est ici — comme en tant d'autres domaines — capitale, incommensurable avec celle de tous les siècles de l'histoire antérieure, nous aimons qu'un savant n'oublie pas les générations qui lui ont fait la courte échelle, et que, recherchant les causes profondes et cachées qui président à l'éclosion d'une œuvre de génie, sachant que celle-ci n'est le plus souvent que la résultante de l'effort collectif d'une infinité de travailleurs obscurs qui apportent chacun une pierre à l'édifice, il rende justice à nos ancêtres. Piéry et Roshem nous apprennent que, pour cette maladie, vieille comme l'homme puisque Barthels, de Heidelberg, a noté des lésions vertébrales tuberculeuses sur un squelette contemporain de l'âge de pierre, la cure hygiénique fut entrevue sur les bords du Gange un millénaire au moins avant notre ère, que la contagion tuberculeuse fut proclamée par les Hippocratiques et le Moyen-Age, alors qu'au début du XIXe siècle on la niait, que sous les jargons qui nous paraissent aujourd'hui étranges et ridicules (...que paraîtra notre jargon médical dans deux ou trois siècles?) on découvre souvent des faits d'ordre clinique, anatomo-pathologique, ou thérapeutique sagacement observés par nos pères, et qu'en particulier dans la répugnante

pharmacopée chinoise dirigée contre la phtisie, on est étonné de trouver l'arsenic, les phosphates, les sels de chaux et l'opothérapie pulmonaire.

Une fois de plus il faut rendre hommage à l'immense génie d'Hippocrate dont les doctrines s'accommodent si bien à la médecine contemporaine. Il connaissait les ulcérations tuberculeuses du poumon, décrivit les signes cardinaux de la phtisie, qu'il tenait pour contagieuse, et instaura une thérapeutique hygiéno-diététique encore en usage. Piéry et Roshem rappellent que de nombreux malades étaient soignés dans des temples, de Cos, de Titane, de Cnide, puis d'Epidaure qui, placés au bord de la mer ou sur des hauteurs au milieu des bois, évoquent les sanatoriums modernes. L'histoire de la tuberculose est d'abord traitée comme une vaste fresque et nous voyons défiler les discussions *doctrinales :* unité ou dualité de la forme scléreuse et de la forme ulcéreuse; *cliniques* et *bactériologiques :* Laennec, Villemin, Koch, les chirurgiens lyonnais Ollier, Poncet et la tuberculose osseuse et inflammatoire; *thérapeutiques :* héliothérapie, médications bactériologiques, sels d'or, pneumothorax artificiel, vaccin de Calmette et Guérin B.C.G. (prophylaxie). Les auteurs insistent sur la multiplicité des formes de la tuberculose, sur la notion contemporaine des poussées évolutives et la lésion pneumonique initiale si fréquemment observée. Ils rapportent les relations de la tuberculose dite inflammatoire avec les formes filtrantes du bacille tuberculeux qui semblent des formes d'adaptation et pourraient engendrer l'hérédo-immunité. Dans la seconde partie de leur précieux ouvrage, Piéry et Roshem, la fresque terminée, reprennent un à un chacun des grands problèmes et en font une histoire analytique très serrée.

§

L'Introduction à l'Etude du Rythme en Médecine est un petit livre de 93 pages, très savoureux. Petit-fils et fils de médecins, Emile Fleurot avant d'avoir soutenu sa thèse inaugurale, a publié quelques études philosophiques et littéraires sur le hasard, sur la sensibilité artistique. Il est intéressant, comme le dit le docteur Ch. Fiessinger dans sa préface, de voir un jeune homme de vingt-cinq ans se laisser prendre

à l'attrait de ces vastes synthèses où ne s'attache le plus souvent que le regard d'un homme mûr. Tout est rythme dans la nature. Notre physiologie et notre pathologie, surtout nerveuse, sont marquées par la périodicité. La saveur de ce travail tient pour beaucoup au curieux mélange de précision médicale, de philosophie, de citations littéraires. Défauts de technique, mais si séduisants!

Les docteurs Léon et Raymond Dieulafé viennent de consacrer à **la Colonne Vertébrale** une complète monographie. Ils en étudient l'anatomie chirurgicale, les variations anatomiques et la pathologie médico-chirurgicale. L'orthopédie et la chirurgie de cette gaine osseuse, si souple par ses articulations, du système nerveux, ont fait des progrès si considérables que le travail du professeur toulousain et de son fils était devenu indispensable.

§

L'Essai médico-psychologique sur le Marquis de Sade, du docteur Salvator Sarfati, montre que le marquis fut plus méconnu qu'inconnu. D'une part, des livres fantaisistes comme celui de Jules Janin, d'autre part des renseignements sujets à caution, comme chez Rétif de la Bretonne, ou trop poussés au noir, comme dans les *Mémoires secrets de Bachaumont*... Des accusations de pédérastie au Lycée, aucune n'est confirmée. L'affaire Keller a été démesurément grossie et se réduit probablement à une fessée, exploitée par l'opinion publique et la victime. L'affaire de Marseille semble n'avoir été que l'offre, à des pensionnaires d'une maison publique, de ces pastilles cantharidées dont on usait facilement à son époque (« pastilles à la Richelieu ») et qui incommodèrent ces filles. Moyennant quelque argent, elles se désistèrent. M. S. Sarfati met les choses au point et ne manque pas de s'attarder comme il convient sur les parties les plus obscures de l'existence du Marquis. Cette thèse détruit complètement l'hypothèse des troubles psychiques. Simplement excité, puéril et mythomaniaque, de Sade mené par son Sexe, mais qui vécut vingt-sept ans en prison, n'eut que la ressource de vivre en imagination ce que la vie lui empêchait de réaliser. Et là il se rattrapa.

Encore une excellente thèse qui fait honneur à l'Ecole lyonnaise, que celle du docteur Jean Bastard, sur **Un Malade de Talent, Henri Heine.** L'observation médicale est établie avec beaucoup de rigueur. Avant de contracter la syphilis entre 17 et 20 ans, Heine était déjà un émotif constitutionnel, véritable « petit névropathe ».

De vieille souche israélite, la consanguinité de sa race le prédispose peut-être aux manifestations nerveuses et aux troubles affectifs. De plus, son père a été un instable psychique, sensuel et aimant le plaisir, mort sans doute d'un ramollissement cérébral.

Le choc renouvelé des déboires de toute sorte ébranla sans cesse ce système nerveux peu résistant, que va mordre l'implacable maladie. Le tabes évolue chez lui avec une richesse de symptômes qui ne lui épargnent aucune misère, et il meurt en 1856 dans la cachexie. La douleur a donné un ton nouveau à son talent. Elle a fourni au poète des sources neuves d'inspiration, qui l'ont rendu plus sincère et plus poignant.

En changeant son mode d'existence, en influant sur ses goûts et son imagination, le tabes a marqué son œuvre de façon indélébile Mais l'activité intellectuelle du malade n'a pas cessé un instant : il a écrit sans trève jusqu'à la fin, ses plus beaux vers sont peut-être ceux où il chante ses souffrances. Ces cris de désespoir ou de révolte, refrénés par un stoïcisme admirable, font véritablement de Heine le poète de l'Ataxie.

Le deuxième volume de pathologie littéraire du docteur Cabanès, **Grands Névropathes,** paraît chez Albin Michel. Nous y trouvons, recueillis avec la méthode habituelle de l'auteur, dont l'œuvre continue à grossir avec une égale régularité, des renseignements médicaux précieux sur des écrivains trop arbitrairement classés. La Fontaine, Victor Hugo, Sainte-Beuve pourraient en effet s'étonner de se trouver « grands névropathes » à côté des troubles mentaux d'Auguste Comte, de la constitution paranoïaque de Rétif de la Bretonne, de la paralysie générale de Jules de Goncourt. L'écueil de la médecine quand elle s'occupe de littérature est d'appeler *névrosés* tous ceux que leur sensibilité et leur imagination mettent au-dessus du vulgaire. Si nous connaissions les détails de la vie des plus insipides bourgeois comme nous connaissons les détails de l'existence d'un écrivain célèbre,

aucun d'eux, avec l'énumération médicale des termes techniques, des périodes de *dépression*, d'*excitation*, d'*onirisme* quand ils rêvent, de *persécution* quand ils manifestent leur fureur plus ou moins justifiée, de *puérilisme* quand ils se trompent naïvement, de « *cyclothymie* », « *dromomanie* » et autres grands mots dont nous avons la marotte, n'échapperait au diagnostic doctoralement assené d'un de ces syndromes psychiques malheureusement variables avec chaque classificateur.

C'est un peu l'impression que donne dans son désordre ce recueil de renseignements que pourront utiliser des auteurs plus familiers avec le mystérieux domaine de l'inspiration.

Le docteur M. Nathan publie dans la « Collection des Actualités de médecine pratique » de l'éditeur G. Doin, un volume de 133 pages sur **Les Malades dits Imaginaires.** Il a voulu très justement réagir contre la tendance à traiter trop facilement un sujet de malade imaginaire et à l'abandonner, de ce fait, à son triste sort avec une médication anodine et quelques paroles banales de consolation. Il montre combien d'erreurs de diagnoctic se cachent sous cette dénomination, et que lorsque le médecin n'a pu constater aucun trouble organique il lui reste encore à étudier un domaine neuro-psychiatrique assez complexe. Les faux malades imaginaires souffrent du système abdominal ou vésiculaire, d'altérations humorales, de déséquilibre du grand sympathique, de troubles fonctionnels des glandes à sécrétion interne. Ceux qui se plaignent ont souvent des lésions discrètes qui expliquent leurs douleurs. Sans compter les obsédés, les phobiques, les hyperémotifs, les hypocondriaques qui sont des « malades » parfaitement connus et qui se soignent tous par des thérapeutiques appropriées que résume très clairement le docteur M. Nathan.

DOCTEUR PAUL VOIVENEL.

LES REVUES

Latinité, Notre Temps, La Revue hebdomadaire, La Revue européenne : articles sur Paul Adam. — *Nouvel Age* : Mme Rose Combe, chef de halte au P.-L.-M. et romancier; témoignages d'un écrivain tué à la guerre : Jules Leroux. — Naissance : *L'Europe du Sud-Est*. — Mémento.

La persévérance de M. Camille Mauclair a triomphé de

l'inertie et de l'ingratitude ou de l'ignorance : le monument que l'admiration et l'amitié voulaient élever, dans Paris, à Paul Adam, fut inauguré, en juillet. Il a pour décor les jardins du Trocadéro. L'effigie évocatrice de l'homme et de l'œuvre regarde la maison où le prestigieux écrivain travailla et accueillit avec la plus cordiale bonne grâce ses cadets.

Nous étions nombreux, qui l'admirions et que son génie d'improvisateur enivrait d'une parole riche, aisée, que l'on sentait joyeuse de s'exercer au noble jeu des idées. L'on eût dit, l'autre jour, que son éloquence généreuse inspirait les orateurs chargés de louer sa mémoire devant le monument de M. Paul Landowski. Rarement, M. Georges Lecomte parla mieux que ce beau matin-là : il ressuscita un moment la force et l'allégresse du visionnaire magnifique que fut Paul Adam et il dit généreusement son fait à la critique littéraire dépassée par l'abondance et la diversité d'un écrivain toujours original et sans cesse renouvelé.

Quelques revues entretiennent leurs lecteurs de Paul Adam. M. Jean Héritier écrit — **Latinité** (juillet) — que l'Académie française « éprouve aujourd'hui le regret de ne l'avoir pas accueilli ». C'est bien peu probable, sauf pour sa minorité qui la sauve toujours de ne pas réunir une élite authentique.

Français qui avait l'amour de la plus grande France, l'évocateur de *Notre Carthage* a chanté l'épopée coloniale avec le même bonheur que la gloire de la race et sa force, comme disent les paroles terminales de l'épopée qu'il a consacrée aux guerres de la Révolution et de l'Empire. *La Ville inconnue* est, peut-être, son roman le plus achevé. Apôtre de l'Empire français que les Galliéni et les Lyautey n'ont point voulu édifier sur la force sans mesure, mais, à la manière des Romains, *ense et aratro*, il nous plait que Paul Adam soit célébré dans le temps où vient d'être ouverte l'Exposition Coloniale. Il ne concevait pas la colonisation autrement que comme le moyen de faire, étape par étape, monter jusqu'à la Cité française, mère des arts, des armes et des lois que glorifia l'immortel sonnet de Du Bellay, les peuples conquis et pacifiés. *Dissociatis repressis, conciliatis gentibus... pax terra marique parta*, lit-on sur la terrasse du Peyrou, à Montpellier, au socle de la statue de Louis XIV, du Prince qui symbolise le mieux l'ordre royal, fran-

çais et humain. De même que Louis Bertrand et Charles Maurras, Paul Adam, fidèle à la tradition romaine, proclama toujours que conquérir n'est licite que pour pacifier.

C'est pourquoi il ne séparait pas France et Latinité. Leur union fut le désir, la volonté, l'espoir constants de Paul Adam. La France, sœur aînée des peuples latins, de l'Ancien et du Nouveau Monde. Droit d'aînesse issu, non de l'injustice ni de l'orgueil, mais de l'histoire même. La France de Jeanne d'Arc, de Louis XIV et de Bonaparte, a été la première des filles de Rome à fonder son unité nationale. Elle est l'aînée des enfants de la Triple Victorieuse, républicaine, impériale et pontificale. Cela n'implique, pour elle, que davantage d'affection et d'amour pour tous les rameaux, porteurs de fruits lumineux, qui ont fleuri sur l'arbre latin.

M. Jacques Chabannes, dans **Notre Temps** (12 juillet), s'exprime ainsi :

Paul Adam est victime d'injustice. Philosophe, moraliste, d'une vaste culture et possédé d'une insatiable curiosité, peut-on lui reprocher d'avoir vu grand, d'avoir souhaité que ses romans fussent des fresques, ses essais des « Morales », de s'être rêvé Balzac, Hugo, Michelet — voire Virgile? Il fut Paul Adam.

Mais si ses grands romans déçoivent parfois, par l'écriture voulue, sans simplicité, comment ne pas admirer un si puissant créateur, un animateur et un artiste qui ne vécut que pour son art — et pour que cet art fût grand?

L'œuvre de Paul Adam marque un carrefour de l'histoire littéraire française. Sans doute n'eut-il pas de chance. C'est le sort de certains créateurs de venir trop tôt ou trop tard. Paul Adam ne fut pas une somme. Il fut un creuset.

Au champion de la latinité, à l'homme « pénétré de la valeur de l'éthique de la gloire militaire », qu'est à son jugement Paul Adam, M. J. Chabannes préfère l'homme

l'homme qui a écrit :

« Quand tu tues seul, cela se nomme assassinat. Quand tu parviens à grouper cent mille de tes frères, cela signifie guerre, liberté. »

Et :

« Soyons donc charitables comme il convient, non pas en secourant d'une obole le mendiant de la rue, mais en soulageant de tout notre pouvoir la grande douleur humaine. »

« Quand j'allais voir Paul Adam en 1919, pour lui parler de Wilson, il me répondit Mangin », rappelle M. J. Chabannes, avec un regret. Ce regret, il l'exprime par des citations du Paul Adam littéraire qui demeure très grand, très vivant, de ce temps où nous sommes et qui l'eût peut-être ramené à l'idéal de sa trentaine :

Le souci d'équiper et d'abrutir la jeunesse dans les chiourmes régimentaires exige des millions indispensables à l'œuvre de rénovation sociale. Et il est idiot de dépenser cet argent pour apprendre, d'ailleurs fort mal, le métier de bourreau aux citoyens.

Lorsque les marchands qui nous gouvernent se jugeront contraints, malgré leur énorme couardise, de mobiliser pour défendre la propriété et les avantages des échanges commerciaux, l'objection qui arrête l'élan révolutionnaire tombera immédiatement.

Certes le monde ne pourra se croire hors de l'état de barbarie avant qu'ait disparu le dernier soldat.

Si certains naïfs aiment dire que les sentiments d'humanité progressent, il leur suffira de lire les comptes rendus des expéditions coloniales.

Nous voilà le premier peuple capable d'inspirer le désarmement universel.

Car l'idée de patrie n'est plus à défendre en son principe. Le souci de s'égorger en masse nous déserte. Je crois que pour les générations nouvelles, parmi ceux qui pensent, il semblerait fort indifférent de voir des couleurs autres flotter sur les mairies à la place de l'étoffe tricolore. Aussi les gens du Poitou ne songent plus à s'insurger pour reconquérir les antiques privilèges de leur province et les quartiers de leur étendards.

Un Provençal, un Basque et un Picard sont tous hommes aussi divers pour le moins que le paraissent un Berlinois et un Parisien.

Allemands et Français, nous avons horriblement peur les uns des autres. Nous ferions mieux de le dire et de tenter de nous arranger sans nous abîmer, car nous devenons d'extraordinaires grotesques.

C'est très gratuitement que M. François Le Grix — **Revue hebdomadaire** (11 juillet) — imagine que Paul Adam « fût venu jusqu'à l'ordre catholique ». Rien ne justifie cette hypothèse, pensons-nous.

M. Le Grix garde un souvenir très exact, autrement, du génial écrivain du *Trust :*

Symboliste, Paul Adam le resta toute sa vie. Il pensait par

images. Les aspects du monde ne lui apparaissaient que comme une préfiguration. Il dépassait les apparences. Aussi bien, n'est-ce pas le secret essentiel de toute poésie, de toute haute philosophie, de toute religion vécue? Comment ne pas imaginer, dès lors, que Paul Adam fût venu jusqu'à l'ordre catholique?... Le danger du symbolisme, c'est que le poète se laisse encombrer par les images, arrêter sur leur seuil, ou du moins, se satisfasse de leur sens caché, sans se préoccuper assez d'y faire accéder son lecteur. Mais Paul Adam était trop social pour courir ce risque, pour ne pas chercher toujours à entraîner qui le lisait.

Quant à l'anarchie, il n'y pencha jamais que par une générosité prompte à l'illusion. N'êtes-vous pas frappé que cet écrivain audacieux, même au temps de ses audaces, ait toujours laissé transparaître la préoccupation morale, celle du convertisseur, jusque dans ses titres : *la Morale de l'Amour, la Morale des Sports*? En lui le fils d'une mère aimante, élevé dans le culte du foyer, l'écolier imprégné de catholicisme, le bourgeois d'Arras ont toujours combattu, pour l'équilibrer, l'aventurier d'idées; le réaliste a souvent démenti l'imaginatif; et c'est ce qui fait en quelque sorte si dramatique cette existence toute vouée, finalement, à l'ordre, et, dès le début, si bien ordonnée.

Il était entré dans la vie à cette époque trouble où l'on pouvait croire encore qu'une République enfin victorieuse après deux défaites apportait au monde un ordre nouveau, fait des conquêtes d'une philosophie, d'une science et d'un machinisme tout neufs. Comme tant d'autres, Paul Adam a cru en effet qu'il fallait tout détruire pour tout reconstruire. Il ne l'a pas cru longtemps. C'est *l'Enfant d'Austerlitz* qui lui a, je crois, ouvert les yeux, qui l'a aidé à se reconnaître, à se reconquérir. Avec lui, il a commencé d'évaluer l'héritage capétien, révolutionnaire et napoléonien, d'apercevoir la France comme la continuatrice de Rome.

M. Drieu la Rochelle, dans **La Revue Européenne** (juillet), montre dans Paul Adam un symboliste demeuré tel en son art et sa pensée et qui « a payé cher cette fidélité ». Tout Paul Adam est « épique », remarque très justement M. Drieu la Rochelle. Il lui reproche « trop de facilité » et « la paresse des grands travailleurs ». Nous ne croyons pas cela mérité. Nous nous accordons tout à fait avec M. Drieu la Rochelle, quand il déclare :

Il reste que Paul Adam a écrit une série de romans d'un prix inestimable pour l'histoire de la France et de la Révolution. C'est

sa série de *La Force*, de *L'Enfant d'Austerlitz*, du *Soleil de Juillet*.

Il y a quelque chose qui double et qui ne répète pas Balzac.

Je ne puis croire que ce fragment de la grande épopée écrit par les romanciers français du XIX[e] siècle tombe comme une pierre morte.

Sans doute reviendra-t-on à Paul Adam, quand on le verra à sa place dans sa lignée : Chateaubriand, Balzac, Stendhal, Flaubert, les Goncourt, Barbey, Villiers, Zola, Huysmans, lignée opulente, abriolée, inoubliable.

Immense épopée intellectuelle et sensuelle, où l'histoire des idées s'inscrit dans des images éblouissantes.

Immense champ de bataille aussi où l'esprit de révolution et l'esprit de réaction se poursuivent dans une ronde éperdue.

Ainsi en était-il déjà pour Rabelais, Diderot.

Il y a quelque chose de Gargantua dans ce gros homme d'Arras, dans ce Paul Adam qui a essayé de réunir Hegel et l'Occultisme, qui a été successivement socialiste et impérialiste, dont l'épaule robuste et maladroite a succombé sous le poids des cultures amoncelées.

Cas qui donne à rééfléchir. Il a aussi écrit un livre d'anticipation étonnant, *Les Lettres de Malaisie*, où, sous le signe de Cabet, se trouve préfigurée toute la Soviétie.

§

Dans **Nouvel Age** (juille), M. A. Vialatte publie des « Notes sur Mme Rose Combe », qui nous révèlent un nouveau romancier : « la romancière la plus spontanée de ce temps ». Elle administre, en Auvergne, une halte des chemins de fer du P. L. M.

Son historiographe nous la présente ainsi :

J'ai demandé à Mme Combe comment l'idée lui était venue d'écrire ainsi, elle que rien n'y poussait du dehors et à qui tout paraissait faire obstacle; elle m'a dit :

— Vous comprenez, le premier train passe à quatre heures, le second à six. Une fois que j'ai fait mon café, ce n'est pas la peine de me recoucher.

L'heure de Gœthe... Elle le connaît d'ailleurs très bien; elle me parle de Werther, elle a un faible pour Hermann et Dorothée. Elle m'entretient de Balzac, elle trouve Proust un peu lourd quoiqu'il l'intéresse beaucoup. Le ciel est gris, le fourneau ronfle. Tous les écrivains de la terre sont venus tenir compagnie à cette femme

surprenante au bord de cette table à toile cirée qui a dû être jetée là, pendant que je ne regardais pas, par un remous de mes souvenirs d'enfance.

Le grand bureau noir est chargé de ces étranges instruments qu'on ne trouve que dans les gares et qui doivent servir à distraire les employés par quelque physique amusante quand les voyageurs ne les voient pas. Au coin de la fenêtre la mère de Mme Combe, armée d'une pince et d'un fil, confectionne un chapelet de perles bleues...

...Elle a le mérite rare et grand de s'effacer derrière son style et je ne veux pas la trahir. Je ne ferai pas d'elle le long éloge que l'on réclame aux préfaciers; elle m'en voudrait, elle est la simplicité même; et cependant que de malice et de bonté dans son regard! Et quel grand air d'honnêteté, de droiture et d'autorité! Elle a élevé deux enfants, elle tient son ménage, elle s'occupe de son mari, de sa mère, de sa maison, de son jardin, elle trouve encore le temps d'écrire entre deux trains.

...C'est en ne faisant aucune littérature qu'elle arrive à nous émouvoir; c'est parce que ses doigts ne sont pas souillés d'encre que la poésie descend pour elle tous les matins au train de quatre heures et lui tient compagnie au moment du café.

§

Dans la même revue, Mme Pauline Gonneau traite de Jules Leroux, poète et romancier, tué le 16 juin 1915, alors que, blessé, il « voulut repartir à l'assaut de la tranchée ennemie ».

Blessé déjà en septembre 1914, Jules Leroux a noté ses impressions :

Orléans. « L'hôpital, fièvre, chagrin de ne voir personne ». Les nuits, cauchemars de la guerre. Indifférence à la souffrance physique autour de soi. On voit mourir sans émotion. Mais « agacement des tartines des journalistes qui feraient beaucoup mieux de prendre un fusil : eau de vaisselle de Lavedan, camomille de Maurras, vinasse de Barrès. Ce sont ceux qui prient sur la montagne pendant que les autres combattent dans la plaine. Impression de dégoût pour cette littérature fadasse dans des heures qu'on voudrait d'action et d'héroïsme. »

A Lyon, il fait connaissance avec l'arrière, déjà désaccordé. « Les Lyonnais, assis tranquillement sur la place Bellecour, mangent leurs gâteaux à quatre heures. Il ne leur manque qu'un peu de

musique. Des femmes éclatent de rire. Des jeunes gens, à quatre épingles, passent avec des femmes très élégantes, toilettes hardies. Jamais on n'adresse la parole à un blessé. Un sergent d'infanterie coloniale — qui n'a jamais marché, — m'informe que les blessés ne doivent circuler que sur les quais. Je l'y envoie se promener. »

Leroux écrit, d'une tranchée aux environs d'Arras :

« Départ pour la 1re ligne, pour six jours. A trois heures, brouillard, terres glaiseuses; en arrivant, en sentinelle avec Gamin; on ouvre l'œil; pas d'abri; après la sueur de la route, le refroidissement mais pas de rhume — on creuse un trou pour quatre : Pesqué, Danquigny, Rondin et moi — couvert avec des toiles de tente; — vent violent, — on souffre du froid humide; — pieds gelés — On n'a rien pris depuis deux heures du matin — impossible d'allumer du feu, aveuglés de fumée. Loin de la pastorale militaire des quotidiens. Les bons lecteurs croient que dans la tranchée on passe son temps à plaisanter, à fumer et à maniller. Il faut creuser tranchées, boyaux, puisards, feuillées, aménager abris, créneaux, — faire corvées, patrouilles, garde, postes d'écoutes, service de veille, etc. — Le soir, de 5 h. 1/2 à 7 h. 1/2 en patrouille avec Pesqué, un caporal et six hommes, route de Ransart. Quelques coups de fusil — rien vu — trempés en se couchant dans les fossés. En même temps et la nuit, canonnade et fusillade violentes vers Arras — projections et fusées lumineuses — quelques bribes de sommeil — balles sifflent autour de notre tanière. »

§

Naissance :

L'Europe du Sud-Est. N° 1, juillet 1931. Directeur : M. Badesco. Adresse : 9 bis, rue Jean-de-Beauvais.

Un éditorial constate :

Notre raison d'être n'est que trop évidente — notre absence était inexplicable.

Le but de cette publication : contribuer à une « organisation européenne durable, juste, équitable ».

MÉMENTO. — *Le Crapouillot* (juillet) : « Premier voyage à la pêche des perles », par M. Henry de Monfreid.

La Revue Mondiale (15 juillet) : « L'avenir de la République allemande », par M. Georg Bernhard. — « Poèmes » de M. Gabriel Trarieux.

Revue bleue (4 juillet) : M. A. Dupouy : « Au pays des demi-dieux et des hommes complets ». — Mme Josette Clotis : « Eugène Le Roy ».

Europe (15 juillet) : M. Léonid Léonov : « Le retour de Hopyliov ». — « Poèmes de la montagne », de M. Robert Vivier.

Héna (juillet-août) : numéro spécial consacré à Thuin et à M. Maurice des Ombiaux, dignement célébré par ses pairs et ses cadets.

La Revue des Vivants (juillet) : « Le désarroi des vainqueurs », par divers et « Sous le signe Hoover », de M. H. de Jouvenel. — « Noir et Rouge », par M. André Suarès qui parle là de Pérouse.

Etudes (5 juillet) : M. le général de Castelnau : « Encore l'école unique ».

Commerce (printemps) publie l'« Amphion » de M. Paul Valéry.

Les Livrets du Mandarin (juin) : Barbey d'Aurevilly, d'après des « documents secrets et inconnus », par M. R. L. Doyon.

La Revue de Paris (15 juillet) : M. A. Klobukowski : « Souvenirs sur Georges Clemenceau ».

CHARLES-HENRY-HIRSCH.

ARCHÉOLOGIE

Martial de Pradel de Lamase : *Uzerche et ses Sénéchaux*, Marcel Lachaise, à Brive. — Gonzague Truc : *Le Quartier Saint-Victor et le Jardin des Plantes*, Firmin-Didot.

Uzerche en Limousin est une vieille et curieuse ville qui a longtemps passé pour la seconde capitale de la région.

C'était une citée fortifiée, juchée sur un gros rocher et communiquant avec la terre proche par un pont donnant sur le faubourg Saint-Olario.

Dès l'époque de Pépin-le-Bref, on trouve là une des forteresses de la région, à laquelle il accorda divers privilèges ; il en fit même temporairement un évêché qui remplaça une célèbre abbaye de Bénédictins dont l'église subsiste encore et est remarquable à cause de ses halles splendides demeurées intactes, aussi bien que par son architecture.

Au cours des guerres religieuses du XVIe siècle, ce fut un des remparts de la région, mais que dévastèrent les bandes huguenotes allemandes qui étaient venues donner la main à leurs coreligionnaires de France. Prise et reprise au cours des guerres de l'époque, elle finit par rester aux catholiques.

Avec le XVIe siècle, Uzerche avait conquis son autonomie

judiciaire par la création d'une sénéchaussée sous Henri II (1551). La suite de ses Sénéchaux ou lieutenants civils est donnée par l'auteur qui en a fait en somme surtout le sujet de son livre, et ils durèrent jusqu'à la Révolution. Détail curieux, nous apprenons qu'une de ces lieutenances-générales fut acquise en 1667 par Pierre Donnet pour son fils aîné, Peyrot, alors âgé de 26 ans. Mais dès l'année 1420, Géraud de Pradel, un arrière-parent de l'auteur de ce travail, était Sénéchal d'Uzerche, où il possédait un hôtel fortifié reproduit par le volume ; il était en même temps seigneur de la porte Barrachaude « qui, avec la porte Bécharry, commandait l'accès de la ville du côté de la terre ferme ». La publication de M. Martial Pradel de Lamase, qui a profité de l'occasion pour donner nombre de pièces sur le lieu, mais relatives à sa famille, s'étend abondamment sur l'histoire des Sénéchaux, dont la suite dura jusqu'en 1791. Entre temps, d'intéressants détails sont donnés, comme ceux qui concernent l'étendue de la Sénéchaussée d'Uzerche, qui comptait 150 paroisses, tandis que la justice ordinaire « appartenait à l'Abbé ou à des religieux de Saint-Benoît et de Saint-Maur ». Uzerche jouait d'ailleurs dans la région le rôle d'une petite capitale et la vie sociale y avait un rôle prépondérant, sur lequel l'ouvrage donne de précieux détails. M. de Lamase, en 1769, avait vu rétablir en sa faveur la dignité de gouverneur militaire, que plusieurs membres de sa famille avaient déjà exercée. (L'emploi comportait une solde annuelle de 800 livres et diverses prérogatives honorifiques). Incidemment, il est parlé de Mme de Pompadour, Jeanne Poisson, dont l'apanage dans la région d'Uzerche avait été érigé en marquisat par Louis XV.

Jean de Lamase, vieilli, finit par renoncer à la plupart de ses charges et prérogatives et ne conserva que le gouvernement d'Uzerche, que lui enleva la Révolution.

Attaqué dans son château, jeté en exil, ses biens confisqués et vendus, il ne mourut d'ailleurs qu'en 1805, après quinze années douloureuses et précaires.

Mais à partir de 1776, un nouveau Sénéchal, M. Chiniac de la Bastide avait acquis la charge de M. de Lamase. Auteur de divers ouvrages de théologie fort prisés, paraît-il, il dura

jusqu'à la Terreur et mourut en 1808. C'est le dernier de cette longue lignée.

Uzerche, place forte si longtemps, et siège d'une importante abbaye bénédictine, a fini par devenir un simple chef-lieu de canton. L'endroit est d'ailleurs pittoresque et se recommande aux curieux par nombre de vestiges du moyen-âge qui en font un véritable musée.

La publication de M. de Pradel de Lamase est en somme intéressante à lire. Elle est, je crois, le prélude d'un ouvrage plus important sur le passé d'Uzerche, qui retiendra l'attention des curieux et de tous ceux qui aiment à suivre l'histoire monumentale du pays.

La collection des ouvrages sur le Paris d'autrefois s'est augmentée d'un volume de M. Gonzague Truc sur **le quartier Saint-Victor et le Jardin des plantes.** C'est la région qui s'étend de la rue Monge au carrefour des Gobelins et où l'on a retrouvé, proche la rue de Navarre, les arènes romaines de la Vieille Lutèce. Sur l'emplacement d'un ancien dépôt de la Compagnie des Omnibus, on a découvert en effet en 1870 les vestiges en question remontant à la période de la conquête de la Gaule, mais qui n'offrent guère qu'un intérêt de souvenir. En descendant la rue de Navarre, on arrive au Jardin des Plantes et, — autrefois — à l'ancien hôpital de la Pitié, que remplaça récemment une mosquée construite pour les besoins religieux de nos nombreux sujets mahométans. L'hôpital de la Pitié remontait, on le sait, à Louis XIV et tombait de vétusté quand on décida sa suppression. La Mosquée qui occupe maintenant sa place possède un beau minaret, des dépendances diverses avec des bains originaux, des Souks et même un petit local où les amateurs viennent déguster du café turc, — où il y a autant à manger qu'à boire. Le Jardin des Plantes, qui s'étend au delà, remonte au XVIIe siècle ; il est curieux par ses animaux, par ses collections spéciales de botanique, ses galeries d'histoire naturelle et de géologie, la dernière surtout offrant le plus grand intérêt. Au coin de la rue Cuvier, on peut voir une intéressante fontaine élevée à peu près sur l'emplacement de la tour Alexandre, un des vestiges des fortifications de l'abbaye Saint-Victor. Cette fontaine, édifiée

vers 1840, en a remplacé une autre qui datait du XVIIe siècle. Ce côté rappelle encore le mur de Philippe-Auguste qui longeait la rue des Fossés Saint-Bernard et remontait la rue d'Arras. Il y avait aussi l'abbaye Saint-Victor, dont l'église fut reconstruite au XVIe siècle et définitivement détruite au XIXe. Plus loin, s'étend la Halle aux vins, qui remonte, paraît-il, à 1662 et fut agrandie et considérablement étendue sous Napoléon Ier.

Nous revenons rue des Ecoles, et de ce côté se trouve encore l'église Saint-Nicolas du Chardonnet, qui a été négligée par l'auteur. En remontant vers le boulevard Saint-Michel et avant d'arriver à la rue Saint-Jacques, on rencontrait autrefois en pleine prospérité un très curieux établissement. C'était un restaurant dit *restaurant oriental*, où fréquentaient nombre d'étrangers, — Grecs, Turcs, Roumains, Bulgares, etc. On y entendait pérorer de temps à autre des révolutionnaires levantins, échappés à la police de leur pays et toujours prêts à répandre la bonne parole. Très déchu de sa prospérité ancienne, semble-t-il, les volets mi-clos, peut-être a-t-il gardé une clientèle analogue à celle de jadis mais on y mangeait vers 1884-1886 des choses pour nous bien extraordinaires, et que servait un garçon du nom de Nestor, qui avait une voix d'ennuque. On y consommait, entre autres plats, du *Chich-Kibak* (je n'écris que d'après la prononciation) qui était de la viande de mouton cuite sur une brochette de fer et saupoudrée de thym. Puis il y avait des gâteaux comme le *Baklava*, gâteau feuilleté au miel ; le *Cadaïf*, autre gâteau au miel ; un autre gâteau encore qui ressemblait à un biscuit dur arrondi, et qui avait goût de chandelle, etc.

Le volume de M. Gonzague Truc est en somme une excellente contribution à l'histoire de Paris et sera lu avec intérêt.

CHARLES MERKI.

CHRONIQUE DE GLOZEL

Le non-lieu confirmé par la Cour de Riom. La S. P. F. condamnée à un franc de dommages-intérêts et aux dépens. — Glozel jugé par les savants étrangers.

Le non-lieu confirmé par la Cour de Riom. La S. P. F.

condamnée à un franc de dommages-intérêts et aux dépens. — On sait qu'au début de l'année 1928, le Bureau (1) de la Société Préhistorique Française voulut entrer en lice. Mais se sentant mal à l'aise sur le terrain scientifique, il résolut aussitôt de rejeter la controverse de Glozel dans la procédure judiciaire. Cela lui fut d'autant plus facile que le Procureur-archéologue, qui avait précédemment détruit la Fosse Ovale, attira la plainte à Moulins et la fit sienne « avec frénésie ».

Dès le début, la S. P. F. montra si peu d'objectivité dans son argumentation judiciaire que le docteur Morlet la fit condamner pour diffamation par le Tribunal correctionnel de Clermont-Ferrand et par la Cour d'Appel de Riom (voir les comptes-rendus du *Mercure de France* des 1er et 15 novembre 1929 et des 15 mars et 1er avril 1930).

Les savants étrangers s'étonnèrent grandement de voir la S. P. F. mettre en branle la justice comme autrefois les théologiens se refugiaient à l'ombre du bras séculier lorsqu'ils sentaient la faiblesse de leur dialectique.

Mais M. Besson, Procureur de la République auprès du Tribunal de Cusset et les juges de la Chambre des mises en accusation de la Cour de Riom ont compris que la justice ne pouvait déchoir jusqu'à se mettre aux ordres d'une coterie.

C'est ainsi que dans le réquisitoire que nous avons publié, M. Besson insistait sur le fait que « *tous les arguments invoqués* » par la Société plaignante avaient été réfutés par les partisans de l'authenticité et qu' « *aucun fait précis n'avait pu être retenu à l'encontre du prévenu* ».

Devant cet échec retentissant, Me Garçon, avocat de la S. P. F., annonça dans la presse que « sa cliente » allait déposer devant la Chambre des mises en accusations de Riom un mémoire « pour fournir les documents inédits et très importants qu'elle avait pu réunir ».

Hélas! le mémoire ne contenait que des redites, cent fois refutées, concernant la Commission Internationale, de triste

(1) On ne consulta pas les membres de la S. P. F., dont beaucoup sont des partisans avoués de Glozel.

mémoire, et les fameuses expertises de Bayle, dont les résultats étaient annoncés par lui à la presse, « alors que les expériences qui devaient lui permettre de les effectuer ne furent inventées que plus tard », (voir *Mercure* du 15 septembre 1930, pages 740 et 741).

Cette nouvelle carence de la partie civile met bien en lumière avec quelle légèreté et quel appétit de scandale on s'était lancé dans des accusations absurdes contre une honnête famille de paysans!

Aussi, la Cour de Riom vient-elle de confirmer l'ordonnance de non-lieu et de condamner la Société Préhistorique Française à un franc de dommages-intérêts et aux dépens.

Voici le texte complet de son arrêt :

30 juillet 1931,

Arrêt

Par les motifs de l'ordonnance attaquée, et attendu que le délit imputé à Fradin, dans les conditions précisées à l'ordonnance, exigerait pour sa réalisation le caractère purement fictif de l'entreprise imputée au prévenu, le résultat obtenu par l'appropriation consciente des fonds procurés à l'aide de ce moyen et enfin l'intention frauduleuse de l'auteur;

Or, attendu qu'à prendre les résultats de l'information, il est constant que ce n'est que devant l'afflux croissant des visiteurs, attirés par une publicité faite, d'évidence, en dehors de Fradin, que celui-ci a établi pour l'accès de la pièce où il exposait ses trouvailles une perception analogue à celle établie fréquemment pour la visite des sites curieux, des musées particuliers et de certains monuments privés, et cela sans que cette perception se soit trouvée le moins du monde conditionnée à l'authenticité absolue de ces objets ou encore à la sincérité du gisement contesté de Glozel;

Qu'il n'est en effet pas douteux que le plus grand nombre de ces visiteurs, soumis à une taxe d'entrée individuelle de 4 francs, peu informés de préhistoire et plus insouciants encore du problème posé au monde savant par les découvertes du Champ Duranthon, y étaient conduits moins par l'authenticité prétendue des objets exposés que par le désir d'y voir des objets soumis à une controverse ardente et générale, et aussi par l'attrait d'un but intéressant, signalé aux promeneurs par la mode touristique, ce en quoi la seconde des conditions ci-dessus rappelées, nécessaire à la consomma-

tion du délit d'escroquerie, ne se trouve pas réalisée dans l'espèce ;

Attendu que si l'intention frauduleuse pourrait être néanmoins retenue dès lors que, connaissant la fausseté des objets exposés, Fradin aurait cependant continué ses perceptions abusives, il resterait encore à démontrer, pour ce qui est de lui, la connaissance assurée d'une telle machination utilisée par lui dans le but défini par l'article 405 du Code Pénal;

Or, attendu que cela ne résulte pas du dossier, qu'une nouvelle expertise, pour utile qu'elle pourrait être à la démonstration de la fausseté des objets ou de leur gîte, comme l'assure la partie civile, ou encore à la détermination de leur âge, serait sans effet quant à la preuve indispensable d'une intention frauduleuse, élément nécessaire du délit relevé et qui ne se trouve point rapportée ici;

Qu'en conséquence, c'est justement que par une telle ordonnance il a été mis fin à une procédure qui s'est révélée impuissante à atteindre de cette manière le but fort légitime poursuivi par la Société Préhistorique Française;

Pour ces motifs,

La Cour : En la forme, déclare recevable l'opposition formée par la Société Préhistorique Française, partie civile.

Au fond : la déclare mal fondée; confirme l'ordonnance de M. le Juge d'Instruction de Cusset du 26 juin 1931;

Condamne la *Société Préhistorique Française* à payer à Fradin, à titre de dommages-intérêts, la somme de un franc, par application de l'article 136 du code d'Instruction criminelle; la condamne, en outre, aux dépens.

Fait et jugé à Riom le jeudi 30 juillet 1931, en la Chambre du Conseil de la Cour d'appel.

On sent nettement, à la lecture de l'arrêt, bien que les attendus s'efforcent à ne viser que la question de droit, que le fond même de l'affaire a été retourné sur toutes ses faces et que s'il avait pu subsister le moindre soupçon contre les Fradin, les conclusions de la Cour eussent été tout autres.

Glozel, d'ailleurs, ne doit pas tenir la victoire de la Justice, dont le rôle était seulement de mettre fin à « *l'affaire de Glozel* », montée de toutes pièces par la S. P. F.

Glozel a actuellement la consécration scientifique réservée aux grandes découvertes. Répondant aux campagnes achar-

nées de dénigrement, de calomnies que connurent également les premiers silex taillés d'Abbeville, les peintures d'Altamira, les galets coloriés du Mas d'Azil, etc., etc., des découvertes d'inscriptions glozéliennes se sont produites de toutes parts, au Portugal, en Espagne, en Roumanie, en Bohême, dans la Corrèze, etc., etc., comme on avait découvert des silex abbevillois aux environs de Paris, des peintures pariétales en Dordogne, des galets aziliens à La Tourrasse... et dans le musée de Carcassonne où ils avaient jusqu'alors passé inaperçus!

Glozel aussi aura été « un soi-disant mensonge de la veille » parce que, comme la Vérité, il « contrariait alors la certitude humaine ».

§

Glozel jugé par les savants étrangers. — L'*Heure*, le grand magazine illustré, publie dans son numéro du 9 juillet les opinions des savants de l'Europe entière qui sont venus, à différentes reprises, étudier le gisement et le Musée de Glozel :

Chaque objet porte en lui son authenticité.

LEITE DE VASCONCELLOS
Conservateur du Musée d'Ethnographie
de Lisbonne.

Il faut être aveugle ou malhonnête pour nier l'authenticité de Glozel.

A. BJORN
Conservateur du Musée de l'Université d'Oslo

On s'étonnera demain de la légèreté incroyable avec laquelle le misonéisme et l'orgueil s'efforcèrent d'imaginer des arguments contre l'évidence des faits.

A. MENDES-CORREA
Professeur d'anthropologie à l'Université
de Porto, préhistorien.

Je ne comprends pas l'hostilité qui vous est faite quand vous possédez des choses pareilles. C'est absolument convaincant au point de vue de l'authenticité.

WILKE
Préhistorien, Rochlitz

Aucun tribunal au monde ne peut récuser les preuves d'authenticité que je viens de constater une fois de plus à Glozel.

H. SODERMAN
Professeur de technique policière
à la Faculté de droit de Stockholm

Si j'avais en faveur des bisons d'argile la moitié des preuves d'authenticité que je vois à Glozel, eh! bien, ça me ferait du bien.

TRICOT-ROYER
Professeur d'histoire de la médecine
à l'Université de Louvain

C'est à la fureur des attaques qu'on reconnaît souvent le mieux qu'une découverte importante est vraie.

A. BAYET
Professeur à l'Université de Bruxelles

Si les trouvailles de Glozel ne sont pas authentiques, il me faut également considérer comme faux tout ce que j'ai vu dans les musées, depuis Londres jusqu'à Constantinople.

FOAT
Archéologue anglais

La patine est si évidente que, seule, la malveillance peut la faire contester.

CONSTANTINESCU-JASI
Professeur d'archéologie
à la Faculté de Kichinef

Pour moi qui ai examiné attentivement la collection de Glozel, il n'y a aucun doute que les objets ne soient authentiques.

O. TAFRALI
Professeur d'archéologie à l'Université de Jassy.

La vérité de Glozel triomphera bientôt complètement.

V. MADSEN
Directeur du Service géologique du Danemark.

Il n'y a qu'une chose surprenante dans l'affaire de Glozel : c'est l'entêtement des savants français, adversaires du docteur Morlet.

BIRGER NERMAN
Professeur à l'Université de Stockholm.

La vérité est un soi-disant mensonge de la veille qui alors contrariait la certitude humaine.

A. PEIXOTO

Professeur à la Faculté de Rio de Janeiro.

NOTES ET DOCUMENTS DE MUSIQUE

Charles Tournemire : *César Franck* (Delagrave). « Les Grands Musiciens par les Maitres d'Aujourd'hui ».

L'art n'a pas de patrie, dit-on. Dans ses manifestations supérieures, il est permis de dire qu'il n'a pas non plus d'époque. Quelques types de beauté semblent échapper au déterminisme du lieu et du temps où se font et se défont les choses humaines et constituer un premier échelon vers l'éternité.

Or, qui dit art dit transposition de la vie, et c'est là le miracle de l'esprit humain, que ce pouvoir de découvrir, afin de les rapprocher, de les recomposer en un schème cohérent, les essentiels mouvements de l'âme épars et comme noyés dans le tumulte de l'existence.

Toute œuvre d'art digne de ce nom trouve donc sa première origine dans le *vécu :* idée, sentiment, sensation. Il est absurde de vouloir nier ici le rôle nécessaire de l'élément psychologique. Un artiste n'est pas un somnambule, un médium, qui écrit sous quelque mystérieuse dictée, c'est une conscience qui cherche, qui souffre, et, surtout, en dépit des hésitations et des défaillances, qui veut. Bien plus! Il ne faut pas oublier qu'en art comme en morale, c'est au prix du don de soi-même que les grandes actions sont accomplies. Si l'œuvre resplendit comme un diamant, c'est que l'homme qui la créa, tel « une bête à sacrifice », s'est immolé en elle. Dura lex...

Voilà donc ce qui imprime son caractère tragique à la destinée des grands artistes, et, au premier chef, à celle d'un **César Franck.** Chez lui, le génie fut une catastrophe. Hanté d'une telle vision de sa vie, quel cas pourrons-nous faire de tous les habituels et invariables lieux communs sur sa « sérénité », son « calme », sa « bonhomie », etc... Depuis quand le mysticisme est-il devenu synonyme de « paix de l'âme », « d'allégresse suave », bref une sorte d'article de confort spirituel, à l'usage des bien-pensants? Mystique, Franck l'est,

au plus haut point, et voilà pourquoi justement il compte parmi les plus tourmentés. Il n'a pas les révoltes, les colères d'un Beethoven. Il ne s'irrite pas contre le Destin : il le subit, humble, résigné, en chrétien. Mais c'est justement chez lui, cet accent poignant d'humilité, de résignation dans la douleur qui en précise la profonde essence et l'irrémédiable nature. C'est pourquoi je reste abasourdi quand M. Tournemire prononce, au sujet de la première phrase du Quintette, que c'est là « un des *rares* cris vraiment très douloureux de Franck ». Pour se persuader du contraire, il suffit qu'on lise, entre autres choses, le troisième mouvement de la sonate, ou le début de la symphonie, ou le larghetto du quatuor : que ce soit sous forme de « cris », de plaintes ou de tout ce que l'on voudra, n'importe, c'est la voix de la douleur, une et multiple comme l'océan, qui domine en ces pages.

Evidemment, M. Tournemire ignore tout ce qui peut, dans l'œuvre de Franck, constituer un élément de trouble, d'inquiétude, et en ceci il observe l'attitude de ceux qui approchèrent le Maître. La plupart des « élèves » de Franck, en effet, ont pris au pied de la lettre le masque de bonté, d'indulgence, de sérénité qu'il portait dans la vie, et de l'homme apparent (car où était le vrai Franck, sinon perpétuellement « ailleurs? »), ils ont un peu naïvement conclu à l'œuvre; sollicités par leurs souvenirs personnels, ils n'ont pas su ou n'ont pas pu, lorsqu'il s'est agi de considérer l'œuvre, oublier ces souvenirs, faire table rase de tout ce qui n'était pas *uniquement* cette œuvre. Non, ils n'ont pas pu ce sacrifice, car c'en était un, et, jusqu'au bout, hélas, ils confondront le « Père Franck » avec « César Franck »! Hélas! car leur piété, si touchante et respectable qu'elle soit, fait penser au pavé de l'ours, pour avoir somme toute *méconnu* le grand homme, en créant autour de son nom une légende erronée, à travers laquelle sa figure sublime apparaît béate, impersonnelle et fastidieuse comme ces images du Christ que l'on peut admirer à la devanture des boutiques de la place Saint-Sulpice.

« ...Ceux qui ont vécu dans l'intimité du maître »... Ne leur en déplaise, ils n'ont pas vécu dans l'intimité du maître, car le propre du grand homme, même du plus débonnaire, c'est

d'être inaccessible. Pas davantage ils n'ont reçu *son* enseignement, parce que, d'abord, Franck n'était pas plus un professeur qu'Albert Samain n'était un employé, et que, le secret d'un art n'étant pas chose transmissible, l'enseignement des rudiments techniques de cet art peut incomber tout aussi bien à n'importe quel pédagogue consciencieux et intelligent. César Franck a reçu les leçons de Reicha, qui n'a pas la réputation, que l'on sache, d'un musicien génial. Et il s'en est fort bien trouvé...

D'ailleurs les débuts scolaires des grands musiciens n'ont, à notre avis, aucune importance. Il reste entendu qu'ils apprennent leur grammaire, comme tout le monde. Ce qu'il est convenu d'appeler la « technique » de leur art n'est qu'un produit direct de leur style et ne relève guère que de lui dans sa nature comme dans son évolution. Ils apprennent pour ainsi dire la musique en la créant, ce qui, au fond, constitue pour eux la seule manière de l'apprendre. Seulement cette manière-là n'est pas à la portée de tout le monde et c'est pourquoi, pour les innombrables autres, pour les incapables qui se sont fourvoyés, l'Enseignement, avec ses Conservatoires, ses jurys, ses diplômes et tout son appareil solennel et bouffon, tombe comme la manne dans un désert qui n'est autre que celui de leur propre médiocrité. Aussi bien, est-il superflu de faire remarquer que notre temps de pédagogie rationalisée et intensifiée, s'il n'a pas produit plus de grands artistes que les siècles passés, a produit, par contre, nombre de faux talents, de « ratés », qui en sont venus à constituer un sérieux danger pour l'art.

Au surplus il est agaçant, à propos d'un être aussi prodigieux, aussi spirituellement *seul* que César Franck, d'entendre parler de pédagogie et d'avoir à ouïr les louanges adressées au « professeur » après celles qu'on décerne au « compositeur ». Il n'était pourtant pas indispensable de redécorer Franck, à titre posthume. Pauvre grand homme! Quel secret désespoir, quel besoin inavoué de fuir sa propre détresse, le poussaient à convoquer chez lui, le soir, ses élèves, au lieu qu'il se consacrât à la seule tâche qu'il pût utilement remplir! Il semble d'ailleurs miraculeux que, harcelé comme il l'était,

il ait pu atteindre si souvent à la perfection et léguer aux hommes quelques-uns de ces modèles éternels de beauté dont nous parlions au début de cet article : la sonate, le quatuor (malgré son trop long final), le *Chasseur Maudit,* œuvre d'une couleur hallucinante, dont le romantisme (authentique, celui-là!) témoigne d'une géniale faculté de renouvellement chez son auteur.

Et de nombreuses autres œuvres, certains fragments resteront impérissables : le sommeil de Psyché, la 4e Béatitude, la 8e (malgré deux ou trois passages un peu emphatiques), avec son final d'une intensité presque intolérable, foudroyante et terrifique vision du ciel, — l'Allegretto de la Symphonie, le Lento et le Final du Quintette, l'Aria de Prélude, Aria et Final. Parmi les mélodies, la « Procession » est un joyau.

Enfin, parmi les œuvres d'orgue, la « Pastorale », la « Prière », le « Cantabile » et les « Trois Chorals ». Il est naturel que M. Tournemire, organiste, insiste sur ces dernières. Il le fait d'ailleurs de manière utile, en suggérant des conseils sur leur exécution. Nous trouvons très juste, et d'un vrai musicien, son acception des mouvements métronomiques: les observer à la lettre serait tout simplement défigurer l'œuvre. Le rythme est chose vivante, et, dans toute œuvre vivante, comporte une foule de fluctuations impondérables que ne saurait signaler l'auteur et qu'il appartient à l'interprète de sentir. D'une manière générale, Franck est avare d'indications, tant sur le mouvement que sur les nuances, ce qui est en somme regrettable, attendu que nombre d'interprètes, dénués de sentiment musical, en profitent pour nous gratifier d'exécutions imprévues, pouvant aller, pour un même morceau et au gré de la « personnalité » de chacun, de l'Adagio à l'Allegro.

Ces conseils pratiques d'exécution constituent d'ailleurs le meilleur de l'ouvrage de M. Tournemire et s'imposent à la considération des organistes. On regrette seulement que l'auteur se soit borné à l'analyse de l'œuvre d'orgue, du Quintette et de la Sonate, si l'on considère l'importance de la production Franckiste et les œuvres dont l'analyse est encore à faire. Cette analyse, déjà intéressante par elle-même, le serait

peut-être encore plus par son résultat pratique, en incitant, espérons-nous, nos directeurs de concerts à nous faire entendre la Messe, *Psyché* intégralement, *Hulda* (tout au moins le premier acte et le ballet), certains fragments de *Ghisèle*. C'est ainsi que de nombreuses belles pages du maître restent dans l'ombre, inexplicablement. La moindre d'entre elles remplacerait pourtant avec avantage, sur les programmes, telle rengaine de Berlioz ou de Rimsky.

Dans le chapitre intitulé « César Franck improvisateur », M. Tournemire confond « improvisation » avec « création ». C'est là une erreur assez commune. Ainsi donc des centaines de « chefs-d'œuvre » improvisés, chefs-d'œuvre au même titre que la symphonie en ré, par exemple, seraient à jamais perdus pour nous... faute du phonographe qui les eût enregistrés! Or, qu'on se rassure : si géniales que fussent les improvisations de Franck, si complète l'illusion qu'elles créaient chez l'auditeur d'assister à l'exécution d'une œuvre *déjà* composée, elles ne pourraient, s'il nous était donné de les réentendre et de les lire à volonté, soutenir une comparaison, même lointaine, avec une œuvre du même auteur. Tant que l'orgue chante, tant que l'orateur parle, on est sous le charme; mais que l'on relise le discours écrit, il paraîtra toujours plus ou moins plat, et en tout cas, vide de pensée véritable.

Cela s'explique très bien: en présence de l'improvisation, musicale ou autre, notre imagination, ne rencontrant pas de « résistance », trouve là un prétexte à vagabondage. Ainsi nous donne-t-elle le change sur la valeur réelle de ce qui est proposé à notre sensibilité. Inversement, il est rare qu'à première audition, un chef-d'œuvre, même s'il nous secoue plus ou moins les nerfs, émeuve réellement notre sens esthétique. Est-ce à dire qu'il « glisse » sur nous? Non, car, à notre insu, il sème en notre inconscient le germe d'émotions qui naîtront plus tard, lors de la lecture ou des auditions à venir. Mais notre imagination a rencontré, cette fois, une résistance, elle est en face d'une création objective qu'elle ne peut réaliser d'un bloc et sur-le-champ, et à laquelle elle va, peu à peu, s'adapter.

Nous restons donc absolument sceptique quand M. Tourne-

mire nous affirme que telle improvisation de Franck sur un thème tiré d'un des derniers quatuors de Beethoven était aussi belle que le quatuor lui-même. M. Vincent d'Indy, plus avisé, dit « presque » aussi belle, mais il ne s'avoue pas que dans ce « presque » il y a un abîme. Comment un vrai musicien peut-il être dupe ici? C'est ce que nous ne parvenons pas à nous expliquer, attendu que ce musicien sait, tout comme nous-même, au prix de quelles hésitations, de quelles erreurs, de quelle *misère* s'élabore peu à peu une œuvre véritable. Franck eût-il pu improviser un quatuor, une symphonie ou un choral aussi beaux que son propre quatuor en ré, qui lui coûta tant de mal? Et sur une idée qui n'était pas *sienne?* Absurdité! Qu'on comprenne bien que nous ne voulons pas en ce moment médire de la « chose improvisée », et que nous n'entendons même pas en faire ici l'analyse, mais que nous la considérons simplement comme n'ayant aucun rapport de nature avec la « chose créée ».

Pour finir, signalons quelques aperçus justes de M. Tournemire. A propos de l'intervalle de tierce — si, ré — qui caractérise le début de la sonate, il écrit :

Le talent... se serait vraisemblablement contenté de rabâcher ce fameux intervalle, le déformant rythmiquement, le renversant, que sais-je encore?... Mais voyez comment le maître s'affranchit d'un élément pourtant indispensable à la structure générale de l'œuvre.

Et, là-dessus, M. Tournemire transcrit la mélodie qui vient, de manière imprévue et pourtant parfaitement cohérente, créer une « sorte de trêve à l'obsession de l'intervalle générateur ». C'est là, pour s'exprimer en termes bergsoniens, un exemple de ce « jaillissement imprévisible » du génie, qui ne relève d'aucune loi et trouve sa justification dans sa propre fatalité. Nous ne pouvons nous empêcher de songer ici à un autre exemple particulièrement typique de ces sursauts du génie : la prodigieuse mélodie en la bémol qui constitue la seconde idée du final de la 8e Symphonie.

Nous approuvons encore pleinement M. Tournemire quand il rend justice à la gamme d'ut « si calomniée ».

Lorsqu'elle ne sera plus, dit-il, elle laissera dans l'histoire de la musique de telles traces, elle aura servi de base à de telles

œuvres, qu'en dépit de son indigence quasi-sacrée, respect lui sera dû pour avoir servi d'« échelle » à l'édification de la Passion selon saint Jean, de la IXe Symphonie, des Béatitudes et d'un très grand nombre d'autres chefs-d'œuvre.

Soit dit en passant pour nos Erostrates modernes. Un peu plus loin, nous lisons que « chose mystérieuse, un enchaînement harmonique vraiment émotif et original ne saurait vieillir! » Absolument vrai : il est des cadences parfaites, des sixtes napolitaines, de ces formules banales mille fois ressassées auxquelles le génie imprime une signification absolument neuve. Ne trouve-t-on pas dans le 5e acte de *Pelléas* une innocente marche harmonique formée d'accords parfaits? L'artiste original ne se soucie pas des moyens, qui lui sont tous bons, et, s'il en utilise ou en crée de nouveaux, c'est sans le faire exprès.

Dans l'ensemble, l'ouvrage de M. Tournemire, sans contenir beaucoup d'éléments qui constituent un apport nouveau à la critique Franckiste, a le mérite, en dehors de ses aperçus judicieux aussi bien en ce qui concerne l'œuvre du Maître que la musique en général, d'attirer sur l'auteur des Béatitudes une attention qui semblerait faiblir. Combien, pour notre part, nous regrettons le temps des « Festivals Franck » avec le merveilleux Gaston Poulet, à la tête de son quatuor! Espérons que, de son côté, l'excellent interprète qu'est M. Tournemire ne renoncera pas à l'orgue et qu'il continuera longtemps encore, de cette manière, non moins efficace, à servir la mémoire du grand musicien.

EDMOND MARC.

LITTÉRATURE COMPARÉE

Alfred Jolivet : *Le théâtre de Strinberg*, Boivin. — Hippolyte Loiseau : *Gœthe et la France*, éd. Victor Attinger .— Paul Dottin : *Samuel Richardson;* Perrin.

Le **Théâtre de Strindberg,** de M. Alfred Jolivet, est un livre de tout premier ordre. Pour n'en pas perdre l'habitude, je me plaindrais bien des longues analyses et des résumés qui auraient pu sans inconvénient grave être rejetés en appendices. Mais l'intérêt, le mouvement de cette remarquable étude n'en sont pas sensiblement affectés. C'est le privi-

lège des œuvres fortes que d'entraîner leur propre masse ; départs rapides, promptes reprises.

L'œuvre de Strindberg, dit M. Jolivet, n'est qu'une « biographie continue ». Il est aussi vain que prétentieux de « l'ancrer » dans une métaphysique, comme on l'a fait en Allemagne, non sans talent du reste. Non seulement Strindberg fut l'un des maîtres de l'autobiographie, mais ses romans, et surtout ses drames, débordent de « vécu », ses idées, « conçues, mûries dans la douleur, sont pénétrées d'éléments affectifs ». Aussi M. Jolivet prend-il Strindberg par le côté biographique. Ce n'était pas facile, sauf pour la période de jeunesse, car, passé l'âge d'homme, Strindberg, d'ailleurs extrêmement versatile, influençable et passionné, ne se prive guère, en se racontant, de plaider, de vitupérer, de ratiociner, et même de délirer (cf. *Inferno, Le Plaidoyer d'un Fou*). Les souvenirs des proches, des contemporains sont partiels, ou partiaux. Restait la Correspondance, très vaste, très précieuse, mais pas encore publiée, sauf en fragments. Heureusement, la plus grande partie appartient à l'éditeur Bonnier, de Stockholm, qui l'a, sans réserve, ouverte à M. Jolivet. De sorte qu'à maints égards, cette étude sur le Théâtre de Strindberg est aussi une reconstitution, une révélation de son existence. Ce n'est là qu'un de ses mérites. Les ouvrages de littérature comparée que j'ai occasion de lire ne révèlent pas toujours chez leurs auteurs un tempérament d'écrivain, et de critique. Ils sont, en général, honnêtement écrits et pensés. Celui de M. Jolivet atteste d'autres dons : pénétration, originalité, vigueur. On ne peut s'y tromper. Nous voilà pourvus du meilleur ouvrage sur Strindberg qui ait encore paru. Il faut se féliciter qu'il soit d'un Français ; car il en ressort jusqu'à l'évidence que, tout au long de sa vie et de son œuvre, c'est de France que Strindberg a reçu l'impulsion initiale. Il était un de ces écrivains qui n'écrivent guère que sous le choc d'un autre, et cet autre fut presque toujours de chez nous. C'est là une des découvertes et une des démonstrations qu'apporte M. Jolivet, et il en administre la preuve avec une rigueur tempérée de tact qui n'est pas le moindre attrait de son livre.

L'œuvre de Strindberg se dispose d'elle-même en trois

cerces concentriques ; à la périphérie, son bagage de journaliste : contacts violents avec une réalité éphémère ; puis les livres autobiographiques, plus riches d'un sens universel après la crise d'*Inferno*. Ensuite, les romans, plus proches du vrai Strindberg encore que parfois encombrés de théories, de discussions, de polémiques, de constructions mentales. Enfin, les drames, centre véritable de sa production, où la réalité est dépouillée, réduite à l'essentiel. Encore faut-il distinguer entre le bloc des drames historiques d'où émergent trois chefs-d'œuvre, *Maître Olof, Gustave Vasa, Eric XIV*, les drames naturalistes, *Le Père, Julie, Créanciers*, qui sont des champs de bataille, des terrains de lutte entre au moins deux tempéraments, et enfin les pièces qu'on peut appeler mystiques, *Le Chemin de Damas, Le Songe*, où une âme unique, la sienne se montre à nu. Là, « il crée de sa seule substance des personnages doubles ou triples, un espace, une durée, subjectifs et souples ». Enfin, il est le créateur de cet « expressionnisme » qui devait conquérir l'Allemagne.

§

M. Hippolyte Loiseau se défend du reproche d'avoir abusé de l'énumération purement descriptive dans son ouvrage sur **Goethe et la France.** Et pourtant une bonne moitié des faits et dits, documents et preuves qu'il aligne, pouvaient se reléguer en appendice, sans affaiblir la démonstration. Oui, Goethe a aimé la France, non pas *contre* la Prusse, ni *contre* le philistinisme germaniste comme ont fait tant d'autres Allemands. « Il s'est loyalement efforcé de démêler nos qualités et nos défauts... Il n'a pas caché ce qu'il nous devait. » (M. Loiseau trouve même qu'il a eu plutôt une tendance à l'exagérer). Oui, Goethe est peut-être (« assurément », dit M. Loiseau) « parmi les Allemands de tous les temps celui qui nous a le mieux, ou du moins le plus complètement connus... » Seulement, M. Loiseau l'indique en maint endroit, il n'a connu de la France que ce qu'on en sait sans y avoir jamais *vécu*. Il n'a pas éprouvé la vie française. Il est resté dans le livresque et la gendelettrie, comme bien des Français du reste vis-à-vis de l'Alle-

magne, et surtout aujourd'hui. Ce qui est vrai, c'est qu'en comparaison de ses compatriotes, de ses contemporains, il fut, d'un bout à l'autre de sa longue carrière, sauf entre 1771 et 1775, toujours moins étroit que ses compatriotes à l'égard de la France. Voilà ce que prouve abondamment M. Loiseau. Son livre ne fait pas double emploi avec celui de M. Baldensperger, *Goethe en France.* « M. Baldensperger en effet a montré, dit M. Loiseau, *ce que la France a pensé de Goethe ;* nous, nous montrons *ce que Goethe a pensé de la France.* » Certes, c'était un livre à faire. M. Loiseau l'a tenté et réussi. Il ne faut pas se plaindre que la mariée soit trop belle. Mais était-il indispensable de se répéter si souvent dans les mêmes termes ou à peu près ? (par exemple Goethe et Ampère, p. 76 et p. 178).

Après une brève histoire des rapports généraux de Goethe avec la France, M. Loiseau étudie ses relations personnelles avec des Français (excellent chapitre), puis ses lectures, ses idées sur la littérature, l'art, la science, la politique, le caractère français. Une curieuse petite étude sur les fautes que faisait Goethe quand il écrivait en français (p. 309 à 313). On en tirerait mainte indication pour l'enseignement. Il est évident que Goethe avait appris le français par l'oreille bien plus que par les yeux. Il faut les deux. Amusante la brouille entre Goethe et l'apostrophe. Ceci est un des tout petits côtés du livre de M. Loiseau, mais pas le moins neuf.

Les rapports de Goethe avec Napoléon ont été abondamment étudiés, et le livre d'Andreas Fischer restera. Les vingt pages de M. Loiseau (49-69) sont un très bon résumé de la question. La tendresse et l'admiration de Goethe pour Napoléon « lui voilèrent longtemps la lourdeur du despotisme que l'Empereur faisait régner sur l'Allemagne... » Est-ce exact ? Le despotisme de Napoléon était-il si accablant ? Est-ce à nous de l'exagérer ?

La conclusion du livre est pénétrante.

Précisément parce que Gœthe nous devait beaucoup, il aurait humainement pu nous haïr. Comme il était grand, il nous a aimés.

Oui, et sa générosité semble avoir été contagieuse. Imprégnée du même sentiment, l'étude probe et probante, quoi-

que par endroits broussailleuse, de M. Loiseau se trouve sauvée de l'érudition banale.

Le livre de M. Paul Dottin sur **Richardson** est en partie un ouvrage d'érudition, car il utilise beaucoup de lettres inédites et jusqu'à présent négligées (peut-être parce qu'en majorité négligeables) qui gisaient dans les cartons du British et de South Kensington. Ces lettres sont, non point reproduites, mais analysées avec soin. On y apprend par exemple que Lady Bradshaig demanda à Richardson de parler de la personne qui est M. Beaumont dans *Clarissa Harlowe*, comment Richardson obtint la commande d'imprimer les Négociations de Sir Thomas Roe (p. 33-37) ; comment ont débuté les relations d'Aaron Hill avec Richardson (p. 37-43), comment ce dernier loua à Aaron Vanderplook la maison de North End (Barrière de Hammersmith) qu'il occupa seize ans (p. 65), comment Aaron Hill fit un peu raccourcir *Clarissa Harlowe*, mais n'obtint pas la suppression des homélies (p. 185-187), comment survinrent certains épisodes de la guerre entre Richardson et les Pirates, déjà bien connue (chap. VIII). Il y a quelques additions nouvelles aux infinis papotages du « cher papa » et de ses filles spirituelles, à propos de Clarissa (p. 330-338). Enfin, nous savons maintenant que Lady Bradshaig insista vainement auprès de Richardson déjà vieux, pour lui faire publier sa Correspondance (p. 406-408), etc., etc. Tout cela n'est point sans intérêt, mais la physionomie de Richardson ne s'en trouve ni vivement éclairée ni aucunement modifiée. Il y aurait peut-être plus à tirer de l'œuvre même de Richardson et des documents déjà bien connus que de ce genre accessoire d'inédits. Le mérite du livre de Dottin est ailleurs.

Qu'on regarde le portrait de Richardson (par Highmore, à la National Gallery) reproduit en tête du livre de Paul Dottin. Ce gros petit homme aux traits fins de camée dans un masque adipeux n'était pas facile à mobiliser. M. Dottin lui a communiqué le mouvement. Il le fait trotter et virevolter devant nous. C'est du travail de bon journaliste, qui veut atteindre le grand public en même temps que les spécialistes et y réussit non sans s'essoufler un peu. Tout ce

qui n'est pas érudition se pare d'un tour vif, pressant, avec une pointe volontaire d'humour. Les prosopopées « d'époque », les apostrophes héroï-comiques abondent en chaque chapitre. La parodie du prêchi-prêcha richardsonien est souvent réussie. Cet effort vers une vulgarisation de bon aloi mérite d'être noté. Il ne suffit pas de « savoir ». Même l'enseignement consiste à « faire voir ».

Le prochain volume de M. Dottin, qui contiendra « toute la critique littéraire de l'œuvre! » (de Richardson) ainsi que les « questions de littérature comparée », serrera peut-être d'un peu plus près un curieux problème. Qu'était-ce au fond, que ce vertueux frôleur de Richardson? A quelle variété d'incontinence ressort son génie ? Ces pelotes de nouilles qu'il dévide, comment s'y combinent les hautes graisses, le jus de l'œuf, avec de simples pâtes filantes ? Mon sentiment est qu'on ne trouve le Richardson d'origine, le vrai Richardson, que dans les à-côtés de *Pamela* et sa suite : *Pamela in High Life*, le reste de son œuvre étant plus ou moins fait de chic... Mais nous verrons bien.

ABEL CHEVALLEY.

LETTRES CATALANES

Santiago Rusiñol. — Thomas Garcés : *Paradis*, éd. La Branca. — J. Agelet i Garriga : *Hostal de Nuvols*, éd. La Branca. — J. Verdaguer : *Obres Completes*, tome X, lib. Catalonia. — Joan Maragall : *Obres Completes*, tome VII (trad. de Gœthe) et tome IX (Correspondance), Sala Parés, llibreria.

Santiago Rusiñol est mort dans un hôtel de l'oasis d'Aranjuez, le samedi 13 juin. Selon son habitude, et malgré ses soixante-dix ans, il quittait ses amis de *tertulia* à trois heures du matin, le vendredi, et gagnait péniblement sa chambre de l'hôtel du Commerce. Quelques heures après, le propriétaire de l'hôtel, Francisco Alonso, remarquait son état alarmant ; à neuf heures, le peintre réclamait sa palette et son dernier tableau, qui représentait *la Isla del Niño*. C'était l'expression de son dernier désir, et il succombait à une attaque d'urémie, à la première heure du jour suivant. On a transporté ses dépouilles à Madrid et de là à Barcelone, où les obsèques ont été la manifestation d'un deuil national. Les couleurs catalanes recouvraient le cercueil. Peu

d'artistes auront connu une telle popularité. Il était la dernière figure de cette trinité d'auteurs dramatiques qui, aux yeux du peuple, résumait l'art catalan : Angel Guimera, Iglesies, Rusiñol. Mais sa renommée était presque égale à Madrid, grâce aux nombreuses traductions de Martinez-Sierra, de Dicenta et de Vital Aza. Et cependant, c'est comme peintre qu'il a commencé et terminé sa carrière. Il aimait à peindre les jardins royaux d'Aranjuez, dont Cervantes a chanté les innombrables allées d'émeraude.

On pourrait croire, écrivait-il lui-même, que tous les arbres de Castille se sont réunis près du Tage pour se prêter mutuellement leur ombre. Aranjuez est un éclat de l'âme du paysage. Ce sont tous les arbres abattus qui renaissent de la cendre.

Les jardins endormis d'Espagne, ceux de Grenade, enchantement des humanistes du XVIe siècle, ceux des Baléares, les allées Boboli de Florence, lui proposaient un thème nostalgique auquel il demeurait fidèle.

Il avait commencé à exposer à Barcelone, à la salle Parès, en compagnie de Casas et de Clarasso ; chaque année les trois amis renouvelaient leur exposition, comme un rite. Santiago Rusiñol avait réussi à transformer le petit port de Sitges en cité d'art. Deux maisons de pêcheur, achetées en 1892, devinrent le musée de *Cau Ferrat*. Il prenait plaisir à y réunir ses amis, à organiser des fêtes, des concerts de musique moderne, des jeux floraux indépendants ; toutes les formes de l'art vivant trouvaient un refuge assuré dans cette ville modèle et toute blanche. L'éblouissant Tiago avait recueilli les souscriptions des habitants pour élever la statue du Greco sous un palmier de la promenade. Certes, le génie du peintre crétois était inconnu des pêcheurs de Sitges, mais Santiago Rusiñol les animait de cette adorable foi ; et ils peuvent aujourd'hui se glorifier d'avoir contribué, avec I. Zuloaga, Cossio et M. Barrès, à exalter le peintre de l'Espagne mystique.

Une partie de l'œuvre littéraire de S. Rusiñol se rapproche assez de ses propres tableaux ; ce sont des commentaires qu'il écrivait pour ses albums de *Jardins*, mais ces proses « modernistes », d'un goût désuet ,peuvent être oubliées sans

trop d'injustice. L'écrivain devait se révéler par des qualités bien différentes : une vivacité incomparable, un sens inné de l'observation rapide, mais juste, un humour de race, la vérité et la caricature, la fantaisie libre, et au fond de tout cela une sensibilité naturelle, il possédait les merveilleuses qualités de l'homme cordial. Sa peinture est vouée au rêve, son théâtre à la vie. Les sources du rire et du sourire qui y affluent de toutes parts font oublier un style parfois placé entre les deux courants de l'argot madrilène ou barcelonais. Mais à qui la faute? Ce ne sont pas les puristes qui animent la langue, et si le catalan était encore imparfait au moment où S. Rusiñol prenait la plume, c'est cela seulement qu'il convient de regretter. Il a d'ailleurs débuté par deux recueils écrits en espagnol, *Desde el Molino et Impresiones de Arte* pour raconter des scènes de Montmartre et son voyage d'Italie en compagnie de Zuloaga. Un recueil publié par l'*Avenç* inaugure bientôt sa production catalane. Il obtient son premier succès dramatique avec *l'Alegria que passa*. Cette œuvre, accompagnée d'une musique de scène de Morera, est donnée au Théâtre Lyrique en 1898 et reprise en 1904. A partir de cette époque, sa production est abondante et ininterrompue. Sans doute, le théâtre de Guimerà est plus rural, plus violent, plus mélodramatique aussi ; Rusiñol se montre plus naturel ; ses qualités d'observation sont soutenues par la verve et par l'émotion ; telle de ses idylles, le *Pati Blau* par exemple, est aussi séduisante que *Las Flores* de Serafin et Alvarez Quintero. Puisque la Castille et la Catalogne ont enfin réalisé la paix littéraire, espérons que nos hispanistes étudieront le théâtre du Catalan à côté du théâtre des frères Andalous. Mais le sens du grotesque est plus fort chez lui, et il le prouve dans les *Jocs Florals de Canprosa* ou encore dans *l'Heroi*. Sans compter *la Mare* (1907), certaines de ses pièces comme *El Mistic* et *L'Auca del Senyor Esteve* (1917) présentent comme une synthèse de la vie économique et spirituelle de la Catalogne. Que dire de ses romans ? *El Poble Gris* est une peinture pleine d'humour d'un village perdu ; c'est encore dans un village poussiéreux que se déroule la triste épopée du *Catalan de la Manche*. Un ouvrier barcelonais, nourri de théo-

ries darwiniennes et syndicalistes, veut répandre son idéal dans le peuple, mais on ne le suit pas, et son propre fils Joanet devient Juanillo, et sera *torero* comme le fils de l'aubergiste, au nom de la liberté. Les œuvres de S. Rusiñol sont peu connues en France. Gustave Violet a donné une version du *Poble Gris* (« Le Village endormi », *Grande Revue*); Marius André a traduit *La Alegria que passa* (Mercure de France) et *Le Catalan de la Manche* (Revue Universelle). On sait que Léon Daudet s'est souvent appliqué à faire connaître ce bel artiste dont le visage lui rappelait celui de son propre père. Il existe un génie méditerranéen. Alphonse Daudet, Déodat de Séverac et Santiago Rusiñol appartiennent à la même race.

§

Je signalais dans ma dernière chronique le lyrisme aigu et lucide de Josep Lleonart et il m'est agréable de dire ici que les récents recueils de T. Garcés et d'Agelet i Garriga sont également dignes d'être lus par qui veut connaître les directions actuelles de la poésie catalane ; ils forment le second et le troisième volume des éditions *La Branca* que j'ai eu l'honneur d'inaugurer avec *L'Aire i la fulla*. T. Garcès parvient à développer son talent dans **Paradis** et il le fait dans le sens de la délicatesse du trait. C'est la qualité qu'il importe le plus de retenir. Un ouvrage sera toujours assez nouveau si son auteur le conduit vers la perfection du sentiment et de l'expression. Il suffit que le poète possède cette volonté et il lui sera alors permis de se livrer au fluide courant du rêve. Thomas Garcés est un rêveur subtil. Il connaît la valeur de l'ingénuité et il a pu garder sans trouble, sans la moindre ride, la clarté de sa foi. Une civilisation encore jeune ou prête à un soudain rajeunissement semble favoriser de telles natures. La Catalogne, gardienne jalouse de son passé, est toujours promise à l'avenir. Venu de Barcelone où on l'a vu paraître dans les cénacles, Thomas Garcés a découvert la beauté devant les criques marines, à Port la Selva et à la Selva de Mar, en même temps que l'ordre de ses sentiments ; cette conjonction naturelle explique la ligne calme de son lyrisme. Ce n'est point qu'il ait voulu s'adonner

au ruralisme. Je sais bien, la critique aurait jeté les hauts cris. Le ruralisme n'a aucune vogue à Barcelone, à cause de ses excès et parce que les Catalans veulent s'affiner et éviter les dangers du dialectalisme. Cette position de la poésie catalane, à peine concevable en France, peut-être même peu souhaitable pour notre littérature d'oc, éclaire cependant le passé et le présent de cette poésie. Thomas Garcés ne s'inspire du paysage que pour lui confier un monde volontairement puéril. Le rêve n'est que la volonté de retenir la fantaisie de l'enfance, de construire un nid flottant, ou comme dit l'auteur, un paradis. Les souffles du Cap de Creus ont fait briller pour lui la netteté du ciel et l'ont éloigné de l'intellectualisme qui éveille tel esprit et rapetisse tel autre. Nous n'avons pas assez de poètes obscurs, affirmait Remy de Gourmont. Sans doute, mais nous n'aurons jamais assez de poètes clairs, d'âmes lumineuses. On accède au mystère par des voies de lumière comme par des voies ténébreuses. La poésie ne sera jamais définie. De ce simple paysage de La Selva de Mar, de ce tablier de vignes devant une baie, de ce port de pêche dont les maisons laissent tomber un reflet laiteux parmi les barques, de ce torrent sans eau, mais qui nourrit une oasis de roseaux sous la lune, de cette route dans la vallée, Thomas Garcés a fait un paradis sommaire et tel que pouvaient le concevoir les primitifs ou les moines sur la hauteur voisine de Sant Pere de Roda.

L'intelligence exacte d'un paysage n'est pas une qualité trop répandue. Lorsque je prendrai devant la petite gare de Llansà le taxi qui a remplacé la tartane, je reverrai cette baie en me souvenant des poèmes de Garcés, où les images glissent comme l'air :

Madura l'or dels torangers
amb fiessa d'ocellada.

« L'or des orangers mûrit avec un bruit d'oiseaux » et je retrouverai cette maison aux porches blancs, ce puits glacé, cette quiétude inattendue où flotte une sagesse dont nous avons perdu le secret. J'ai vu Thomas Garcés lancer des galets dans la mer, durant la nuit. Sa poésie rappelle ce simple jeu. Celui auquel se livre Agelet i Garriga est bien

différent. Je le soupçonne de lancer des flèches de couleur dans l'azur. Car ses images sont rapides et brillantes de nouveauté. J'ai déjà dit à propos de la *Tarde Oberta* qu'il ne confiait pas sa poésie aux lignes de la mélodie. Son chromatisme semble se développer encore dans son nouveau recueil, **Hostal de Nùvols.** Les nuages, dit-il, « sont les grottes fraîches des étoiles. » Trois mots lui suffisent pour évoquer la profondeur, la diversité des plans et l'éclat fugace. Il a affiné sa vision par un séjour à Oxford ou à Londres et le voyage a développé en lui le goût des voluptés furtives, du perpétuel mouvement des apparences, de la métamorphose. Il parvient à démontrer l'adéquation des deux termes, métaphore et métamorphose, car si l'une porte au delà, l'autre opère comme par magie le soudain changement de la forme. Cet art vibrant qu'un Léon-Paul Fargue découvre dans la ville, il l'applique à la pleine nature, à la vision du ciel, au déploiement de la lumière ; la jeunesse de la poésie se retrouve intacte. Le désir et l'étonnement sont des sources lustrales. Tentative audacieuse que la sienne, puisqu'elle se prive du support naturel de la mélodie et ne s'inspire que de la valeur propre du mot, de la couleur fluide et humide qui paraît s'en détacher. Ce qui est nouveau dans cette poésie, c'est qu'elle se prête peu aux considérations d'ordre moral, ou du moins cela est nouveau dans la lyrique catalane. J'ai montré ici même que l'art de Lopez-Pico glissait incessamment vers l'abstraction et le dialogue spirituel. L'art de Carner, plus souple, se fonde çà et là sur une éthique religieuse. L'un et l'autre gardent ainsi la marque de leur éducation. Or, il serait plus difficile de trouver de semblables préoccupations dans l'œuvre d'Agelet i Garriga. Je vois bien qu'il donne à une partie de son livre le titre de « Paysages Spirituels » et je suis tenté de lui reprocher ce faux-sens vraiment inouï au pays de Verdaguer. Il écrira peut-être des paysages spirituels. Ceux d'aujourd'hui ne le sont pas encore. Ce qui l'étonne actuellement, c'est l'abondance de la nature renouvelée chaque matin, la merveille de l'être. Ce qu'il dit, c'est la virginité du jour. Elle est telle qu'il ne se distingue pas de cette lumière épandue et qu'il s'éteint lorsque la flamme bleue du pin se meurt sur la col-

line. Après cela, rien de plus naturel qu'il conçoive la mort comme une pluie sombre. Mais surtout Agelet i Garriga se livre au plaisir des « estampes de couleur ». Présentées comme des esquisses, uniquement livrées à l'ordre de quelques mots, avec ce dépouillement qui éloigne les esprits incompréhensifs, elles sont pour la plupart étonnantes de justesse.

Il nous délivre le secret de cette ambition lorsqu'il reproduit avec le seul artifice des mots vibrants une nature morte d'Henri Matisse. Il n'est pas de vieux thèmes. Quelques mots nous plongent dans la poésie, pourvu que la réunion de ces mots paraisse fortuite :

Rossignol.
Tu es suspendu à un fil bleu,
et tu portes des ailes tièdes.
Gâteau de miel tremblant.
Rose de la branche.
Tu es peint en or
sur la toile de l'air.
Rossignol,
qui fais un chant d'eau.

Ainsi il nous donne l'image des mouvements multiformes qui enchantent la vie.

§

On publie concurremment à Barcelone les **Obres Completes de J. Verdaguer,** dont je n'ai reçu que le tome X, qui contient son voyage en Terre Sainte et les **Obres Completes de Maragall,** dont le tome IX vient de paraître. Cette édition parfaitement présentée permet de voir l'ampleur de l'œuvre de Maragall, sa profonde activité, la cordialité de son lyrisme. Il est à la fois un poète civique et religieux et son inspiration oscille entre le panthéisme et le franciscanisme. Que l'on compare Maragall et Verdaguer, la vie de ce dernier aboutit à une tragédie intime, qui est celle de la charité chrétienne ou du romantisme religieux. Maragall doit beaucoup à Verdaguer, mais son intelligence plus affinée prend conscience de son peuple. Il vibre avec lui, il est son porte-voix ; il présente une requête à Alphonse XIII

au nom des dialectes ; la requête est sans effet, mais elle demeure, et ce n'est point par hasard que le journal la *Publicitat* en offrait encore le texte à ses lecteurs ces jours derniers. Disons en passant que Maragall attendait de la monarchie la solution du problème catalan.

Peu de figures sont plus complexes que la sienne et méritent une étude plus attentive. Il s'était appliqué à prendre Gœthe comme modèle. On le voit dans ce tome VI qui contient des traductions des *Elégies Romaines* et de quelques fragments de *Faust*, ainsi qu'une fort éloquente et lumineuse préface de J. M. de Sagarra. Celui-ci observe que Maragall ne défendait pas une théorie classique mais qu'il aimait les classiques. Mais ne s'oppose-t-il pas aussi à Guimerà ou à Verdaguer? L'étude qu'il fait de Gœthe donne à la pensée une valeur universelle et la détache du ruralisme. Il transpose une voix étrangère dans son catalan, et il semble qu'en découvrant Gœthe il découvre sa propre personnalité. Comme lui, il veut confondre poésie et réalité. Il réalise humainement l'accord de la poésie et de la vie. Il a le sens de la poésie civile ; il place la dignité de la poésie au-dessus de tout. Son *Comte Arnau* rappelle la fable cosmique de Gœthe. Sa *Nausica* est une reprise de l'aventure d'*Iphigénie*. J. M. de Sagarra croit que l'on peut pousser plus loin encore la démonstration et il écrit ceci :

> Dans son jardin de Sant Gervasi, à la rédaction du *Brusi*, à l'Athénée, avec ses yeux brillants, son sourire aimable, qui tolère les égoïsmes et les petites gens de ce pays, Maragall vivait dans un monde faustien et fatalement il devait sentir la maladie de son cœur dans le vert pâle d'*Hermann et Dorothée* et dans le marbre pourri des *Elégies Romaines*.

Qu'ajouter à cette préface acide et pleine de verve ? Si elle souligne des analogies décisives, on voudrait mieux voir comment les *Elégies Romaines* influencent Maragall, et c'est ici que la critique historique devra intervenir. On trouvera déjà une réponse à cette question et à beaucoup d'autres dans le tome IX, qui est consacré à la correspondance de Maragall et que nous présente Carles Rahola. Ces lettres embrassent toute la vie littéraire de Maragall, du 15 avril 1881 à 1911, depuis ses études jusqu'à la fin de sa carrière.

Très diverses, elles sont d'une expression directe, courageuse ; et comme il ne voile jamais sa pensée, on en voit les moindres directions. J. M. de Sagarra affirme qu'il existe plusieurs mythes de Maragall. Mais ces lettres persuasives et courtoises nous permettent enfin d'entrevoir sa vraie figure.

JOSEPH-S. PONS.

LETTRES NÉO-GRECQUES

Le Dodécanèse. — Alex. Casdagli : *Anacréon;* Grammata, Alexandrie. N. P. Eleftheriadou : *Pelasgiki Hellas, I Prohellines;* Imp. Papadoyannis, Athènes. — Jean Psichari : *Quelques travaux de Linguistique, de Philologie et de Littérature Helléniques;* Ed. Belles-Lettres, Paris. — D. Vezani : *O Palamas philosophos;* Ed. Rallis, Athènes. — Mémento.

Pendant que s'exaspèrent les querelles autour des Intérêts économiques, dont la voix n'avait jamais monté si haut, prêtons un peu l'oreille au cri des peuples, dont les interprètes-nés sont toujours les poètes. En vérité, la Victoire du Droit n'a point fait taire tous les irrédentismes; elle en a même suscité d'autres. C'est que l'homme est incorrigible; et l'esclave d'hier est souvent le pire tyran de demain. Sous le joug italien le **Dodécanèse** agonise; depuis quinze ans, il a perdu, paraît-il, la moitié de ses habitants. Ah! comme il regrette l'autonomie dont il jouissait sous le régime turc, détesté pourtant! Que d'espérances farouchement piétinées par ceux que l'on accueillit naguère comme des libérateurs! Par la voix du grand poète qu'est M. Moschonas et des autres collaborateurs du journal *L'Effort du Dodécanèse,* il pousse une âpre clameur d'angoisse. Cependant le gouvernement de la Mère-Patrie, que la peur de l'Italie et la faiblesse française ont jeté dans le sillage de la politique romaine, se veut sourd et muet. Moschonas, dans une ode vibrante, peut invectiver Mussolini et rappeler au fascisme triomphant comment l'Italie a reconquis son unité; la Grèce, trop éprouvée par l'expérience d'Asie-Mineure, n'a d'autre souci que de stabiliser le présent, pour mieux assurer l'avenir. Et c'est un poète encore, un poète particulièrement expert en son art, M. Mich. Argyropoulos qui, dans ses *Chants d'Anatolie,* tout peuplés d'émouvants souvenirs et d'impressions de la vie smyrniote, lamente le regret de la patrie perdue et, par là même, combat

pour ne point laisser prescrire définitivement les droits millénaires de l'Hellénisme. Cependant la Grèce officielle est devenue l'amie de ceux qui ont brûlé Smyrne, aussi bien que de ceux qui occupent Rhodes, et la docilité aux moindres signes venus de Rome peut pousser Athènes à prendre des mesures dont pâtira bientôt notre vieille influence française. La statolâtrie étant une maladie contemporaine, le changement d'orientation politique ne l'empêche point de croître, au contraire. Et voici que l'on interdirait aux enfants hellènes la fréquentation des écoles étrangères. Or, les écoles françaises là-bas étaient de beaucoup les plus nombreuses et les mieux suivies. Leur désertion obligatoire, en amoindrissant l'action de la France, que jalousent à la fois Italiens et Anglais, ne risque-t-elle pas d'amoindrir la culture grecque elle-même? Les méthodes germaniques n'en prévaudront que davantage. Sera-ce un bien? Cependant les Grecs admettent volontiers que le meilleur du génie hellénique ancien a passé dans la langue et dans la culture françaises. Ils reconnaissent que la France est restée la gardienne de leur plus authentique patrimoine intellectuel et que ce trésor, déposé en Occident, leur a toujours été largement ouvert. Mais soyons justes! Notre culte de l'antique a nourri quelques idées fausses, dont s'est emparé le socialisticisme « catharévoussiste » et, par voie de conséquence, les études de grec moderne ne reçoivent chez nous que des encouragements limités. Ainsi M. Louis Roussel, qui est un maître en ce domaine et qui ne craint jamais d'exprimer toute sa pensée (comme on peut en juger par la lecture de *Libre*), ne s'est vu conférer à Montpellier qu'une chaire de grec ancien. Est-ce que sa rude franchise de critique et de savant ferait peur? Ses jugements, en tout cas, sont sûrs et motivés, sinon sans appel. Quoi qu'il en soit, l'on trouvera le résumé de tout ce qu'il combat dans les prolégomènes de la paraphrase puriste des poèmes d'**Anacréon** par M. Casdaglis, défenseur d'une tradition dont les erreurs manifestes ont trouvé çà et là de trop sûrs appuis. M. Casdaglis a beaucoup produit. Traducteur de Shakespeare, de Milton, de Byron, d'Ovide, des grands tragiques anciens, de Pindare, il a lui-même écrit tout un théâtre en vers et publié en 1930, en même temps qu'une transposition mesu-

rée des *Suppliantes* d'Eschyle, une tragédie en cinq actes, *Pandionides*, conçue selon les meilleurs modèles. Mais pourquoi s'obstine-t-il à croire et à dire que la langue vivante, le démotique, est incapable de produire des œuvres dignes de ce nom, quand le contraire éclate à tous les yeux non prévenus? La langue du peuple — il ne faut pas se lasser de le répéter après Psichari — est la seule héritière légitime de la langue classique, puisqu'elle en est issue par la seule vertu des forces naturelles. Singulière aberration que de l'accuser d'impureté! Croit-on que le vieux grec ait été lui-même si pur? Tant de peuples se sont mêlés au long des rivages de la Grèce! A ce propos, l'on ne saurait séparer l'histoire de l'Hellade de celle de l'Anatolie. C'est ce que vient admirablement démontrer le savant travail de M. Elefthériadis : **La Grèce pélasgique** (*Les Pré-hellènes*). Travail original, qui doit embrasser toute l'histoire de la Méditerranée primitive, et dont nous n'avons encore que le premier volume. Le monde pélasgique ancien touche l'Italie tout autant que la Grèce. Neuf livres seront consacrés à l'Hellénisme proprement dit, c'est-à-dire à tout ce qui lui a permis de se constituer à travers les siècles dans son habitat actuel. Le premier volume, celui que nous avons sous les yeux, est divisé en trois parties principales, comprenant ensemble quatorze chapitres. La première partie traite des peuples aryens et sémitiques, qui sont venus progressivement se fondre sur le sol grec, les seconds ayant précédé les premiers dans l'œuvre de la civilisation. Les Crétois de l'époque de Minos auraient été d'origine libyenne. Les Libyens, proches parents des Ibères et peut-être aussi des Hébreux, adoraient Poseidon, et il semble bien, au surplus, au témoignage d'Hésiode, que les dieux primitifs de la Grèce soient issus de l'Afrique du Nord, voire de la légendaire Atlantide. Les Ethiopiens auraient abordé à Chypre avant tous autres. Avec les Pélopides seraient advenus en Hellade les Barbares. Linguiste approfondi, M. Elefthériadis fait état de nombreux rapprochements plus ou moins étymologiques. Non sans témérité selon nous, il professe que les langues sémitiques seraient les aïeules, par simple bâtardise, des langues indo-européennes. Volontiers prend-il argument d'une constatation de M. le Professeur Meillet :

En fait, il n'y a qu'un petit nombre de mots grecs dont l'indo-européen fournisse une étymologie certaine. — Mais il y a une foule d'autres mots qu'on n'interprète que par des rapprochements incertains ou forcés.

Le *Dictionnaire grec-hébreu* de M. l'Abbé Auguste Latouche mettait en évidence, dès 1836, l'étroite parenté de nombreux mots grecs avec les vocables sémitiques correspondants, et il ne semble pas difficile de montrer que la belle langue grecque est issue d'un « sabir » assez analogue, en sa formation, à l'anglais moderne. Mais il ne faut pas confondre grammaire et vocabulaire et, de même que l'anglais demeure une langue germanique, malgré les nombreux vocables d'origine latine qu'il s'est incorporé, le grec, malgré les imprégnations sémitiques ou autres qu'il a subies, reste un idiome indo-européen. La deuxième partie du livre nous enseigne quel est le peuple auquel s'attache spécifiquement le nom de Pélasges, et qui aurait étendu son activité depuis les confins de la Perse jusqu'en Espagne et en Gaule, s'il faut en croire certains noms propres, dont les similitudes sont ingénieusement mises en relief par l'auteur. Mais quelle était la langue des Pélasges? Quelle était leur organisation sociale, maritime, commerciale? Que faut-il penser des Minyens? Quels renseignements est-on en droit de tirer de la toponymie, du témoignage des auteurs anciens, des découvertes de l'Archéologie moderne? Autant de questions, autant d'hypothèses plus ou moins vérifiées et vérifiables. Enfin apparaissent les Hellènes proprement dits, et l'examen de leurs origines probables, de leur identité forme le sujet de la troisième partie. Achéens et Troyens sont les mêmes. Après la guerre de Troie, naît une nation nouvelle, une nation de sang mêlé. La Grèce véritable entre en scène.

L'encyclopédie pélasgique conçue par M. Eleftheriadis comprendra neuf volumes. Nous venons de résumer le premier. Le second sera consacré aux Libyens et aux premiers occupants du sol grec; le troisième : *Danaë,* aux Danaens; le quatrième : *Cybèle,* aux Phrygiens et aux Thraces; le cinquième: *Ariadne,* à la Crète de Minos; le sixième : *Aspasie,* aux origines d'Athènes; le septième : *Hélène,* à Troie, aux Troyens et à la guerre célébrée par les poèmes homériques; le huitième : *Clytemnes-*

tre, à la race de Pélops et aux Achéens; le neuvième: *Psappho* à Lesbos, à l'Anatolie, aux épopées d'Homère. Matière immense et passionnante, labyrinthe dont M. Eleftheriadis croit tenir le fil d'Ariane, fil qui selon nous aboutit à Pythagore pour se prolonger jusqu'à nous, et qui s'enfonce à l'origine dans la crypte des mystères éleusisiens et delphiques.

Que d'épreuves à travers tant de siècles, pour arriver à la Grèce d'aujourd'hui, si parfaitement identique à l'ancienne et qui, à travers les pires vicissitudes, a gardé sa langue presque intacte, avec tout son génie originel, que n'ont pu entamer les plus déprimantes influences orientales! La bigarrure préhistorique de son vocabulaire ne s'est guère aggravée; car c'est avec l'influence latine que débute le grec moderne, et l'idiome hellène continue d'évoluer dans le sens proprement européen. Seule la manie « catharévoussite » reste une tare orientale, dont les Turcs eux-mêmes cherchent à se défaire. Et il fait bon relire les Mélanges de Psichari, dont précisément, par les soins pieux de sa veuve, vient de paraître le premier volume, sous le titre de **Quelques travaux de Linguistique, de Philologie et de Littérature helléniques.** Articles, études, conférences, rapports scientifiques, éparpillés au long d'une vie de labeur particulièrement bien remplis, depuis 1884 jusqu'à 1928, ont été réunis au sein de 1437 pages compactes, et toute l'histoire du démoticisme intégral est là.

Possesseur d'une méthode puisée dans l'étude scientifique du latin, sous la direction de maîtres réputés, Psichari donna de bonne heure la définition de ce qu'il faut entendre exactement par *grec moderne,* et son rôle fut celui d'un précurseur véritable. Avant de noter les péripéties de la *Bataille linguistique et littéraire en Grèce,* avant de brandir le fouet de l'ironie contre le *pays qui ne veut pas de sa langue,* l'auteur du *Taxidi,* révolutionnaire par conscience de savant plus que par goût d'artiste, pose les bases de la grammaire historique néo-grecque.

Le néo-grec s'est formé, dit-il, (et cette déclaration est capitale) sur l'ancien, par un développement organique et normal, et en vertu de lois propres.

Tout de suite, il passe au problème épineux de la prononciation du grec, c'est-à-dire de la phonétique. Dans ce dernier domaine, il plante hardiment des jalons, dont on peut se servir pour l'étude même des patois de France. En même temps, il fait l'exégèse de maintes œuvres du passé : *Digénis Akritas, Le Poème à Spanéas, le Théâtre crétois,* les *Chants populaires;* il s'occupe de Solomos, de Dante et de Pétrarque, de Sophocle et d'Hippocrate, d'Hémère transposé par Alexandre Pallis, etc. Il nous arrivera souvent sans doute de nous reporter aux feuillets de ce gros volume, plein de faits et d'idées, où il nous plaît mieux de retrouver toutefois les pages sur Ertaliotis que celles, par parti pris péjoratives, sur Palamas.

Palamas, le plus étourdissant virtuose du vers et du rythme que la Grèce ait connu jusqu'ici, est avant tout un poète de l'esprit. De ce fait, il ne semble pas qu'il ait jamais été entièrement compris de ses contemporains, bien mieux préparés à s'émouvoir des accents élégiaques du *Tombeau,* génial myrologue, qu'à pénétrer les profondeurs de *La Vie Immuable.* Au reste, l'éblouissant lyrique des *Regrets de la Lagune,* du *Dodécalogue du Tsigane* ou *d'Autels,* le chantre épique de *La Flûte du Roi* n'est guère entré en contact direct avec la Nature. C'est par le pouvoir de la pensée qu'il réussit à s'emparer du monde et en métaphysicien. Il est l'héritier direct, de par les trésors de sa vision intérieure, des grands ancêtres de sa race, les Pythagore et les Platon. Une parenté singulière semble le rattacher à Proclus par exemple. Aussi bien, son œuvre, incriminée si souvent d'obscurité et de prolixité, ne pouvait manquer d'intéresser un philosophe nourri de la pensée germanique tel que M. D. Vezanis. Dans son beau livre **Palamas Philosophe,** le savant exégète, après avoir établi les frontières respectives de la philosophie et de la poésie, analyse minutieusement l'œuvre du Poète, pour extraire le sens des symboles dont elle abonde; ainsi nous sont révélées, comme conclusion de cet examen, l'esthétique, l'éthique individuelle et sociale, la métaphysique de Palamas, qui ne cessa jamais d'œuvrer — et c'est là son plus sûr titre de gloire — *sub specie œternitatis.* Par certains côtés, pense M. Vezanis,

Palamas ressemble davantage à Nietzsche qu'à Gœthe; il a quelque chose de surhumain. Certes; mais il est aussi, de par sa personnalité essentiellement grecque, bien différent de l'un et de l'autre.

Mémento. — De Palamas un nouveau recueil, l'un des plus variés qu'il ait produits : *Perasmata kai Khairetismi*. De Manolis Kanellis le vigoureux poète des *Frissons de la Terre*, qui fit scandale : *Sarka*, roman sombre et touffu où abondent les scènes d'horreur violente, en un style plein de force et de mouvement. De M. Katiforis : *I Piatsa*, histoire sinistre et quelque peu embrouillée de stupre et d'argent. De M. Nikos Nikolaïdis, le Maupassant chypriote, un recueil de contes très originaux, très vivants : *I Kali Syndrophissa*, dans une langue démotique admirable. De M. Thr. Castanakis, qui connaît à merveille son Paris des étrangers, un roman bien vivant, de belle écriture nerveuse et d'observation aiguë : *Sto khoro tis Evropis*. A lire : *Lemonodasos* (histoire d'une vie), par Cosma Politis; *I Lyki* par Argis; *Epanastassi tôn Zoôn* par l'inimitable et inépuisable Voutyras; *Digénis!* parabole en manière de farce sérieuse, un acte par M. Valsa, le plus grec des dramaturges contemporains; *Ta Tetradia tou Pavlou Pholinon*, par S. Xephondas; *I Synkhroni Souïdia*, par A. Deïmézis; *I Teleftaia Symphonia*, par Kokkinakkis; *Les Contes Ethiopiens* et *Adis-Abéba, la Fleur nouvelle*, où M. Nicolopoulo a mis tant de fine observation et de pittoresque, retrouvent de l'actualité à la faveur du voyage de M. Politis en Abyssinie. Le vaillant *Noumas* pleure la perte du bon poète Panos Tangopoulos et lui consacre un numéro spécial (juin 1931). Chaque fascicule constitue un ensemble des plus instructifs, et que l'on consulte toujours avec fruit. La *Semaine Egyptienne* continue de réserver à la Grèce littéraire ses meilleures pages. A lire *Panegyptia*, *Alexandrini Techni*, *I Phoni tou Vivliou*, que nous analyserons plus tard avec d'autres revues. Du poète G. Philanthidis et de son œuvre *Chimaira*, que M. P. Petrinos compare aux meilleures choses de Dante, de Shakespeare, de Gœthe, nous dirons les mérites réels, quand nous aurons pu juger sur les textes.

DÉMÉTRIUS ASTÉRIOTIS.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Camille Marabini : *Le Problème France-Italie*, Les Editions européennes. — Léo Afric (Colonel Louis Coquet) : *Les héritiers de la « Toison d'Or »*, Maisonneuve. — B. Eliacheff : *Le Dumping soviétique*, éd. Marcel Giard, Paris, 1931.

La rapidité avec laquelle le livre de M. Marabini : **Le**

Problème France-Italie a été écrit, imprimé et distribué, est merveilleuse : l'auteur l'a écrit fin mars et dans les premiers jours d'avril la distribution s'en faisait déjà en librairie. C'est que M. Marabini, journaliste italien depuis longtemps en France, était très familier avec son sujet. M. Marabini est un sympathique : volontaire garibaldien en août 1914, il fut blessé dans l'Argonne, nommé capitaine et décoré de la Légion d'Honneur. Il a certes des sympathies pour la France, mais il est avant tout Italien ; « il a suivi M. Mussolini dans toutes les étapes de son évolution ». Ce qu'il a entrepris de nous faire connaître dans son livre, ce sont nos torts et les exigences de Mussolini à notre égard.

Il commence par constater que malgré les changements incessants de ministères, M. Briand reste toujours en place et que, « stabilité encore plus grande, dans les coulisses se tient Philippe Berthelot, le pontife vigilant de la religion diplomatique française. Or, dans la Péninsule, on est convaincu que cette dogmatique est italophobe... et considère le problème italien souvent avec hostilité et presque toujours avec indifférence. Secouer l'opinion publique en France, la contraindre à s'intéresser directement à la politique de son gouvernement vis-à-vis de l'Italie, voilà ce que voulait Mussolini avec ses discours. Il en appelait à la nation française de cette injuste et dédaigneuse attitude ».

Comme des gens qui veulent chercher querelle, les Italiens rendent la France responsable de tout ce qui chez elle s'écrit de désagréable pour l'Italie et ses maîtres. M. Marabini veut bien reconnaître que notre gouvernement n'a pas commis « une seule imprudence de langage », mais « cette discrétion n'a pas été la loi des partis de gauche ». De plus, chansonniers et revuistes ont raillé des Italiens ou des choses italiennes. « La France ne veut que rire, avec des plaisanteries parfois déplacées. Mais les mots créent des états d'âme : qu'on y prenne garde ».

M. Marabini énumère ensuite tous les services que l'Italie nous a rendus. Ils sont très grands, il faut l'avouer, mais il faut reconnaître aussi qu'elle négocia 8 mois pour ne pas les rendre et ne se joignit aux Alliés que quand elle désespéra d'obtenir de l'Autriche les concessions qu'elle dési-

rait. Plus tard, quand vint l'heure de reconnaître les services rendus, la France fut représentée par Clemenceau qui ne comprit pas l'obligation d'en tenir compte. Quand les Italiens lui demandèrent Fiume : « Pourquoi ne demandez-vous pas la lune ? » répondit-il. L'âme italienne s'en est sentie plus profondément blessée que par une longue harangue... La vie économique de la nation étant sabotée par des grèves permanentes, les Alliés en profitèrent pour barrer à l'Italie la route de l'Asie Mineure, pour l'isoler diplomatiquement, pour l'abandonner à son destin. C'est alors que dans une réaction violente, on *insulta à Venise le maréchal Fayolle*, qu'à Naples *le drapeau français fut déchiré et foulé aux pieds* par une multitude en délire. Et pour la première fois des bouches italiennes, contractées par la douleur, lancèrent à la nation égarée ces mots que peut-être suggéra l'étranger : « *la prochaine guerre ce sera contre la France* ».

En octobre 1922, Mussolini prit le pouvoir : « La France ne voulut pas comprendre. Au lieu de voir dans le fascisme ce qu'il était, la révolte de l'Italie combattante, elle crut apercevoir dans son triomphe un danger pour ses institutions républicaines (?)... Radicaux-socialistes et socialistes unifiés français proclamèrent la République en danger (?)... Il y a actuellement en France un million d'Italiens environ. De ce million, les neuf dixièmes sont de paisibles travailleurs... Qu'est l'autre dixième ? Un ramas d'agitateurs politiques... (Ils répandent de faux bruits) et ont parlé d'armer une expédition de volontaires qui franchirait les Alpes... » Les antifascistes sont les seuls à songer à la guerre, dans l'espoir que la guerre les débarrassera de Mussolini, a écrit l'ancien ministre Labriola.

Outre le crime de donner asile à ces proscrits, l'Italie reproche à la France d'abandonner le catholicisme. « La France devra se prononcer pour ou contre Rome, qui est en fait le centre latin du catholicisme et du fascisme. Jadis, cette Rome eut pour adversaires la Réforme et l'Idéalisme anglo-saxon. Aujourd'hui, elle a contre elle l'utopie juive et la menace asiatique. L'Italie fasciste s'irrite à l'idée que la France puisse renier Rome. Aucun conflit d'idées ne peut les séparer. Il y a d'un côté une volonté passionnée, jalouse

et susceptible, violente même, d'obtenir l'adhésion de sa sœur latine contre l'ennemi commun, et de l'autre une attitude qui est faite de trop de doutes et d'hésitations. »

Pour faire mieux apprécier la portée de sa menace, M. Marabini peint ainsi qu'il suit le peuple italien : « Il est plus belliqueux et guerrier qu'à la veille de Vittorio Veneto... En d'autres pays, la Grande Guerre a fatigué les masses et renforcé les courants pacifistes. On dirait que le peuple italien s'y est, au contraire, retrouvé lui-même... La jeune Italie, qui va grossir l'armée et la milice des Chemises Noires, est inspirée par un mysticisme guerrier qui fait tressaillir les cœurs à la pensée du combat ».

Cette ardeur guerrière, Mussolini n'en menace que la France. M. Marabini nous assure cependant « qu'il souhaiterait, *non une guerre avec elle, mais une alliance complète* ». (Tout à fait comme Guillaume II). Il aurait dit : « Je serais disposé à danser même le charleston avec la France, mais même pour cela il faut être deux. » Seulement, le Quai d'Orsay « est demeuré, jusqu'à hier, imperturbable dans son silence ». Des conversations commencèrent, il est vrai, le 19 mars 1928 ; deux questions furent discutées : la rectification des frontières occidentales de la Libye et le statut des Italiens en Tunisie ; pour la première, le débat porte sur le Borcu et le Thibest, que l'Italie prétend avoir appartenu à la Turquie « aux droits de laquelle elle s'est substituée » ; pour la seconde, il s'agit du remplacement du traité de 1896 par lequel « l'Italie se réservait le droit de sauvegarder la nationalité de ses sujets, même dans le cas où ceux-ci seraient les descendants de deux ou plusieurs générations italiennes établies en Tunisie ». Mais tandis que « l'Italie espérait de la France des concessions *vastes et importantes* qui l'eussent aidée à résoudre son problème d'expansion », le Quai d'Orsay ne consentait qu'à la rectification libyenne et encore si l'Italie cédait sur l'autre point. « Pour ce plat de lentilles, elle aurait dû renoncer à tous ses espoirs de solution du problème italien. » En juin 1928, Mussolini, considérant que la négociation avait échoué, adopta « l'intention d'envisager la révision du traité de Versailles ».

Cette révision est réclamée aussi par les Allemands ; certains Français (M. Hervé entre autres) ont proposé de leur faire des concessions ; M. Marabini nous donne un avertissement à ce sujet : « Quelques-unes des concessions envisagées par les champions français d'un rapprochement avec l'Allemagne lèsent gravement nos intérêts (?)... Nous ne saurions admettre que le traité de Versailles ne soit révisé qu'au profit de l'Allemagne. Si l'on y touche, qu'on n'omette pas alors de réparer les torts subis par l'Italie. Que demande l'Italie ? Elle requiert de la France que, dans la considération du problème italien, elle s'inspire des mêmes conceptions que dans son attitude à l'égard du problème allemand. C'est une alliée loyale qui, pouvant espérer un traitement de faveur, réclame [et sur quel ton et par quels procédés!] du moins un traitement d'égalité avec l'ancienne ennemie commune. »

M. Marabini finit par se poser la question « que ses lecteurs s'étaient certainement posée » :

Pourquoi l'Italie s'adresse-t-elle à la France et seulement à la France pour la solution de son problème d'expansion? ...Parce que sur l'Adriatique et dans les Balkans, elle la trouve derrière la Yougoslavie et la Petite Entente... parce que dans l'accord de Saint-Jean-de-Maurienne, elle lui avait promis de réaliser l'équilibre méditerranéen depuis Gibraltar jusqu'aux côtes d'Asie Mineure et que le maintien de cet équilibre ne s'est pas réalisé par sa faute, c'est du moins la conviction de l'Italie... parce que sa politique s'oppose à l'influence italienne en Ethiopie... parce qu'elle lui refuse les compensations coloniales aux frontières de la Libye en dépit du Pacte de Londres... parce que c'est en première ligne à la France qu'elle peut offrir une contre-partie des avantages qu'elle attend et qu'il serait étrange et maladroit de demander des sacrifices à qui n'attend rien de vous. Or, l'Italie n'est peut-être pas une amie à dédaigner. Et si on lui préférait l'alliance militaire allemande, je veux dire si on ne concluait cette alliance que pour éviter de satisfaire ses justes revendications, elle songerait alors à des solutions de rechange... Le Covenant de la Société des Nations ne peut empêcher la formation de groupes de peuples hostiles les uns aux autres. Or, si l'on examine les constellations d'Etats qui se sont formées en Europe, la faiblesse de la position internationale de la France apparaît évidente.

D'un bout à l'autre, le livre de M. Marabini est d'une lecture pénible pour un Français.

§

Le colonel Coquet est un ami passionné des Géorgiens, ces **Héritiers de la « Toison d'or »**. Il est certain qu'il n'y a pas de plus belle race que celle des habitants du Caucase et elle a légitimement mérité que son appellation devienne celle de tous les peuples blancs ; à leurs qualités personnelles, les Caucasiens joignent d'habiter un des pays les plus pittoresque du monde ; tout contribue à rendre ces peuples intéressants. Le colonel Coquet, dans son livre, raconte l'histoire du plus important des peuples du Caucase : le peuple géorgien. Il habite les vallées du sud-ouest de la grande chaîne et possède sur la mer Noire les ports de Batoum et de Poti. Seul de tous les peuples du Caucase, il est resté chrétien. Le colonel Coquet l'attribue à la vaillance de ses rois et de leurs soldats: ce fut en réalité dû à l'humidité du pays, couvert de forêts impénétrables à la cavalerie, principale arme des Persans, des Mongols et des Turcs ; la steppe commence juste à l'est de Tiflis et là finit le pays que les Géorgiens surent conserver. Néanmoins, à partir de la fin du xv[e] siècle, la Géorgie orientale fut généralement tributaire de la Perse et la Géorgie occidentale de la Turquie. En Orient, jusque dans ces derniers temps, la question religieuse dominait tout. Géorgiens et Russes étaient orthodoxes de rite grec. En 1783, Irakly, roi de Géorgie orientale (Karthalinie et Kakhétie) signa avec Catherine II un traité d'alliance qui le mit sous sa protection. Par suite d'une hésitation du général russe qui commandait au nord du Caucase (et non parce que Catherine II était affaiblie par l'âge, comme le croit le colonel Coquet), cette protection fit défaut à la Géorgie lors de l'invasion d'Aga-Mohammed-Khan en 1795 et Tiflis fut prise et dévastée par les Persans qui se retirèrent aussitôt après. Les Russes arrivèrent alors et commencèrent à occuper le Caucase occidental. Catherine II étant morte, Paul I[er] s'empressa de les rappeler. Au printemps de 1797, Aga-Mohammed revint pour châtier ses vassaux infidèles, mais fut assassiné près de Nakhitchévan.

En 1799, Georges XIII rappela les Russes et ceux-ci firent payer leur protection par l'annexion du Caucase ; les Géorgiens échappèrent ainsi à l'alternative qui les menaçait : apostasier ou être massacrés. Ils le comprirent, et sauf quelques révoltes partielles de féodaux, ne regrettèrent pas d'avoir échappé aux barbaries turques et persanes. Mais les théories sur le droit des peuples firent des adeptes en Géorgie comme ailleurs ; lors des révolutions russes de 1905 et de 1917, les Géorgiens revendiquèrent d'abord leur autonomie et même en mai 1918 proclamèrent leur indépendance. Aussitôt les Turcs voulurent envahir la Géorgie ; ils n'y renoncèrent que parce que les Allemands s'y opposèrent. L'Allemagne ayant été vaincue, les Géorgiens se tournèrent vers les Alliés, puis le 7 mai 1920 ils conclurent un traité par lequel les Bolcheviks reconnaissaient l'indépendance de la Géorgie. Mais ces derniers n'y avaient consenti que pour pouvoir écraser leur adversaires séparément. Ils profitèrent de la paix avec la Pologne et de l'anéantissement des troupes blanches pour attaquer et bolcheviser la république tatare d'Azerbéidjan; ils eurent ainsi le pétrole; mais pour pouvoir le transporter en Europe, il fallait conquérir la Géorgie. Celle-ci le 27 janvier 1921 avait obtenu du Conseil suprême des Alliés la reconnaissance « de jure » de son indépendance. Le 11 février suivant, les armées russes et turques l'envahirent de quatre côtés à la fois sans déclaration de guerre ; le 6 mars, l'armée géorgienne dut capituler. Devenus les maîtres, les bolcheviks tyrannisèrent tellement la population qu'une grande insurrection contre eux éclata le 28 août 1924; le 13 septembre, les insurgés durent se reconnaître vaincus ; le colonel Coquet a raconté avec enthousiasme l'épopée de cette courte résistance ; il avait été renseigné sur elle par un de ses chefs, le colonel Tcholokachvili, dont il était l'ami et l'admirateur.

Le livre du colonel Coquet est une histoire de Géorgie fort attrayante, mais, il faut l'avouer, peu critique.

EMILE LALOY.

§

Voilà un livre dont on avait bien besoin. On ne parle

depuis un certain temps que de dumping soviétique et pas un seul économiste n'est venu nous expliquer ce qu'est ce phénomène tellement à la mode. Actuellement, grâce à l'intervention opportune de M. B. Eliacheff, cette lacune est comblée. Agrégé de l'Université de Moscou, docteur en droit et lauréat de la Faculté de Paris, il se spécialisa dans les problèmes économiques, en général, et ceux qui regardent la Russie en particulier. Ennemi de principe du régime des Soviets, il sait traiter son sujet sans se laisser entraîner dans les pièges qui guettent chacun de ceux qui s'adonnent à l'étude de l'économie soviétique.

On distingue plusieurs variétés du dumping. Il existe tout d'abord le dumping ordinaire, dont les traits caractérisques sont : 1) prix de vente inférieur au prix du marché destinataire et, 2) prix de vente inférieur au prix de revient normal du pays exportateur. Mais à côté de ce dumping, il y a des formes spéciales du même phénomène. C'est, par exemple, le *dumping de change* qui est basé sur la différence qui existe entre les prix-or à l'extérieur d'un pays dont la monnaie est en voie de dépréciation et les prix-or intérieur. C'est aussi le *dumping social*, qui résulte des salaires moins élevés ou des journées plus longues, le *dumping du crédit*, qui consiste à faire sur les marchés d'exportation des conditions de crédit plus avantageuses que celles des concurrents, le *dumping du fret*, obtenu par des abaissements de tarifs de transport pour certaines marchandises destinées à l'exportation.

Le dumping soviétique réunit tous les traits qui caractérisent tous ces dumpings, mais il possède, en outre, un caractère particulier provenant de l'étatisation intégrale de l'économie nationale en Russie des Soviets. Les obstacles qui, dans d'autres pays, réduisent la portée et le champ d'action du dumping, en U. R. S. S. n'existent point. L'Etat y fixe les articles d'exportation et leurs prix, il paye les marchandises en monnaie soviétique dépréciée et les vend à l'étranger bon marché, mais contre des devises étrangères. Avec cet argent, il achète des matières premières, des machines et des outils, qu'il revend ensuite aux établissements d'industrie et aux coopératives à des prix fortement

majorés. Ainsi la Russie est caractérisée par un *dumping des devises* auquel s'ajoute, à l'encontre de tous les pays où cette espèce de dumping s'exerce, une extrême cherté des prix, même traduits en monnaie-or. Enfin, l'U. R. S. S. introduisit le recrutement forcé de main-d'œuvre et de main-d'œuvre d'emprisonnés dont les cadres englobent des catégories entières de la population.

La caractéristique essentielle du dumping, c'est la vente à l'étranger au-dessous du prix de revient. M. B. Eliacheff passe en revue toutes les branches principales du commerce extérieur des Soviets, pour voir si leurs prix de vente sont inférieurs à ceux de la production. Il arrive aux conclusions les plus probantes. En 1922, l'U. R. S. S. occupait la dernière place au sein des pays exportateurs des produits forestier; en 1929, elle passa au deuxième rang. Son importation de bois en Angleterre doubla, s'étant élevée de 16,6 % à 30,9 % du total des bois sciés importés. L'importation dans le même pays de contre-plaqués soviétiques augmenta de quatre fois durant la même période. Et en même temps, la Russie des Soviets, comme le constate une publication officielle du Conseil Supérieur de l'Economie nationale, manque des matières forestières, dont le déficit, en 1929, a atteint 32,2 et même 36,8 % de la demande. Les exportations forestières des bolchevistes sont donc prélevées sur les dépôts de bois indispensables au pays même.

Ce n'est pas tout. Certains auteurs français, qui avaient écrit sur l'industrie des Soviets, s'extasiaient au sujet de son organisations supra-moderne, de son outillage dernier cri, etc. Les spécialistes russes sont d'un tout autre avis. *Economie forestière,* revue officielle de Moscou, déclara, il y a un an : « Nous exploitons nos forêts d'une façon barbare » (N° 7-8). Sur la quantité de bois coupé, on ne ramène de la forêt que 60 %, les autres 40 % restent dans la forêt à l'état de bois morts, de branchages, etc. Le prix de revient de l'industrie forestière est, d'après la revue, très élevé. Une autre revue officielle soviétique établit que le prix de revient commercial de l'industrie du bois, en 1929-30, avait augmenté de 14,2 % par rapport à 1927-28 et de 24,9 % par rapport au plan prévu (l'*Industrie forestière,* 1930, n° 4).

Le développement considérable des exportations, écrit M. B. Eliacheff, et la réduction des prix des boix exportés va de pair avec une forte pénurie de matières forestières à l'intérieur du pays, avec une production de plus en plus onéreuse, un désordre dans l'agencement technique et administratif des entreprises (p. 64).

Les Soviets ont protesté violemment contre les affirmations de la presse étrangère au sujet de l'application du travail forcé dans les exploitations forestières de l'U. R. S. S. A ce propos, M. Eliacheff cite le décret du Comité Exécutif Central (VCIK) et du Conseil des commissaires du peuple du 13 février 1930 (v. les *Izvestia* du 15 février 1930), où on lit textuellement ceci :

Les comités exécutifs régionaux sont autorisés à instituer dans les régions de coupe et de charriage de bois un service obligatoire et rémunéré de travail et de transport, destiné à assurer les besoins des exploitations forestières et du charriage. Les éléments qui appartiennent à la catégorie des « koulaks » seront astreints à effectuer ces travaux à un taux de salaire réduit, selon les conditions locales (pp. 66-67).

Ce que M. B. Eliacheff dit au sujet de l'industrie forestière des Soviets est valable aussi pour les industries du naphte, des allumettes, du platine, du manganèse, du blé et du lin. Il passe tout cela en revue et, sur la base des chiffres et des témoignages fournis par des écrivains soviétiques, il arrive à cette conclusion que « le prix de revient élevé des produits d'exportation soviétiques — abstraction faite de la dépréciation du rouble — ne peut justifier la vente à l'étranger au-dessous des prix établis par les concurrents européens ou américains, ni même au prix de ces derniers » (p. 110-111).

Nous conseillons vivement la lecture de l'intéressant ouvrage de M. B. Eliacheff à tous ceux qui désirent se former une opinion objective et bien fondée sur le dumping soviétique.

S. POSENER.

OUVRAGES SUR LA GUERRE DE 1914

Jean de Pierrefeu : *Nouveaux Mensonges de Plutarque*, Rieder.

Les ouvrages de M. de Pierrefeu sur le Grand Quartier

Général pendant la guerre ont eu un grand et légitime succès qui l'a engagé à en écrire un autre : **Nouveaux Mensonges de Plutarque** ; il a les mêmes mérites que ses devanciers.

Ce que M. de Pierrefeu se propose de combattre de nouveau dans son livre, ce sont les mensonges militaires *officiels*. Il commence par rappeler l'accusation contre Galliéni, d'avoir par sa hâte d'attaquer le flanc de von Kluck mis Joffre en posture difficile et démontre qu'au contraire « pour peu qu'on eût attendu, l'attaque sur l'Ourcq eût été inefficace ».

M. de Pierrefeu défend ensuite ses théories contre les attaques dont elles ont été l'objet dans les *Dialogues sur le commandement,* de M. André Maurois. Cet auteur y a écrit : « La victoire a été une idée de Foch avant d'être une victoire réelle. » M. de Pierrefeu répond qu'au contraire cette victoire est due à « quatre mois d'événements imprévisibles et que Foch n'avait pas prévus ». Il reconnaît d'ailleurs que dans le faisceau des forces efficaces, deux sont nettement attribuables à la volonté de Foch : 1° le fait de se refuser à reporter son front plus au Sud, malgré les poches énormes creusées dans sa ligne par l'ennemi, ce qui a, peu à peu, dessiné un dispositif des plus favorables à la contre-offensive; 2° le fait, une fois la contre-offensive déclanchée, de la pousser avec toutes ses forces, sans arrêt.

M. de Pierrefeu rectifie une autre assertion de M. Maurois. Ce dernier a écrit : « Considérez le cas de Weygand en Pologne. Le succès des Russes est complet... Arrive Weygand : huit jours plus tard, la situation est rétablie. ».

Weygand, répond M. de Pierrefeu, était bien à Varsovie, mais il n'a pas eu à intervenir, car on ne le lui a pas demandé; il n'a joué aucun rôle dans la contre-offensive que Pilsudski a organisée tout seul, dans le secret le plus absolu, avec les plus grandes difficultés, en prélevant sur les troupes mêmes qui battaient en retraite les quelques divisions aguerries nécessaires à la contre-attaque.

M. de Pierrefeu démontre ensuite qu'il est peu vraisemblable que M. Messimy ait, comme il l'a dit, offert la succession

du général Michel à Gallieni et que le plan que Franchet d'Esperey a exécuté en Macédoine était totalement différent de celui qu'avait préconisé Guillaumat. Il montre aussi que le grand état-major, avant la guerre, a souvent paralysé les efforts en vue d'améliorer nos moyens de défense; les Chambres et le Gouvernement ont accordé à peu près tout ce qui a été demandé pour la troisième section du budget du ministère de la guerre (armement, matériel et munitions) ; sur 1.680 millions de crédits demandés pour cette section de 1905 à 1914, 37 seulement ont été refusés. Auparavant, il y avait eu un refus notable par le Sénat ; c'était en 1903, pour les Rimailho, « ces canons lourds à tir rapide qui nous ont fait défaut au début de la guerre » ; pour manifester contre le général André, la droite du Sénat vota contre les crédits demandés par ce ministre pour se procurer ces canons, et des généraux comme Billot, Japy, Mercier s'abstinrent de voter. Les bureaux de l'état-major s'opposèrent obstinément ensuite à l'adoption du canon d'accompagnement proposé par Archer en 1915. Le 7 juin 1917, ayant appris que les Allemands venaient d'adopter un canon analogue, le général Percin pétitionna pour l'adoption du canon Archer; le député Millevoye réunit 108 signatures de ses collègues dans le même but, mais les services du ministère s'obstinèrent à n'employer que le canon du général Dumezil, qui y était directeur de l'artillerie ; or, ses risques d'éclatement étaient grands, la construction de sa plate-forme longue, son tir dangereux et imprécis. La façon odieuse de limoger est aussi dénoncée par M. de Pierrefeu; le 29 juin 1915, M. Millerand reconnaissait avoir mis en retraite 138 généraux et 480 officiers supérieurs; le 1er avril 1916, il n'y avait plus que 4 commandants de corps d'armée (sur 32) et 2 divisionnaires (sur 95) en fonctions depuis le commencement de la guerre.

Mais le gros de son effort, M. de Pierrefeu le porte sur l'offensive du 16 avril 1917. Il montre que le plan esquissé par Joffre dans son instruction du 27 novembre 1916 était plus conforme aux possibilités que celui adopté ensuite par Nivelle dans ses directives du 28 et du 30 décembre pour l'offensive sur cette partie du front. Elle devait avoir lieu le 15 février 1917. Le 25 janvier, on fut obligé de la reculer

jusqu'en mars. Mais le 15 février, l'ennemi commença à battre en retraite pour rectifier sa ligne ; à peu seul, Nivelle ne voulut pas le croire. Il s'obstina à excuter son plan malgré le changement des circonstances. M. de Pierrefeu fait un récit lumineux de ce triste épisode.

EMILE LALOY.

PUBLICATIONS RÉCENTES

Esotérisme et sciences psychiques

Paul Le Cour : *Le septième sens : l'aisthésis*; Edit. Atlantis. 15 »

Ethnographie, Folklore

François Reyniers : *Taougrat ou les Berbères racontés par eux-mêmes*; Bois et dessins de R. Limousis; Geuthner. 20 »

Graphologie

Docteur Pierre Menard : *L'écriture et le subconscient*, psychanalyse et graphologie; Alcan. 20 »

Histoire

K. Anthony : *La reine Elizabeth, 1533-1603*. Avec 8 illust.; Payot. 25 »

Grand Duc Nicolas Mikhaïlovitch : *Le Tsar Alexandre Ier*. Avec des portraits; Payot. 32 »

F. de Vaux de Foletier : *Le siège de La Rochelle*. Avec des illust.; Firmin-Didot. 30 »

Littérature

Julien Benda : *Essai d'un discours cohérent sur les rapports de Dieu et du monde* (Coll. *Les Essais*) ; Nouv. Revue franç. 18 »

Fernand Brisset : *Laure de Pétrarque; Perrin*. 12 »

Pierre Champion : *La dame de beauté Agnès Sorel*; Champion. » »

Benjamin Crémieux : *Inquiétude et reconstruction*, essai sur la littérature d'après guerre; Edit. Corréa. » »

Albert J. Farmer : *Le mouvement esthétique et « décadent » en Angleterre, 1873-1900*; Champion » »

G. J. Geller : *Sarah Bernhardt*. Avec des portraits; Nouv. Revue franç. 15 »

Gérard-Gailly : *Qui était mademoiselle Cloque?* Les origines d'un roman d'après des documents inédits, avec un croquis de René Boylesve et un fac-similé de son manuscrit; Le Divan. » »

André Gide : *Divers* (*Caractères. Un esprit non prévenu. Dictées. Lettres*) (Coll. *Les Essais*); Nouv. Revue franç. » »

Bernard Grasset : *Remarques sur le bonheur*; Nouv. Revue franç.

Abbé G. Jacquemet : *Tu resteras chaste*; Bloud et Gay. 12 »

Luther Ours Debout : *Souvenirs d'un chef Sioux*, traduit de l'anglais par le Docteur R. Gauillard. Préfaces de William S. Hart et de Paul Coze. Avec 6 illustrations; Payot. 25 »

Sallute le philosophe : *Des Dieux et du monde*, traduction nouvelle avec prolégomènes et notes par Mario Meunier; Edit. Véga. 18 »

Antoine Vicard : *Les trois jardins de Pierre Loti*. Avec 12 illust. Edit. du Courrier de Saint-Nazaire. 16 »

Léandre Vaillat : *En écoutant Forain*; Flammarion. 12 »

Ouvrages sur la guerre de 1914

François Jaminet : *Sous le fil électrisé*, notes et détails sur une organisation de passage de la frontière hollandaise pendant l'occupation allemande de la Belgique; Nouv. Edit. latines. 7 50

W. Korsak : *Les prisonniers*, traduit du russe par Z. Lvovski et L. Silbert; Payot. 30 »

Ministère des Affaires Etrangères : *Documents diplomatiques français, 1871-1914*. Troisième série : *1911-1914*. Tome III : *11 mai-30 septembre 1912;* Costes.

Général Pershing : *Mes souvenirs de guerre*. Tome I. Avec 24 gravures et cartes. Traduction du colonel Ch. Jacob; Plon. » »

Philosophie

P. Guillaume : *Psychologie*. Avec 5 planches et 98 figures. Classes de philosophie et de Première supérieure; Alcan. 30 »

L. Verlaine : *L'âme des bêtes*. Quelques pages d'histoire; Alcan. 25 »

Poésie

André Bourgue : *La vie pure*; Mercure de Flandre, Lille. 6 »

Raymond Groc : *Pour toi si tu veux*, vers et photographies; Le Bon Plaisir; Toulouse. 50 »

Raoul Hautier : *Lettres suivies d'un poème pour Pandore* ; S. N. d'Edit. » »

Francis de Miomandre : *Samsara*; Edit. Fourcade. » »

Politique

Jacques Lyon : *Les problèmes du désarmement*. Préface de Henry de Jouvenel; Boivin. 20 »

C. Malaparte : *Technique du Coup d'Etat*, traduit de l'italien par Juliette Bertrand; Grasset. 15 »

Capitaine Salesse : *Le problème colonial allemand*. Préface de M. Edmond Vermeil; Lavauzelle. » »

E. Vandervelde : *A travers la Révolution chinoise. Soviets et Kuomintang*; Alcan. 25 »

Questions coloniales

Augustin Bernard : *Le Maroc*, 7e édit., entièrement revue et mise à jour, avec 5 cartes h. t.; Alcan. 60 »

Henry-Louis Dubly : *Lyautey le magicien*; Mercure de Flandre, Lille. 30 »

E.-F. Gautier : *Trois héros. Le général Laperrine. Le Père de Foucauld*. Prince de la Paix. Avec 8 gravures; Payot. 15 »

René Séguy : *L'héritage d'Alexandre*, essai sur la colonisation; Soc. d'éditions géographiques, maritimes et coloniales. 15 »

A. Sékaly : *Le problème des Wakfs en Egypte*; Geuthner. 60 »

René Théry : *L'Indochine française*. Avec 32 illust h. t. et 3 cartes; Editions pittoresques. 30 »

Maurice Violette : *L'Algérie vivra-t-elle?* Notes d'un ancien gouverneur général; Alcan. 20 »

Questions militaires et maritimes

F. Marguet : *Histoire générale de la navigation du XVe au XXe siècle*. Avec 63 figures et planches; Soc. d'édit. géographiques, maritimes et coloniales. 45 »

J. Marie et Ch. Dilly : *Utilisation et sécurité du navire de commerce*, 2e partie : *La sécurité maritime*. Lettre liminaire de M. A. Rio. Avec de nombreuses figures; Soc. d'édit. géographiques, maritimes et coloniales. 75 »

Questions religieuses

Le Coran (Lecture par excellence), traduit par Ahmed Laïmèche et B. Ben Daoud; Geuthner. 40 »
James Georges Frazer : *Le Cycle du Rameau d'Or*, études comparées d'histoire des religions en 12 volumes, 3e édit., revue et augmentée. Vol. XII : *Bibliographie et Table des matières*. Préface de L. Lévy-Bruhl; Geuthner. » »
Henri Ghéon : *Sainte Anne d'Auray* (Coll. *Les Pèlerinages*); Flammarion. 10 »

Roman

M. de Albuquerque : *L'homme entre deux femmes*; Nouv. Edit. Argo. 15 »
Marcel Allain : *Miss Téria. Le poison des lèvres*; Férenczi. 2 »
G. A. Borgèse : *La maison dans la plaine. (I vivi e i morti)*. Traduit de l'italien par Yvonne Lenoir; Plon. 15 »
Basil Carey : *L'or de la montagne*, traduction de P. Laroche; Edit. Crès. 12 »
Robert Coiplet : *La danse des morts*; Plon. 12 »
Manuel Devaldès : *La fin du marquis d'Amercœur et autres histoires*; Bibliothèque de l'Aristocratie, Libr. Piton. » »
André de Gandillac : *L'école des aveux*; Albin Michel. 15 »
Myriam Harry : *Amina, ma Colombe;* Flammarion. 12 »
Francis Jammes : *L'arc-en-ciel des amours*; Bloud et Gay. » »
Marie Laparcerie : *Le sexe fort*; *Flammarion*. 12 »
Geo London : *L'humour au tribunal*. Illust. de Mme Favrot-Houllevique; Pichon et Durand-Auzias. 15 »
Victor Margueritte : *Non!* roman d'une conscience; Flammarion. 12 »
Simone May : *Nudité*; Flammarion. 12 »
H. de Montherlant : *Les Olympiques*; Larousse. 6 »
Ferdinand Ossendowski : *Le faucon du désert*, traduit par Caroline Bobrowska et Robert Renard; Albin Michel. 15 »
Pitigrilli : *L'homme qui cherche l'amour*; Albin Michel. 15 »
Pierre Valdagne : *Pour sauver Francis*; Flammarion. 12 »
Pierre Zenda : *Mon harem de Deauville*; Albin Michel. 15 »

Sciences

M. Hegelbacher : *Notions de physique*. Avec des figures; Albin Michel. 15 »

Sociologie

Georges Davy : *Sociologues d'hier et d'aujourd'hui*; Alcan. 40 »
Raoul Toscan : *La terre va-t-elle mourir?* Edit. de la Revue du Centre. » »
H. G. Wagner : *Essai sur l'universalisme économique Othmar Spann*. Préface de M. le professeur G. L. Duprat; Alcan. 30 »

Varia

Philippe Girardet : *Voyage autour de ma voiture*; Gauthier-Villars.
Les grands Cercles de Paris, Clubs français et étrangers 1931; Soc. nat. d'édit. 50 »

Voyages

Amundsen par lui-même. « *My life as an explorer* », traduit de l'anglais par Maurice Bec; Nouv. Revue franç. 15 »
Madeleine Cazamian : *L'autre Amérique*; Champion. » »

MERCVRE.

ÉCHOS

Mort de Charles Durand. — Prix littéraires. — « Paris-Bagdad-Paris en dix jours ». Autour du Lac Sacré de Délos. — Encore Balilla. — Un logis inconnu de Marceline Desbordes-Valmore à Paris. — Le Sottisier universel.

Mort de Charles Durand. — Charles Durand, l'exécuteur testamentaire de Moréas, et chargé d'assurer la subsistance financière du Prix institué par le poète, est décédé le 29 juin dernier, à Menton, en suite d'une brusque et courte maladie. Né le 15 octobre 1866, à Mazomet, d'une bonne famille bourgeoise, il vint à Paris entamer des études de médecine qui n'allèrent pas plus outre, me semble-t-il, que ses inscriptions de seconde année. Mais il demeura fixé au Quartier Latin tant qu'il y eut un Quartier Latin; il y mena sans tapage, et tout en collectionnant avec nonchalance et discrétion livres et estampes, la vie du vieil étudiant renté. Charles Durand fut un des plus fidèles habitués du Café Vachette; et le jour où le Vachette céda son coin de Boul' Mich' à une banque, il regagnait ses pénates provinciaux pour ne plus remettre le pied dans la capitale. C'est au Vachette que, vers 1892, il fit la connaissance de Moréas, alors « poète-roman, cafetier de son état diurne et nocturne » (comme l'appelait Maurice du Plessis) et qu'ils se lièrent d'amitié. Amitié assez solide pour aller jusqu'au tutoiement — faveur que Moréas ne délivrait guère — assez durable et pittoresque pour faire de ce gentil et généreux compagnon un personnage important dans la vie anecdotique de l'auteur des *Stances*. J'ai connu Charles Durand au moment de sa rencontre avec Moréas, et il me sera agréable de consacrer bientôt à sa mémoire quelques pages qui pourront aussi servir à la connaissance familière de celui-ci. — M. C.

§

Prix littéraires. — Le jury du Prix littéraire des Alpes françaises, fondé par *Le Petit Dauphinois*, a décerné son prix annuel de 2.000 francs à M. Louis Franchon, pour son livre *Terres froides* (Ebauche montagnarde).

§

« **Paris-Bagdad-Paris en dix jours** ». **Autour du Lac Sacré de Délos** (1).

Athènes, le 20 juillet 1931.

Monsieur le Directeur,

Madame Faure-Favier maintient que du haut des airs, en février

(1) Voy. *Mercure de France*, nos des 15 mai, 15 juin et 1er juillet 1931.

1931, elle a vu miroiter les eaux du Lac Sacré de Délos. Ce lac a été dûment comblé entre 1925 et 1927 : c'est un fait, que je viens de constater sur place une fois de plus, et non pas une « assertion ». Je ne comprends pas la théorie explicative du « curage insuffisant » : combler n'est pas curer. Celle des « infiltrations qui ressortent » ne tient pas debout. Le mystère demeurerait entier si Madame Faure-Favier ne nous fournissait sans y prendre garde le moyen de l'éclairer.

Une carte du Guide de G. Fougères représente le Lac Sacré comme un « disque bleu ». Madame Faure-Favier a transporté sur la terre le bleu de la carte. On trouverait dans les relations de voyages mille exemples de semblables méprises. Mais carte et guide datent de 1911. L'éminente aviatrice paraît en avoir eu après coup quelque soupçon : passant à l'offensive, elle dénonce comme un scandale que le guide n'ait pas été amendé. Soit! La collection des *Guides Bleus* n'est pas éditée, que je sache, par l'Ecole Française d'Athènes. Ni M. Fougères, mort en 1927, ni moi n'en sommes responsables.

Veuillez agréer, etc... — P. ROUSSEL, Directeur de l'Ecole Française d'Athènes.

§

28 juillet 1931.

Mon cher Vallette,

En réponse à la lettre de M. Roussel datée du 20 juillet, que vous voulez bien me communiquer, je confirme à nouveau mon article du 15 mai.

J'ajoute à ma lettre du 1er juillet que, tant que M. Roussel n'aura pas survolé le Lac Sacré pendant la saison des pluies, il ne pourra me donner un démenti valable.

Le récent voyage de M. Roussel à Délos en ce mois de juillet où le soleil d'Apollon pompe ardemment les eaux grecques, assèche les lacs et convertit en chemins caillouteux les fleuves et les rivières, peut prouver que le Lac Sacré fut comblé il y a cinq ans, mais ne prouve pas que la nappe d'eau souterraine qui alimenta ce lac durant des siècles ne reparut pas par suite d'infiltrations favorisées par la stagnation des eaux fluviales, le 10 février, où je le survolai.

Cette théorie des infiltrations qui « ne tient pas debout » pour M. Rousel a cependant l'approbation des agronomes. Et, pour n'en citer qu'un et non des moins savants, le docteur Masmonteil m'a déclaré avoir constaté sa véracité à Iverny-en-Brie et dans son domaine de Ribagnac, en Limousin.

Cette théorie a plus encore l'approbation des aviateurs. Il arrive, en effet, que le miroitement des eaux, invisible aux voyageurs

terriens qui n'ont que la vision horizontale, apparaisse nettement aux voyageurs aériens qui jouissent de la vision verticale.

Qu'il me soit permis de reproduire ici les avis particulièrement autorisés de deux célèbres aviateurs avec qui précisément je voyageai en avion avant-hier. Pilotée par l'as universellement connu Sadi Lecointe, et ayant pour voisin de bord le commandant de l'Escaille, pilote et technicien de haute valeur, président de la Commission d'Aviation et chef du Service Aéronautique, j'eus l'occasion, à l'atterrissage, de connaître leur pensée sur la polémique du Lac Sacré, et cela d'autant mieux que le commandant de l'Escaille est lecteur régulier du *Mercure de France*. Tous deux, s'en rapportant à leur expérience, furent d'accord pour reconnaître que la vision aérienne leur révéla maintes fois des faits ignorés des terriens; celui des lacs et des étangs comblés et qui présentent à la verticale, pendant l'hiver, leur miroir d'infiltrations ou de stagnations, est un fait souvent constaté par les aviateurs.

Sans aller jusqu'à Délos, les lecteurs parisiens du *Mercure de France* pourront en trouver un exemple très près de Paris. Il est, en effet, à dix kilomètres de Versailles, un lac presque aussi célèbre au point de vue littéraire que le Lac Sacré. C'est le lac de l'Abbaye de Port-Royal des Champs, qui alimentait de poissons messieurs les Solitaires et sur la rive duquel Racine adolescent suivait avec mélancolie le vol des hirondelles. Ce lac, plus modestement dénommé étang, bien que la superficie égale deux fois celle du Lac Sacré, est depuis longtemps comblé. Les herbes y poussent et l'on y fait même des foins, de mauvaise qualité. Or, par un hasard singulier, Port-Royal est proche voisin des aéroports de Buc, de Villacoublay, de Toussus-le-Nobie, de Guyancourt, d'où, chaque jour, les avions s'envolent par centaine. C'est ainsi que, sur Port-Royal couronné d'avions, de nombreux voyageurs ont déjà pu repérer, en hiver, la forme de l'étang par le miroitement des eaux provenant des infiltrations de la nappe souterraine, favorisées par la stagnation des eaux pluviales. Ce miroitement reste pourtant invisible aux piétons, qui ne voient à cette place qu'une surface herbue.

Quant au Guide *La Grèce* de M. Fougères, M. Roussel devra renoncer à y trouver un « éclaircissement du mystère », car j'avais, à Athènes même, été informée des erreurs dues à son ancienneté. Je ne me suis décidée à l'acheter que le 16 juin, après la lettre de M. Roussel.

Sans employer d'ailleurs au sujet de ce Guide le gros mot de « scandale », dont je laisse à M. Roussel l'initiative et la responsabilité, on conçoit fort bien qu'en tant que Français et Directeur

de l'Ecole Française d'Athènes, il déplore que notre seul Guide en langue française soit un ouvrage erroné. En effet, insoucieux du traité de Versailles, ce Guide maintient les frontières d'avant-guerre, pourtant si considérablement déplacées. Et l'on s'explique, de ce fait, la gêne de M. Roussel, fonctionnaire français en Grèce.

Si cette controverse n'avait d'autre effet que de provoquer la mise à jour du Guide de la Grèce, nous n'aurions, ni M. Roussel, ni moi, perdu notre temps.

Agréez, etc... LOUISE FAURE-FAVIER.

§

Encore Balilla. — Dans l'*Illustration* du 13 juin, sous le titre de *Fabrication d'une jeunesse,* Georges Roux publie sur les jeunes formations fascistes un article, bien documenté par ailleurs, mais où nous lisons ces lignes décevantes :

> La première formation d'entrée est celle dite des « Balillas » (*sic*). C'est le nom d'un enfant italien tué au siège de Gênes par les troupes françaises de Masséna.

Cette erreur, que nous avons déjà relevée et qu'un simple raisonnement permettrait facilement d'éviter, a plus d'importance qu'on ne pourrait penser. Nous ne voyons aucune nécessité de donner au corps des Balilla une origine symbolique antifrançaise en violentant l'histoire et toutes les traditions franco-italiennes. En 1746, aussi bien qu'en 1800, les Français combattaient les Autrichiens de concert avec les Génois. Et c'est contre les Autrichiens que les gosses du quartier de Portoria, commandés par le petit Balilla, se révoltèrent. Masséna était beaucoup trop jeune pour se joindre à leur bande : il ne devait naître que douze ans après. Tous les voyageurs qui ont visité Gênes sont certainement montés au Pammatone où se trouve le monument de Balilla et savent cela. Les Français voyageraient-ils si peu? — PAUL GUITON.

§

Un logis inconnu de Marceline Desbordes-Valmore à Paris. — On lit dans une lettre autographe signée de Marceline Desbordes-Valmore et adressée, en 1853, à Mme Tripier-le-Franc, lettre mise en vente récemment par M. Kra :

> J'espère que l'avenir me rapprochera de vous et m'offrira le moyen de vous prouver que je serai toujours, quoique votre plus infortunée, du moins votre plus attachée amie... Je suis dans une vraie gouttière à 95 marches au-dessus du sol, rue Laffitte, n° 52. Le prix effrayant des loyers m'a chassée d'encore en encore, jusque dans cet honnête grenier où l'on pleure comme partout, où l'on aime aussi, quand on a mon cœur...

Or, dans la partie documentaire de sa *Vie douloureuse de Marceline Desbordes-Valmore* (Paris, Editions d'art et de littérature, 1910), Lucien Descaves donne (page 279) cette liste des logis de la famille Valmore à Paris :

1806. 10, rue des Colonnes (indication manuscrite ajoutée sur notre exemplaire).
1833. 12, rue de Lancry et 19, boulevard Saint-Denis.
1837. 1, rue de l'Est.
1838. (Janvier-Juillet), 34, rue Montpensier (Maison du Café de Foy).
1838. (Au retour de l'Italie), 8, rue La Bruyère.
1840. 345, rue Saint-Honoré.
1841. 6, rue d'Assas.
1842. 8, rue de Tournon.
1845. 10, boulevard Bonne-Nouvelle.
1847. 89, rue Richelieu.
1848. 74, même rue.
1849. 76, même rue.
1850. 10, place Vendôme.
1852. 26, rue Feydeau.
De la fin de 1853 jusqu'à sa mort (le 23 juillet 1859), 73, rue de Rivoli.

Ce serait donc avant de s'installer dans la partie de la rue de Rivoli voisine aujourd'hui de la rue du Pont-Neuf, et que traversait alors la rue Estienne, que Marceline aurait habité quelques mois 52, rue Laffitte.

Selon l'expression de Sainte-Beuve, « elle eut sans cesse à défaire son nid et à le refaire. — L. DX.

§

Le Sottisier universel

Ils [les coureurs cyclistes] enfourchèrent leurs outils comme les cuirassiers de la division Margueritte durent monter leurs chevaux au matin de Reischoffen. — PIERRE SCIZE, *Candide*, 30 juillet.

Jamais encore, et bien que nous ayons vu par milliers des exploits de coureurs routiers, nous n'avions assisté à un aussi beau duel entre les Italiens et les Français et les Belges. — *Le Journal*, 18 juillet.

Par milliers et par milliers, les courts fanions verts des armées du Coran devaient bruisser comme la forêt. — FRANCIS DE CROISSEL, *Nous avons fait un beau voyage*, p. 244.

Ou encore, on porte en points noirs sur un plan de Paris les endroits où on écrase, du Nord au Sud, de l'Ouest à l'Occident. — *Ric et Rac*, 25 juillet.

A LA MANIÈRE DU MARÉCHAL CAMBRONNE. — Légende d'un dessin, *Cyrano*, 12 juillet.

Le Gérant : A. VALLETTE.

Typographie Firmin-Didot, Paris. — 1931.